MÉRITE AGRICOLE ET MÉRITE DU DÉFRICHEUR

1969

LEGISLATIVE LIBRARY OF ONTARIO
AUG 24 1987
RECEIVED

Library of Parliament
WITHDRAWN
RETIRÉ
Bibliothèque du Parlement

LIBRARY OF PARLIAMENT
CANADA
FEB 25 1971
BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Ministère de
l'Agriculture et de la Colonisation
du Québec

104-04193/

MÉRITE AGRICOLE ET MÉRITE DU DÉFRICHEUR 1969

Ministère de
l'Agriculture et de la Colonisation
du Québec

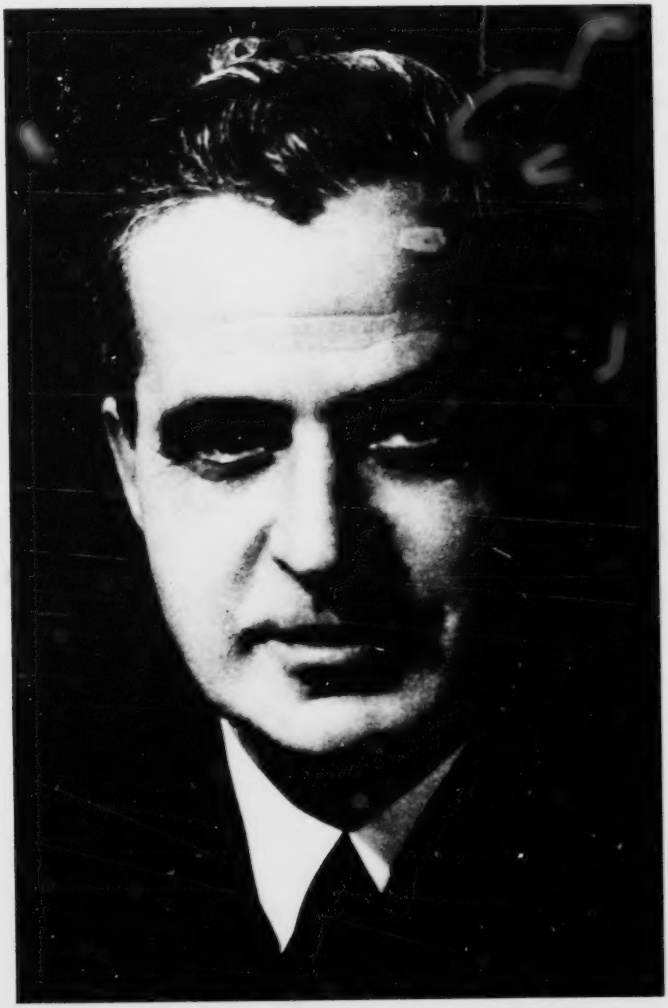

L'honorable Jean-Jacques Bertrand, premier ministre du Québec, récipiendaire du titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole, avec mention de «très grand mérite spécial».

LA FÊTE DES AGRICULTEURS ET DES DÉFRICHEURS À EXPO-QUÉBEC

Fiers de répondre à l'invitation du ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, quelque 400 convives participaient au banquet offert par le Ministère aux lauréats du Mérite agricole et du Mérite du défricheur mercredi le 3 septembre.

Cette fête devenue une tradition est l'occasion de rendre hommage aux travailleurs du sol. Des dignitaires, représentants de l'autorité religieuse et civile et des corps intermédiaires se font toujours un plaisir d'y participer. M. le chanoine René Adam, représentait son Eminence le cardinal Maurice Roy. Le premier ministre du Québec, l'honorable Jean-Jacques Bertrand; son Honneur le maire de Québec, M. Gilles Lamontagne; M. Alcide Courcy, représentant du chef de l'opposition à l'Assemblée nationale et autres, rehaussaient de leur présence l'éclat de cette fête présidée par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, l'honorable Clément Vincent.

Après les mots de bienvenue, le président remet la direction du banquet à M. Patrice Boudreau, qui, agissant comme maître de cérémonie, fit la présentation des invités d'honneur, puis la lecture du palmarès.

LES DÉCORÉS DU MÉRITE AGRICOLE

M. Léo Gosselin, de Sainte-Félicité, comté de Matane, se classe premier au concours de la médaille d'or et reçoit la décoration de commandeur.

M. Jacques Jean, de Chicoutimi-Nord, comté de Dubuc, se classe premier à la médaille d'argent.

LES DÉCORÉS DU MÉRITE DU DÉFRICHEUR

M. André Gravel, de Roquemaure, comté d'Abitibi-Ouest, se classe premier et reçoit la décoration de commandeur.

M. Odilon Allen, de Cléricy, comté de Rouyn-Noranda, obtient le premier rang au concours de la médaille d'argent.

MM. Roland et J. M. Grimard, de Montbeillard, comté de Rouyn-Noranda, obtiennent le premier rang au concours de la médaille de bronze.

LES ALLOCUTIONS

M. Alcide Courcy félicite tous les lauréats et se réjouit tout particulièrement de constater que le commandeur du Mérite du défricheur est un citoyen du comté d'Abitibi-Ouest qu'il représente à l'Assemblée nationale.

M. le chanoine René Adam, tout en déplorant l'absence du cardinal Maurice Roy, se dit heureux d'avoir l'opportunité de le remplacer. Il se plaît à voir chez les agriculteurs les gardiens de nos plus nobles traditions et tient à les assurer du constant appui de l'Eglise.

Le maire de Québec M. Gilles Lamontagne, après avoir, comme ses prédécesseurs, félicité les lauréats, déplore les ennuis dont les cultivateurs ont eu à souffrir

durant l'Exposition et se dit convaincu que les travaux en cours, une fois terminés, procureront beaucoup plus de facilités aux agriculteurs-exposants ainsi qu'aux visiteurs.

COMMANDEUR HONORAIRE

L'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation décore le premier ministre, l'honorable Jean-Jacques Bertrand, du titre de commandeur, lui remet en même temps le diplôme et le drapeau de l'Ordre, puis, après un mot de présentation demande au premier ministre d'adresser la parole.

ALLOCUTION DE M. BERTRAND

«Le plus difficile des problèmes actuels est celui de l'aménagement des régions défavorisées».

Selon le premier ministre, on ne pourra trouver une solution aux problèmes de ces régions aussi longtemps qu'on n'aura pu orienter leur surplus de main-d'oeuvre agricole vers d'autres activités.

Il espère et souhaite que bientôt les nombreuses études faites dans la région pilote du Bas-Saint-Laurent porteront fruit.

«Pour mettre en oeuvre, de façon intégrale, dit-il, les recommandations du groupe d'étude, il est indispensable de trouver de nouvelles occupations pour le surplus de main-d'oeuvre agricole qui existe dans cette région, afin de pouvoir venir en aide à ceux qui sont en mesure de se consacrer entièrement à l'exploitation agricole et d'en retirer un revenu convenable».

«Messieurs, je vous invite à bâtir le nouveau Québec, c'est par la collaboration de tous les intéressés que nous y parviendrons. Il faut tenter certaines expériences, prendre certains risques, peut-être commettre certaines erreurs, mais c'est uniquement de cette façon que nous pourrons faire de l'agriculture une entreprise vraiment rentable pour le plus grand nombre possible de vrais cultivateurs».

Certaines initiatives prises par le ministère de l'Agriculture, telle la décentralisation administrative, commencent déjà à porter fruit. Le complexe scientifique de Ste-Foy, actuellement en construction, est conçu en fonction des problèmes de demain.

La commercialisation des produits agricoles, parce que subordonnée à l'action du gouvernement central, des gouvernements des autres provinces et même des pays étrangers, constitue un problème majeur extrêmement difficile à solutionner, c'est pourquoi la collaboration de tous les intéressés est indispensable.

Et la soirée est close par le chant de l'hymne national.

Monsieur Léo Gosselin, agriculteur de Sainte-Félicité (Matane), a remporté la médaille d'or et le titre de Commandeur du Mérite agricole, avec le diplôme de «très grand mérite exceptionnel».

Après avoir passé au cou de l'honorable Jean-Jacques Bertrand la décoration de commandeur, l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, lui remet le diplôme et le drapeau de l'Ordre.

L'honorable Jean-Jacques Bertrand félicite madame Léo Gosselin. A gauche, l'honorable Clément Vincent et le nouveau Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole, classe des cultivateurs de profession.

Le maire de Québec, monsieur Gilles Lamontagne, remet à monsieur André Gravel le diplôme de Commandeur du Mérite du Défricheur. Madame Gravel vient de recevoir la récompense en espèces qui accompagne ce titre. L'honorable Clément Vincent s'apprête à leur remettre le drapeau de l'Ordre.

Monsieur Alcide Courcy, membre de l'Assemblée nationale, félicite les lauréats au nom du chef de l'Opposition. On reconnaît aussi monsieur Léo Gosselin ainsi que les honorables Jean-Jacques Bertrand et Clément Vincent.

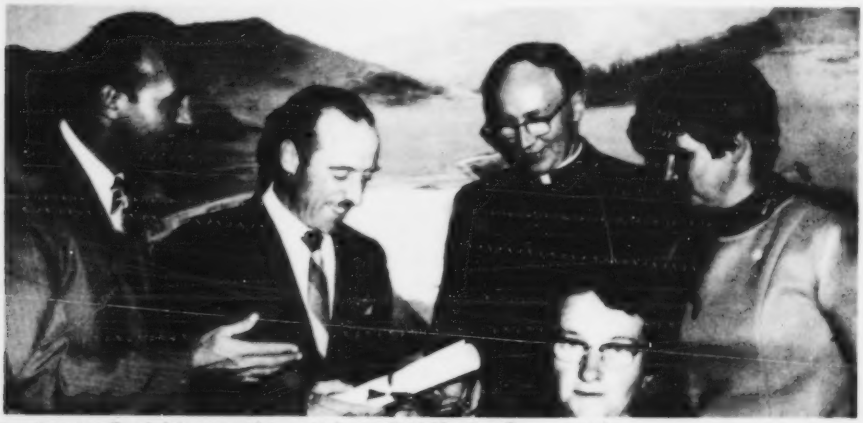

Le chanoine René Adam, représentant du cardinal Maurice Roy, remet le diplôme d'officier de l'Ordre du Mérite agricole à monsieur Jacques Jean, qui s'est classé premier parmi les aspirants à la décoration d'officier. On reconnaît l'honorable Clément Vincent, madame Jacques Jean et madame Léo Gosselin (assise).

MÉRITE AGRICOLE 1969

Texte: Omer Beaudoin, agronome
Photographies: André Readman
Office du Film du Québec

RAPPORT DU CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE 1969

AVANT-PROPOS

L'Ordre du Mérite agricole fut créé par le gouvernement du Québec en 1889 dans le but d'honorer par des décorations et d'encourager par des récompenses les agriculteurs qui se distinguent dans l'exercice de leur profession. A l'occasion les décorations de l'Ordre peuvent aussi souligner les mérites de certaines personnes qui, sans être nécessairement agriculteurs, ont rendu des services importants à la société dans le domaine agricole.

Les décorations et les récompenses attribuées aux agriculteurs, comme tels, professionnels ou non, le sont à la suite de concours. Aux fins de ces concours le Québec est divisé en cinq régions. Chaque année un concours se tient dans une de ces régions, selon un cycle quinquennal établi par des règlements.

D'abord réservés aux agriculteurs pratiquant une culture mixte (productions végétales et animales), les concours ont été ouverts aux agriculteurs qui n'ont aucune production animale par l'arrêté en conseil numéro 1277 sanctionné le 4 août 1966. Les conditions d'admission se trouvent dans les deux premiers articles des règlements:

Article 1. Tout cultivateur peut participer au concours du Mérite agricole à condition d'avoir exploité depuis au moins cinq années consécutives, comme propriétaire, usufruitier, fermier ou locataire, une terre d'au moins soixante acres en culture.

Article 2. Chaque concurrent doit s'inscrire avant le 15 juin, sur une formule préparée par le ministère de l'Agriculture. Cette inscription doit être accompagnée d'une déclaration de l'agronome de comté, mentionnant que la terre du concurrent est exploitée avec un degré de perfection qui lui donne un caractère progressif sous tous les rapports et que le concurrent remplit les conditions requises.

En obtenant 750 points sur un total possible de mille les aspirants ont droit à une médaille de bronze et au titre de chevalier du Mérite agricole. Avec 850 points, ils se voient décerner une médaille d'argent et le titre d'officier. Pour s'inscrire parmi les aspirants à la médaille d'or et au titre de commandeur, il faut avoir remporté la décoration d'officier dans un concours antérieur. Cette décoration et ce titre ne sont décernés qu'à celui qui se classe premier soit dans la catégorie des cultivateurs professionnels, soit dans la catégorie des non-professionnels, à la condition qu'il ait conservé au minimum 900 points.

L'Ordre du Mérite agricole tenait en 1969 son quatre-vingtième concours, mettant en lice les agriculteurs de la cinquième région.

LE QUATRE-VINGTIÈME CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE 1969

CINQUIÈME RÉGION

La cinquième région, qui est en même temps la plus étendue des régions définies par les règlements, groupe les territoires excentriques du Québec: nord-ouest québécois; Bas-Saint-Laurent et Gaspésie; Saguenay-Lac-Saint-Jean et Côte nord du Saint-Laurent en incluant Charlevoix. Elle inclut également les Iles-de-la-Madeleine, qui ne comptaient pas de concurrents cette année.

Le secrétariat a reçu 122 inscriptions qui se répartissent comme suit:

Abitibi-est	6	Chicoutimi	8	Matapédia	6
Abitibi-ouest	9	Jonquière-Kénogami	11	Roberval	20
Bonaventure	14	Lac-Saint-Jean	7	Rimouski	17
Charlevoix	1	Matane	9	Rouyn-Noranda	2
				Témiscamingue	12

Le secrétariat a refusé l'inscription d'un concurrent qui n'exp'oitait pas sa ferme depuis le minimum requis de cinq années.

Quatre juges, désignés par l'honorable Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, apprécièrent les exploitations. Ce sont messieurs Maurice Laliberté, agriculteur d'Honfleur (Bellechasse), gagnant de la décoration de commandeur en 1962, qui remplissait cette fonction pour la cinquième année; Charles-Henri Leclerc, agriculteur de Pont-Rouge (Portneuf), gagnant de la décoration de commandeur en 1968; Cyprien Pelletier, agronome, qui en était à sa deuxième tournée de jugement, ayant accompli le même travail en 1968; Omer Beaudoin, agronome, qui agissait à la fois comme juge et comme secrétaire pour la quatrième année. Comme signataire du présent rapport, ce dernier tient à souligner la compétence et le dévouement de ses compagnons de route. Ils n'ont compté ni leur efforts ni leur temps pour mener le travail à bien dans le délai prescrit.

Commencé le premier juillet, le jugement a duré huit semaines. Au lieu de visiter à la suite tous les concurrents de chacun des trois grands territoires concernés, les juges ont changé de territoire autant que possible chaque semaine, afin de pouvoir mieux établir les barèmes de jugement et de rendre meilleure justice aux concurrents.

Après vérification, ils ont dû éliminer sept aspirants inscrits qui ne répondaient pas aux exigences de l'article premier des règlements mentionné plus haut. Ces cultivateurs ont accepté la décision de bonne grâce.

L'expertise, commencée à Chicoutimi, s'est terminée à Alma, le 22 août. Monsieur Edgar Tremblay, coordonnateur de la région, mit gracieusement une secrétaire et un local à la disposition de la commission pour la compilation définitive des résultats. Ces derniers devaient être communiqués au ministre dans les plus brefs délais, la proclamation des lauréats étant prévue pour le 3 septembre suivant, lors d'un banquet donné à l'Exposition provinciale.

Les règlements du Mérite agricole prescrivent aux juges de présenter un rapport détaillé **sur les cultures et la ferme de chaque concurrent.** C'est le secrétaire qui est chargé de ce rapport. A cause du grand nombre de fermes présentées au concours, il n'a pu que peindre à grands traits chaque exploitation, s'attachant à faire ressortir en quelques mots ce qui la caractérise. Les lacunes soulignées dans les notices, les propriétaires ont sans doute été les premiers à les remarquer. Leur mention a pour but de jeter une certaine lumière sur le jugement. De plus,

la nature humaine étant ce qu'elle est, les concurrents en seront incités davantage à corriger les défauts soulignés dans la mesure du possible.

LES EXPLOITATIONS

Afin d'éliminer des redites inutiles, il convient de donner ici quelques indications générales concernant les exploitations présentées au concours.

Dans toute la région numéro 5 l'industrie laitière demeure la principale occupation et la principale source de revenus agricoles, souvent accompagnée de production porcine ou ovine. On y trouve peu d'installations avicoles d'importance. Une poignée d'éleveurs s'intéressent aux bovins de boucherie.

Les domaines s'agrandissent. Cette tendance est accentuée par le fait que bien des cultivateurs quittent la profession ou qu'ils n'ont pas de relève. De plus vastes exploitations, 150 acres, 200 ou même 300 acres, accélèrent la mécanisation. On ne voit plus de concurrents utiliser le cheval comme force motrice pour les travaux des champs. Chacun possède au moins un tracteur. Bon nombre en ont deux ou même trois. On voit de plus en plus de moissonneuses-batteuses, d'andaineuses-automotrices et de conditionneurs à fourrage. Le séchage du foin au fenil, séchage dit à l'air libre, qui utilise de puissants ventilateurs électriques, se répand de plus en plus. Cette méthode tend à remplacer l'ensilage.

Pour la conservation du lait à la ferme, les bassins réfrigérants de métal inoxydable connaissent une vogue grandissante. En bien des cas ils sont alimentés par des pipelines de divers types.

Les juges ont constaté avec satisfaction les progrès marqués dans les rendements des champs, progrès dus en grande partie à l'assainissement (égouttement et utilisation d'amendements calcaires) et à de meilleures façon culturales. L'amélioration des troupeaux semble beaucoup plus lente. Et ce, malgré les efforts déployés par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, par l'intermédiaire du Centre provincial d'insémination des bovins.

Les bâtiments de ferme sont généralement satisfaisants. Les vacheries sont le plus souvent pourvues d'appareils de nettoyage et de ventilation actionnés à l'électricité.

La façon dont sont logées les familles des concurrents et les accessoires dont les ménagères disposent feraient l'envie de bien des citadins. On trouve partout une salle de bains, le téléphone, un appareil de télévision et un réfrigérateur. Bien des foyers possèdent aussi un congélateur, une lessiveuse et une essoreuse automatiques. En somme, si les familles nombreuses sont encore presque la règle, les ménagères disposent des accessoires pouvant faciliter leurs tâches domestiques.

RENDONS À CÉSAR...

Les juges remercient les agronomes et les technologistes qui se sont dévoués à la préparation des concurrents et qui ont effectué le travail nécessaire à leur inscription. En bien des cas, des plans de fermes précis et à jour ont grandement facilité l'expertise.

L'accueil chaleureux réservé par les concurrents aux visiteurs à contribué grandement à alléger leur tâche. En répondant de bon coeur à des questions frisant souvent l'indiscrétion et en permettant l'inspection de tous les champs et de tous les bâtiments, ils ont fait preuve d'un esprit sportif digne de mention.

Comme il le fait depuis cinq ans, monsieur Thomas Pickup, de l'office d'Information et de Publicité, s'est chargé de la traduction des notices concernant les concurrents de langue anglaise.

A moins d'indication contraire les photographies qui illustrent ce rapport sont l'oeuvre de monsieur André Readman, de l'Office du film du Québec.

Avant les monographies concernant chaque concurrent, on trouvera dans ce rapport l'échelle de points que doivent respecter les juges, le rapport sommaire du concours soumis le 22 août 1969 ainsi que la répartition des points selon les cinq grands chapitres de l'échelle.

ÉCHELLE DES POINTS

1. ADMINISTRATION DE LA FERME	
1 — Administration générale	100
2 — Aspect global de la ferme	50
3 — Améliorations utiles et d'agrément	50
2. CHAMPS ET FONDS DE TERRE	
4 — Travaux du sol et de culture	50
5 — Engrais, fumiers et amendements	50
6 — Assolement et rotation des cultures	25
7 — Récoltes des champs de grande culture	150
3. CHEPTELS ET CULTURES INDUSTRIELLES	
8 — Cultures horticoles et cultures industrielles	50
9 — Bestiaux et volailles	100
10 — Alimentation, soins et rendement	50
11 — Machines et outillage agricoles	50
12 — Atelier et outils de réparations	25
4. BÂTIMENTS DE LA FERME	
13 — Logement des animaux	50
14 — Entrepôt des récoltes et des aliments	25
15 — Constructions diverses	25
16 — Maison d'habitation	50
5. POSTES DIVERS	
17 — Commodités de la ferme	35
18 — Jardins d'utilité et d'agrément	20
19 — Industries domestiques	20
20 — Comptabilité et registres d'exploitation	25
TOTAL:	**1,000**

Dans le cas de la ferme où il n'y a pas de production animale, les juges apprécieront le poste 8 sur une base de 200 points incluant des postes 9 et 10 et apprécieront globalement les postes, 13, 14 et 15 sur une base totale de 100 points.

Lorsque le revenu de la production animale d'une ferme est inférieur à 50% du revenu agricole, les juges apprécieront les postes 8, 9 et 10 en attribuant au poste 8 une partie des postes 9 et 10 proportionnellement au revenu de la production végétale par rapport au revenu agricole.

RAPPORT DES JUGES DU CONCOURS DU MÉRITE AGRICOLE 1969

CINQUIÈME RÉGION

PREMIÈRE CATÉGORIE: Les concurrents pour la décoration de commandeur

RANG	NOM	PAROISSE ET CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE	POINTS MÉRITÉS
1	Léo GOSSELIN	Sainte-Félicité (Matane)	912[1]
2	Armand BOULIANNE	Jonquière (Jonquière)	909
3	Robert BOULET	Palmarolle (Abitibi-ouest)	907
4	Joseph SAVARD	Péribonka (Roberval)	905
5	Léonard OTIS	Saint-Damase (Matapédia)	888
6	Étienne CARON	Saint-Donat (Rimouski)	885
7	Ernest SAINT-LAURENT	Saint-Anaclet (Rimouski)	869
8	Roland PATOINE	Nédelec (Témiscamingue)	866
9	Philippe TAILLON	Saint-Prime (Roberval)	864
10	Théophile THÉBERGE	Saint-Simon (Rimouski)	862
11	Oliver L. WATT	Port-Daniel Ouest (Bonaventure)	861
12	Lucien RIOUX	Saint-Simon (Rimouski)	860
13	Eymard LEBLANC	New-Richmond (Bonaventure)	858
14	Lucien ARSENAULT	Bonaventure (Bonaventure)	857

DEUXIÈME CATÉGORIE: Les concurrents pour la décoration d'officier ou de chevalier

RANG	NOM	PAROISSE ET CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE	POINTS MÉRITÉS
1	Jacques JEAN	Chicoutimi-nord (Dubuc)	885[2]
2	Yves FORTIER	Palmarolle (Abitibi-ouest)	884
3	Placide BRISSON	Notre-Dame-du-Nord (Témiscamingue)	883
4	Germain FONTAINE	Palmarolle (Abitibi-ouest)	881
5	Louis-Joseph JEAN	Chicoutimi (Chicoutimi)	880
6	Adair ANNETT	Saint-Octave (Matane)	879
7	Rolland RIVEST	Laverlochère (Témiscamingue)	878
8	René TREMBLAY	Alma (Lac-Saint-Jean)	877
9	Richard BOUCHARD	Chambord (Roberval)	876
10	Charles-Édouard LAPOINTE	Jonquière (Jonquière)	875
11	Élias TRUCHON	Alma (Lac-Saint-Jean)	874
12	Jean-Paul QUESSY	Amos (Abitibi-est)	873
13	Gérard GAUTHIER	Laterrière (Chicoutimi)	872
14	Pierre-Paul GAUDREAU	Saint-Ulric (Matane)	871
15	Guy SAMUEL	Rivière-aux-Renards (Gaspé)	870
16	Ludger DUFOUR	Saint-Coeur-de-Marie (Lac-Saint-Jean)	869
17	Lucien LANDRY	Palmarolle (Abitibi-ouest)	868
18	Louis-Henri LAPOINTE	Jonquière (Jonquière)	867
19	Maurice RHEAULT	Sainte-Gertrude (Abitibi-est)	866
20	J.-Armand BEAULIEU	Saint-Ulric (Matane)	865
21	Pierre SAINT-MARTIN	Ville-Marie (Témiscamingue)	864
22	René HARVEY	Alma (Lac-Saint-Jean)	863

RANG	NOM	PAROISSE ET CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE	POINTS MÉRITÉS
23	Raoul BOILY	Chicoutimi (Chicoutimi)	862
24	Arthur LAROCHE	Launay (Abitibi-ouest)	861
25	Épiphane TURCOTTE	Val-Brillant (Matapédia)	860
26	Donat FLEURY	Saint-Léon (Lac-Saint-Jean)	859
27	Flavius TANGUAY	Luceville (Rimouski)	858
28	Claude JACQUES	Saint-Eugène-de-Guigues (Témiscamingue)	857
29	Alphonse PINARD	Roquemaure (Abitibi-ouest)	856
30	Léonard FALARDEAU	Laverlochère (Témiscamingue)	855
31	Raoul BÉLANGER	Béarn (Témiscamingue)	854
32	Jean-Eudes ARSENAULT	Bonaventure (Bonaventure)	853
33	Henri McFADDEN	Lorrainville (Témiscamingue)	852
34	André LEBOEUF	Saint-Méthode (Roberval)	851
35	Jean-Paul LAROUCHE	Bagotville (Dubuc)	850
36	Richard SIROIS	Val-Brillant (Matapédia)	848[3]
37	Léonce BOIVIN	Alma (Lac-Saint-Jean)	847
38	Victorien FORTIN	Saint-Jérôme (Lac-Saint-Jean)	846
39	Léo SARRAZIN	Ville-Marie (Témiscamingue)	844
40	Louis-Philippe RIVERIN	Chicoutimi (Chicoutimi)	841
41	Louis-Marie LAPOINTE	Jonquière (Jonquière)	839
42	Michel McFADDEN	Laverlochère (Témiscamingue)	836
43	Dominique LAPOINTE	Jonquière (Jonquière)	834
44	Adrien CORRIVEAU	Saint-Marc (Abitibi-est)	832
45	Armand BABIN	Caplan (Bonaventure)	830
46	Léo PÉPIN	Cloutier (Rouyn-Noranda)	826
47	Richard SIMARD	Saint-Méthode (Roberval)	825
48	Maurice LAGACÉ	Matapédia (Bonaventure)	823
49	Laurent GIRARD	Saint-Méthode (Roberval)	822
50	Armand VEILLETTE	Amos (Abitibi-est)	819
51	Claude GARNEAU	Roquemaure (Abitibi-ouest)	817
52	Jean-Marie FRIGON	Albanel (Roberval)	815
53	Jean-d'Avila DRAINVILLE	La Reine (Abitibi-ouest)	814
54	Benoît BRIAND	Saint-Octave (Matane)	813
55	Paul-Émile BÉLAND	Beaudry (Rouyn-Noranda)	812
56	Jean-Paul LÉVESQUE	Saint-Félix (Abitibi-est)	811
57	Joseph PROULX	Saint-Anaclet (Rimouski)	810
58	Léopold PARADIS	Saint-Méthode (Roberval)	809
59	Alexis BOURDAGE	Saint-Siméon (Bonaventure)	808
60	Réal DELISLE	Saint-Prime (Roberval)	807
61	Albert BOUCHARD	Saint-Méthode (Roberval)	806
62	Napoléon PELLETIER	Luceville (Rimouski)	805
63	Arthur ROBICHAUD	Saint-Damase (Matapédia)	804
64	Félix et Gilles GALLANT	Saint-Alexis (Bonaventure)	803

RANG	NOM	PAROISSE ET CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE	POINTS MÉRITÉS
65	Albéric BABIN	Caplan (Bonaventure)	802
66	Ghislain DUCHESNE	Jonquière (Jonquière)	801
67	Antonio COMEAU	Authier (Abitibi-ouest)	800[4]
68	Fernand BOURDAGES	Bonaventure (Bonaventure)	799
69	Alexis CHAMBERLAND	Saint-Joseph-de-Lepage (Matane)	798
70	Bernard BARIL	Albanel (Roberval)	797
71	Roméo SAVOIE	Nouvelle (Bonaventure)	796
72	René JULIEN	Saint-Anaclet (Rimouski)	795
73	Donat BABIN	Bonaventure (Bonaventure)	794
74	Roland BOUCHARD	Saint-Méthode (Roberval)	793
75	Léo TREMBLAY	Jonquière (Jonquière)	791
76	Jean-Paul PERREAULT	Notre-Dame-du-Nord (Témiscamingue)	790
77	Auguste SIMARD	Saint-Edmond (Roberval)	789
78	Gilbert BEAULIEU	Baie-des-Sables (Matane)	788
79	Guy LÉVESQUE	Normandin (Roberval)	786
80	Flavius GENDREAU	Sacré-Coeur (Rimouski)	785
81	Jean-Baptiste JEAN	Padoue (Matapédia)	784
82	Paul BOIVIN	Saint-Prime (Roberval)	783
83	Maurice TREMBLAY	Hébertville (Lac-Saint-Jean)	782
84	Jean-Paul RUEST	Saint-Anaclet (Rimouski)	781
85	Gérard GILBERT	Saint-Méthode (Roberval)	780
86	Adrien GIRARD	Les Éboulements (Charlevoix)	779
87	Carl L. HAYES	Shigawake (Bonaventure)	778
88	Léopold VIGNOLA	Sainte-Angèle (Rimouski)	777
89	Gilbert DESROCHERS	Fabre (Témiscamingue)	776
90	Louis CIMON	Saint-Eugène-de-Ladrière (Rimouski)	775
91	Maurice LECHASSEUR	Sainte-Luce (Rimouski)	774
92	Jean-Marc BOUTIN	Saint-Méthode (Roberval)	772
93	Josaphat BOUTIN	Saint-Méthode (Roberval)	771
94	Marc-Aurèle PINEAULT	Sacré-Coeur (Rimouski)	770
95	Léonce TREMBLAY	Causapscal (Matapédia)	769
96	Élie LESSARD	Villemontel (Abitibi-est)	768
97	Raymond RAINVILLE	Saint-Méthode (Roberval)	767
98	J.-Edmond LAUZIER	Sacré-Coeur (Rimouski)	764
99	Raymond BOULANGER	Saint-Méthode (Roberval)	762
100	Jean-Marie DUCHESNE	Saint-Ambroise (Dubuc)	756

Note: 1. A droit à la décoration de commandeur de l'Ordre du Mérite agricole.

2. Les concurrents de la deuxième catégorie qui ont obtenu 850 points ont droit à la décoration d'officier.

3. Les concurrents suivants (plus de 750 points) ont droit à la décoration de chevalier à moins qu'ils n'aient déjà obtenu cette décoration lors d'un concours antérieur.

4. A déjà obtenu la décoration de chevalier.

Pour se conformer aux articles 1 et 27 des règlements, les juges ont dû éliminer les 8 (huit) concurrents dont les noms suivent:

Marcel BÉRUBÉ	Sacré-Coeur (Rimouski)
Robert BRIAND	Saint-Octave (Matane)
Jean-Claude et Mme Albert GIRARD	Jonquière (Jonquière)
Germain SIMARD	Jonquière (Jonquière)
Honorius LITALIEN	Saint-Gabriel (Rimouski)
Réal SAINT-LAURENT	Saint-Anaclet (Rimouski)
Clément SAVARD	Chicoutimi (Chicoutimi)
Olivier GAGNÉ	Bagotville (Dubuc)

Les juges:

Maurice LALIBERTÉ
commandeur de l'Ordre du Mérite agricole

Charles-Henri LECLERC
commandeur de l'Ordre du Mérite agricole

J.-Cyprien PELLETIER
agronome

Omer BEAUDOIN, agronome
président et secrétaire

Alma, le vendredi 22 août 1969.

RÉPARTITION DES POINTS

PREMIÈRE CATÉGORIE: Aspirants au titre de commandeur

		ENSEMBLE DE LA FERME	CHAMPS ET FONDS DE TERRE	CHEPTEL ET CULTURES INDUSTRIELLES	BÂTIMENTS DE LA FERME	POSTES DIVERS	TOTAL
	SUR	200	275	275	150	100	1000
1	Léo GOSSELIN	188	252	244	140	88	912
2	Armand BOULIANNE	189	252	241	139	88	909
3	Robert BOULET	189	252	241	139	86	907
4	Joseph SAVARD	185	253	244	133	90	905
5	Léonard OTIS	184	251	238	129	86	888
6	Étienne CARON	179	245	244	134	83	885
7	Ernest ST-LAURENT	171	242	242	129	85	869
8	Rolland PATOINE	173	242	240	129	82	866
9	Philippe TAILLON	173	239	238	130	84	864
10	Théophile THÉBERGE	172	240	236	131	83	862
11	Oliver WATT	173	240	239	125	84	861
12	Lucien RIOUX	172	239	238	127	84	860
13	Eymard LEBLANC	172	239	237	126	84	858
14	Lucien ARSENAULT	172	239	237	125	84	857

SECONDE CATÉGORIE: Aspirants au titre d'officier ou de chevalier

		ENSEMBLE DE LA FERME	CHAMPS ET FONDS DE TERRE	CHEPTEL ET CULTURES INDUSTRIELLES	BÂTIMENTS DE LA FERME	POSTES DIVERS	TOTAL
	SUR	200	275	275	150	100	1000
1	Jacques JEAN	176	248	239	135	87	885
2	Yves FORTIER	176	248	239	134	87	884
3	Placide BRISSON	176	245	241	134	87	883
4	Germain FONTAINE	176	249	238	133	85	881
5	Louis-Joseph JEAN	176	247	238	134	85	880
6	Adair ANNETT	180	245	236	134	84	879
7	Rolland RIVEST	180	240	234	135	89	878
8	René TREMBLAY	180	240	234	135	88	877
9	Richard BOUCHARD	178	245	236	131	86	876
10	Charles-Édouard LAPOINTE	176	245	234	132	88	875
11	Élias TRUCHON	178	245	236	131	84	874
12	Jean-Paul QUESSY	177	245	236	131	84	873
13	Gérard GAUTHIER	176	245	234	131	86	872
14	Pierre-Paul GAUDREAU	179	242	238	129	83	871
15	Guy SAMUEL	176	246	236	130	82	870
16	Ludger DUFOUR	176	245	234	132	82	869
17	Lucien LANDRY	178	243	232	130	85	868
18	Louis-Henri LAPOINTE	177	243	232	130	85	867
19	Maurice RHEAULT	176	243	232	130	85	866
20	J.-Armand BEAULIEU	177	240	236	133	79	865
21	Pierre SAINT-MARTIN	177	244	230	128	85	864
22	René HARVEY	175	246	233	127	82	863
23	Raoul BOILY	175	246	233	127	81	862
24	Arthur LAROCHE	175	241	232	130	83	861
25	Épiphane TURCOTTE	171	242	234	131	82	860

		ENSEMBLE DE LA FERME	CHAMPS ET FONDS DE TERRE	CHEPTEL ET CULTURES INDUSTRIELLES	BÂTIMENTS DE LA FERME	POSTES DIVERS	TOTAL
	SUR	200	275	275	150	100	1000
26	Donat FLEURY	174	243	229	127	86	859
27	Flavius TANGUAY	174	240	234	127	83	858
28	Claude JACQUES	176	244	228	124	85	857
29	Alphonse PINARD	175	244	226	126	85	856
30	Léonard FALARDEAU	175	244	226	126	84	855
31	Raoul BÉLANGER	174	244	238	126	72	854
32	Jean-Eudes ARSENEAULT	171	240	234	129	79	853
33	Henri McFADDEN	170	241	237	130	74	852
34	André LEBOEUF	172	248	227	120	84	851
35	Jean-Paul LAROUCHE	171	240	230	127	82	850
36	Richard SIROIS	174	235	228	129	82	848
37	Léonce BOIVIN	173	235	228	129	82	847
38	Victorien FORTIN	168	241	229	129	79	846
39	Léo SARRAZIN	168	241	226	129	80	844
40	Louis-Philippe RIVERIN	170	242	230	123	76	841
41	Louis-Marie LAPOINTE	168	241	226	127	77	839
42	Michel McFADDEN	170	232	228	123	83	836
43	Dominique LAPOINTE	166	240	224	125	79	834
44	Adrien CORRIVEAU	171	235	224	126	76	832
45	Armand BABIN	166	233	225	127	79	830
46	Léo PÉPIN	166	228	228	122	82	826
47	Richard SIMARD	169	237	223	120	76	825
48	Maurice LAGACÉ	161	234	222	125	81	823
49	Laurent GIRARD	163	236	226	122	75	822
50	Armand VEILLETTE	162	234	222	126	75	819
51	Claude GARNEAU	162	234	221	122	78	817
52	Jean-Marie FRIGON	165	226	219	123	83	815
53	Jean-d'Avila DRAINVILLE	161	232	221	121	79	814
54	Benoît BRIAND	159	224	224	128	78	813
55	Paul-Émile BÉLAND	161	233	226	113	79	812
56	Jean-Paul LÉVESQUE	161	225	220	123	82	811
57	Joseph PROULX	161	225	220	123	81	810
58	Léopold PARADIS	160	226	222	122	79	809
59	Alexis BOURDAGES	160	225	222	122	79	808
60	Réal DELISLE	160	226	221	120	80	807
61	Albert BOUCHARD	159	226	223	119	79	806
62	Napoléon PELLETIER	161	220	220	125	79	805

		ENSEMBLE DE LA FERME	CHAMPS ET FONDS DE TERRE	CHEPTEL ET CULTURES INDUSTRIELLES	BÂTIMENTS DE LA FERME	POSTES DIVERS	TOTAL
	SUR	200	275	275	150	100	1000
63	Arthur ROBICHAUD	158	226	219	121	80	804
64	Félix et Gilles GALLANT	160	220	220	124	79	803
65	Albéric BABIN	159	220	222	127	74	802
66	Ghislain DUCHESNE	158	227	217	122	77	801
67	Antonio COMEAU	159	223	227	113	78	800
68	Fernand BOURDAGES	158	220	222	123	76	799
69	Alexis CHAMBERLAND	160	230	216	120	72	798
70	Bernard BARIL	158	219	216	122	82	797
71	Roméo SAVOIE	155	235	220	113	73	796
72	René JULIEN	157	220	217	120	81	795
73	Donat E. BABIN	156	225	220	118	75	794
74	Roland BOUCHARD	160	225	213	117	78	793
75	Léo TREMBLAY	154	233	214	114	76	791
76	Jean-Paul PERREAULT	162	219	216	118	75	790
77	Auguste SIMARD	158	221	213	121	76	789
78	Gilbert BEAULIEU	153	222	211	120	82	788
79	Guy LÉVESQUE	155	219	212	121	79	786
80	Flavius GENDREAU	158	217	213	117	80	785
81	Jean-Baptiste JEAN	154	219	211	120	80	784
82	Paul BOIVIN	152	220	216	117	78	783
83	Maurice TREMBLAY	156	222	211	118	75	782
84	Jean-Paul RUEST	155	218	213	118	77	781
85	Gérard GILBERT	152	220	211	119	78	780
86	Adrien GIRARD	156	219	214	116	74	779
87	Carl L. HAYES	155	216	214	118	75	778
88	Léopold VIGNOLA	155	215	214	118	75	777
89	Gilbert DESROSIERS	156	215	212	117	76	776
90	Louis CIMON	151	218	214	116	76	775
91	Maurice LECHASSEUR	153	218	211	114	78	774
92	Jean-Marc BOUTIN	152	221	208	113	78	772
93	Josaphat BOUTIN	156	216	210	113	76	771
94	Marc-Aurèle PINEAULT	152	213	213	116	76	770
95	Léonce TREMBLAY	153	223	209	108	76	769
96	Élie LESSARD	151	224	211	108	74	768
97	Raymond RAINVILLE	152	223	206	110	76	767
98	J. Edmond LAUZIER	148	214	213	112	77	764
99	Raymond BOURDAGES	152	218	206	110	76	762
100	Jean-Marie DUCHESNE	151	217	208	106	74	756

ASPIRANTS AU TITRE DE COMMANDEUR

1. LÉO GOSSELIN, Sainte-Félicité (Matane)
FERME PETIT LAC
912 points

Un ensemble de ferme vraiment pratique. Après l'incendie de 1963 monsieur Léo Gosselin opta pour une grange à toit de plein cintre et une vacherie semi-séparée. Il s'en trouve fort bien.

Pour la première fois le titre de Commandeur de l'Ordre du Mérite agricole échoit à un agriculteur de la circonscription de Matane. Monsieur Léo Gosselin, de Sainte-Félicité, l'emporte sur treize autres concurrents inscrits au concours de la médaille d'or.

Le nouveau Commandeur a 54 ans. C'est un homme d'une robustesse au-dessus de la moyenne. Il parle peu. Ses manières paisibles dissimulent une énergie étonnante servie par une tenacité de véritable terrien.

L'établissement de la famille à Sainte-Félicité remonte à 1883. Cette année-là deux frères Gosselin achetaient des terres voisines mesurant chacune environ deux arpents sur quarante. Un peu plus tard François, l'aïeul du lauréat, acquérait le bien de son frère, doublant ainsi le domaine qui passait par donation, en 1911, aux mains d'Emile Gosselin, le père de Léo. Ce dernier n'avait qu'un an quand son père mourut, en 1916. Cinq ans plus tard sa mère épousait en secondes noces Jean Roy, qui décédait lui-même en 1949. De son beau-père, le nouveau commandeur ne dit que du bien, tant comme cultivateur que comme chef de famille. Encore aujourd'hui il en parle avec émotion, lui réservant le mot «papa», alors qu'il dit «mon père» pour désigner l'auteur de ses jours. Ce qui ne manque pas de confondre un interlocuteur non initié.

C'est en 1951, à l'âge de 36 ans, que monsieur Léo Gosselin se porta acquéreur du bien familial. Il avait jusque là partagé son temps entre les travaux des champs et ceux de la forêt, amassant ainsi un petit pécule qu'il entendait bien mettre à profit pour l'amélioration de son domaine.

L'exploitation se trouve quelque peu en amont du village de Sainte-Félicité. Elle est constituée de deux terres contiguës d'environ deux arpents de largeur, touchant au Saint-Laurent par leur extrémité nord et s'élevant graduellement vers le sud sur une distance de 40 arpents. Au nord, entre le fleuve et la route de la Gaspésie, elle s'étend sur une longueur de 450 pieds. Monsieur Gosselin possède là un autre lopin qui porte à 8 arpents la largeur totale du terrain en bordure du fleuve.

Le domaine comprend 68 acres de forêt, une quinzaine d'acres de terrain inculte et 118 acres en culture, en comptant les 38 acres d'une ferme achetée il y a trois ans, dans le rang Petite Matane. La majeure partie du sol est de moyenne texture, soit 53 acres. On trouve aussi 40 acres de sol sableux, 20 de terre noire et 5 acres de sol lourd ou argileux.

Dès 1951 monsieur Gosselin s'est mis résolument à la tâche pour aménager son bien de façon à le rendre rentable. Il a nivelé des buttes, rempli des fondrières et assaini le sol au moyen d'un excellent réseau de cours d'eau à ciel ouvert. Il a recouru au drainage partout où c'était nécessaire, enfouissant ainsi 5,000 pieds de tuyaux de quatre ou six pouces de diamètre. Les clôtures sont bien faites. En maints endroits on a utilisé des pierres ou des troncs d'arbres pour consolider le chemin de ferme. Des barrières faciles à manipuler donnent accès aux champs où circulent aujourd'hui librement les machines aratoires.

Des applications massives de marne et de calcaire ont eu raison de l'acidité naturelle du sol. M. Gosselin épand encore chaque année une cinquantaine de tonnes de pierre à chaux. Voilà qui explique, du moins en partie, la luxuriance des trèfles et de la luzerne dans les prairies et les pâturages.

Intéressé avant tout à la production laitière, M. Gosselin consacre la majeure partie du sol aux pâturages et aux prairies. La rotation principale comprend une sole d'avoine semée en couverture d'un semis fourrager et, généralement, quatre ou cinq années de prairies. On conserve les luzernières tant que leur rendement est satisfaisant. Elles répondent bien aux épandages de fumier à l'automne et d'engrais chimiques au printemps; mais si un hiver plus rigoureux en détruit une partie importante, on verra à rajeunir la sole endommagée. L'avoine, de la variété Glen, couvre 26 acres. Traitée aux herbicides, elle est propre. Le 18 juillet, date de la visite des juges, sa pousse vigoureuse et uniforme laissait entrevoir un rendement d'environ 60 minots à l'acre, ce qui est exceptionnel pour la région. Malgré un début de sécheresse, les prairies ont bien rendu. Les vingt-cinq acres de pâturages sont divisées en 4 champs qu'on relève au besoin. En plus d'une herbe riche en ladino les bêtes au pâturage ont constamment à leur disposition du foin sec et des minéraux sous un abri. C'est une pratique recommandable qui réduit le danger de ballonnement tout en favorisant la digestion des aliments. Deux acres de pommes de terre Montagne Verte occupent une parcelle de terrain sableux. On les cultive selon une rotation de 4 ans. Elles viennent après une année de grain avec semis fourrager, suivie de deux années de prairie. En plus d'un sol assaini comme il se doit, les cultures bénéficient de façons culturales soignées et d'une fertilisation généreuse. Pour rendre au sol les éléments qu'y ont prélevés les récoltes, monsieur Gosselin ne se contente pas du fumier que produit un troupeau d'une cinquantaine de bêtes. Il épand chaque année une dizaine de tonnes d'engrais chimiques de formules 10-10-10, 5-15-15, 5-20-20 et 6-12-12 toujours selon les besoins révélés par l'analyse.

Après un incendie qui détruisit son bétail en même temps que sa grange-étable en mai 1963, le lauréat décida de repartir du bon pied en achetant tout un troupeau de race Holstein, alors qu'il n'avait élevé jusque-là que du bétail croisé. Cette transaction s'avéra profitable. Une sélection judicieuse et une alimentation appropriée aidant, le rendement n'a cessé de s'accroître depuis lors. Voici, d'après le contrôle officiel (ROP), la production des meilleures laitières à leur dernière lactation.

Dans chaque cas la production a été rajustée à 305 jours.

Madame Gosselin cultive un des plus luxuriants potagers qu'il ait été donné aux juges d'admirer au cours de leurs visites.

L'élargissement de la route ayant amené la démolition de l'ancienne maison, le lauréat a profité de l'occasion pour construire un bungalow qu'il a doté de tous les accessoires que puisse désirer une ménagère.

NOM	NUMÉRO	ÂGE AU VÊLAGE	PRODUCTION (305 J.)		INDICE (B.C.A.)	
			LAIT	MAT. GR.	LAIT	MAT. GR.
Mapletop Supreme Jewel	1346921	10 ans 281 j.	13,786 lb	476 lb	123	116
Milnedale Kay	1928755	2 ans 202 j.	11,247	449	120	130
Milnedale Lassie Karen	1532517	8 ans 122 j.	14,011	546	118	125
Petit Lac Pola	1961932	3 ans 277 j.	12,525	455	119	118
Riverdown Eastman Copine	1861782	4 ans 233 j.	13,477	462	117	111
Erndon Jason Master Keyes	1861781	3 ans 212 j.	12,218	420	118	111
Erndon Anthony La Douce Apple	1861780	4 ans 246 j.	15,369	551	135	132
Milnedale Pabst Mabel	1327381	10 ans 313 j.	14,266	486	127	118

L'indice (B.C.A.) moyen des 32 laitières s'établit à 108 pour la production du lait et 107 pour les matières grasses. Le troupeau compte aussi 7 taures d'un à deux ans et une dizaine de génisses de l'année. Ces jeunes affichent un développement au-dessus de la moyenne et une excellente conformation. Les juges ont pu admirer le superbe taureau de 5 ans actuellement en service à la ferme, Fawcettedale Frippon, classé «Très Bon» à l'âge de 19 mois. Pour éviter la consanguinité, on recourt aussi à l'insémination.

Pendant plusieurs années monsieur Gosselin a vendu au détail une bonne partie de son lait. Depuis octobre 1968 il livre sa production à une laiterie de Matane, ce qui lui permet de consacrer tous ses soins à la ferme.

Après l'incendie de 1963, monsieur Gosselin décida, après mûre réflexion, de construire une vacherie sans colonnes formant un T avec une grange cintrée. La vacherie est haute, claire, bien ventilée et d'un entretien facile. Elle est disposée de telle sorte qu'on puisse l'allonger sans trop de frais si le besoin s'en fait sentir. La grange couvre un plancher bétonnée de 40 pieds sur 80 et s'élève à 32 pieds au centre. L'écureur d'étable la traverse dans toute sa largeur, ce qui n'a pas semblé causer de difficultés particulières au cours de l'hiver. Une plateforme de béton mesurant 55 pieds sur 60 recueille le fumier qu'un mur en blocs de béton de 8 pieds de hauteur dissimule le mieux possible à la vue des passants. Lors du passage des juges, deux ventilateurs mobiles, mus par des moteurs de 3 chevaux-vapeur, achevaient de sécher le foin en balles empilé dans la grange. Pour peu que le temps s'y prête le foin, broyé au «conditionneur», est pressé et transporté à la grange quelques heures à peine après le passage de la faucheuse. C'est une excellente façon de garder à la luzerne la plus grande partie de sa valeur alimentaire. Le lauréat s'en dit très satisfait.

Construite depuis le dernier concours, la laiterie abrite un bassin réfrigérant moderne de 3,660 lb. Les bâtiments qui ont échappé à l'incendie de 1963, remises et hangars, font l'objet d'autant de soin que ceux de construction plus récente. Le tout est disposé autour d'une vaste cour en gravier agrémentée de vastes pelouses.

La ramasseuse-presse en opération. Partout dans ce terrain vallonné la machinerie de ferme circule très à l'aise.

Le troupeau de race Holstein jouit d'excellents pâturages. Voilà qui explique en partie les rendements qu'on en obtient.

En 1967 l'ancienne maison, située dans l'emprise de la route nouvellement élargie, dut être démolie. En septembre de la même année on pendait la crémaillière dans un bungalow capable de loger confortablement une famille de onze enfants, sept filles et quatre garçons, qui alors étaient encore au foyer. Seule l'aînée de la famille, Lorraine, est mariée. Le benjamin, Dominique, n'a que 6 ans. Madame Gosselin est une hôtesse fort accueillante, qui administre sa maison avec aisance et trouve toujours le temps d'entretenir un des potagers les plus riches et les plus fleuris qu'il ait été donné aux juges d'admirer au cours des visites. Elle fait une spécialité d'herbes salées en conserves qui mettent vraiment l'eau à la bouche. Et il lui reste encore le loisir de tenir la comptabilité.

Agé de vingt ans et diplômé de l'Ecole d'agriculture de Rimouski, Mario, l'aîné des garçons, travaille constamment aux côtés de son père. Il s'intéresse de près à l'élevage des bovins Holstein et caresse l'espoir de voir un jour doubler le troupeau.

Monsieur Gosselin avoue être venu près d'abandonner la terre en 1963, quand il s'est vu sans bâtiments ni troupeau. Encouragé par une femme dévouée, il s'est acharné à tout rebâtir. L'économie, au sens le plus rigoureux, une gestion saine et un travail acharné ont fait le reste. Voilà les qualités qui valent à ce couple souriant la plus haute décoration que puisse convoiter un agriculteur du Québec dans l'exercice de sa profession.

2. ARMAND BOULIANNE, Jonquière (Jonquière)
FERME ÉLISÉE
909 points

A quelques milles de Jonquière le rang Saint-Abel débouche dans la propriété de monsieur Armand Boulianne et ne va pas plus loin. On a tiré parti de cette situation en disposant agréablement les bâtiments autour d'un rond-point engazonné et agrémenté d'arbres et d'arbustes que contourne un chemin pavé d'asphalte.

Les juges ont visité la ferme ELISEE le 4 juillet. C'est un domaine d'une superficie totale de 434 acres comprenant la ferme principale, que le concurrent a acquise de son père en 1952, et un bien avec dépendances acheté il y a 7 ans,

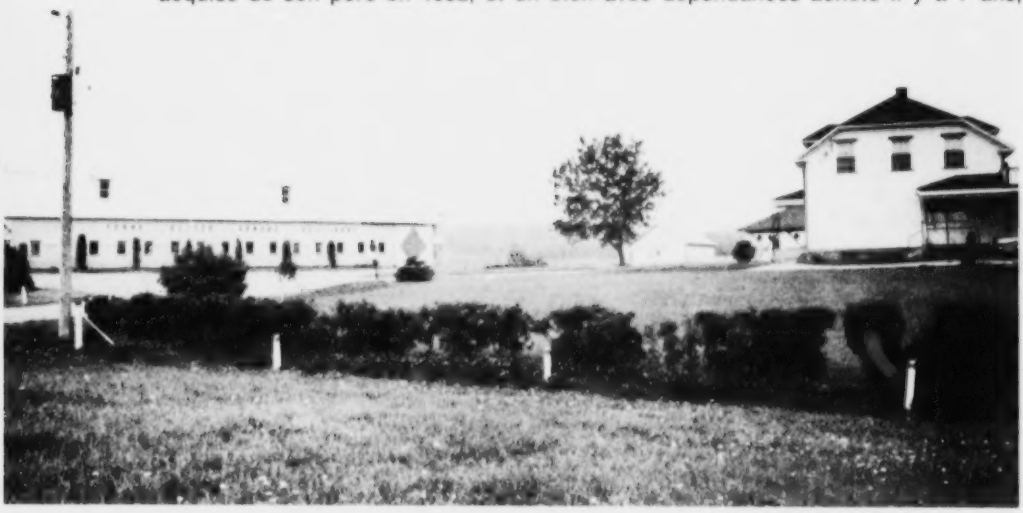

La grange-étable de monsieur Armand Boulianne mesure 140 pieds de longueur. Elle occupe le site de l'ancien bâtiment, détruit par un incendie en 1967. A son extrémité (centre de la photo) on distingue le silo métallique servant aux concentrés alimentaires.

dans le rang Sainte-Anne, à deux milles et demi de la résidence. Plus de la moitié du domaine est en forêt et quelques acres sont incultes. On dispose actuellement pour la culture de 213 acres d'un sol lourd, souvent plat et difficile à égoutter, mais très fertile. Le drainage s'y poursuit énergiquement. Dix milles pieds de tuyaux étaient déjà posés lors du concours de 1964. On en a enfoui 35,000 pieds au cours des cinq dernières années.

Cultivés selon une rotation de 4 ans, les champs rendent à profusion grains et herbages. Les 27 acres d'avoine montrent une pousse vigoureuse, d'une uniformité exceptionnelle. A les voir on n'est aucunement surpris d'apprendre que monsieur Boulianne a remporté la première place au concours provincial d'avoine en 1967 et le prix de cinq cents dollars attribué au plus méritant. Inutile de dire qu'il n'emploie que de la semence certifiée. Ensemencées de mil, trèfle rouge, brome et luzerne, les prairies sont d'une luxuriance peu commune. Les quarante-huit acres de pâturage fertilisé sont données au bétail à raison d'une dizaine d'acres à la fois. A cet effet le concurrent fait un excellent usage des clôtures électriques. En plus du fumier, épandu sur les prairies après la fenaison, le sol reçoit chaque année environ douze tonnes d'engrais chimiques des formules 5-20-20, 0-20-20 et 10-10-10 ainsi qu'une quarantaine de tonnes de calcaire.

Grains et herbages servent à l'alimentation d'un cheptel laitier d'une centaine de têtes: 2 taureaux Holstein, 53 laitières et 45 jeunes d'élevage. A l'exception

A la ferme comme aux expositions, où ils connaissent d'ailleurs beaucoup de succès, Yves se retrouve toujours aux côtés de son père.

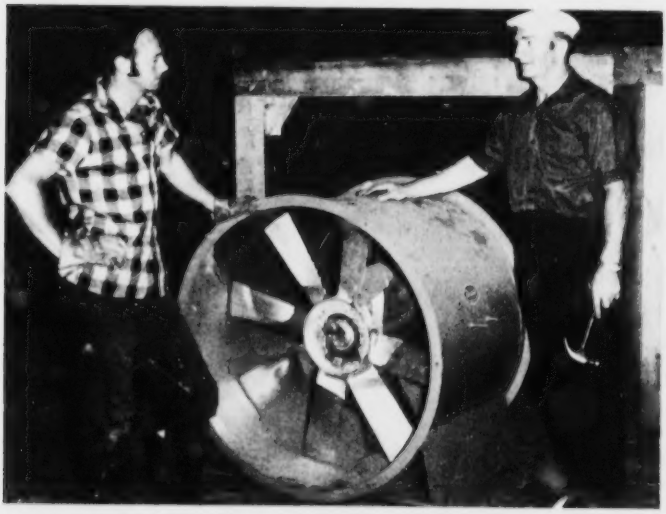

Yves Boulianne et son père achèvent l'installation d'un puissant ventilateur destiné au séchage du foin.

Madame Boulianne est fière de son foyer fraîchement rénové et aménagé de façon très commode.

Normand et Estelle Boulianne avec un ami des plus fidèles.

d'une dizaine de vaches, ce bétail est inscrit aux livres de la Société Holstein. Le rendement et la conformation des laitières témoignent qu'on est chez un éleveur de progrès. Bien que M. Boulianne ne pratique le contrôle officiel que depuis cinq ans, il obtient des résultats remarquables comme en font foi les chiffres suivants, tirés de la feuille de contrôle pour les vaches ayant terminé leur dernière lactation avant le 28 février 1969:

NOM	NUMÉRO	ÂGE AU VÊLAGE	PRODUCTION (305 J.)		INDICE (B.C.A.)	
			LAIT	MAT. GR.	LAIT	MAT. GR
Coutu Julie Sparkplug	1922982	3 ans 250 j.	12,945 lb	455 lb	124	119
Coutu Lisette Sparkplug	1922983	3 ans 169 j.	12,357	497	121	133
Elisée Suzie	1931430	3 ans 196 j.	13,212	458	129	121
Elisée Mabelle	1970662	2 ans 289 j.	11,317	341	118	122
Elisée Niquita	1975606	2 ans 297 j.	13,315	506	138	143
Ruisselet Julie	1832062	4 ans 221 j.	13,347	492	118	119
Ruisselet Flamme	1858150	3 ans 012 j.	12,142	395	124	109
Elisée Reine	2013687	2 ans 238 j.	12,020	458	127	132

L'indice moyen de production pour 21 laitières est de 109 pour le lait et de 110 pour les matières grasses. D'ici peu ce troupeau, qui fait déjà sa marque dans les expositions régionales, ne comptera plus que du bétail de race.

Au poste de la machinerie, on trouve un investissement de 13,000 dollars. L'outillage répond aux besoins de l'exploitation et fait l'objet de beaucoup de soins. Un solide garage à trois portes permet d'effectuer des réparations d'urgences.

Les bâtiments blancs, à décors verts, font le meilleur effet dans leur cadre de verdure. La grange-étable, bâtie sur l'emplacement de l'ancienne qui avait été détruite par un incendie en 1967, ne mesure pas moins de 140 pieds de longueur. A son extrémité un silo d'acier sert à la conservation des concentrés alimentaires. Notons l'installation d'un puissant ventilateur avec tunnel pour le séchage du foin. Une vaste laiterie de 20 pieds sur 12 abrite les accessoires de traite, un bassin réfrigérant d'une capacité de 3,600 lb et plusieurs trophées et rubans qui témoignent du succès de monsieur Boulianne comme éleveur.

Récemment agrandie et modernisée, la maison offre tout le confort qu'on puisse désirer. Madame Boulianne partage son temps entre son foyer, qu'elle tient admirablement, et son potager. La famille compte cinq garçons et trois filles. Yves l'aîné, est étudiant en relations industrielles à l'Université Laval.

Monsieur Boulianne ne borne pas son horizon aux limites de sa ferme. Il est président de la Société d'agriculture, vice-président de l'Office des producteurs de lait nature et directeur du Syndicat des producteurs laitiers. A chacun de ces postes, il manifeste une activité débordante.

Si l'on tien compte des progrès qu'il a accomplis depuis quelques années et de son âge relativement peu avancé — il n'a que 49 ans — on peut concéder à monsieur Boulianne toutes les chances de décrocher un jour le titre de commandeur du Mérite agricole.

3. ROBERT BOULET, Palmarolle (Abitibi)

907 points

Il y a cinq ans monsieur Robert Boulet obtenait la neuvième place parmi 85 concurrents, méritant d'emblée une médaille d'argent dès sa première participation au concours du Mérite agricole.

Originaire de Saint-François, dans Montmagny, monsieur Boulet cultive à son compte depuis 21 ans un bien situé en bordure de la rivière Dagenais, à Palmarolle. Au cours des années il a considérablement agrandi son domaine. Il cultive en plus la terre de son père, contiguë à la sienne. Notons en passant que les juges ont fait la connaissance de monsieur Evariste Robert, âgé de 74 ans, et de madame Robert qui jouissent aujourd'hui d'une retraite confortable et des plus méritées.

Vaste et solide, la maison de monsieur Robert Boulet recevra incessamment un revêtement de déclin.

Au total l'exploitation couvre 433 acres. Une partie considérable est en bois. Les 173 acres en culture sont constituées de sol argileux à l'exception d'une quinzaine d'acres de terre organique.

Le 14 août, date de la visite, on n'est encore qu'au milieu de la fenaison à cause du temps pluvieux qui prévaut depuis plusieurs semaines. Les prairies rendent bien. Des champs en foin pour la quatrième année donneront sûrement deux tonnes à l'acre. Les 25 acres de grains mélangés (orge et avoine) ont fort belle apparence. Les pâturages ont été fauchés en juillet. Cette pratique retarde la propagation des herbes nuisibles tout en uniformisant le broutement. Le concurrent s'intéresse vivement à un système de rotation qui comprendrait deux années de grains sans semis fourrager, suivies d'un semis fourrager sans plante-abri qu'on laisserait produire 4 ou 5 ans avec fertilisation appropriée

Les revenus de l'exploitation proviennent exclusivement d'un troupeau de type Holstein où l'on dénombre 34 vaches en production et une quarantaine de jeunes sujets. En 1968 les laitières, soumises au contrôle provincial, ont donné 368,500 lb de lait dosant 3.8 pour cent de matières grasses. Ne gardant pas de taureau, monsieur Boulet en loue un pour faire saillir les taures à l'automne. Pour les vaches, il ne recourt qu'à l'insémination.

Figurant à l'inventaire pour une somme de 18,000 dollars, l'équipement de ferme mérite et reçoit un entretien soigné. Le concurrent, qui a appris et pratiqué

Yolande et Francine Boulet dans la laiterie. Malgré la présence de ce superbe bassin réfrigérant on doit encore embidonner le lait, la cueillette ne s'effectuant pas encore par camion-citerne.

Tous les hommes de la ferme, monsieur Boulet, Bertrand, Jean-Guy et Gilles, s'affairent au coulage du béton pour le plancher de cette construction qui servira à la fois de garage et de remise.

le métier de forgeron, s'adonne aussi à la mécanique. Bien pourvu d'outils pour le travail du bois et des métaux, il peut effectuer de ses propres mains des réparations qui autrement s'avéreraient très coûteuses. Les trois garçons, Bertrand, Jean-Guy et Gilles, paraissent avoir hérité des dispositions de leur père dans ce domaine. Bertrand, au surplus, est dipômé de l'Ecole d'agriculture de La Ferme. Lors du passage des juges, les trois gaillards travaillaient à l'érection d'un garage de 36 pieds sur 40 qui servira à la fois de remise et d'atelier.

Les bâtiments sont solides et d'une tenue qui ne laisse rien à désirer. Deux ventilateurs électriques aident à la ventilation de l'étable, qui est aussi équipée d'un écureur mécanique. Bien que la laiterie abrite un bassin réfrigérant moderne depuis un an, on doit encore embidonner le lait, vu que la cueillette ne s'effectue pas encore en camion-citerne.

La maison est vaste. Ses murs extérieurs sont prêts à recevoir un revêtement de déclin. On en a agréablement refait l'intérieur où l'on remarque les accessoires ménagers courants. Madame Boulet a fort à faire avec une maisonnée de sept enfants. En plus des trois garçons dont on a déjà parlé, la famille comptant aussi quatre filles dont la benjamine a douze ans.

Monsieur Boulet prête volontiers son concours aux organismes qui intéressent sa profession. Il est président du Syndicat des producteurs de lait nature et de la Caisse populaire et membre du Comité consultatif de l'Assurance-récolte ainsi que de la Commission d'appel de la Société du Crédit agricole.

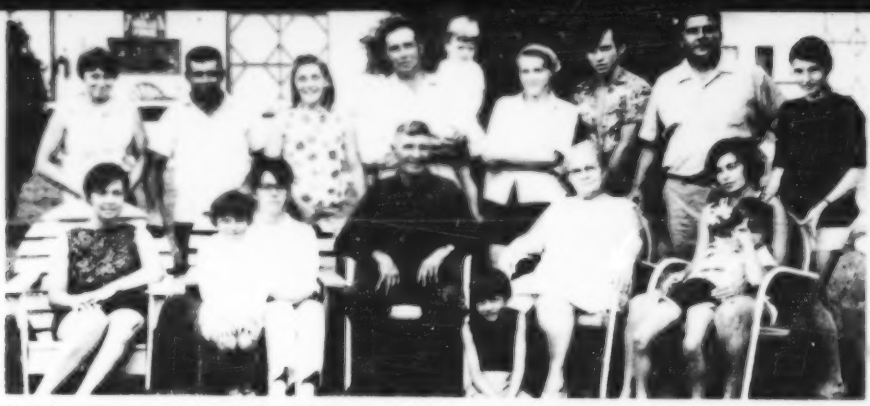

Monsieur et madame Joseph Savard vivent entourés de leurs enfants et de leurs familles.

4. JOSEPH SAVARD, Péribonka (Roberval)

905 points

Les 115 acres de la ferme Savard s'allongent sur plus d'un mille, de l'embouchure de la Péribonka, que dominent les bâtiments, jusqu'à la rivière Moreau. Monsieur Joseph Savard, âgé de 67 ans, habite une maison du village. Ses fils Alfred et Fernand, avec leurs familles respectives, occupent les deux habitations de la ferme.

On a su tirer de ce sol sableux un excellent parti avec la culture des pommes de terre qui constitue la principale source de revenus de l'exploitation. Les tubercules, de la variété Montagne Verte, couvrent cette année une superficie de 18 acres. On les cultive selon une rotation de trois ans, les faisant précéder d'une année de grains avec semis fourrager et d'une année en prairie. L'enfouissement des regains de trèfle, suivi de l'épandage du fumier et d'engrais chimiques appropriés en quantités généreuses, assure des rendements exceptionnels. Pour la destruction des mauvaises herbes on recourt à la jachère d'été, aux binages et aux herbicides. Les nombreuses vaporisations de fongicides et d'insecticides sont pratiquées en temps opportun. Pour ces traitements on tire l'eau de la rivière Moreau au moyen d'une vieille pompe à incendie achetée à prix d'occasion. Monsieur Savard a su trouver un bon marché local pour ses pommes de terre qu'il vend soit comme semence soit pour la consommation. Un entrepôt de 30 pieds sur 60 permet d'en emmagasiner 10,000 sacs et de satisfaire la clientèle pratiquement d'une récolte à l'autre.

Les cultures sarclées comprennent encore une acre et demie de navets de la variété Laurentien et autant en jardinages divers.

Le reste de la ferme sert exclusivement à l'alimentation du troupeau laitier. Les grains comprennent 5 acres d'orge Champlain et 29 d'avoine Garry. On obtient des praries d'une fort belle venue en mélangeant mil, trèfle rouge à deux coupes, Alsike, Ladino et un peu de lotier. Vingt-trois acres de pâturages sont divisées en 4 champs qu'on rajeunit à tour de rôle.

Où qu'on soit dans la ferme on note un rare souci de perfection. Dans le chemin d'exploitation rigoureusement aplani on roule aussi à l'aise que sur la voie publique. Les clôtures sont droites et solides. Des barrières faciles à manipuler donnent accès aux champs dont les abouts sont souvent gardés en jachère pour éviter la propagation des mauvaises herbes.

Le cheptel laitier comprend un taureau et 18 vaches de type Ayrshire dont la production moyenne se situe aux environs de 9,000 lb. Une partie du lait est embouteillée à la ferme et vendue au détail. Le reste va à la fromagerie des pères trappistes, à Mistassini. Monsieur Savard ne vend pas de veaux très jeunes. Il élève quelques femelles de remplacement. Les bêtes à l'engrais, génisses ou bouvillons, sont gardées jusqu'à plus de deux ans. Les juges en ont vu une vingtaine dans une terre louée, à quelque deux milles de la ferme principale. Deux porcelets seront abattus pour la consommaton domestique quand ils atteindront le poids de 180 lb. Le poulailler abrite une centaine de poules Leghorn dont les oeufs sont vendus à la clientèle locale avec le lait et les légumes.

Pour les visiteurs de Péribonka la ferme Savard rivalise d'intérêt avec la maison de Maria Chapdelaine.

Monsieur Alfred Savard dans la salle d'embouteillage. On détaille une bonne partie de la production sous forme de lait ou de crème à la clientèle locale.

Monsieur Joseph Savard fait le tri et l'ensachage des pommes de terre avec ses fils Fernand (à gauche) et Alfred. L'entrepôt a une capacité de 10,000 sacs.

Au poste de la machinerie, le concurrent n'investit qu'avec la plus grande prudence. En plus des trois tracteurs et de l'équipement courant, l'exploitation possède cependant les appareils nécessaires à la culture des pommes de terre. Avant d'être remisées, ces machines sont graissées et huilées comme il se doit. Une boutique fort bien équipée permet d'effectuer sur place, sans perte de temps, les réparations mineures qui s'imposent.

Dans leur décor de verdure et de fleurs, les bâtiments sont toujours prêts à recevoir des visiteurs. Chacun porte un nom, à l'exception de l'abri à fumier d'une superficie de 60 pieds sur 30. Comme un juge faisait remarquer ce détail à M. Savard, ce dernier répondit: «J'aurais dû baptiser cet abri ma «mine d'or» » exprimant ainsi l'importance qu'il attache à l'engrais de ferme. En effet, non content de conserver précieusement celui que produisent ses animaux, M. Savard en achète chaque année quelque dizaines de tonnes.

Si son exploitation est très connue dans la région et même dans tout le Québec pour sa production de pommes de terre, monsieur Savard ne l'est pas moins pour sa bonne humeur et sa verve gouailleuse, deux traits que ses 67 ans n'ont pas atténués. Le jour même de la visite, le 25 juillet, il célébrait son anniversaire de mariage. Les juges ont pu lui présenter, ainsi qu'à madame Savard, qui n'a cessé pendant 47 ans d'être pour lui la compagne la plus dévouée, leurs voeux de bonheur, de santé et de longue vie.

Très habile aux arts domestiques, madame Joseph Savard est une conseillère précieuse pour ses filles, ses belles-filles, et ses petites-filles.

Les pommes de terre constituent une importante source de revenus à la ferme Savard. On en a ensemencé cette année 18 acres de la variété Montagne Verte.

5. LÉONARD OTIS, Saint-Damase (Matapédia)
888 points

Après avoir remporté une médaille de bronze en 1959 monsieur Léonard Otis, de Saint-Damase, se classait sixième et décrochait une médaille d'argent au concours de 1964.

Depuis 1953 monsieur Otis exploite à son compte un domaine de 1,130 acres dont la plus grande partie est en forêt. Le bois et le produit d'une érablière de 3,500 entailles donnent un revenu d'appoint intéressant. La façon dont il tire parti de son boisé a déjà valu au concurrent une médaille d'argent de l'Ordre du Mérite forestier.

On a pu mettre en culture 159 acres de sol ondulant qui était à l'origine, comme la plupart des sols de la région, très pierreux et «sourceux». Pour l'aménagement des champs M. Otis a utilisé à fond l'outillage lourd que le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation met à la disposition des cultivateurs. Nombre de buttes ont été aplanies. On a enfoui des dizaines de tas de pierres qui émaillaient les champs. Ce qui ne veut pas dire qu'on soit définitivement venu à bout de ces embarras puisque chaque labour en fait surgir une nouvelle récolte qu'on passera deux ou trois semaines à ramasser au printemps. Pour assainir le sol il a fallu enfouir 17,000 pieds de drains. D'un bas-fond difficile à égoutter on a fait un lac artificiel empoissonné de truites.

Grâce à l'utilisation généreuse d'amendements calcaires et à une fertilisation appropriée, le sol franc produit aujourd'hui en abondance grains et herbages selon une rotation de 6 ans, qu'on cherche à prolonger quelque peu pour économiser des frais de labour et d'ensemencement. Le premier août, date de la visite, l'avoine Garry, semée au milieu de juin, est uniforme et exempte de mauvaises herbes. Elle couvre une superficie de 22 acres. Les prairies sont bien engazonnées. On note une luzernière de 8 ans qui donne encore un rendement satisfaisant. Trente-trois acres sont réservées à la rotation des pâturages. Le troupeau, de type Ayrshire, compte un taureau, 36 laitières et une demi-douzaine de jeunes d'élevage. La production moyenne se situe généralement aux environs de 7,500 lb.

Le concurrent possède deux tracteurs et l'outillage nécessaire à l'exploitation de son domaine. Il n'utilise pas sa moissonneuse-lieuse, préférant faire récolter son grain à la moissonneuse-batteuse.

Bien qu'on n'ait pu terminer la toilette des bâtiments avant la visite, les juges ont pu apprécier leur état habituel de propreté et d'entretien.

En l'absence de madame Otis que la maladie retenait à l'hôpital, Colombe et Jacinthe, les aînées d'une famille de 4 filles et 2 garçons, ont fait aux juges les honneurs de la maison. Ces demoiselles travaillent volontiers au jardin et aident leur frère Gilles à la traite et aux champs. Monsieur Otis doit souvent voyager pour remplir les multiples fonctions dont l'ont chargé ses concitoyens. Il est président de la Fédération diocésaine et membre du Conseil provincial de l'Union catholique des cultivateurs, vice-président de l'Office des producteurs de bois et administrateur du Conseil régional de développement.

Pendant que madame Otis prépare le repas, Jacinthe, Lise et Colombe taillent et cousent, sous les regards intéressés des plus jeunes, Guylaine et Gervais.

Comme dans bien des familles, la maman doit mettre la main à la comptabilité de ferme. Madame Léonard Otis, avec Guylaine et Gervais.

6. ÉTIENNE CARON, Saint-Donat (Rimouski)
FERME FLEURIAULT
885 points

En 1954 monsieur Etienne Caron obtenait la décoration d'officier du Mérite agricole alors qu'il se plaçait au septième rang sur 66 aspirants au titre. Il a donc attendu 15 ans avant de tenter sa chance au concours pour la décoration de commandeur.

Ce diplômé de l'Ecole d'agriculture de Rimouski exploite depuis 1946 un bien de 132 acres dans le rang des Sept Lacs, à Saint-Donat. On y trouve un petit boisé de 34 acres et 98 acres de terre généralement franche soumise à la culture.

L'aménagement de son petit domaine a toujours été l'un des soucis majeurs de M. Caron. Tout en faisant un peu de défrichement chaque année il a graduellement enterré tous les tas de pierres qui embarrassaient les champs, aplani les buttes et adouci les pentes abruptes qui entravaient les façons culturales. Pour égoutter les endroits trop difficiles il a enfoui 3,700 pieds de drains. Sur le passage d'un excellent chemin d'exploitation les cours d'eau à ciel ouvert ont été pourvus de solides ponceaux, ce qui permet aux machines de circuler à l'aise partout.

Cultivés selon une rotation de 4 ans, les champs rendent bien. Dix-huit acres de grains mêlés (avoine Garry — orge Champlain) annoncent déjà une récolte abondante le 16 juillet, date de la visite. On note une croissance très uniforme et une absence quasi complète d'herbes nuisibles. Ces grains servent d'abri à un mélange fourrager comprenant 6 lb de mil, 5 lb de trèfle rouge à deux coupes, une lb d'alsike et 3 lb de luzerne Vernal par acre de semis. En plus de 250 lb à l'acre de 6-12-12 lors de l'ensemencement, les champs en pâturage reçoivent une centaine de lb de nitrate d'ammoniac. Cette fertilisation s'ajoute au fumier de ferme. Avec l'épandage annuel de calcaire selon les besoins, elle assure une croissance vigoureuse des légumineuses et permet d'obtenir, avec des moulées à 14 pour cent de protéines digestibles, des rendements en lait intéressants. On note l'emploi, pour les pâturages, de clôtures électriques faciles à installer et à déplacer. Lors de la visite M. Caron était à y faucher le surplus d'herbe pour éviter la propagation des mauvaises herbes et le gaspillage.

Tout le bétail soit 19 laitières et 18 jeunes d'élevage, est de race Ayrshire. Chaque bête porte le préfixe de la ferme FLEURIAULT, signifiant qu'elle est née

Monsieur et madame Etienne Caron; monsieur et madame Marcel Caron avec leur garçonnet; (à l'arrière) Thérèse et Serge. Marcel travaille à Montréal.

dans la ferme. Voici quelques chiffres concernant les 5 meilleures productrices tirés du sommaire officiel pour l'année terminée le 28 février 1969:

NOM	NUMÉRO	ÂGE AU VÊLAGE	PRODUCTION (305 J.)		INDICE (B.C.A.)	
			LAIT	MAT. GR.	LAIT	MAT. GR.
Fleuriault Suzette	463289	9 ans 12 j.	10,746 lb	476 lb	126	138
Fleuriault Gaiety	473925	8 ans 57 j.	9,919	402	115	115
Fleuriault Tulipe	514486	3 ans 321 j.	12,086	459	152	140
Fleuriault Lottie	523738	2 ans 364 j.	9,885	387	134	126
Fleuriault Ninise	535087	1 an 360 j.	9,481	383	143	138

Depuis la date mentionnée d'autres vaches ont terminé leur lactation et méritent d'être signalées. Ce sont Fleuriault Frivole, Fleuriault Manette et Fleuriault Blondie dont les indices de production sont respectivement de 127-121, 142-136, et 153-144. La moyenne de rendement consignée au rapport du concours de 1954 était de 7,500 lb. Elle est aujourd'hui de 9,368 lb. Tous les jeunes qui naîtront désormais dans le troupeau descendront des excellents géniteurs mâles du Centre d'insémination des bovins (Saint-Hyacinthe). Il y a déjà plus d'un an qu'on ne garde pas de taureau à la ferme.

Les bâtiments sont solides, bien entretenus et répondent aux besoins de l'exploitation. L'écureur attend son installation dans une étable partiellement rénovée. La laiterie, très propre, abrite un bassin réfrigérant de 2,580 lb.

A la maison les juges ont pris connaissance d'une comptabilité tenue à jour et apprécié, pendant quelques minutes de détente, le talent musical de madame Caron, qui touche le piano agréablement. Monsieur et madame Caron ont adopté trois enfants, Marcel, Thérèse et Serge, âgés respectivement de 24 ans, 17 ans et 15 ans. L'aîné travaille à Montréal. Les deux autres sont aux études.

En plus de s'intéresser de près aux affaires de sa profession, monsieur Caron remplit depuis de nombreuses années les fonctions de maire de sa municipalité.

Comme tous les concurrents qui n'ont pu décrocher l'unique décoration de commandeur chaque année, monsieur Etienne Caron a droit de reprise.

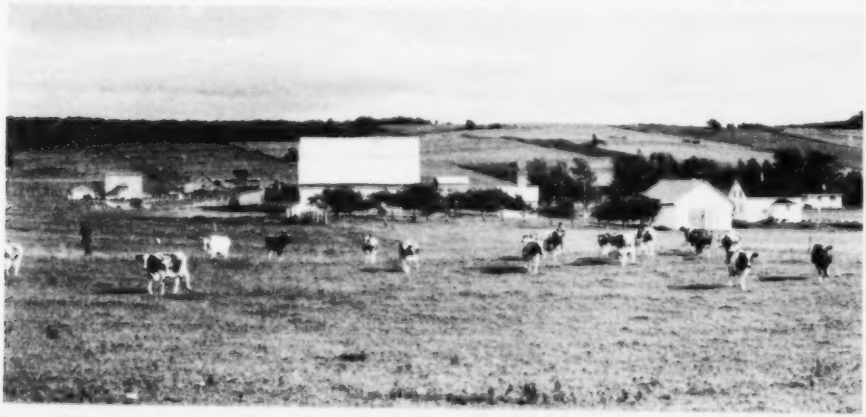

L'exploitation de monsieur Etienne Caron, dans le rang des Sept Lacs à Saint-Donat. L'épierrement de ces champs a exigé un travail considérable.

7. ERNEST SAINT-LAURENT, Saint-Anaclet (Rimouski)
869 points

Officier de l'Ordre en 1964, monsieur Ernest Saint-Laurent, toujours solide à 66 ans, cultive avec son fils Gilles un bien acquis en 1942. Il s'agit d'une bande de terrain s'allongeant sur 60 arpents entre le troisième et le quatrième rang de Saint-Anaclet, constituée de deux plateaux pratiquement sans relief représentant les deux tiers du domaine. Le reste est plus accidenté.

En incluant 32 acres que possède le concurrent à quelque distance dans le quatrième rang, le domaine comprend 47 acres de boisé et 165 en culture dont une centaine en sol franc et 55 en sol plutôt argileux. Une dizaine d'acres de schiste sont laissées en pâturage naturel. Les solides clôtures de perches défient les saison depuis plus de soixante ans. Un chemin d'exploitation soigneusement entretenu permet de circuler à l'aise d'un champ à l'autre.

On a semé cette année 28 acres de grains mêlés (Avoine Dorval — Orge Montcalm) et une demi-acre de pommes de terre de la variété Montagne Verte. La luzerne vient fort bien dans les prairies en association avec le mil, le trèfle rouge et le brome. Une trentaine d'acres de pâturages divisées en 5 champs, près des bâtiments, méritent une mention spéciale. Abondamment fertilisés, ils offrent un engazonnement de ladino dense et uniforme. Le 16 juillet, date de la visite, on y avait déjà passé la faucheuse.

Le troupeau laitier, de type Holstein très amélioré, comprend un taureau de 2 ans, 26 vaches et une trentaine de jeunes d'élevage. Le taureau, CAY MODEL ETOI, vient de chez monsieur Henri Cayer, de Saint-Raymond (Portneuf), qui a obtenu la décoration de Commandeur (classe spéciale) en 1968. Les laitières sont inscrites au service d'analyse (DHAS) du MacDonald College. Leur moyenne de production pour l'an dernier s'élève à 10,224 lb. On garde aussi à la ferme 4 truies portières Yorkshire dont les porcelets se vendent à l'âge de 7 ou 8 semaines pour l'engraissement.

En plus des machines ordinaires monsieur Saint-Laurent possède un conditionneur à fourrages dont il se dit très satisfait. Très habile de ses mains, il a fabriqué une herse à déchaumer dont les dents sont faites de ressorts de camions.

Les bâtiments répondent aux besoins de l'exploitation. On a profité d'un agrandissement de l'étable en 1967 pour y installer un écureur automatique. La laiterie, de bonnes dimensions, est pourvue d'un cabinet refroidisseur d'une capacité de 12 bidons. Grâce à une ouverture dans un mur de l'ancienne laiterie, le vieux bassin de béton sert à abreuver le bétail quand il entre à l'étable ou en sort.

Des années héroïques où il fallait tout faire pour survivre, madame Saint-Laurent a conservé l'habitude de fabriquer le pain et le savon.

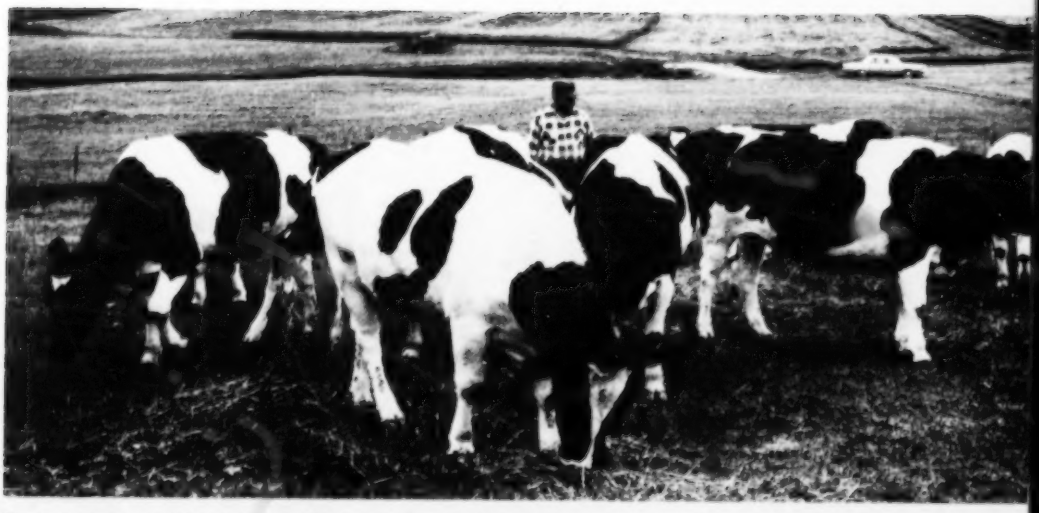

Quelques bonnes génisses de race Holstein chez monsieur Ernest Saint-Laurent. À l'arrière-plan, le plateau aux ondulations douces.

Pierre Saint-Laurent andaine le foin qu'on pourra presser dans quelques heures.

8. ROLAND PATOINE, Nédelec (Témiscamingue)
866 points

De 1943 à 1948 quatre fils de M. Joseph Patoine, un excellent éleveur de la vieille paroisse d'Honfleur (Bellechasse), allèrent prendre possession de lots à Nédelec, dans le Témiscamingue. Robert, Roland, Raymond et Philippe Patoine occupèrent en tout 1,400 acres.

Après avoir suivi un cours moyen d'agriculture à Oka, Roland s'établissait dans le troisième rang de Nédelec en 1948. Soit comme propriétaire, soit comme locataire, il exploite aujourd'hui 467 acres dont 250 sont utilisées à des fins agricoles.

Généralement plat, le terrain en culture est constitué surtout de sol franc, d'une bonne fertilité pourvu qu'on l'assainisse par l'égouttement et les amendements calcaires. Le réseau de cours d'eau ainsi que des planches larges de 100 pieds et suffisamment bombées jouent fort bien leur rôle sur les deux tiers du domaine. En quelques endroits, particulièrement à la terre de la maison et dans un terrain loué de la réserve indienne, on rencontre plus de difficultés.

L'assolement suit un cycle de quatre ans. Une cinquantaine d'acres sont ensemencées d'avoine Garry. Le reste est en prairies et en pâturages, à l'exception d'un quart d'acre de pommes de terre. Une pièce de 48 acres en première année de prairie a particulièrement retenu l'attention des juges par sa luxuriance. Le 10 juillet, date de la visite, on en avait déjà fauché une bonne moitié. En plus du fumier de ferme, le concurrent emploie chaque année environ 50 tonnes de calcaire et 10 tonnes d'engrais chimiques des formules 5-20-20 et 0-20-20.

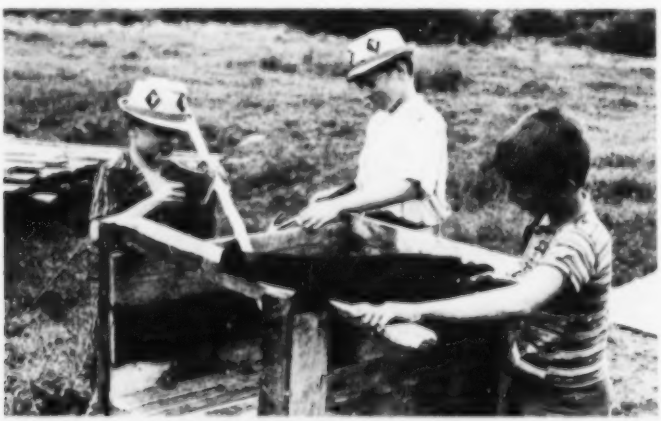

Claude, Rénald et Gilles, enfants de monsieur Roland Patoine, apprennent par la pratique l'art du menuisier.

Monsieur Patoine a abandonné l'élevage du porc depuis le dernier concours pour consacrer plus de temps à son bétail laitier. Le troupeau a dû être abattu en 1960 à cause de la brucellose. Reconstitué de bétail Holstein, il compte aujourd'hui un taureau et 34 laitlères dont 20 de race. La moyenne de production se maintient aux environs de 9,000 lb. Les filles des meilleures laitières sont élevées comme bêtes de remplacement. Les autres génisses et les jeunes mâles castrés sont laissés avec les vaches en lactation dont on veut se défaire, à raison de deux jeunes par vache. On vend les jeunes quand ils atteignent le poids d'environ 400 lb et les vaches, pour ce qu'on peut en tirer. Les juges ont aussi trouvé au pâturage un superbe étalon, une jument et son poulain.

Evalué à 8,000 dollars, l'équipement de ferme comprend deux tracteurs et les machines aratoires ordinaires. Pour les réparations mineures on dispose d'une boutique rudimentaire.

La grange-étable est un impressionnant bâtiment à plein cintre d'une centaine de pieds de longueur. Lors de la visite on était à y ajouter une grainerie et une laiterie très vaste qui sera dotée d'un bassin réfrigérant en métal inoxydable.

Des neuf enfants que compte sa famille, sept sont d'âge scolaire. Une fille pratique le métier de coiffeuse et une autre enseignera à l'automne. L'aîné des quatre garçons n'a que 15 ans.

On a modernisé récemment l'intérieur de la maison. Madame Patoine y jouit des accessoires ménagers courants. Malgré sa besogne ordinaire, cette excellente ménagère trouve le temps de se livrer à des travaux d'artisanat domestique.

Malgré la rudesse du climat dans le nord-ouest québécois madame Roland Patoine produit d'excellents légumes dans son potager.

9. PHILIPPE TAILLON, Saint-Prime (Roberval)
864 points

Monsieur Philippe Taillon est diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi. Il a de plus suivi des cours spéciaux en coopération, en grande culture, en sylviculture et en aviculture. Aujourd'hui âgé de 44 ans, il exploite une ferme dans le Grand Rang de Saint-Prime depuis 1951. Il obtint le titre de chevalier en 1959 et celui d'officier en 1964, se classant fort honorablement à ces deux concours.

Ne désirant pas mettre tous ses oeufs dans le même panier, monsieur Taillon, depuis les débuts, divise son activité entre l'industrie laitière et l'aviculture. De type Ayrshire, le troupeau compte 32 laitières, dont 25 de race, et une trentaine de jeunes. Les vaches soumises au contrôle donnent une production moyenne qui se maintient aux environs de 8,400 lb. Adepte de l'insémination depuis six ans, le concurrent a recouru aux services d'un taureau ce printemps à cause de difficultés particulières dans la détection des chaleurs.

Les poulaillers peuvent loger à la fois 21,000 poulets de gril, permettant une production annuelle moyenne de près de cent mille oiseaux.

Le domaine de 103 acres en culture est constitué pour les deux tiers de sol argileux et le reste de terre franche. Les tas de pierres qui émaillaient encore les champs il y a cinq ans ont été enfouis. Aujourd'hui les seules pierres visibles sont disposées en haies de façon à ne pas nuire aux travaux du sol. A cause de l'importance du troupeau et de la nécessité de produire le plus possible d'herbages, on ne récolte pas de grains. Prairies et pâturages sont rajeunis dès que leur rendement décroît de façon sérieuse. On fait brouter l'avoine qu'on aura semée comme plante-abri. Au pâturage les bêtes ont à leur disposition un dispositif auquel elles n'ont qu'à se frotter pour s'enduire d'insecticide.

Pour restituer au sol sa fertilité on compte sur le fumier des bovins et des volailles qu'on complète de généreux apports d'engrais chimiques de la formule 0-15-30. Aussi les champs rendent-ils abondamment. Lors du passage des juges le 19 août la fenaison était terminée depuis un mois, la grange était pleine et 900 balles d'un excellent fourrage s'entassaient près des bâtiments.

La famille compte cinq enfants: deux filles, les aînées, âgées respectivement de 14 et 13 ans et trois garçons dont le plus jeune a 5 ans. Monsieur Taillon ne peut donc encore compter sur la main-d'oeuvre familiale. Pour faire face à ses obligations il fait appel le moins possible à l'aide extérieure. Les salaires payés en période de pointe ou pour le nettoyage des poulaillers et la manipulation des poulets n'excèdent pas 2,500 dollars par an. Il trouve quand même le temps de se dévouer pour ses concitoyens comme secrétaire de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs et directeur de la Coopérative ainsi que du Syndicat des producteurs laitiers.

Les bâtiments sont bien entretenus. On note une entrée électrique d'une capacité de 400 ampères et un système d'alarme qui relie les poulaillers à la maison. Le bassin refroidisseur moderne de 5,500 lb date de l'an dernier.

Madame Taillon, une ancienne institutrice, est une personne raffinée qui tient à vivre dans un décor agréable. Ses goûts se reflètent non seulement dans son foyer mais aussi dans le soin avec lequel on a aménagé les abords de la ferme. Les pelouses, le kiosque de jeu et les haies de groseilliers et de saules à feuilles de lauriers méritent une mention spéciale.

Une partie des dépendances chez monsieur Philippe Taillon. On remarque la haie à claire-voie qui entoure les bâtiments et, au centre, un des poulaillers.

Monsieur et madame Philippe Taillon s'intéressent tous deux à la comptabilité détaillée de l'exploitation.

Sylvie et Agathe, enfants de monsieur Philippe Taillon, prennent le piano fort au sérieux.

10. THÉOPHILE THÉBERGE, Saint-Simon (Rimouski)
862 points

Située à un mille et demi en amont du village de Saint-Simon, la terre principale de monsieur Théophile Théberge représente 95 arpents de sol en culture formant cuvette de part et d'autre de la route numéro 10 qui mène vers la Gaspésie. A ce petit domaine s'ajoutent une quarantaine d'arpents du côté nord de la route, à quelque 10 arpents vers l'ouest.

Le concurrent a obtenu le titre de chevalier en 1959 et celui d'officier en 1964. Il a tenu compte des conseils contenus dans les rapports de ces deux concours. Au cours des dernières années il a enfoui 281 tas de pierres qui encombraient les champs. Il en reste encore 5 à la terre de l'ouest; ils disparaîtront cet automne. Il s'est efforcé d'assainir son terrain en évacuant les eaux de surplus, soit en améliorant les fossés à ciel ouvert, soit en installant des drains. Le profil du terrain rendant ce travail difficile, il n'est pas encore complété. Pour les besoins de la ferme monsieur Théberge a capté l'eau d'une source à une quinzaine d'arpents des bâtiments. Cette eau s'achemine par gravité grâce à un tuyau de plastique d'un diamètre d'un pouce et demi qui passe sous une voie ferrée et sous la route.

Les cultures suivent une rotation de quatre ans. La troisième année d'herbage est réservée aux pâturages, de même que les regains de prairies de première et de deuxième année. L'avoine Garry couvre une trentaine d'arpents. Une partie de cette avoine est coupée chaque jour et servie aux vaches à l'état vert. Les cultures comprennent encore un demi-arpent de maïs utilisé de la même façon et autant en pommes de terre de la variété Montagne Verte qui occupent le flanc d'un coteau.

Quatorze des dix-neuf vaches sont inscrites aux livres de la Société Ayrshire de même que la plupart des jeunes d'élevage. Monsieur Théberge a abandonné il y a deux ans le contrôle des laitières pour le reprendre en janvier 1969. Le taureau ne sert que pour les taures. Pour les femelles qui ont déjà connu une gestation on recourt à l'insémination. On trouve encore à la ferme quatre porcs à l'engrais et une cinquantaine de pondeuses Plymouth Rock.

Lors de sa construction, en 1956, la grange-étable était bien la plus imposante de toute la région. Toujours entretenue avec soin, elle est bien ventilée et pourvue d'un écureur qui mène le fumier vers un abri de 20 pieds sur 30.

Avec ses deux étages et son «carré» de 52 pieds sur 30, l'habitation est aussi impressionnante que la grange. Des arbres d'ornement lui font un décor des plus agréables.

Monsieur et madame Théberge n'ont que des garçons: Grégoire, Jean-Pierre et Louis. Grégoire, l'aîné, âgé de 20 ans, a bénéficié tout récemment d'un voyage de trois semaines en France, grâce à son succès lors du concours du Mérite agricole juvénile de 1968.

Monsieur Théberge ne borne pas non plus son horizon aux limites de sa ferme. Il est directeur de l'Office des producteurs de bois et de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs.

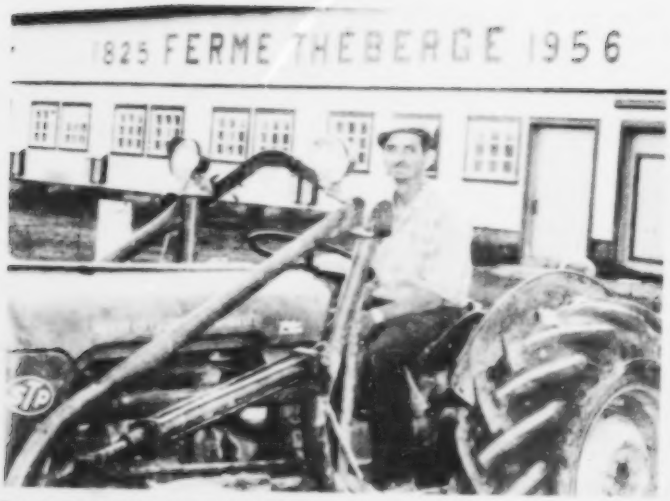

Construite en 1956, la grange-étable rappelle aussi l'année d'arrivée du premier ancêtre Théberge qui se soit établi dans une ferme à Saint-Simon.

A la suite d'un concours tenu chez les jeunes agriculteurs, Grégoire Théberge a bénéficié tout récemment d'un voyage en France.

Intéressé au développement d'un marché pour les cerises sauvages, le jeune Louis Théberge affiche un cran méritoire dans ses méthodes de publicité. Ses deux acolytes tiennent le comptoir.

11. OLIVER L. WATT, Port Daniel Ouest (Bonaventure)

861 points

Dans leur localité monsieur Oliver L. Watt et son fils Lowell, revenu cultiver une terre voisine après huit années passées à Montréal, sont les seuls à vivre de l'agriculture.

Monsieur Watt, qui cultive depuis 36 ans un domaine hérité de son père, en est à sa deuxième inscription au concours pour la médaille d'or. Son système d'exploitation n'a guère varié depuis 1959, bien qu'on note une amélioration sensible au chapitre de l'égouttement et de la fertilisation.

Le domaine couvre au total 227 acres dont 125 en culture si l'on compte une petite ferme à Port Daniel Centre où habite la belle-mère du concurrent, madame Cameron Dow. Notons en passant que cette personne d'une grande valeur se vit décerner en 1940 le titre de commandeur du Mérite agricole pour services rendus à l'agriculture alors qu'elle était présidente nationale des Women's Institutes, poste qu'elle occupa pendant quatre ans.

Partout les champs ondulent agréablement sans offrir de pentes trop abruptes. Sol argileux sur 70 acres, le reste étant partagé en terre sableuse et en terre noire organique. L'assolement se fait d'après une rotation de 5 ans, la même pièce étant ensemencée de grains deux années de suite. Les cultures de 1969 comprennent 25 acres d'avoine Garry, 10 de grains mélangés (blé-avoine-orge) et un quart d'acre de pommes de terre de la variété Kennebec. On produit aussi

Monsieur et madame Oliver Watt, qu'on voit ici avec Lawrence et Laureen, ont su faire d'une maison simple un foyer où il fait bon vivre. Sur les meubles et le plancher, les pièces d'artisanat que fabrique madame Watt.

Mr. and Mrs. Oliver Watt, seen here with Lawrence and Laureen, have succeeded in making their simple house into a home where it is good to live. On the walls and floor are results of Mrs. Watt's handicrafts.

pour le marché local un peu de navets et de maïs sucré. L'avoine est particulièrement propre, le concurrent se faisant un scrupule d'arracher à la main tout plant de moutarde dès son apparition.

L'exploitation porte un bétail varié; un taureau, 15 vaches croisées de Holstein et de Guernsey, 8 bouvillons à l'engrais, 20 jeunes bovins, un bélier Oxford, 26 brebis, une trentaine d'agneaux, 3 porcs, un cheval de trait, une poulinière et un poney. Le déménagement du Service du Contrôle laitier a empêché monsieur Watt de poursuivre cette excellente pratique en 1969. D'après les fiches antérieures la moyenne de production des laitières s'établit à 8,500 lb. On trouve encore à la basse-cour 200 pondeuses Leghorn, 250 poulettes, un jar et 4 oies.

En plus des deux tracteurs et de la machinerie la plus courante, l'équipement comprend une batteuse et une presse-ramasseuse.

Les bâtiments accusent leur âge. Ils sont cependant bien tenus. L'an dernier on a pourvu l'étable de la ventilation électrique.

De sa maison plutôt modeste, madame Watt a su faire un foyer très accueillant. Cette ménagère raffinée tire un légitime orgueil de son magnifique potager et des nombreux travaux d'arts domestiques qui révèlent son habileté.

En plus de Lowell, dont il a déjà été fait mention, monsieur et madame Watt ont deux enfants aux études, Laureen (18 ans) et Lawrence (15 ans).

Alors que tant d'autres sont forcés de quitter l'agriculture, ces gens peuvent mener une vie agréable tout en donnant l'instruction à leurs enfants. Peut-être parce qu'ils savent tirer parti de tout.

La ramasseuse-presse en action chez monsieur Oliver Watt.

The pick-up baler at work on Mr. Watt's farm.

11. OLIVER L. WATT, Port Daniel West (Bonaventure)
861 points

Mr. Oliver L. Watt and his son Lowell, who has come back to operate a neighbouring farm after a stay of eight years in Montreal, are the only people in the locality making their living by farming.

Mr. Oliver Watt has been operating the farm he inherited from his father for 36 years. This is the second time he has competed in the gold medal class of the agricultural merit contest. His system of farming has changed very little since 1959 although there has been considerable improvement as regards drainage and fertilizing.

The enterprise covers a total of 227 acres with 125 under cultivation, if the farm at Port Daniel Centre on which the competitor's mother-in-law, Mrs. Cameron Dow, lives is included. Incidentally, in 1940 the title of Commander of the Order of Agricultural Merit was conferred on Mrs. Dow for her services to agriculture while she was national president of the Women's Institutes, a position she held for four years.

The land is everywhere pleasantly rolling without any steep slopes. About 70 acres consists of clay soil and the rest is part sandy and part black muck soil. A five-year rotation including two successive years in grain is followed. In 1969 the crops comprise 25 acres of Garry oats, 10 of mixed grains (wheat, oats and barley) and quarter of an acre of Kennebec potatoes; in addition, some turnips and sweet corn are grown for the local market. The oats are particularly clean — the contestant making a point of weeding out every mustard plant by hand as soon as it appears.

The livestock is varied, consisting of a bull, 15 grade Holstein and Guernsey cows, 8 fattening steers, 20 young cattle, an Oxford ram, 26 ewes and about 30 lambs, three pigs, a work horse, a brood mare and a pony. Mr. Watt was unable to keep his herd on test in 1969 because the Postal Cow Testing Service was moving to a new location. According to previous records, the average annual milk yield of the cows is around 8,500 pounds. As before, the poultry consists of 200 Leghorn laying hens, 250 pullets, four geese and a gander.

Besides two tractors and the more common implements, the machinery includes a thresher and a pick-up baler.

The buildings are showing their age but are well kept. Electric ventilation was installed in the barn last year.

Mrs. Watt has succeeded in making a very gracious home of her fairly modest house. This refined housewife is justifiably proud of her splendid kitchen garden and the many results of her skill in home handicrafts.

In addition to Lowell, who has already been mentioned, Mr. and Mrs. Watt have two school-aged children, Laureen (18) and Lawrence (15).

At a time when so many others are having to give up farming, the members of this family are able to lead a pleasant life and educate their children — perhaps because they know how to make good use of everything.

12. LUCIEN RIOUX, Saint-Simòn (Rimouski)

860 points

Monsieur Lucien Rioux, de Saint-Simon, a gagné le titre d'officier du Mérite agricole en 1964. Il a depuis lors agrandi son bien en se portant acquéreur d'une terre de deux arpents de largeur, contiguë à la sienne, qui appartenait à un parent. Son domaine, d'un seul tenant, couvre aujourd'hui une superficie totale de 210 arpents dont 75 sont en forêt.

Les champs cultivés représentent 135 arpents. Plusieurs obstacles rendent la circulation difficile entre les diverses parties de l'exploitation. Au nord, derrière les bâtiments, elle est traversée par une rivière aux berges abruptes et très sensibles à l'érosion. Au sud, elle est recoupée par la route nationale numéro 10, par une voie ferrée et par une colline qui a obligé les juges à un détour de trois milles pour visiter les dernières soles.

Les sols argileux et la terre franche se partagent également une centaine d'arpents. On trouve aussi 25 arpents de sol sableux et 10 de terre noire. Monsieur Rioux sait tirer partie de cette diversité en même temps que de la main-d'oeuvre familiale en multipliant les productions horticoles. Il cultive en effet 3 arpents de pommes de terre de la variété Montagne Verte et 5 acres de maïs, choux de Siam, fèves, pois, concombres, citrouilles et carottes. Une partie de cette production s'écoule à la maison même, surtout durant la saison du tourisme. Le reste est livré aux épiceries ou aux habitants de Saint-Simon et de Saint-Mathieu comme provisions d'automne.

Les grandes cultures suivent une rotation de quatre ans. L'avoine Garry, qui couvre une superficie de 25 arpents, a souffert de la sécheresse. Elle manque d'uniformité et on y note la présence de moutarde. Par contre une prairie de première année, fauchée trois semaines auparavant, offrait un magnifique regain de luzerne le 4 août, date de la visite.

Comme les cultures, les productions animales sont variées. Monsieur Rioux est bien connu comme éleveur de bovins laitiers, de moutons et de porcs.

Tous les bovins, soit deux taureaux, 14 vaches et une douzaine de jeunes, sont de race Ayrshire. L'indice moyen de production de 9 vaches soumises au contrôle officiel est de 108 pour le lait et 113 pour les matières grasses. Monsieur Rioux expose chaque année à Québec depuis qu'il a remporté, dès son premier essai en 1966, le championnat de réserve avec un taureau de son élevage, Rioux Royal Jack II.

A la bergerie on trouve un bélier, 15 brebis et 18 agneaux, tous de race Leicester. Les porcs, de race Yorkshire, sont soumis à «l'enregistrement supérieur» et se vendent souvent comme reproducteurs. On dénombre à la porcherie 2 verrats, 10 truies et 67 porcelets.

Une pareille exploitation a de quoi employer toutes les énergies d'une famille qui compte 7 garçons, dont l'aîné a 19 ans, et deux filles.

Monsieur Rioux met généreusement son expérience au service des autres comme conseiller municipal, directeur de la Société des éleveurs de porcs du Québec et directeur de la Société d'éleveurs de bovins Ayshire du Bas-Saint-Laurent.

Messieurs Bernard Morin, technologiste (au centre), et Marc-Aurèle Dionne, agronome, mesurant le gras dorsal d'un reproducteur. Ce travail fait partie du programme du contrôle d'aptitudes des porcs.

La fenaison bat son plein dans l'exploitation de monsieur Lucien Rioux à Saint-Simon.

13. EYMARD LEBLANC, New Richmond (Bonaventure)
858 points

L'agrandissement des exploitations agricoles est un phénomène courant au Québec. Le cas de monsieur Eymard Leblanc, de New Richmond, en est un excellent exemple. En 1959 monsieur Leblanc remportait la décoration de chevalier avec une ferme de 78 acres en culture. Au concours de 1964, qui lui valait le titre d'officier, il cultivait une centaine d'acres. Cette année son domaine couvre en tout 405 acres dont 170 servent à des fins agricoles.

La diminution du nombre des exploitants, si elle facilite l'agrandissement à bon compte des fermes, rend par contre plus difficile l'organisation des services. Cette diminution a atteint pratiquement sa limite à New-Richmond, où monsieur Leblanc reste seul à tirer sa vie du sol. Pour faire traiter ses grains contre les mauvaises herbes, par exemple, il lui aurait fallu faire venir un vaporisateur de la localité voisine, ce qui rendait prohibitif le coût des traitements.

Le concurrent possède un troupeau comprenant un taureau Holstein, 22 vaches

Madame Eymard Leblanc prépare des petites fèves pour la mise en conserves.

croisées et 11 jeunes d'élevage. Même si le rendement de ses laitières ne dépasse pas une moyenne de 7,000 lb, il gagne un revenu convenable en détaillant une partie importante de cette production au prix de 27¢ la pinte. Le surplus est acheminé vers une beurrerie. On garde aussi une trentaine de poules dont les oeufs et la viande servent à la consommation domestique.

Les cultures suivent une rotation de 4 ans. On note une amélioration sensible dans la production des champs due pour une bonne part à une fertilisation plus généreuse. Les pâturages sont bien engazonnés. Dans les prairies la luzerne est vigoureuse.

A l'exception d'un hangar à machineries construit il y a une quinzaine d'années les bâtiments doivent être remplacés. Le bois est déjà prêt pour la construction d'une vacherie d'un seul étage. Mais devant l'avenir incertain de la vente du lait non pasteurisé, on hésite à investir à ce poste un montant considérable.

La maison est très grande et entretenue avec soin. Monsieur et madame Eymard Leblanc y ont élevé une magnifique famille de 10 enfants, soit sept garçons et trois filles dont les âges s'échelonnent aujourd'hui de 30 à 12 ans.

Hervé et Jean-Marc Leblanc à l'oeuvre. Cette photographie illustre le genre de terrain qu'on trouve le plus souvent dans la région de la baie des Chaleurs.

14. LUCIEN ARSENAULT, Bonaventure (Bonaventure)
857 points

En comptant 26 acres de terrain loué monsieur Lucien Arsenault, de Bonaventure, exploite à des fins agricoles un domaine d'environ 120 acres. Il y pratique une rotation de quatre ans.

Grains, prairies et pâturages dépassent en rendement la moyenne de la région. On a semé cette année 2 acres de blé Garnet, 3 d'orge Parkland, 17 d'avoine Garry et 8 acres de grains mêlés (avoine-orge-blé). Lors du passage des juges, le 6 août, le champ d'orge venait de subir un violent orage accompagné de grêle qui avait couché le grain en maints endroits. Par ailleurs, il semble qu'on ait eu un peu de difficulté avec les semis fourragers de l'an dernier. Les prairies de deuxième année sont beaucoup plus riches. Une quinzaine d'acres de pâturage fertilisé sont divisées en quatre parcelles qu'on cultive en rotation. Leur engazonnement ne laisse rien à désirer.

Toute la production de ces champs sert à l'alimentation d'un troupeau comprenant un taureau Holstein, 19 vaches, 4 bouvillons et une vingtaine de jeunes. On a abandonné le contrôle laitier il y a 4 ans. D'après les revenus de la vacherie la moyenne de production s'établirait aux environs de 6,500 lb de lait par année. On garde aussi deux truies portières dont on engraisse les porcelets, une cinquantaine de pondeuses et des poulettes de remplacement.

Après avoir déjà noté l'excellent état de la machinerie, les juges ont vu Ghislain, le seul garçon de la famille, entrer la presse-ramasseuse dans la remise en fin de journée et lui donner les soins appropriés. «Jamais, dit monsieur Arsenault, une de nos machines ne passe la nuit dehors.» Les autres bâtiments sont plutôt vieillots.

La maison est ombragée de peupliers et de deux magnifiques érables. En plus de Ghislain, la famille compte deux charmantes demoiselles, Juliette (20 ans) et Johanne (12 ans). Madame Arsenault tient fort bien son intérieur et cultive un vaste jardin où abondent les légumes et les fleurs.

Monsieur Lucien Arsenault et son fils Ghislain forment une excellente équipe.

ASPIRANTS AU TITRE D'OFFICIER OU DE CHEVALIER

1. JACQUES JEAN, Chicoutimi-Nord (Dubuc)
FERME VIMY
885 points

L'exposition de Chicoutimi crée une saine émulation parmi les éleveurs de la région. Comme on peut le voir, monsieur Jacques Jean y participe honorablement.

Monsieur Jacques Jean, agriculteur de Chicoutimi-nord, qui s'est classé premier parmi cent concurrents pour la décoration d'officier ou de chevalier.

En 1964, monsieur Jacques Jean se classait onzième parmi les 61 récipiendaires de la médaille de bronze. Son succès de cette année provient du fait qu'il a suivi à la lettre les recommandations de ses agronomes comme membre d'un concours de fermes. Il a su mener de front l'aménagement d'un domaine sensiblement agrandi et l'amélioration des productions végétales et animales.

Fils d'un excellent cultivateur, monsieur Jean quittait à 22 ans la maison paternelle dans le rang Saint-Paul, à Chicoutimi, pour s'établir sur la rive nord du Saguenay. C'était en 1951. Son domaine dans le Petit Trois de Chicoutimi-Nord représentait moins de cent acres en culture. La première année il garda 7 vaches laitières dont la meilleure, d'après les chiffres du contrôle laitier provincial, donna 7,200 lb de lait.

Aujourd'hui l'exploitation couvre 210 acres dont 160 sont cultivées et une quinzaine sont en pâturage naturel. Les voies publiques donnant accès à presque tous les champs, on n'a que faire d'un chemin de ferme. L'égouttement du terrain, constitué aux deux tiers de sol argileux, a toujours été l'un des soucis majeurs du lauréat. Il s'y est appliqué de façon systématique. Quinze mille pieds de drains ont été enfouis, éliminant fossés et rigoles presque partout où la pente naturelle ne suffisait pas à évacuer le surplus d'eau. L'amendement du sol au moyen de calcaire et sa fertilisation aux engrais chimiques se poursuivent suivant des analyses périodiques.

Grains et prairies suivent un cycle de 4 ans. Sept acres d'orge Champlain et 30 d'avoine Garry montrent une pousse vigoureuse et uniforme le 2 juillet, jour de la visite. Chaque année les grains reçoivent un traitement contre les mauvaises herbes. Ce travail est exécuté à forfait. Trente-quatre acres de pâturages sont divisées en 5 champs qu'on rajeunit à tour de rôle. Lors de la visite on était à y passer la faucheuse, ce qui a pour effet de régulariser la paissance et de retarder la propagation des herbes nuisibles. Partout l'engazonnement est excellent. L'abondance du trèfle et de la luzerne permet de réduire à 14 p. cent le taux de protéines digestibles dans les rations, ce qui constitue une économie appréciable.

Malgré tout le bien qu'on peut dire de l'aménagement et de la productivité de ses champs, c'est par l'amélioration apportée à son troupeau que monsieur Jean se distingue parmi les autres concurrents de 1969. Pour évaluer ses progrès

Cette maison construite en 1963 abrite confortablement une famille de douze personnes. La grange-étable est à bonne distance de l'habitation.

exceptionnels, point n'est besoin de remonter au tout début de l'établissement. En 1960, le lauréat soumettait 8 vaches de race Holstein au contrôle (ROP) officiel. L'indice de production (BCA) s'établissait cette année-là à 96 pour le lait et à 97 pour les matières grasses. En 1964 il était de 98-102 et, pour l'année 1968, de 119-124. D'une année à l'autre, la progression est constante. L'analyse des rapports révèle que cette amélioration n'est pas due qu'à des facteurs héréditaires, mais aussi en bonne partie à une alimentation de mieux en mieux équilibrée, puisque l'indice de chaque laitière prise individuellement semble progresser d'un rapport à l'autre de la même façon que l'indice général.

Il convient de consigner ici quelques chiffres tirés du dernier rapport du contrôle officiel. Les productions y ont été rajustées à une période de 305 jours:

NOM	NUMÉRO	ÂGE AU VÊLAGE	PRODUCTION (305 J.)		INDICE (B.C.A.)	
			LAIT	MAT. GR.	LAIT	MAT. GR.
Elmlodge Beth Magic	1615071	7 ans 102 j.	15,933 lb	581 lb	134	133
Vimy Silencieuse Sybil Fond Hope	1888427	3 ans 97 j.	13,968	510	139	139
Vimy Frisette Fond Hope	1908401	2 ans 289 j.	13,555	479	141	136
Saguenay Ruth Anthony Fripon	1880736	3 ans 345 j.	15,095	592	142	151
Saguenay Silencer Sybil Lass	1411623	9 ans 7 j.	17,854	585	153	137
Agnes Dewdrop	1405628	10 ans 34 j.	14,874	589	130	140
Corneholme Pansy	123110	12 ans 139 j.	16,321	581	151	146

Une vache de 9 ans, Saguenay Silencer Sybil Lass qui figure au tableau précédent, a produit 21,129 lb de lait en 392 jours. La moyenne pour les 30 laitières du troupeau s'établit à 12,400 lb. Meyercrest Reflection Stardom, le taureau présentement en service, est issu de parents classés «excellents». On a aussi recours à l'insémination. Le poids et la conformation des bêtes allant de pair avec leur production, il n'est pas surprenant que monsieur Jean ait du succès aux expositions. L'an dernier il remportait à Chicoutimi les distinctions de «premier éleveur» et «premier exposant».

Après avoir abandonné l'élevage du mouton pendant quelques années, le lauréat s'y est remis en 1964. On dénombre cet été un bélier, 11 brebis et 14 agneaux, tous de race Suffolk. Les mâles qui satisfont aux exigences du classement sont vendus comme reproducteurs. Les autres sont livrés à l'abattoir.

Citadine avant son mariage, madame Jacques Jean s'accommode fort bien de la vie à la ferme. Cette jeune mère de dix enfants trouve le temps d'entretenir un luxuriant potager.

Monsieur Jean rêve de garder d'ici peu d'années une centaine de brebis. Aux expositions il avoue ne rencontrer que fort peu de compétition avec ses moutons.

Les bâtiments n'ont rien de spectaculaire. Ils sont solides, propres et bien aménagés. L'étable a été agrandie depuis le dernier concours et dotée d'un écureur qui entasse le fumier trop en vue des passants, ce qui nuit à l'esthétique des abords. A cause de la disposition des bâtisses, il n'eut pas été rentable de le diriger ailleurs. Le concurrent est à remplacer tous les carcans traditionnels par des chaînes qui laissent plus de liberté aux bêtes. Il estime, à la suite d'un essai qu'il a fait l'an dernier dans quelques stalles, que les vaches attachées de cette façon donnent 7 ou 8 livres de plus par jour. Depuis le dernier concours on a aussi construit une laiterie pourvue d'un bassin réfrigérant moderne. Pendant quelque temps on transvidera encore le lait dans les bidons pour l'expédier à la laiterie.

Construit en 1963, le cottage d'assez bonnes dimensions n'en est pas moins utilisé à pleine capacité par une famille qui compte cinq filles et autant de garçons. Quand on lui parle de ses succès, monsieur Jean répond qu'avec une famille de dix enfants on ne peut se permettre d'être un cultivateur médiocre.

Elevée en ville, comme plusieurs femmes de concurrents de cette région, madame Jean s'est fort bien adaptée à la vie rurale. Bien qu'elle ait fort à faire à la maison, elle trouve le temps d'entretenir un luxuriant potager où les gourganes (espèce de fèves importée au Saguenay-Lac-Saint-Jean par les colons de Charlevoix) ont une place d'honneur.

Marc, l'aîné de la famille, a 18 ans. Il fit partie du dernier groupe d'élèves à recevoir un diplôme de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi avant la fermeture de cette institution. Il travaille avec son père, qui compte bien se l'associer légalement sous peu pour l'exploitation de la ferme.

Conscient de ses responsabilités sociales, monsieur Jean remplit avec dévouement les charges que ses concitoyens lui imposent. Il est actuellement directeur de l'Union catholique des cultivateurs (Saguenay), président du Club d'éleveurs de Holstein (Saguenay-Lac-Saint-Jean) et directeur de la Société d'agriculture (Chicoutimi).

Meyecrest Reflection Stardom, un taureau issu de parents classés tous deux «Excellent», actuellement en service à la ferme Vimy.

2. YVES FORTIER, Palmarolle (Abitibi-Ouest)
FERME DU RUISSEAU
884 points

C'est un fait sans précédent dans l'histoire du Mérite agricole qu'un agriculteur de 29 ans se classe deuxième parmi les lauréats de la médaille d'argent, et ce dès sa première inscription au concours. Monsieur Yves Fortier doit pareil succès à une gestion éclairée et à un travail méthodique.

Chez monsieur Yves Fortier, comme chez tous les agriculteurs de progrès, on retrouve le même souci d'embellir la propriété. En Abitibi le liard sert d'arbre d'ornement.

Ce jeune homme est un fils de M. Joseph Fortier qui laissait sa paroisse natale de Saint-Lazare (Bellechasse) en 1931 pour aller ouvrir des lots dans le sixième rang de Palmarolle et y élever une famille de onze enfants. Aujourd'hui retiré au village, monsieur Fortier cultive des légumes et des fleurs qui sont un défi au climat rigoureux de la région.

En prenant la relève il y a 6 ans Yves a contracté, pour faire de son exploitation une entreprise moderne, des obligations considérables auxquelles il fait face très honorablement comme en fait foi une comptabilité détaillée.

Le domaine se compose de trois lots de cent acres dont deux sont contigus et l'autre à la distance de trois quarts de mille. De cette superficie une vingtaine d'acres sont en bois et 80 en pâturages plus ou moins améliorés. Les quelque 200 acres en culture sont traversées en leur milieu par un ruisseau qui a donné son nom à la ferme et vers lequel les champs descendent en pente douce. Pour parfaire le réseau d'égouttement, niveler le sol et essoucher au besoin, le concurrent utilise autant qu'il est permis les machineries lourdes que met à la disposition des agriculteurs le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, ce qui représente une centaine d'heures chaque année. Un excellent chemin d'exploitation permet aux instruments aratoires d'atteindre facilement toutes les soles.

Grains et prairies suivent une rotation de quatre ans. On a semé cette année 15 acres d'orge Nord (venant de la station de recherches de Kapuskasing) et 30 acres d'avoine Garry. Ces récoltes sont d'une uniformité et d'une propreté exem-

plaires le 14 août, date de la visite. Le semis fourrager, qui semble fort approprié à la nature du terrain, est constitué de mil, de trèfle rouge, d'alsike et d'un peu de luzerne. Quarante-cinq acres de pâturages sont divisées en 4 champs qu'on fauche et qu'on fertilise au besoin. On doit utiliser chaque année une centaine de tonnes de calcaire et 10 tonnes d'engrais chimiques de diverses formules.

Soumises au contrôle laitier provincial, les 30 vaches qu'on a gardées en 1968 ont produit 309,102 lb de lait. Cette année le troupeau compte 40 laitières robustes, chez lesquelles le type Holstein prédomine grâce à la présence d'un taureau de cette race pendant 25 ans. Depuis 6 ans on n'a recours qu'à l'insémination. Le lait étant vendu à une laiterie de Rouyn selon un «quota» de 1,080 lb par jour, on maintient une production uniforme toute l'année.

Au poste des instruments aratoires on note un investissement d'une quinzaine de milliers de dollars, incluant le coût d'une moissonneuse-batteuse qu'on peut amortir en moissonnant chez des voisins. Cette machinerie est conservée avec soin dans un hangar cintré, à plancher de béton mesurant 30 pieds sur 40. Une partie du magnifique matériel de réparation et d'entretien qu'on trouve là fut acheté à bon compte. Les nécessaires à souder au gaz et à l'électricité, des crics et nombre d'outils proviennent d'un garage qui a fait faillite.

La vaste grange-étable à toit de plein cintre fut construite en 1963, après l'ouragan qui détruisit presque tous les bâtiments du rang. On y sèche le foin à l'air libre grâce à deux puissants ventilateurs installés aux extrémités. Dans l'étable on dispose pour les vaches de 42 stalles qui seront toutes occupées à l'automne. Elle est pourvue d'un écureur automatique, de ventilateurs électriques et d'un pipeline qui achemine le lait vers un bassin de 5,650 lb installé dans une laiterie immaculée. Malgré la présence du bassin on doit encore embidonner le lait. L'usine n'est pas encore équipée de camions-citernes pour la cueillette.

En plus de tenir avec grâce son foyer qu'égayent Martin et Brigitte, âgés respectivement de 5 ans et 4 ans, madame Fortier s'occupe d'un potager de bonnes dimensions et sait prêter main-forte à son mari dans tous les travaux de sa compétence.

Pour peu qu'il persévère, il sera intéressant de revoir monsieur Yves Fortier au concours pour le titre de commandeur en 1974.

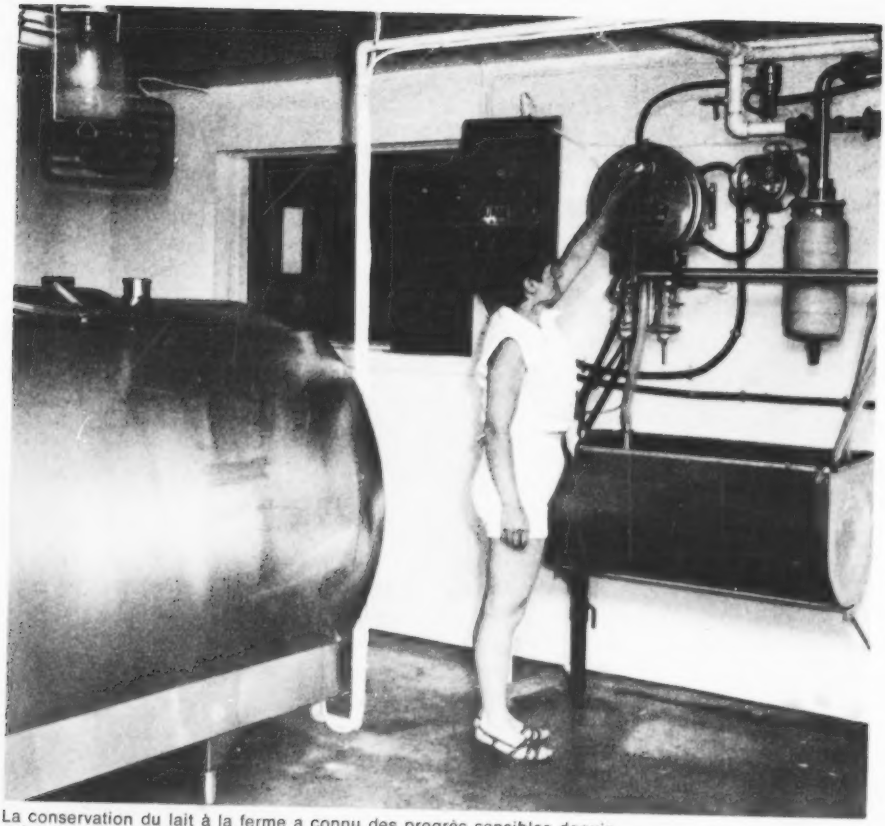

La conservation du lait à la ferme a connu des progrès sensibles depuis quinze ans. Ce bassin réfrigérant est alimenté par pipeline.

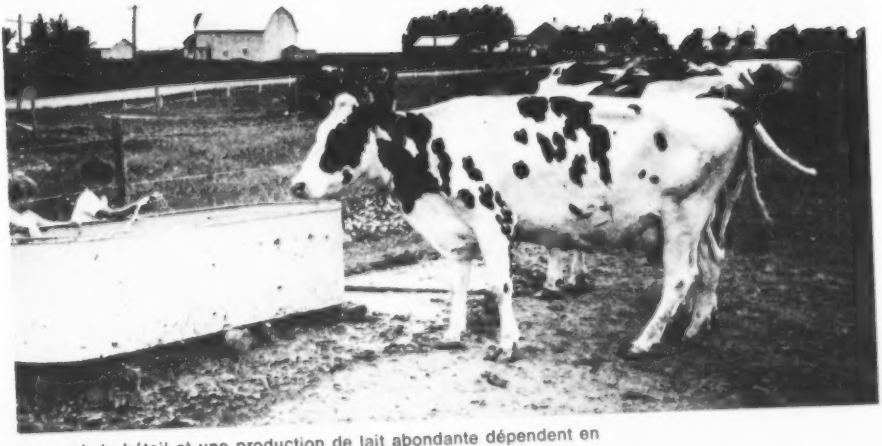

La santé du bétail et une production de lait abondante dépendent en grande partie de l'approvisionnement en eau saine aux pâturages.

Madame Yves Fortier au potager, avec Martin et Brigitte. La grange-étable fut construite en 1963, après une tornade qui détruisit presque tous les bâtiments du rang.

3. PLACIDE BRISSON, Notre-Dame-du-Nord (Témiscamingue)
883 points

Au concours de 1964 monsieur Placide Brisson obtenait 848 points, ce qui lui valait la cinquième place parmi les aspirants au titre de chevalier. Cet agriculteur de 53 ans cultive, dans le rang Petit Nédelec, juste à la frontière de l'Ontario, un bien que son père et son grand-père ont occupé avant lui.

Les 205 acres utilisées à des fins agricoles se répartissent comme suit: 25 de sol argileux, 90 de terre franche, 85 de terrain plutôt sableux et 5 de sol organique. Dans le dernier rapport, les juges avaient noté un sérieux défaut d'égouttement. La voirie ontarienne ayant approfondi depuis lors le fossé qui borde la

Une tablée impressionnante. La famille de monsieur Placide Brisson compte cinq garçons et cinq filles.

route, M. Brisson peut y faire déverser maintenant les eaux de surplus de son domaine, ce qui change du tout au tout la situation.

Pareille amélioration, jointe à l'emploi depuis 4 ans de 245 tonnes d'amendements calcaires et de 25 tonnes d'engrais chimiques, permet d'abondantes récoltes de grains et de fourrages.

Le concurrent pratique une rotation de 4 ans. Il a semé cette année 10 acres d'orge (Conquest) et 55 d'avoine (Rodney et Garry). Les 4 champs de pâturage fertilisé couvrent une trentaine d'acres. On en rajeunit un champ chaque année.

Le troupeau Holstein compte aujourd'hui 32 laitières au lieu des 22 que l'on gardait il y a cinq ans. Leur rendement moyen s'est élevé dans la même proportion pour atteindre 9,500 lb, selon le contrôle laitier provincial. On garde aussi une quinzaine de jeunes d'élevage et un taureau de 4 ans classé «Très Bon», Rim Lake Supreme Chief. Le poulailler abrite 150 pondeuses Light Sussex et autant de poulettes.

Ouvrier habile, monsieur Brisson a construit lui-même tous les bâtiments. Une excellente remise érigée depuis le dernier concours abrite la machinerie. On y voit une moissonneuse-batteuse dont le concurrent partage la propriété avec un voisin. On note à l'étable un pipeline d'installation récente qui mène le lait vers un bassin de 3,500 lb. La laiterie et ses accessoires modernes étincellent de propreté. Une entrée de 400 ampères satisfera aux besoins de la ferme en électricité pendant plusieurs années à venir.

Monsieur et madame Placide Brisson sont des gens qui attachent de l'importance au cadre dans lequel ils vivent. Les bâtiments blancs, à décors bleus, sont agréablement disposés en bordure d'un chemin circulaire qui entoure une pelouse entretenue avec soin. Près de la jolie maison de stuc, tables, sofas et hamacs invitent à la détente les jours de beau temps.

De la famille de dix enfants dont les âges s'échelonnent de 10 ans à 24 ans un seul des cinq garçons est marié. Une fille se mariera à l'automne. Yvon, 17 ans, qui a terminé sa onzière année, désire rester à la ferme pour aider son père.

Monsieur Brisson est président de la Commission scolaire, de la Caisse populaire et de l'Association des éleveurs de Holstein du nord-ouest québécois. De son côté madame Brisson est conseillère de l'AFEAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale).

Des bâtiments soignés autour desquels on a constitué un décor agréable.
Le succès ne vas pas sans une fierté légitime.

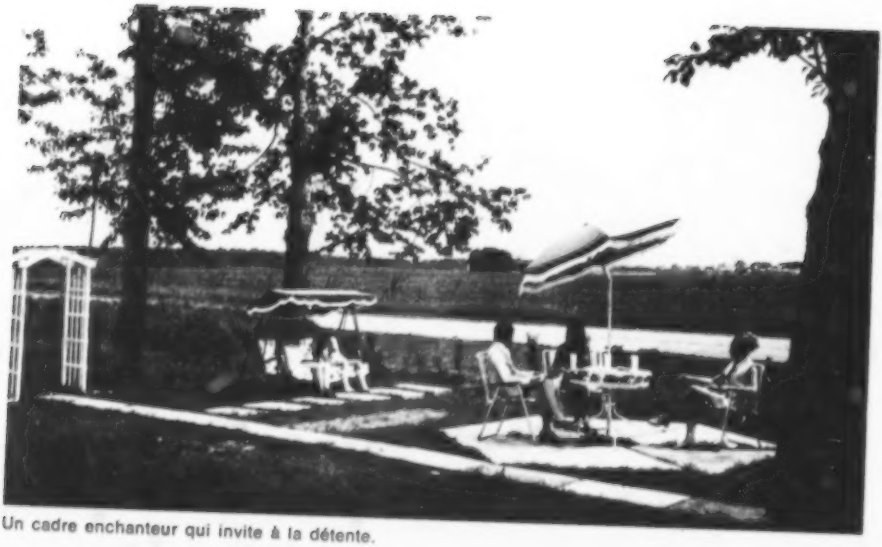

Un cadre enchanteur qui invite à la détente.

Monsieur et madame Placide Brisson dans la laiterie de ferme. A gauche, les tableaux de distribution d'électricité, d'une capacité de 400 ampères (220 volts).

4. GERMAIN FONTAINE, Palmarolle (Abitibi)
FERME DES PICS
881 points

L'aîné d'une famille de 18 enfants, monsieur Germain Fontaine s'établissait en 1951 voisin de son père, à Palmarolle, en bordure de la route qui mène de La Sarre à Rouyn. En 1959, tout en conservant le sien, il se portait acquéreur du bien paternel et venait y habiter avec sa famille, changeant de maison avec ses parents qui ont encore deux enfants aux études.

Le domaine, d'un seul tenant, comprend trois lots contigus de 100 acres chacun où prédomine les sols argileux. Sur une bonne moitié des 210 acres en culture le terrain ondule agréablement, facilitant l'écoulement des eaux. Ailleurs on a réglé le problème de l'égouttement avec des planches larges, correctement arrondies et un bon réseau de rigoles et de fossés.

Les céréales occupent la première année d'un assolement de 4 ans. Une trentaine d'acres sont en grains mêlés: avoine et orge. On a établi depuis le dernier concours une rotation de pâturage sur une superficie de 35 acres divisée en 5 champs. Grains, prairies et pâturages se ressentent de la générosité avec laquelle on traite le sol. On a épandu depuis cinq ans pas moins de 600 tonnes de calcaire et 50 tonnes d'engrais chimiques en complément du fumier de ferme: 18-46-0, 5-20-20, 16-8-8, et nitrate d'ammoniac.

En même temps que la production des champs on a sensiblement augmenté depuis cinq ans le nombre et le rendement moyen des laitières. Le rapport du concours de 1964 mentionnait 28 vaches avec une production moyenne de 8,600 lb. En 1968 trente-deux laitières en ont donné en moyenne 10,364 lb. Lors de la visite, le 14 août, on dénombrait 35 laitières d'une belle conformation, dont 15 de race Holstein. Leur production est absorbée par une laiterie de Rouyn au prix moyen, compte tenu des différentes classes, de $5.27 les cent lb. Après s'être abonné à l'insémination pendant quelque temps, monsieur Fontaine a abandonner cette méthode l'an dernier.

Sans trop changer son apparence extérieure on a modernisé la vaste grange-étable. Elle est pourvue d'un système de ventilation forcée et d'un écureur automatique. Au fénil deux puissants ventilateurs achèvent de sécher le foin pressé. La laiterie, de construction récente, mesure 18 pieds sur 20. Ses murs et le plafond sont peints d'émail blanc, ce qui en facilite l'entretien. Elle abrite un bassin réfrigérant de 5,460 lb relié à l'étable par une canalisation dite «semi-pipeline». Lors de la visite M. Fontaine et Raymond, l'aîné des quatre garçons, étaient à transformer une ancienne porcherie où logera le jeune bétail en stabulation libre au cours de l'hiver, l'étable étant utilisée à pleine capacité par les vaches en lactation et les veaux.

Avec une famille de sept enfants madame Fontaine apprécie le confort d'une vaste maison de deux étages et demi. Malgré ses tâches domestiques, elle trouve le temps d'exécuter de fort jolis tricots.

Claude, Alain, Nicole et Sylvain, enfants de monsieur Germain Fontaine, s'amusent des réactions des jeunes bovins.

Des pâturages égouttés, amendés et fertilisés avec soin améliorent la production des laitières. En 1968, les 32 vaches de monsieur Germain Fontaine ont donné en moyenne 10,364 lb de lait.

5. LOUIS-JOSEPH JEAN, Chicoutimi (Chicoutimi)
880 points

Après s'être lui-même classé premier parmi les lauréats de la médaille de bronze en 1964, monsieur Louis-Joseph Jean voit cette année son frère aîné, Jacques, prendre la tête des nouveaux officiers du Mérite agricole. La différence n'étant que de cinq points sur 1,000, on peut s'attendre à une lutte serrée lors du concours pour la décoration de commandeur en 1974.

Agé de 37 ans, monsieur Louis-Joseph Jean est diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi. La formation qu'il y a acquise, jointe aux instructions reçues des agronomes lors du concours quinquennal d'exploitation rationnelle auquel il a participé, a fait de lui un agriculteur des plus progressifs.

Monsieur Jean exploite au total 225 acres réparties en quatre lopins dont le plus éloigné est à 3 milles de la maison. Soixante-quinze acres sont en forêt et une dizaine sont en pâturage inculte. Ce qui laisse à la culture 140 acres d'un sol plutôt lourd sillonné de ravins par endroits. En 1966 on a ajouté au réseau d'égouttement à ciel ouvert 6,000 pieds de drains.

Le premier juillet l'avoine Glen, qui couvre 35 acres en terrain loué, a déjà pris un bon départ. Elle est propre et uniforme. Les prairies sont luxuriantes. Dans les 24 acres de pâturages fertilisés divisés en quatre champs on est à faucher les refus le jour de la visite.

La ferme porte sensiblement le même nombre de bovins laitiers qu'au dernier concours, soit 27 laitières et une quinzaine de jeunes dont une bonne moitié sont de race Holstein. D'après les chiffres du contrôle provincial, on note une amélioration sensible de la moyenne de rendement. Elle est passée de 7,500 à 10,000 lb. Monsieur Jean doit inscrire bientôt ses Holstein de race au contrôle officiel (ROP).

Habile de ses mains, le concurrent possède une bonne boutique et de nombreux outils pour le travail du bois et des métaux. Ce qui lui permet d'effectuer maintes réparations aux bâtiments et à la machinerie. Cette dernière, qui figure à l'inventaire pour une somme de 9,500 dollars, comprend trois tracteurs et les instruments aratoires courants dans une exploitation de cette importance.

L'entretien des bâtiments ne laisse rien à désirer ni à l'intérieur ni à l'extérieur. On a construit en 1965 une laiterie où des ustensiles modernes voisinent avec un bassin refroidisseur de métal inoxydable.

La maison, aux lignes très simples, est finie et meublée avec soin. Deux garçonnets de 6 ans et 4 ans, Christian et Sylvain, égayent le foyer.

Monsieur et madame Louis-Joseph Jean forment un jeune couple des plus évolués. Boursiers de la Banque de Montréal en 1966, ils ont effectué en Europe cette année-là un voyage dont ils ont rapporté des notes très intéressantes.

Monsieur et madame Louis-Joseph Jean, Sylvain et René.

Monsieur Louis-Joseph Jean possède une machinerie bien appropriée à l'étendue de son domaine. Elle fait l'objet d'un entretien soigné.

6. ADAIR ANNETT, Saint-Octave (Matane)
879 points

En abordant la ferme de monsieur Adair Annett, à Saint-Octave, on a l'impression d'arriver non seulement chez un agriculteur de progrès mais encore chez des gens qui savent vivre. Les bâtiments à toits noirs forment un ensemble agréable dans leur décor de gazon, d'arbres, d'arbustes et de fleurs. La maison, à laquelle on accède par un chemin différent de celui de la ferme, est ornée de rosiers.

Agé de 48 ans, le concurrent a pris en 1958 la direction du domaine de 500 arpents, dont 220 sont en culture. Monsieur Gordon Annett, toujours vert à 76 ans, habite la ferme et sait encore aider son fils à l'occasion.

Chez monsieur Adair Annett on emprunte un chemin différent selon qu'on se rend à la maison ou aux bâtiments de ferme.

The house and the farm buildings have separate approaches on Mr. Adair Annett's Farm.

On a semé cette année 5 arpents de blé Garnet, 10 d'orge Champlain et 55 d'avoine Garry. Une bonne partie du semis d'avoine sert comme pâturage d'urgence. Les grains à récolter, provenant toujours de semences certifiées, sont protégés contre les mauvaises herbes, en particulier contre la moutarde, par des traitements d'herbicides sélectifs. Le semis fourrager comprend 30 p. cent de luzerne Vernal, 20 p. cent de trèfle rouge Ottawa, 30 p. cent de brome Saratoga et 20 p. cent de mil Climax. Pour les pâturages rotatifs on y ajoute du ladino et du dactyle. En fin de juillet le brome et la luzerne sont les seules plantes fourragères à produire abondamment malgré la sécheresse qui sévit depuis 4 semaines. Le blé en a sérieusement souffert.

Dix des 42 laitières du troupeau Holstein sont enregistrées. Leur production a atteint 460,000 lb en 1968. On garde aussi une vingtaine de jeunes d'une belle conformation et deux taureaux de race. Une laiterie de Matane achète le lait selon un contingentement de 1,117 lb par jour.

L'investissement au poste de l'équipement s'élève à 30,000 dollars si, en plus des trois tracteurs, des instruments aratoires, d'une andaineuse automotrice et d'une moissonneuse-batteuse, on compte l'écureur d'étable, les ventilateurs, le système de séchage du foin à l'air libre, un bassin réfrigérant de 4,000 lb, les trayeuses et un pipeline complet.

On aimerait voir un peu plus d'ordre dans le garage qui sert de boutique. L'abri à fumier ne mesure que 20 pieds sur 30. Ce qui n'est pas un inconvénient puisque

Monsieur Gordon Annett, entre son fils Adair et sa bru, avec leurs enfants, Lois et Robert.

Mr. Gordon Annett, between his son Adair and daugher-in-law, with their children Lois and Robert.

La production des 42 laitières, inscrites aux livres de la Société Holstein, a atteint 460,000 lb en 1968

In 968, the production of the registered Holstein herd reached 460,000 pounds.

l'on charrie le fumier aux champs dès que l'épandeur est rempli. On doit démolir incessamment une vieille porcherie qui dépare l'ensemble et n'a plus d'utilité. La laiterie, de construction récente, mesure 18 pieds sur 20.

Le père et le fils ont construit de leurs mains la vaste maison de bois dont l'intérieur est entièrement lambrissé de pin de Colombie. Madame Annett, mère de deux charmants enfants. Loïs (8 ans) et Robert (3 ans), tient fort bien son foyer. Elle conserve pieusement des meubles antiques dont elle fait collection. Les juges ont aussi admiré son magnifique potager où voisinent légumes succulents et fleurs multicolores.

6. ADAIR ANNETT, Saint-Octave (Matane)

879 points

As you approach Mr. Adair Annett's farm at Saint-Octave, you get the impression that you are coming to the home of a progressive farmer and also to the home of people who know how to live. The black-roofed buildings make an attractive sight in their setting of lawn, trees, shrubs and flowers. The house, which is reached by an entrance separate from the farm road, is decorated with roses.

Mr. Adair Annett, who is 48, took charge of this farm of 500 arpents — 200 under the plough — in 1958. Mr. Gordon Annett, still hale and hearty at 76, lives there as well and is able to help his son occasionally.

This year they sowed 5 arpents of Garnet wheat, 10 arpents of Champlain barley and 55 of Garry oats. A considerable part of the oats is being used for emergency pasture. The grains that are to be harvested are always grown from certified seed and are protected against weeds, especially mustard, by selective herbicide sprays. The forage crops consist of 30 per cent Vernal alfalfa, 20 per cent Ottawa red clover, 30 per cent Saratoga bromegrass and 20 per cent Climax timothy, with Ladino clover and orchard-grass added in the case of the rotated pastures. This season, at the end of July, the brome and alfalfa are the only forage plants to yield plentifully in spite of the drought that has now lasted for four weeks and has seriously harmed the wheat.

Ten of the 42 cows in the Holstein herd are registered. The herd produced 460,000 pounds of milk in 1968. There are also about twenty young Holsteins of fine conformation, and two purebred bulls. A Matane dairy buys the milk at a quota of 1,174 pounds a day.

Investment in machinery and equipment is reckoned at 30,000 dollars. This includes three tractors, implements, a self-propelled windrower, a combine, barn cleaner, ventilators, a fresh air hay-drying system, a 4,000 pounds bulk milk tank, milking machines and complete pipeline system.

The garage which serves as a farm workshop leaves something to be desired in the way of neatness. The manure pit measures only 30 by 20 feet but this is not a disadvantage because manure is taken out to the field as soon as the spreader is full. There is an old piggery that should be demolished as soon as possible since it is of no further use and detracts from the appearance of the buildings as a whole.

The big frame house, completely finished inside with Columbia pine, was built by father and son with their own hands. Mrs. Annett, the mother of two charming children — Lois aged 8 and Robert aged 3 — is a very good housekeeper and takes devoted care of the antique furniture she collects. The judges also admired the splendid kitchen garden with its tempting-looking vegetables and gay flowers.

Creusés à proximité des bâtiments, les deux étangs servent à double fin: protection contre l'incendie et récréation pour la famille.

7. ROLLAND RIVEST, Laverlochère (Témiscamingue)

878 points

Monsieur Rolland Rivest, de Laverlochère, est diplômé de l'Ecole d'agriculture Moffette (Villemarie). Sa progression au concours du mérite agricole est une des plus intéressantes qui soient. Il remportait le titre de chevalier à sa première inscription, en 1953. En 1958 les juges lui accordent 7 points de moins qu'au premier concours. Il rate donc le titre d'officier qu'il convoitait. Il le décroche aujourd'hui avec brio, après avoir attendu 11 ans pour se présenter de nouveau. A chaque instant de la visite les juges ont reconnu en monsieur Rivest un agriculteur tenace et méthodique. Comme il n'est âgé que de 47 ans, ils auront plaisir à le revoir au concours pour la décoration de commandeur.

Au total le domaine couvre une superficie de 300 acres dont 160 sont en forêt. Les 140 acres en culture sont réparties en deux lots contigus ayant chacun 4 acres de largeur sur 25 de profondeur, selon la division ordinaire des terres au Témiscamingue. Le long du chemin d'exploitation les juges ont remarqué des chiffres à intervalles réguliers sur la clôture. Le concurrent a ainsi marqué sa ferme à tous les acres, de sorte qu'il sait toujours à quelques pieds près où il se trouve. Grâce aux subventions du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation on a pu faire chaque année un peu de défrichement et mettre en valeur un ravin important qui nuisait aux façons culturales.

En quittant ses vêtements de travail l'agriculteur prend souvent l'apparence et garde les préoccupations de l'homme d'affaires. Dans le calme de son bureau il doit analyser sa situation et prendre les décisions qui s'imposent.

Grains et prairies se suivent selon un cycle de 4 ans. L'avoine Garry couvre 22 acres. Les 22 acres de pâturages fertilisés sont divisées en 4 champs que l'on relève à tour de rôle. Monsieur Rivest ne s'est mis sérieusement à amender et à fertiliser le sol qu'il y a 8 ans. Il utilise annuellement 40 tonnes de calcaire et 7 ou 8 tonnes d'engrais chimiques des formules 5-20-20 et 0-20-20. Prairies et pâturages répondent fort bien à ce traitement.

Depuis le dernier concours monsieur Rivest a abandonné l'élevage de porcs pour porter plus d'attention au troupeau laitier qui compte aujourd'hui un taureau de race Ayrshire (Irisko True Mate Facilien), 40 vaches dont 33 de race et une quinzaine de jeunes d'élevage. En 1968, vingt-huit laitières parmi lesquelles on dénombrait onze taures à leur première lactation ont donné en moyenne 8,100 lb de lait dosant 4.5 p. cent de matière grasse. Depuis décembre dernier le troupeau est inscrit au contrôle officiel (ROP).

Les machines qui ne sont pas en opération sont soigneusement remisées et huilées. Dans la petite boutique faisant partie du garage on trouve, méticuleusement rangés, les outils indispensables aux réparations d'urgence. Une pompe à essence permet aux tracteurs de faire le plein facilement.

Habile dans le travail du bois et des métaux, monsieur Rivest garde en excel-

Dans sa maison fraîchement rénovée, madame Rivest trouve tous les avantages des foyers modernes.

lent état l'extérieur et l'intérieur de ses bâtiments. La grande-étable est formée de deux bâtisses à pignon accolées l'une à l'autre, comme c'est un peu la mode dans cette partie du Témiscamingue. Un téléphone la relie à la maison. L'étable a été pourvue d'un écureur en 1968. La laiterie, aussi de construction récente, abrite un bassin réfrigérant d'une capacité de 3,600 lb. Elle étincelle de propreté.

L'aménagement des abords de la ferme mérite une mention spéciale. Des bas-fonds, derrière les bâtiments, sont devenus deux lacs d'eau claire dont l'un est ensemencé de truites. Arbres d'ornement, haies, palissades, fleurs en boîtes et en plates-bandes, tout concourt à rendre l'atmosphère agréable. Un chemin d'accès semi-circulaire entoure un jardin dont la luxuriance est tout à l'honneur de l'excellente ménagère qu'est madame Rivest.

L'aînée des trois filles est infirmière et une autre se prépare à entrer dans la même profession. L'unique garçon de la famille est marié et travaille au village. Monsieur Rivest fait presque tout son travail seul, n'embauchant un homme qu'en période de pointe.

Cet excellent agriculteur a rempli de nombreuses charges publiques. Il conserve aujourd'hui la présidence de l'Association des éleveurs de bétail Ayrshire du nord-ouest québécois.

8. RENÉ TREMBLAY, Alma (Lac-Saint-Jean)

877 points

Monsieur René Tremblay avait 44 ans quand il prit à son compte la terre défrichée par son père dans le neuvième rang d'Alma. C'était en 1951. En 1966 il acquérait la terre de son frère, contiguë à la sienne. Ces deux terres touchent à la Petite Décharge du lac Saint-Jean. Elles s'égouttent soit directement dans la Petite Décharge, soit dans la rivière Bédard qui y déverse ses eaux dangereusement polluées par l'abattoir de Saint-Bruno.

Le domaine actuel comprend en tout 396 acres qui se répartissent comme suit: 165 acres de forêt d'où l'on tire du bois d'oeuvre et du bois de pulpe, 25 acres de pâturages incultes, 74 acres de pâturages améliorés et 132 acres en culture. Le concurrent en poursuit l'exploitation en société avec son fils Robert, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi, qui s'est inscrit récemment dans un groupe d'étude de rentabilité agricole (GERA).

Selon un plan de drainage établi par la division de l'Hydraulique agricole (ministère de l'Agriculture et de la Colonisation), on a déjà enfoui 20,000 pieds de tuyaux de quatre ou six pouces.

On n'a semé en grains que 21 acres d'avoine Garry, faisant partie d'un lopin situé à Saint-Gédéon, la paroisse voisine. Cette avoine est propre et dense. Lors de la visite, le 19 août, la fenaison est terminée depuis deux semaines. Les regains de trèfles dans les prairies de première année sont particulièrement remarquables.

Vingt-et-une des 32 vaches Holstein sont enregistrées. Elles sont soumises au contrôle officiel (ROP). Leur indice de production s'élève lentement d'une année à l'autre. Il s'établit pour l'année 1968, à 95 pour le lait et 101 pour les matières grasses. Après avoir pratiqué l'insémination pendant une quinzaine d'années, on a fait depuis peu l'essai d'un taureau. On retournera sans tarder à l'insémination. Chez la plupart des 22 jeunes d'élevage on note un tempérament laitier et une conformation qui permettent d'espérer une amélioration notable des rendements.

On engraisse chaque année les porcelets de deux ou trois truies. En 1968 les ventes de porcs se sont élevées à 8,000 lb. La basse-cour comprend une centaine de pondeuses Leghorn et autant de poulettes qui coûtent plus cher qu'elles ne rapportent. M. Tremblay investit avec modération et discernement au poste de l'équipement aratoire. Les juges ont noté que les deux tracteurs et toutes les machines sont en excellent état et que leur entretien fait l'objet de beaucoup de soins. La grange de la deuxième terre constitue une excellente remise.

L'apparence extérieure des bâtiments blancs à toits noirs laisse présager dès l'abord la propreté et l'ordre rigoureux qu'on trouve à l'intérieur, comme d'ailleurs

Madame René Tremblay au potager. Rares sont les jardins du Québec où l'on ne trouve pas au moins quelques plants de rhubarbe.

partout dans la ferme. L'écureur dirige le fumier vers une plate-forme d'asphalte d'où on peut le charger très facilement dans l'épandeur. On vient d'installer un pipeline qui mène le lait directement des traveuses vers un bassin réfrigérant de 2,800 lb. L'excellente laiterie fut construite en 1966. L'entrée 400 ampères permet l'emploi de toutes les machines électriques désirables sans chute de voltage.

La maison est plantée sur une légère élévation et occupe une étroite bande de terrain entre la route et la Petite Décharge. Elle est ombragée de liards qui forment, avec les pelouses et le jardin abondamment fleuri, un ensemble des plus agréables. Monsieur et madame René Tremblay habitent le rez-de-chaussée avec leur fille Suzanne, âgée de 15 ans. Robert, sa charmante femme et leurs quatre enfants habitent le haut.

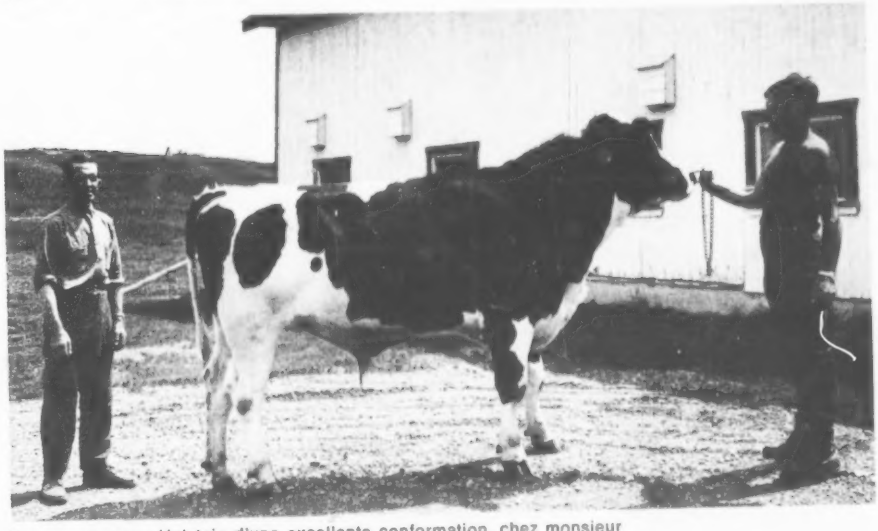

Un jeune taureau Holstein d'une excellente conformation, chez monsieur René Tremblay.

Les bâtiments de monsieur Tremblay, dans le neuvième rang d'Alma. On remarque les pelouses et les arbres, tant devant la grange-étable qu'autour de la superbe maison plantée sur une légère élévation.

9. RICHARD BOUCHARD, Chambord (Roberval)

FERME JEANNOISE **876 points**

Classé trente-septième parmi les nouveaux chevaliers au concours de 1964, monsieur Richard Bouchard, de Chambord, obtient cette année la décoration d'officier avec un rang fort enviable. Les juges ont reconnu ses progrès dans la gestion d'un domaine plutôt difficile qu'il exploite à son compte depuis 1955.

L'exploitation représente au total une superficie de 335 acres. Des 212 acres de forêt le lauréat tire un revenu d'appoint intéressant. Si l'on inclut une dizaine d'acres en pâturage inculte, il reste 123 acres utilisables à des fins agricoles. Eloigné à peine de six ou sept milles de la vaste nappe d'eau du lac Saint-Jean et des plaines qui le bordent, le domaine est déjà en pleines Laurentides. Le sol y devient graveleux et son profil s'incline souvent de façon fort capricieuse. Les pierres et même la roche-mère émergent ici et là. Les champs, de forme très irrégulière, s'étendent sur une distance de deux milles. Ils sont répartis en six lopins, tous situés heureusement en bordure de la route du Lac Bouchette et d'une route secondaire.

Utilisant à cet effet la machinerie subventionnée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, monsieur Bouchard a récupéré deux acres de «coulée», gagné trois acres sur la forêt et fait enfouir toutes les pierres que lui-même et la génération précédente avaient amassées en tas. L'acquisition d'un demi-lot de peu de valeur et contigu aux pâturages permet au bétail d'accéder à ces derniers sans traverser la route nationale.

Le concurrent pratique une rotation de 4 ans pour les grains et les prairies. Il a semé cette année une acre d'orge Parkland et 20 acres d'un mélange orge-avoine. Ces grains sont d'une propreté et d'une uniformité remarquables. Les 45 acres de pâturages fertilisés suivent un cycle de 6 ans. On cultive aussi une demi-acre de pommes de terre de la variété Montagne Verte.

Les taureaux qui se sont succédé à la ferme depuis plusieurs années ont donné le type Ayrshire aux 24 vaches du troupeau. D'après leur conformation elles pourraient dépasser le rendement moyen de 7,500 lb qu'on notait déjà au dernier concours. Le taureau actuel vient de l'élevage de monsieur Johnny Bergeron, Saint-Prime, lauréat de la médaille d'or en 1964. On achemine le lait vers une laiterie de Chambord pour distribution locale. Monsieur Bouchard achète chaque année quelques porcelets qu'il engraisse pour les besoins de la parenté.

Le concurrent dispose des instruments aratoires nécessaires à son exploitation. Soucieux d'investir le moins possible à ce poste, il a acheté certaines machines, ramasseuse-presse, épandeur à fumier etc., en société avec des voisins. Dans l'excellente remise à tracteurs on voit un solide établi et les outils indispensables aux ajustements et aux réparations d'urgence.

Avec leurs murs blancs et leurs décors rouges les bâtiments font honneur au lauréat par leur disposition, leur état d'entretien et l'équipement qu'on y trouve. La grange-étable fut érigée il y a quatre ans pour remplacer l'ancienne qui tombait en ruines. La vacherie est pourvue d'un excellent écureur et de deux ventilateurs électriques. Les bêtes y sont attachées de façon conventionnelle;

mais l'espace qu'elles occupent n'est divisé en aucune façon, ce qui facilite le récurage du parquet.

La maison est séparée des autres bâtiments par une vaste pelouse tondue de frais. Exposé au midi et fort bien tenu, le potager offre des légumes variés. Tout près on cultive des saules lauriers qui seront plus tard plantés en haies.

Excellente ménagère, madame Bouchard vaque avec le sourire au bien-être de huit enfants d'âge scolaire qui sont encore à la maison. Lise, l'aînée de la famille, est infirmière à Roberval. Marcel, le plus vieux des garçons, terminera le CEGEP cette année. Il rêve d'être vétérinaire.

S'il donne généreusement de son temps comme directeur du Syndicat coopératif et de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs, monsieur Bouchard tire quelques dollars de la vente d'assurance-récolte.

Monsieur et madame Richard Bouchard sont fort soucieux de leur comptabilité de ferme.

Un ensemble de bâtiments qui respire l'aisance. La grange-étable, au centre, fut érigée en 1965, en remplacement de l'ancienne, qui tombait en ruines.

Monsieur Charles-Edouard Lapointe et l'aîné de la famille qui, tout comme son père, s'intéresse à l'état de l'ensilage.

10. CHARLES-ÉDOUARD LAPOINTE, Jonquière (Jonquière)
875 points

Les juges ont visité l'exploitation de monsieur Charles-Edouard Lapointe, dans le sixième rang de Jonquière, le 3 juillet. Inscrite au concours de 1964 comme appartenant à une société père-fils, elle valait alors à ses propriétaires la décoration de chevalier du Mérite agricole. Depuis que monsieur Marcellin Lapointe s'est retiré à la ville son fils la cultive avec l'aide d'un employé permanent.
C'est un domaine d'un seul tenant couvrant une superficie de 250 acres, soit 85 en forêt et 165 en culture si l'on compte 21 acres de pâturage naturel. A partir des bâtisses le terrain est plat sur une longueur moyenne de 6 arpents, est coupé par un coteau à demi boisé et ondule de plus en plus à mesure qu'on approche du septième rang. Sol argileux, difficile à égoutter. On y a déjà enfoui 40,000 pieds de tuyaux. On compte terminer le plan de drainage sous peu. Grâce à la machinerie lourde nombre de buttes ont été adoucies.

Le concurrent ne s'est mis sérieusement à amender et à fertiliser le sol qu'en 1962. «Avant ça, dit-il, on voyait souvent marcher les doigts de la faucheuse à travers l'herbe». Il épand actuellement de 10 à 12 tonnes de 10-10-10, de 0-15-30 et d'urée. L'assolement suit un cycle de 4 ans. On a semé cette année une trentaine d'acres d'avoine Garry. Ce grain avait pris un bon départ lors de la

visite. Les six pâturages en rotation, groupés autour des bâtiments, représentent une superficie de 32 acres. On les rajeunit au besoin et l'on fait brouter l'avoine semée comme plante-abri.

Monsieur Lapointe tire tous ses revenus d'un troupeau de type Holstein qui comptait lors de la visite 40 laitières, dont 10 de race, et 37 jeunes. Les laitières ont produit près de 500,000 lb de lait en 1968. En plus des vaches réformées, on vend aussi des veaux, des bouvillons engraissés et des taures prêtes à mettre bas ou qui viennent de vêler. Depuis deux ans le concurrent ne garde plus de taureau, s'en remettant à l'insémination pour l'amélioration des caractères génétiques du troupeau. Il envisage d'inscrire ce dernier au contrôle officiel et de ne

Monsieur et madame Charles-Edouard Lapointe avec leurs trois garçonnets: Martin, Eric et Etienne.

garder éventuellement que du bétail de race. Ses qualités d'éleveur seront un gage de réussite dans ce domaine.

L'équipement de ferme est complet et bien tenu. En plus des instruments ordinaires il comprend un conditionneur à fourrage et la machinerie nécessaire à l'ensilage. On vient d'ériger un silo neuf de bonnes dimensions pour remplacer le vieux silo de bois. On achève aussi la construction d'une remise à machinerie qui servira en même temps comme boutique de réparation. La grange-étable à pignon remonte à 1936. La vacherie est quand même pourvue d'un ventilateur électrique et d'un écureur. Les concentrés alimentaires, qu'on reçoit sous forme de comprimés, sont conservés en vrac dans un silo métallique. La laiterie, d'une grandeur satisfaisante, abrite un bassin réfrigérant moderne de 4,800 lb. Elle est contiguë à l'étable; mais on communique d'une à l'autre par l'extérieur.

Fille de cultivateur, madame Lapointe a suivi deux sessions d'été (4 mois chacune) à l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi. Sa petite famille compte trois garçonnets âgés respectivement de 6 ans, 4 ans et 6 mois.

Soucieux d'aller toujours de l'avant, monsieur Lapointe vient de s'inscrire à un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole). S'il se présente au prochain concours, les autres aspirants à la décoration de commandeur devront compter avec lui.

Monsieur Elias Truchon dispose d'une des meilleurs boutiques que les juges aient vues au cours de leurs visites.

11. ÉLIAS TRUCHON, Alma (Lac-Saint-Jean)

874 points

Les juges ont terminé leur expertise le 20 août en visitant l'exploitation de monsieur Elias Truchon, d'Alma. Ce concurrent de 39 ans possède un domaine de 311 acres, en comptant une cinquantaine d'acres achetées en 1969. La ferme principale est dans le septième rang (Signaï), aux confins de la ville.

Le boisé couvre 93 acres. Les 217 acres en culture se répartissent presque également en sol argileux et en terrain sableux. Le sol est généralement plat, sauf près des bâtiments où il est profondément raviné. Au prix d'un travail considérable on vient d'installer là, au fond d'une coulée, un tuyau de 10 pieds de diamètre. Sans nuire à l'écoulement des eaux printanières, il permettra d'accéder facilement à l'excellent chemin d'exploitation qui parcourt la ferme. Le réseau d'égouttement est satisfaisant. Des planches de cent pieds de largeur et des rigoles évasées comme il se doit permettent à la machinerie de circuler partout avec le minimum de heurts.

L'avoine Garry et l'orge Conquest semées en mélange couvrent 54 acres. Ces grains touchent à maturité. Ils sont propres et d'une croissance uniforme. Les juges out aussi noté des regains exceptionnels de trèfle rouge dans les prairies de première année. Monsieur Truchon amende le sol et le fertilise selon les

besoins décelés par l'analyse. En plus du fumier de vaches et de porcs produits à la ferme, il a épandu cette année une trentaine de tonnes de fumier de volailles, 5 tonnes de 5-20-20 et 3 tonnes de 10-10-10. Rien d'étonnant à ce que le concurrent puisse vendre du foin malgré les besoins d'un troupeau de 50 têtes. Une pyramide de 2,000 balles d'un excellent fourrage, disposée à flanc de coteau, attend l'acheteur éventuel.

Soumises au contrôle postal, les laitières de type Holstein ont donné pour le dernier exercice un rendement moyen de 8,671 lb. Lors de la visite le troupeau comptait 29 vaches et une vingtaine de jeunes sujets. On garde en service un taureau de race dont la mère est classée «Excellente». Agissant à la fois comme naisseur et comme finisseur, monsieur Truchon engraisse les porcelets de 5 truies portières. En 1968 les ventes de lard se sont élevées à 13,400 lb.

Vastes et pratiques, les bâtiments sont d'une tenue impeccable. La grange-étable mesure 145 pieds de longueur. La vacherie est plafonnée, ce qui facilite son entretien. Les murs sont peints d'aluminium. On épand chaque jour sur le plancher des planures de bois. Deux puissants ventilateurs assurent le renouvellement de l'air. Un écureur achemine le fumier vers une plate-forme située en contre-bas derrière l'étable. On emmagasine le lait dans un bassin réfrigérant de 3,600 lb, en métal inoxydable. La porcherie est pourvue de deux cages modernes pour les mises-bas.

Pour remiser et entretenir la machinerie le concurrent vient de construire un hangar de plein cintre mesurant 60 pieds sur 36, avec trois grandes portes pour l'équipement et une petite pour le personnel. Une moitié de cette bâtisse a été pourvue d'un plancher de béton. Elle est isolée et chauffée. Habile de ses mains et disposant de nombreux outils, M. Truchon trouve plaisir à y travailler. L'autre partie servira de remise.

Le luxueux cottage revêtu de pierre et de brique est de construction récente. Madame Truchon y trouve tous les accessoires ménagers qu'elle peut souhaiter. En plus d'une famille de 4 enfants dont les âges s'échelonnent de 16 ans à 6 ans, cette excellente ménagère voit au confort de ses beaux-parents. Ce qui ne l'empêche pas d'entretenir un des plus beaux potagers que les juges ait trouvés au cours de leurs visites.

Chemin d'asphalte, pelouses tondues avec soin, chèvrefeuilles, pétunias et jonquilles à profusion, tout concourt à donner à la ferme une apparence de prospérité.

Monsieur Truchon fait partie d'un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole) depuis 4 ans. Les juges aimeraient revoir un tel agriculteur au concours pour la décoration de commandeur en 1974.

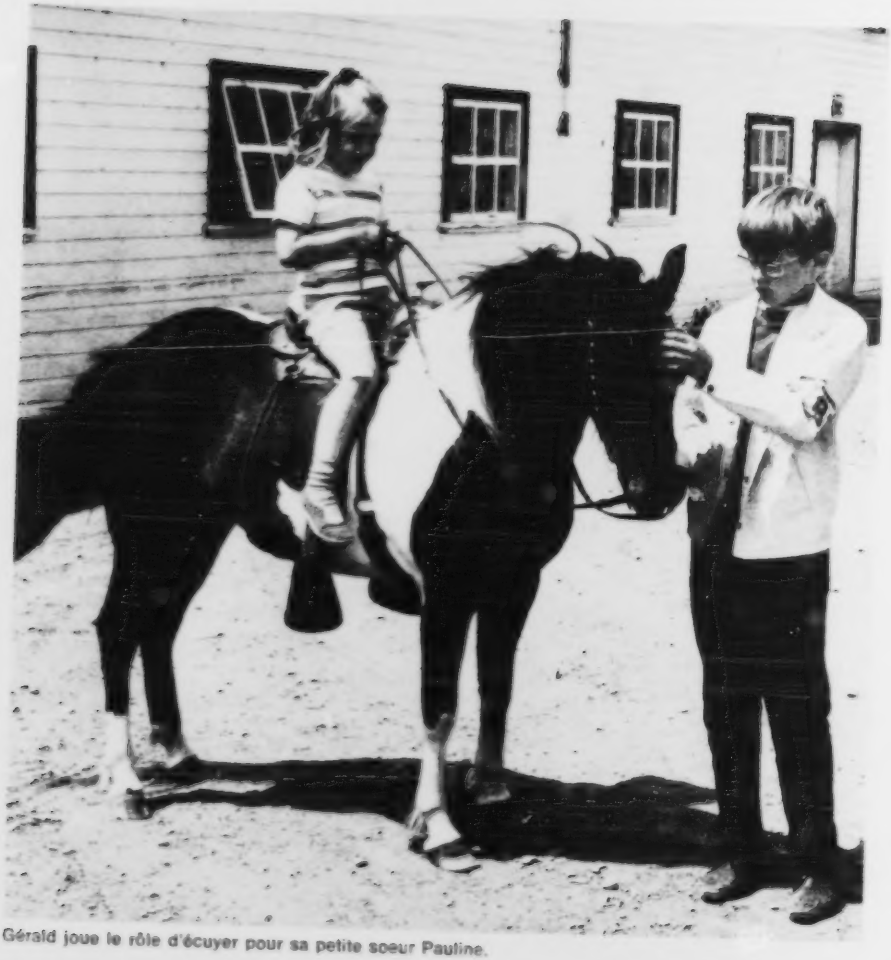

Gérald joue le rôle d'écuyer pour sa petite soeur Pauline.

12. JEAN-PAUL QUESSY, Amos (Abitibi)

873 points

Les parents de monsieur Jean-Paul Quessy faisaient partie des tout premiers groupes à atteindre l'Abitibi en 1912, une fois posé le dernier rail du chemin de fer «Grand Tronc» qui ouvrait ce territoire à la colonisation. Originaires de Saint-Narcisse et de Sainte-Geneviève, deux paroisses voisines «d'en bas» (Champlain), monsieur et madame Quessy se connurent à Amos et s'épousèrent.

Etabli à son compte dans le huitième rang d'Amos depuis 1953, le concurrent possède au total 425 acres de terre dont 185 en boisé. Le sol argileux prédomine dans les 240 acres en culture. M. Quessy y produit des grains et des fourrages destinés à l'alimentation du troupeau qui constitue la seule source de revenus de la ferme.

On ne pratique pas de rotation rigoureuse, laissant pousser les prairies durant quatre, cinq et même six ans, tant que le rendement est satisfaisant. L'orge et l'avoine couvrent cette année une superficie de 41 acres. Le 11 août, date de la visite, on est encore en pleine fenaison à cause du temps incertain qui prévaut depuis un mois. Monsieur Quessy a essayé des épandages allant jusqu'à 150 lb de nitrate d'ammoniac à l'acre sur les prairies. Il ne croit pas ses yeux des résultats obtenus. L'humidité aidant, certaines pièces de trèfle ont rendu au point de poser un problème de séchage. Notons en passant que le concurrent récolte son foin à la façon de l'ensilage, se servant de la fourragère pour cueillir l'andain, presque sec, hacher le fourrage et le souffler dans la voiture à déchargement automatique. Soufflé de nouveau au fenil, il achève de sécher grâce à un puissant ventilateur qui fait circuler l'air ambiant à travers sa masse. Les 18 acres de pâturages fertilisés offrent un gazon dense et uniforme.

Une quinzaine des 30 vaches Holstein sont enregistrées. Le lauréat vient de les inscrire au contrôle officiel (ROP), après s'en être tenu au contrôle postal pendant plusieurs années. Le rendement moyen se situe actuellement aux environs de 9,500 lb. Cette production est dirigée vers une laiterie de Rouyn. Le troupeau compte aussi un taureau de race et 15 jeunes d'élevage. Il fait bonne figure à l'exposition d'Amos où monsieur Quessy mène chaque année quelques bêtes.

Monsieur Jean-Paul Quessy récolte son foin un peu à la façon de l'ensilage. Séché dans le champ, il est haché et soufflé dans la voiture.

L'équipement de ferme est très complet. Pour restreindre les investissements à ce poste, le concurrent a acheté en société deux machines fort coûteuses, une andaineuse automotrice et une moissonneuse-batteuse. Pour donner à cet équipement les soins nécessaires il dispose d'une petite boutique bien outillée, tant pour le travail du bois que des métaux. Tout y est méticuleusement rangé, prêt à servir.

La propreté exemplaire de l'étable et de la laiterie ont impressionné les juges. Un lactoduc du genre «step-saver» achemine le lait vers un bassin réfrigérant de métal inoxydable.

Sans être luxueuse, la maison est éminemment confortable. Elle répond aux besoins d'une famille de deux enfants, un garçon de 17 ans et une fille de 16 ans. L'aîné est électricien.

Madame Quessy s'est occupée de la traite pendant la visite de la ferme. Cette jeune femme aide fort gracieusement son mari dans tous les travaux de sa compétence. Elle doit souvent le remplacer quand ses charges le retiennent à l'extérieur. Monsieur Quessy, qui ne sait pas dire non à qui requiert ses services, est en effet président local de l'Union catholique des cultivateurs, directeur du Plan conjoint des producteurs de lait nature, de la Caisse populaire, de l'Assurance-mutuelle du comté et du Cercle d'insémination.

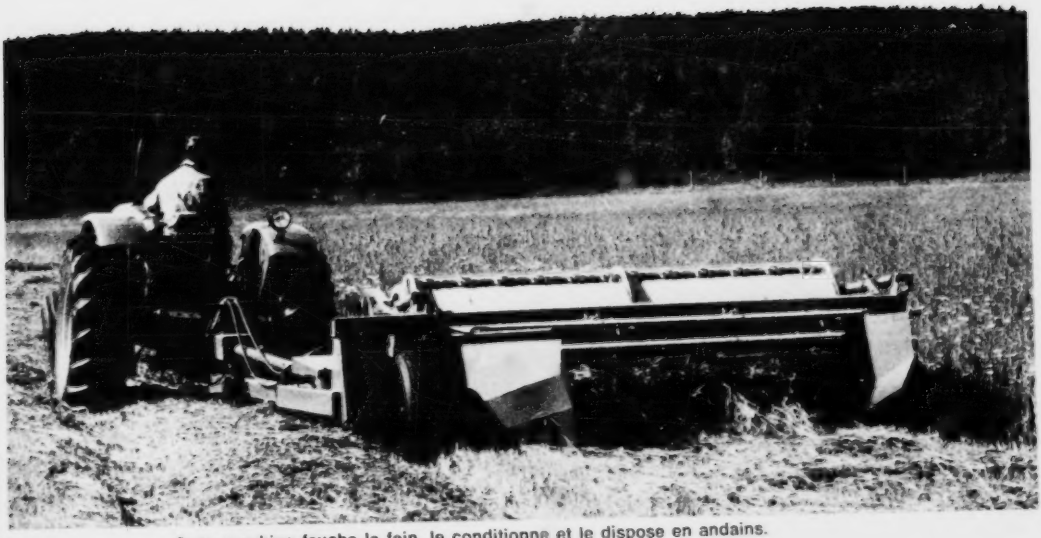

Cette machine fauche le foin, le conditionne et le dispose en andains.
Chez monsieur Gérard Gauthier, à Laterrière.

13. GÉRARD GAUTHIER, Laterrière (Chicoutimi)

872 points

Chevalier de l'Ordre du Mérite agricole en 1964, monsieur Gérard Gauthier, de Laterrière, est un agriculteur de 34 ans. Il cultive une supeficie de 180 acres d'un sol plutôt léger, dont 30 acres sous location.

Le concurrent a su combler certaines lacunes mentionnées dans le rapport du dernier concours. On note un progrès sensible au chapitre de l'égouttement, progrès qui se reflète dans le rendement des grains, des prairies et des pâturages. Ce qui explique qu'avec un troupeau de 30 laitières et de 25 jeunes d'élevage il ait regulièrement du foin à vendre. Il faut dire aussi que le concurrent traite le sol avec générosité. Il a épandu cette année 40 tonnes de calcaire et 8 tonnes d'engrais chimiques de diverses formules: 5-20-20, 5-15-15 et nitrate d'ammoniac. Et cela en plus du purinage systématique de toutes les soles.

Pour atteindre l'objectif que s'est fixé monsieur Gauthier, le troupeau croisé devrait compter une quarantaine de vaches à l'automne. Il est inscrit depuis avril 1968 au service d'analyse (DHAS) du Macdonald College qui attribue aux laitières un rendement moyen de 11,877 lb. Le concurrent ne garde pas de taureau. Il fait inséminer ses génisses entre 13 et 15 mois, selon leur poids.

Ne disposant pas de main-d'oeuvre monsieur Gauthier cherche à simplifier autant que possible les tâches quotidiennes. Pour y arriver, il recourt volontiers à des méthodes non conventionnelles. Adepte de la stabulation libre lors du dernier concours, il garde ses vaches depuis janvier 1967 dans une étable à logettes. Dans ce type de vacherie les bêtes sont libres d'aller s'alimenter et s'abreuver, mais elles viennent se reposer dans des logettes individuelles, surélevées de huit pouces, face aux murs. On utilise ainsi un minimum de litière. Les déjections sont charriées vers une fosse en béton mesurant 74 pieds sur 24 et de 9 pieds de hauteur. Cette fosse est divisée transversalement à tous les onze pieds par un mur de béton, ce qui facilite l'agitation du mélange et son utilisation. Après un temps de décomposition plus ou moins long le mélange est

Pour la première saison monsieur Gérard Gauthier essaye le séchage du foin au fenil, au moyen de puissants ventilateurs.

pompé dans un réservoir mobile qui sert d'épandeur. Pour la traite les vaches se rendent dans une salle contenant trois stalles individuelles. Les stalles sont surélevées de trois pieds par rapport aux planches principales, ce qui permet d'effectuer le travail debout sans avoir à se pencher. Un pipeline dirige le lait vers un bassin réfrigérant de 2,400 lb. En plus de l'économie de main-d'oeuvre, monsieur Gauthier attribue au nouveau système de stabulation une augmentation sensible des rendements. La modernisation de l'exploitation ne s'arrête pas là. Lors de la visite, le premier juillet, le concurrent était à préparer les couloirs nécessaires au séchage du foin en balles au fenil, avec soufflerie appropriée.

Construite en 1959, la maison est vaste et confortable. L'ancienne habitation sert de boutique et de garage. Un garçonnet, aujourd'hui âgé de trois ans, est venu se joindre aux trois fillettes que comptait la famille lors du dernier concours. La mère du concurrent et une de ses soeurs (qui doit se marier à l'automne) vivent à la maison. Madame Gauthier peut ainsi consacrer beaucoup de son temps à aider son mari dans de nombreuses tâches extérieures. Elle se réserve aussi la comptabilité.

Avec le goût des méthodes modernes, ce qui a le plus frappé les juges chez monsieur et madame Gauthier, c'est la volonté évidente de rendre leur exploitation aussi rentable que possible et l'esprit de décision dans le choix des moyens.

14. PIERRE-PAUL GAUDREAU, Saint-Ulric (Matane)
871 points

Monsieur Pierre-Paul Gaudreau, de Saint-Ulric, a obtenu la décoration de chevalier en 1964, se classant alors quatrième parmi 65 lauréats de la médaille de bronze avec 848 points. S'il continue d'avancer au même rythme, ce jeune cultivateur de 39 ans peut espérer décrocher un jour les plus hauts honneurs du Mérite agricole.

Des 307 acres que comprend le domaine 187 sont en forêt. On y trouve une érablière de 2,500 entailles que le concurrent n'exploite pas de façon régulière. Il tire cependant de la vente du bois un revenu appréciable.

La partie de l'exploitation utilisée à des fins agricoles comprend 110 acres de terre franche et 10 de terre noire organique. Il n'est pas étonnant que le concurrent doive se procurer hors de sa ferme une partie des fourrages nécessaires à l'alimentation d'un troupeau atteignant parfois les 70 têtes.

Quarante acres sont réservées aux pâturages fertilisés. On en rajeunit une pièce chaque année de façon à faire le tour en cinq ou six ans. Grains et prairies suivent un cycle de cinq ans. On a ensemencé cette année 16 acres en avoine Garry. La luzerne et le brome viennent admirablement dans les prairies. Les regains d'une luzernière fauchée le 10 juillet laissent espérer au 30 juillet, date de la visite, une deuxième récolte abondante. Les excellents rendements des pâturages et des prairies sont le fruit d'un égouttement soigné, de l'amendement du sol et d'une fertilisation généreuse. En plus du fumier de ferme, on épand bon an mal an soit lors des semis, soit en couverture, une cinquantaine de tonnes de calcaire et 12 à 15 tonnes d'engrais chimiques variés: 0-20-20, 10-10-10, 5-20-20 et phosphate-étable.

Monsieur Gaudreau est reconnu comme un des meilleurs éleveurs du bas Saint-Laurent. Son troupeau de race Canadienne compte 41 vaches, 15 taures et 11 jeunes sujets. Les chiffres du contrôle officiel (ROP) révèlent une progression constante de la production. De 7,990 lb qu'elle était en 1966, elle est passée à 8,212 lb en 1967 pour atteindre 8,796 lb en 1968. Voici, tirés de la feuille de contrôle pour l'exercice terminé le 28 février 1969, des chiffres concernant les meilleures productrices. Comme toujours, ils sont ramenés à une production de 305 jours:

La petite Jeanne Gaudreau s'initie très jeune à la conduite de bétail pour l'exposition.

NOM	NUMÉRO	ÂGE AU VÊLAGE	PRODUCTION (305 J.)		INDICE (B.C.A.)	
			LAIT	MAT. GR.	LAIT	MAT. GR.
Pages Luc Aline L2	39203	11 ans 143 j.	10,477 lb	472 lb	158	158
Pages Jacques Céline 1M	39916	10 ans 304 j.	10,273	427	151	140
Pages Joso Renée R16	45480	7 ans 268 j.	10,705	434	151	136
Pages Joso Suzette 23S	47474	7 ans	11,310	448	159	140
Pages Joso Patricia P5	41840	7 ans 181 j.	9,944	468	140	146
Pages Joso Patricia P5	41840	8 ans 178 j.	10,021	453	143	143
Pages Joso Usa Usa 11U	46046	3 ans 141 j.	9,500	471	149	164
Carolines Fameux Urée 3U	45199	4 ans 284 j.	10,124	457	120	119

L'indice moyen (B.C.A.) pour le troupeau s'établit à 120 pour le lait et 119 pour les matières grasses. Depuis 1965 on garde dans l'élevage Rouen Caporal Choc 12P-41714, aujourd'hui âgé de 10 ans, un taureau classé AAA, dont l'EVG (estimation de la valeur génétique concernant les matières grasses) est de 418. Il a obtenu 86 points au dernier classement. Parmi les femelles on compte une «Excellente» et deux «Très Bonne».

La grange-étable est un impressionnant bâtiment mesurant pas moins que 175 pieds de longueur. Au fenil ronronnent deux puissants ventilateurs qui achèvent de sécher le foin en balles. Pourvue de la ventilation forcée et du récurage automatique, la vacherie est confortable. Depuis le dernier concours monsieur Gaudreau a construit une laiterie nouvelle où trône un bassin refroidisseur moderne de 5,200 lb. Les bâtisses secondaires sont à refaire.

Monsieur et madame Gaudreau ont trois garçons et quatre filles dont les âges s'échelonnent de 13 ans à 4 ans. Malgré son jeune âge, Alain, l'aîné, est déjà presque aussi grand que son père. Lui et sa soeur Johanne (12 ans) s'intéressent de près à l'élevage.

A cause de son caractère progressif, l'exploitation de monsieur Gaudreau a été choisie comme ferme-norme par les agronomes de la région. Avec plusieurs autres, elle servira à établir ce qu'on peut attendre des fermes du bas Saint-Laurent.

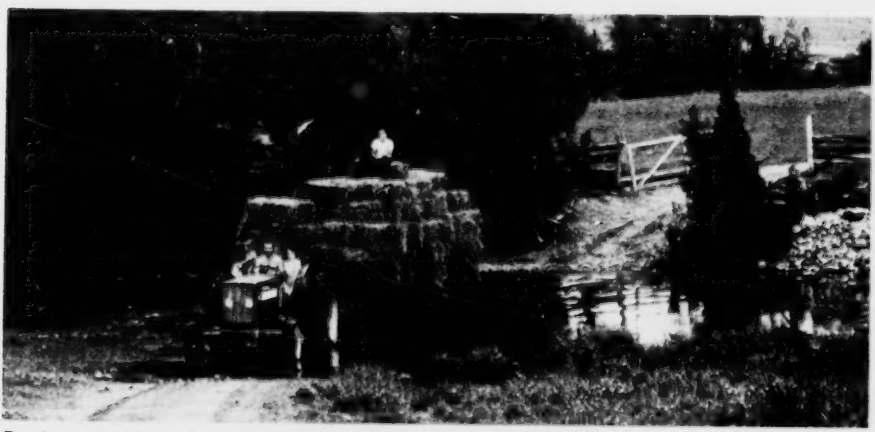

Des berges en pente douce, un lit rocailleux et une faible profondeur permettent le passage à gué de la rivière Blanche, chez monsieur Pierre-Paul Gaudreau.

15. GUY SAMUEL, Rivière-au-Renard (Gaspé)
870 points

Fils de monsieur Florimont Samuel, qui pratiquait autant le métier de pêcheur que celui d'agriculteur, monsieur Guy Samuel s'attache depuis dix ans à agrandir le bien paternel et à en faire une exploitation agricole rentable. Grâce à une pile de contrats, dont le dernier date de moins d'un an et agrandit le bien d'une vingtaine d'acres, le domaine couvre maintenant 204 acres. Quatre-vingts sont en boisé. Le reste est en culture.

Disons tout de suite que le concurrent est en pratique le seul agriculteur de Rivière-au-Renard et même de plusieurs milles à la ronde. Il doit donc se débrouiller comme il peut pour obtenir les services nécessaires à son exploitation. Il lui faut aussi parcourir des centaines de milles pour se procurer des bêtes susceptibles d'améliorer son cheptel ou pour trouver des fermes progressives qui puissent lui servir d'exemple. Son succès en est d'autant plus surprenant et plus méritoire.

Grains et prairies suivent une rotation de 4 ans. Le concurrent récolte annuellement de 30 à 40 acres d'avoine Garry dont il fait une moulée laitière à 16 p. cent de protéine digestible en la mélangeant de concentrés à 32 p. cent. On trouve aussi cette année une acre de blé Garnet et une acre en pommes de terre de la variété Keswick. Cultivés en rotation spéciale, les pâturages occupent 32 acres. Amendé et fertilisé abondamment le sol, d'une fertilité moyenne, donne d'excellents rendements.

Une comptabilité tenue avec soin établit à 8,800 lb la production moyenne des 21 vaches croisées dont le type Holstein est très marqué grâce à la présence dans le troupeau d'un taureau de cette race depuis plusieurs années. En détaillant jusqu'à 1,450 pintes de lait par semaine au prix de 30¢, monsieur Samuel peut vivre honorablement de son exploitation. Pour les besoins domestiques, il engraisse deux porcs et une quinzaine de coqs.

Disposés sur une côte, les bâtiments dominent le village, les quais et la mer. Monsieur Samuel a dû construire une nouvelle grange-étable en 1966. Il l'a équipée de façon moderne et à peu de frais en faisant venir du matériel d'occasion.

Mère de trois enfants de 8 ans, 6 ans et 5 ans, madame Samuel tient son foyer de façon exquise tout en prêtant main-forte à son mari quand c'est nécessaire.

Monsieur et madame Florimont Samuel habitent avec la famille.

Même s'il garde un aide à plein temps depuis un an, monsieur Guy Samuel apprécie beaucoup les services que lui rend encore son père, aujourd'hui âgé de 73 ans.

Madame Guy Samuel avec Martin, René et Marc.

Une pièce d'avoine d'une fort belle venue. Monsieur Guy Samuel, son père, monsieur Florimont Samuel, et le petit René.

Faucheuse et conditionneur en opération dans une magnifique pièce de trèfle. Où que l'on soit dans la ferme, on aperçoit toujours le village de Rivière-au-Renard, les quais et la mer.

16. LUDGER DUFOUR, Saint-Coeur-de-Marie (Lac-Saint-Jean)
869 points

Monsieur Ludger Dufour avait dix-huit ans quand il quitta Petite-Rivière-Saint-François, sur les bords du Saint-Laurent, pour se rendre à Saint-Coeur-de-Marie. Un peu plus tard il épousait une fille de monsieur Delphis Roi. Il travailla avec son beau-père quelques années avant de prendre le bien à son compte en 1950.

Le concurrent, âgé de 52 ans, est diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi. Son domaine couvre aujourd'hui une superficie de 611 acres dont 289 sont en forêt. Les 312 acres en culture sont constituées de terre argileuse à l'exception de 5 acres de terre noire.

Chez monsieur Ludger Dufour, de Saint-Coeur-de-Marie, on dispose d'une boutique fort bien outillée pour le travail des métaux.

La terre principale, à Saint-Coeur-de-Marie, touche au lac Saint-Jean. Large de 2,400 pieds, elle s'étend sur une longueur moyenne d'un mille. Le terrain boisé se trouve à une distance de 10 milles, dans la municipalité de Saint-Nazaire, avec une trentaine d'acres utilisées à des fins agricoles.

Les juges ont visité l'exploitation le 20 août, en l'absence de M. Dufour, parti à l'exposition régionale de Chicoutimi. C'est là qu'ils l'ont rencontré le lendemain et qu'ils ont pu apprécier en même temps les bêtes qu'il y exposait. Son fils Laval, qui travaille à la ferme moyennant un salaire et autres considérations, a accompagné les juges au cours de l'expertise et leur a fourni les explications demandées.

D'après les recommandations consignées au plan de culture, la rotation principale est de 4 ans. On a semé 55 acres de grains, soit en grains mêlés (avoine-orge-blé), soit en avoine Garry certifiée. Les prairies ont bien rendu. Pour reprendre l'expression de Laval: «Il y a eu du foin c'est un vrai dégât». La fenaison s'effectue dans des conditions difficiles. Il reste environ 1,500 balles de fourrage à rentrer. Cent douze acres sont en pâturages. On y sert chaque jour au bétail quatre ou cinq balles de foin sec.

Le troupeau, de race Ayrshire, compte un taureau, (champion à Chicoutimi en 1968), 50 laitières et 31 jeunes. Il est inscrit au contrôle officiel depuis 4 ans. Sa production moyenne est de 7,556 lb avec un indice (BCA) de 93, tant pour la quantité de lait que pour les matières grasses. Cette production est vendue à une laiterie d'Alma, la ville voisine.

Les bâtiments sont en général satisfaisants. La position de l'écureur oblige cependant à dégager le fumier chaque jour si on veut laisser la voie libre aux machines. Une ancienne grange sert de remise. La laiterie est à la page avec son bassin réfrigérant de 3,500 lb. On a empli de la première coupe de trèfle et

de luzerne les 3 silos de bois de 12 pieds de diamètre. L'un d'entre eux est adjacent à la grange et les deux autres sont à l'intérieur. Un vaste garage sert à l'entretien et à la réparation de la machinerie. On y trouve de nombreux outils, un feu de forge et un nécessaire à soudure. Pour le travail du bois on dispose d'une autre boutique aussi bien pourvue.

La famille habite une grande maison de bois aux murs revêtus de bardeaux. Elle compte cinq filles et quatre garçons dont les âges vont de 30 ans à 4 ans. Laval, sa jeune femme et leurs deux fillettes occupent un joli cottage construit tout récemment dans la ferme.

Monsieur Dufour fait partie d'un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole).

Une vaste maison de bois entretenue avec soin. Chez monsieur Ludger Dufour.

17. LUCIEN LANDRY, Palmarolle (Abitibi)
868 points

Contre le gré de son père, monsieur Lucien Landry quittait en 1934 Saint-André-de-Kamouraska, sa paroisse natale, pour joindre trois de ses frères et s'établir à Roquemaure, en Abitibi. Onze ans plus tard il achetait à Palmarolle la terre où il vit actuellement et qu'il n'a cessé d'améliorer depuis 25 ans. Elle lui valait la décoration de chevalier en 1964.

Avec la terre de la fabrique, sous location, et une ferme achetée en 1966 à trois milles de la résidence, monsieur Landry peut cultiver près de 200 acres d'un sol argileux, difficile à égoutter. Il a consacré beaucoup d'efforts à l'arron-

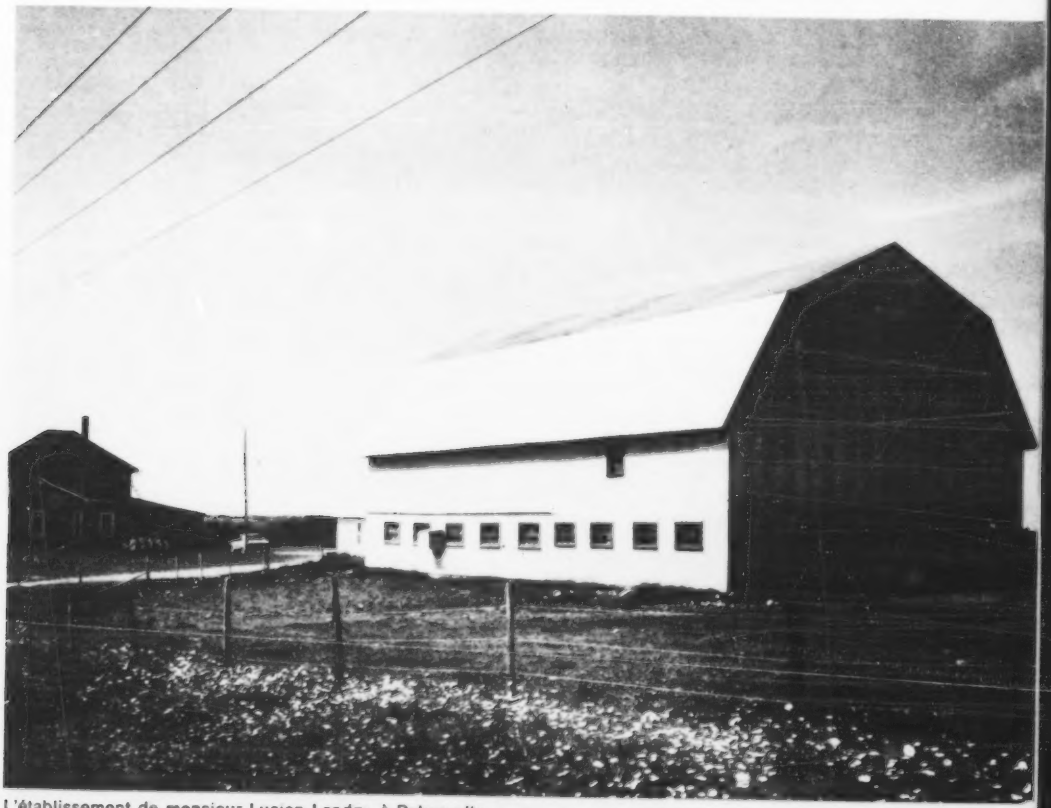

L'établissement de monsieur Lucien Landry, à Palmarolle.

dissement des planches et au perfectionnement du réseau d'égouttement, utilisant autant que possible à cet effet la machinerie lourde subventionnée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Grains et prairies se succèdent selon une rotation de 4 ans. Les pâturages fertilisés, en rotation spéciale, occupent une quarantaine d'acres. Ils sont divisés par des clôtures électriques. On a fait brouter le grain semé comme plante-abri dans la pièce rajeunie cette année. Une douzaine de jeunes sujets passent la belle saison au pâturage communautaire d'Hébécourt, organisé il y a 5 ans sous les auspices d'ARDA.

On a recourt à l'insémination pour améliorer la descendance des 29 vaches croisées de type Holstein que compte le troupeau. Soumises au contrôle postal, elles produisent en moyenne 7,800 lb de lait. Cette production est vendue au prix du lait industriel à la coopérative locale.

Disposés sur un coteau, les bâtiments dominent tous les champs. Dans l'étable, les rigoles sont prêtes pour l'installation d'un écureur. Grande et propre, la laiterie est équipée d'un refroidisseur à jets.

Monsieur et madame Landry ont élevé cinq garçons et cinq filles. Demeurent encore à la maison Joseph, âgé de 22 ans, qui aide son père aux travaux de la ferme, Rosaire et Robert, tous deux étudiants, qui prêtent aussi volontiers leur concours. Il reste aussi une fille, Françoise, dont la mère apprécie beaucoup la présence.

Madame Lucien Landry peut encore compter sur Françoise, la seule de ses cinq filles qui soit encore à la maison.

18. LOUIS-HENRI LAPOINTE, Jonquière (Jonquière)
867 points

Monsieur Louis-Henri Lapointe est le frère de Charles-Edouard et de Dominique, également inscrits au concours de cette année. Il cultive, dans le sixième rang de Jonquière, un bien acquis de son père en 1948. C'est une terre oblongue mesurant 800 pieds de largeur sur 5,000 pieds de longueur. Pour faire vivre une famille de six enfants, le lauréat doit tirer le maximum de son petit domaine. Il y réussit fort bien.

L'enfouissement de 30,000 pieds de drains a pratiquement résolu le problème d'égouttement que posait ce sol argileux. On a récupéré du même coup des fonds de coulées où grains et fourrages viennent aujourd'hui en abondance selon une rotation de 4 ans. Monsieur Lapointe n'achète que du grain certifié, même s'il a dû payer cette année $6.50 le sac pour les vingt acres qu'il a ensemencées en avoine Garry. Le 3 juillet, date de la visite, ce grain avait déjà pris un excellent départ.

Les 28 vaches croisées Holstein affichent une conformation et un développement satisfaisants. Leur moyenne de rendement se situe aux environ de 11,000 lb pour les trois dernières années. En 1968 leur production s'est élevée à 322,440 lb de lait vendu au prix moyen de $4.96. La ferme portait aussi en juillet 18 jeunes d'élevage.

Monsieur Louis-Henri Lapointe surveille de près son élevage de bovins. Ce n'est pas un effet du hasard que la production des laitières atteigne les 11,000 lb de moyenne annuelle.

Madame Louis-Henri Lapointe dans une cuisine richement aménagée.

Monsieur Lapointe dispose de la machinerie nécessaire à son exploitation. Désireux cependant de réduire les investissements à ce poste, il achète autant que possible en société les instruments qui servent le moins souvent.

Les bâtiments sont propres et confortables. A l'étable, les veaux occupent un compartiment séparé du corps de logis principal. Assez spacieuse, la laiterie abrite un bassin réfrigérant moderne d'une capacité de 2,800 lb. On doit parcourir une cinquantaine de pieds à l'extérieur avec les chaudières pour y déverser le lait, ce qui s'avère fort malcommode.

Madame Lapointe apprécie à sa valeur le confort que lui offre un joli cottage construit en 1966. En plus d'entretenir son foyer de façon méticuleuse, cette ménagère s'adonne à des travaux d'art domestique, tapis tressés, catalognes et couture, sans négliger pour autant son potager.

A l'analyse de sa fiche, on constate que monsieur Lapointe figure fort bien dans le GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole) dont il fait partie.

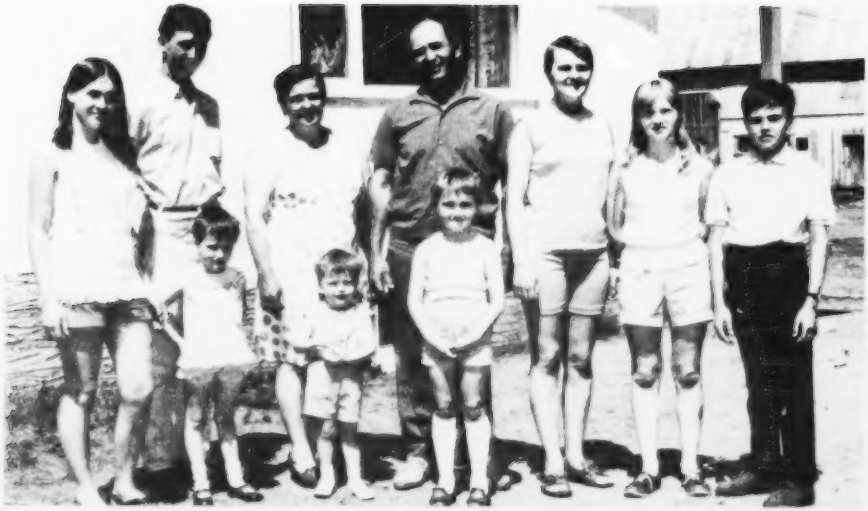

Monsieur et madame Rheault ont sept filles et deux garçons. Seule une fille mariée n'apparaît pas sur cette photographie.

19. MAURICE RHEAULT, Sainte-Gertrude (Abitibi)

366 points

Etabli à son compte depuis 1945 dans la localité de Sainte-Gertrude (Abitibi), monsieur Maurice Rheault a longtemps partagé ses énergies entre les champs et la forêt. Depuis quelques années il consacre presque tout son temps à l'agriculture. Il obtint la décoration de chevalier en 1964. A peine âgé de 45 ans, le concurrent forme aujourd'hui avec son fils Guy, diplômé de l'Ecole d'agriculture de La Ferme, une équipe dynamique.

Les 220 acres en culture s'étendent de part et d'autre de la voie publique, au nord sur le cinquième rang de Villemontel, au sud sur le quatrième. On est à élargir les planches et à parfaire l'égouttement des 70 acres achetées l'an dernier, du côté sud. Les juges ont noté que le concurrent fait un excellent usage des clôtures électriques.

Assolement de 4 ans, avec une quarantaine d'acres en avoine Glen. Grains, prairies et pâturages se ressentent des épandages plus généreux de calcaire et d'engrais chimiques auxquels on recourt depuis quelques années. En 1968 on a utilisé 170 tonnes d'amendements. Les récoltes actuelles ont reçu 7 tonnes d'engrais chimiques: 16-8-8, nitrate d'ammoniac et 0-20-20 en plus du fumier.

Le cheptel laitier comptait 16 laitières croisées en 1964. La moyenne de rendement, qui se maintenait aux environs de 8,000 lb, a été affectée par l'acquisition récente d'un troupeau de qualité médiocre, acquisition qui avait pour but d'augmenter le «contingentement» bénéficiant de la subvention actuelle de 99¢ les cent lb de lait vendu pour la transformation. Le troupeau compte aussi une trentaine de veaux à l'engrais et de jeunes d'élevage. Les veaux sont vendus vers

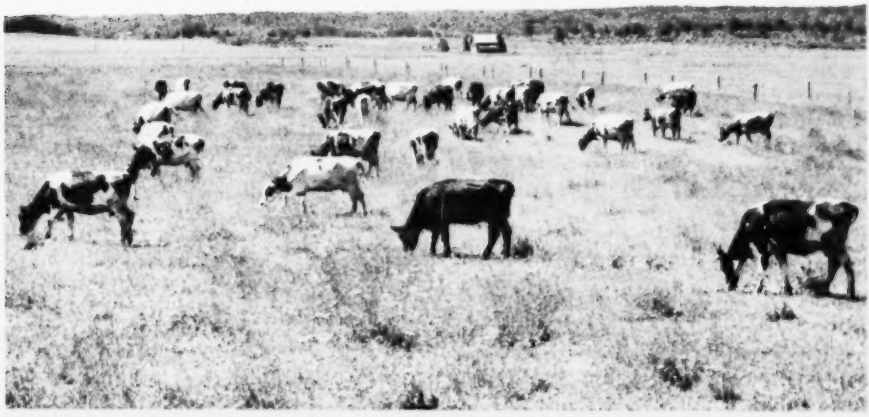

Les laitières au pâturage. Monsieur Rheault a acheté récemment un troupeau de qualité médiocre dans le seul but d'augmenter son contingentement de lait pouvant bénéficier de la subvention accordée pour le lait industriel.

l'âge de 10 semaines et rapportent de 60 à 70 dollars par tête. On garde un taureau à la ferme, mais on fait inséminer les femelles dont on désire élever la progéniture.

Pour les instruments aratoires, monsieur Rheault dispose d'une bonne remise et d'une boutique convenablement équipée. La grange-étable, un solide bâtiment de 132 pieds de longueur, est flanquée d'un abri à fumier de 32 pieds sur 36. L'étable est pourvue de la ventilation forcée et de l'écurage mécanique.

Le concurrent a mis toute son habileté dans la finition de la maison. Madame Rheault y trouve tous les accessoires que puisse souhaiter une ménagère moderne. Les juges ont pris bonne note du vaste et beau potager qu'elle entretient malgré les tâches qu'impose une maisonnée encore nombreuse. D'une famille de 7 filles et 2 garçons dont les âges s'échelonnent de 23 à 2 ans, seule une fille mariée demeure à l'extérieur.

Monsieur Rheault fait partie d'un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole) ce qui lui permet d'obtenir toutes les directives nécessaires à l'exploitation de son domaine et d'en constater les progrès. Après avoir occupé diverses autres charges, il est aujourd'hui vice-président de la Coopérative agricole d'Abitibi-est.

20. JEAN-ARMAND BEAULIEU, Saint-Ulric (Matane)

FERME «DE L'ÉRABLE»

865 points

Depuis qu'il a acheté le domaine de son père en 1957 monsieur Jean-Armand Beaulieu, de Saint-Ulric, n'a cessé d'y apporter les améliorations susceptibles d'assurer sa rentabilité. Ce jeune cultivateur de 33 ans, actif et débrouillard, figure parmi les plus prometteurs de sa génération. Il gagna le titre de chevalier en 1964, se classant neuvième sur 61 nouveaux décorés.

Cent quatre-vingt-dix-huit des 329 acres du domaine sont en forêt et 8 sont incultes. Les 123 acres en culture sont constituées de terre franche. Terrain

Monsieur et madame J.-Armand Beaulieu avec Rémi et Martin.

Le bétail prend ses ébats dans la rivière Blanche, qui traverse la ferme.

ondulant, typique de la région, où les champs les plus plats conservent une pente sensible, traversé par la rivière Blanche qu'on passe à gué et qui en draine une bonne partie. Au cours des années, le concurrent a utilisé des bulldozers pour un total dépassant les 300 heures aux fins d'aplanir des buttes, de combler des bas-fonds et de parfaire l'égouttement.

On a semé vers le neuf juin 18 acres d'avoine qui font partie d'une rotation de 4 ans. Au 30 juin, jour de la visite, ce grain est uniforme et propre. Dès que M. Beaulieu aperçoit un plant de moutarde, il s'empresse de l'enlever, l'absence quasi complète de cette plante nuisible ne justifiant pas des frais de destruction aux herbicides. Le rendement des prairies est satisfaisant. On attache une importance particulière aux 5 champs de pâturages fertilisés, cultivés en rotation et couvrant en tout 39 acres.

Débutant dans l'élevage des bovins de race Ayrshire dès la prise de possession du domaine avec 7 taures, monsieur Beaulieu possède aujourd'hui 25 laitières et deux douzaines de jeunes sujets portant tous le préfixe de la ferme. Il trouve un certain revenu dans la vente de taures saillies. Depuis deux ans il ne garde

La ferme de monsieur J.-Armand Beaulieu, à Saint-Ulric. On remarque au centre la porcherie moderne construite en 1964.

plus de taureau, ne recourant qu'à l'insémination, ce qui lui permet d'introduire dans le troupeau les caractères des meilleurs reproducteurs du Centre provincial (Saint-Hyacinthe). L'indice de production (BCA) des vaches soumises au contrôle officiel s'établit à 105 pour le lait et 100 pour les matières grasses. Depuis 1967 le lait est dirigé vers une laiterie de Matane.

L'année même du dernier concours (1964) monsieur Beaulieu sortait les porcs de la vacherie pour les installer dans une porcherie moderne, toute neuve. Il garde aujourd'hui un verrat Yorkshire et 10 truies portières dont il engraisse les porcelets.

Les autres bâtiments sont aussi bien tenus. La grange-étable à pont est un solide bâtiment qui semble vouloir défier les générations. On l'a flanquée récemment d'une laiterie très à la page équipée d'un bassin réfrigérant de 3,500 lb.

Le bungalow moderne est entouré d'une vaste pelouse d'où s'élève l'unique érable qui a donné son nom à la ferme.

Comme sa mère l'a été avant elle, madame Beaulieu est secrétaire de la municipalité. Deux robustes garçonnets, âgés respectivement de quatre ans et sept mois, apportent à la fois du bruit et beaucoup de joie au foyer.

Monsieur Beaulieu arrondit le budget familial en vendant des polices d'assurance-récolte et en faisant l'inspection des dommages. Il est aussi président du cercle d'insémination et directeur du Club d'éleveurs de bovins Ayrshire du bas Saint-Laurent.

21. PIERRE SAINT-MARTIN, Ville-Marie (Témiscamingue)
864 points

Monsieur Pierre Saint-Martin est un homme posé, qui s'exprime lentement et clairement, ce qui donne beaucoup d'autorité à son élocution. Il est diplômé de l'Ecole d'agriculture Moffet qui a doté le Témiscamingue d'une élite d'agriculteurs. Décoré de la médaille de bronze au concours de 1964, les progrès réalisés dans son exploitation lui valent cette année le titre d'officier du Mérite agricole.

Réparti sur 4 lots dans le troisième rang de Ville-Marie, le domaine représente une superficie totale de 400 acres dont plus de la moitié en forêt. Cent quarante-huit acres sont en culture. Monsieur Saint-Martin a employé des machines sub-

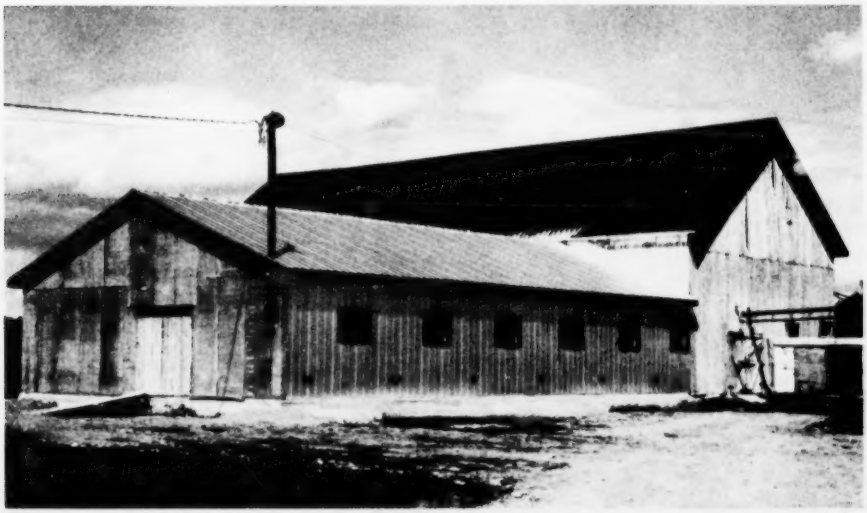

La grange-étable de monsieur Pierre Saint-Martin. On remarque la vacherie de construction récente et, à l'extrême droite, la boîte de camion qui sert d'abri temporaire au refroidisseur à lait.

ventionnées par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation pour aplanir des buttes, faciliter la circulation dans les chemins de fermes et parfaire l'égouttement. Il reste encore du travail à faire à ce dernier chapitre. Le concurrent envisage même le drainage de certains champs selon un plan déjà préparé. Ce genre d'amélioration étant assez peu courant au Témiscamingue, on attend, avant de prendre une décision, les résultats d'expériences poursuivies sous ce rapport à la Station de recherches de Kapuskasing (Ontario) où les conditions de sol et de climat sont à peu près les mêmes.

Les champs sont consacrés à la production de grains et de fourrages servant à l'alimentation du bétail laitier. Les juges ont particulièrement remarqué le soin que prend le concurrent d'une trentaine d'acres de pâturages fertilisés cultivés en rotation. Le ladino y vient fort bien. Pour uniformiser la paissance et retarder la propagation des mauvaises herbes, on y passe la faucheuse au besoin.

La production des 22 vaches de type Holstein s'élève d'une année à l'autre. En 1968 elle atteignait 7,879 lb de moyenne. Le troupeau compte aussi une douzaine de jeunes d'élevage. M. Saint-Martin garde un taureau pour faire saillir les taures. Pour les vaches il recourt à l'insémination.

Une vacherie neuve, pourvue de la ventilation forcée et de l'écurage automatique, fait angle droit avec l'ancienne grange-étable. En attendant la construction d'une laiterie, on a ingénieusement installé l'un de deux cabinets refroidisseurs dans la boîte d'un camion. L'autre est dans l'étable.

La maison recevra incessamment un revêtement de déclin en masonite émaillé. L'intérieur est confortable.

Monsieur et madame Saint-Martin ont trois filles et un garçon dont les âges s'échelonnent de 15 ans à 7 ans. Ces jeunes ont hérité de leurs parents une personnalité attachante.

La famille de monsieur Pierre Saint-Martin, de Ville-Marie, au Témiscamingue.

22. RENÉ HARVEY, Alma (Lac-Saint-Jean)

863 points

Dans le septième rang d'Alma monsieur René Harvey exploite un domaine que son père avait pris «en bois debout». Terre argileuse, d'une grande fertilité naturelle, qui n'a pas besoin d'amendements calcaires et qui produit des récoltes abondantes grâce au fumier de ferme et à un minimum d'engrais chimiques.

La mise en valeur de ces 145 acres recoupées de ravins a exigé des investissements considérables. Il a fallu abaisser des buttes, combler des bas-fonds et construire de solides ponceaux. Un seul de ces derniers a coûté la jolie somme de 3,500 dollars. On a aussi drainé toutes les «saignées» d'après un plan précis. Les clôtures sont bien faites. On utilise des clôtures électriques partout où c'est possible. Des chemins solides et des barrières d'une manipulation facile permettent d'accéder facilement aux champs.

Le 20 août, jour de la visite, la fenaison est terminée depuis une semaine. Semées de mil, de trèfle rouge, d'alsike et de brome, les prairies donnent d'excellents regains. L'avoine Garry, qui couvre 30 acres, touche à maturité. Profitant d'une saison favorable, les pâturages fertilisés sont luxuriants. On y passe la faucheuse au besoin.

Le troupeau comptait 52 vaches, en 1963, alors que 26 furent atteintes de brucellose et abattues. On dénombre aujourd'hui un taureau Holstein, 26 laitières et une vingtaine de jeunes. Le rendement des laitières accuse un progrès constant d'après les chiffres du contrôle. Il est de 8,305 lb pour l'année écoulée. On garde aussi 2 truies dont on engraisse les porcelets. Les porcs ont leur quartier dans la grange-étable, séparé de la vacherie par la batterie.

L'étable est propre et confortable. Un puissant ventilateur y assure le renou-

vellement de l'air. Dans la laiterie, placée à quelques distance, un bassin moderne de 2,800 lb a remplacé l'ancien système de refroidissement.

Entourée d'un vaste gazon, agrémentée d'arbustes et de fleurs, la maison de brique construite il y a cinq ans compte 14 pièces. Il n'en fallait pas moins pour loger à l'aise une famille de 5 filles et 9 garçons. Pour ses frères et soeurs, Gaétane, l'aînée des filles, joue le rôle de la maman, décédée en 1967. Elle y met beaucoup de compétence et de dévouement. Sachant distribuer les tâches, elle trouve le temps de coudre, de tricoter et de tisser de jolies catalognes. Pierre-Yves, l'aîné, marié depuis deux ans, cultive une terre faisant face au bien paternel. Rénald se propose d'entrer à l'Institut de technologie agricole (La Pocatière) en septembre. Trois garçons travaillent à l'extérieur.

Construite il y a cinq ans, la maison de M. René Harvey compte 14 pièces. Il n'en fallait pas moins pour loger convenablement une famille de cinq filles et neuf garçons.

Gaétane, l'aînée des filles, remplace auprès de ses frères et soeurs la maman, décédée en 1967.

23. RAOUL BOILY, Chicoutimi (Chicoutimi)
862 points

Lauréat de la médaille de bronze en 1954, monsieur Raoul Boily avait fait une tentative infructueuse en 1959 pour obtenir la décoration d'officier du Mérite agricole. Il l'obtient cette année grâce aux progrès réalisés dans l'aménagement de son domaine et à l'amélioration des récoltes.

Les juges ont reconnu les vastes bâtiments blancs et décors verts encadrés de saules et de frênes, les pelouses fraîchement tondues, bref le décor magnifique qui faisait l'objet d'une mention spéciale dans les rapports précédents.

Agé de 67 ans et retenu à la maison par la maladie, monsieur Boily n'a pu parcourir la ferme avec les juges. Georges, qui demeure à la maison paternelle avec sa femme et deux charmants bambins (Bernard et Sylvain), a guidé la commission d'expertise. Georges, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi, et son frère Fernand ont chacun leur exploitation, mais le père et les deux fils ont accoutumé de mettre en commun leurs énergies et leur équipement en maintes occasions.

Chez monsieur Raoul Boily les juges ont reconnu la superbe grange-étable décrite dans les rapports de 1954 et 1959. Les abords sont toujours aussi bien tenus.

Les 215 acres en culture s'étendent de part et d'autre du septième rang. Le sol argileux est très fertile. Au moyen du tracteur à chenilles de la ferme on a aplani maintes buttes et comblé maintes dépressions. L'enfouissement de 60,000 pieds de drains a assaini le sol et mis en valeur des superficies considérables jusque-là perdues ou quasi improductives, facilitant du même coup les façons culturales.

Les champs suivent une rotation de 4 ans. On a semé plus de 50 acres d'un mélange d'avoine Glen et d'orge Conquest qui a bien levé. Ces grains atteignent une longueur de 10 pouces le premier juillet. Les conditions climatiques aidant, les prairies annoncent une bonne récolte.

Atteint d'avortement, le troupeau complet, qui comptait 110 têtes, dut être abattu en 1968. On acheta aussitôt à prix fort un taureau et 64 vaches. On garde aussi 275 pondeuses Light Sussex et 300 poulettes de remplacement.

Monsieur et madame Raoul Boily ont élevé cinq fils et six filles. En terminant cette brève notice, signalons la présence à la maison de mademoiselle Léona Boily qui, en plus d'aider sa mère et sa belle-soeur aux besognes domestiques, s'occupe avec beaucoup de goût du potager familial et des abords de la ferme.

Les machines circulent aisément dans ce qui était, il y a quelques années, une «coulée» aux pentes abruptes.

24. ARTHUR LAROCHE, Launay (Abitibi)
861 points

A Launay, on ne trouve que trois cultivateurs qui tirent de leur exploitation une part substantielle de leurs revenus. Monsieur Arthur Laroche est de ceux-là. Agé de 40 ans et père de sept enfants, il est né dans la localité. Son grand-père, marchand à Issoudun (Lotbinière), quitta son patelin pour établir ses enfants dans un pays neuf. Le père du concurrent avait alors 17 ans. Avant d'opter pour l'agriculture ce dernier travailla dans les mines, à la voirie et pour la Compagnie des chemins de fer nationaux.

Depuis 1964, année où il gagnait la décoration de chevalier, monsieur Laroche a agrandi son domaine en se portant acquéreur de la terre paternelle. Il possède aujourd'hui 442 acres de terrain, dont 200 en culture réparties en trois lots. Le sol, de nature argileuse, exige un bon système d'égouttement. Le concurrent fait des planches de labour larges, arrondies comme il se doit et améliore le réseau de rigoles et de fossés. A la terre principale le Service de l'Hydraulique agricole est à creuser dans la ligne ouest un fossé commun qui évacuera les eaux d'une partie considérable de la ferme.

Les récoltes se succèdent d'après un cycle de 4 ans. On a semé 44 acres d'avoine Glen. Les prairies sont ensemencées de mil, de trèfle rouge et d'alsike.

Maire de sa municipalité, monsieur Arthur Laroche est aussi président de la Corporation d'entretien des chemins d'hiver pour l'Abitibi-ouest.

Le 11 août, date de la visite, on était à emplir d'un excellent foin de trèfle un silo de 14 pieds de diamètre sur 30 de hauteur. Pour les pâturages fertilisés cultivés en rotation on fait un excellent usage des clôtures électriques.

Depuis le dernier concours le cheptel a presque doublé. Il comprend un taureau de race Holstein, 31 laitières croisées et une vingtaine de jeunes sujets. Les vaches manquent de poids. S'il pratiquait le contrôle laitier, monsieur Laroche pourrait éliminer les plus faibles productrices et relever la moyenne de production qui se situe aux environs de 7,000 lb. Le lait est transformé en poudre à la Coopérative (Amos). Parmi les jeunes on voit des génisses en élevage et quelques bouvillons qui seront abattus à la ferme et vendus à des parents et amis résidant dans la ville minière de Val d'Or.

L'habileté du concurrent se reflète dans la construction et dans l'entretien des bâtiments. Les instruments aratoires sont rangés dans une solide remise à plancher de béton érigée à 60 pieds de la grange-étable. En plus de l'outillage ordinaire servant aux réparations, on trouve un feu de forge dans le garage qui sert en même temps de boutique. La laiterie est assez vaste. On ne peut en dire autant du bassin en béton où les bidons de lait sont mis à refroidir.

Diplômée de l'Ecole ménagère d'Amos, madame Laroche est une maîtresse de maison accomplie. Sa famille compte sept enfants dont les âges s'échelonnent de 15 ans à 3 ans. Malgré son jeune âge, Denis, l'aîné, est un grand gaillard qui prête un solide coup de main à son père quand il n'est pas aux études.

Maire de sa municipalité, monsieur Laroche est aussi président de la Corporation d'entretien des chemins d'hiver pour l'Abitibi-ouest.

L'apparence des bâtiments révèle l'agriculteur travaillant et ordonné.

Le Service de l'Hydraulique agricole est à creuser un cours d'eau commun qui drainera une bonne partie de la ferme de monsieur Laroche.

25. ÉPIPHANE TURCOTTE, Val Brillant (Matapédia)

FERME ÉCONOME

860 points

L'exploitation de monsieur Epiphane Turcotte a ses batiments en plein village de Val Brillant. Son nom, pour le moins original, «FERME ECONOME», est inspiré de la première phrase de la monographie publiée dans le rapport du Mérite agricole de 1964, année où le concurrent gagnait la décoration de chevaliers: «L'économie qui préside à l'administration de cette ferme est à souligner». L'auteur continue en expliquant qu'on y trouve une grande variété de produits alimentaires qui soulagent d'autant le budget familial. C'est toujours vrai. Inscrit à un concours d'exploitation rationnelle depuis cinq ans, M. Turcotte est cependant moins parcimonieux dans l'utilisation des amendements calcaires et des engrais chimiques. Ce qui se reflète dans la production des champs.

En incluant une soixantaine d'acres de terrain loué, la superficie en culture représente cent soixante acres. Une vingtaine d'acres sont en terre noire (organique) le reste se divisant également en terre franche et en sol sableux. On a consacré beaucoup d'énergie à enfouir les pierres qui encombraient les champs, à niveler les buttes, à poser des drains au pied des coteaux et à parfaire l'égouttement superficiel.

Les grains mêlés (avoine Glen et orge Nord) couvrent 45 acres. Les prairies sont généralement satisfaisantes. Les rendements les plus spectaculaires s'obtiennent en terrain loué où la luzerne, à point pour la fenaison, atteint une hauteur de 4 pieds le premier août. Sa densité est telle qu'on peut à peine y circuler en automobile. Les 25 acres de pâturages, divisées en 4 champs, sont bien engazonnées.

Le taureau de race Ayrshire, les 24 vaches croisées et une douzaine de jeunes d'élevage affichent une conformation satisfaisante. Soumises au contrôle postal, les laitières ont une production moyenne de 7,500 lb. On écrème le lait. La crème va à la beurrerie. Le petit lait sert à l'alimentation des porcs. Le concurrent garde en effet un verrat Yorkshire et 5 truies portières dont il engraisse les porcelets. Le petit poulailler abrite 80 pondeuses.

La solide grange-étable, entièrement revêtue de tôle d'acier, est flanquée d'un abri à fumier mesurant 23 pieds sur 45. Le concurrent se propose d'agrandir la vacherie dès qu'il aura terminé la construction d'une laiterie.

Madame Turcotte mérite des félicitations pour son magnifique potager, divisé en trois parcelles, et ses plantations de fraises et de framboises. Si incroyable que cela paraisse, cette ménagère énergique et dévouée a fait elle-même tous les plâtres de la maison. Elle tient en plus son foyer de façon exemplaire, s'occupe de la comptabilité et coud des robes et manteaux pour sa fillette de 10 ans. La famille compte aussi un garçon de 13 ans.

Madame Epiphane Turcotte est particulièrement fière de son potager. On la voit ici en compagnie de sa fille, Jacinthe.

26. DONAT FLEURY, Saint-Léon (Lac-Saint-Jean)

859 points

Inscrit au concours de 1964, monsieur Fleury remportait cette année-là une médaille de bronze. On lisait alors dans le rapport des juges: «La main-d'oeuvre ne manque pas à cette ferme . . .» C'est encore vrai. Plusieurs des quinze enfants vivent toujours à la maison, soit huit des onze garçons et l'une des filles, Jacinthe, qui s'avère pour sa maman une aide fort précieuse.

Monsieur Donat Fleury possède à Saint-Léon deux terres contiguës d'une largeur de 4 acres chacune qui s'étendent du neuvième rang de Taché au deuxième rang de Labrecque sur une profondeur de 25 acres. On y trouve 178 acres de terrain en culture constitué pour les deux tiers de sol sableux; le reste est en terre argileuse.

La grange-étable et la plupart des autres dépendances de ferme, chez monsieur Donat Fleury, sont situées à neuf cents pieds de la résidence.

Presque au milieu de sa longueur le domaine est coupé par la rivière Mistouk et plus loin, par un de ses affluents. De bons chemins d'exploitation permettent un accès facile aux champs. On poursuit petit à petit l'aplanissement des buttes et la mise au point du réseau d'égouttement.

Grains et prairies suivent une rotation de 4 ans. On a semé 35 acres d'avoine Garry réparties en deux champs. Dans l'un le grain est plutôt pauvre. Dans l'autre, mieux fertilisé, on prendra une récolte abondante. Le 18 août, date de la visite, la fenaison est terminée depuis quelques jours. On note d'excellents regains dans toutes les soles. Depuis qu'il est en contact plus étroit avec les agronomes, monsieur Fleury a appris à fertiliser ses pâturages. «J'ai fait des pacages qui m'ont coûté les yeux de la tête» dit-il dans son langage coloré. Ce qui ne l'empêche pas d'afficher un sourire satisfait en voyant l'herbe qui y pousse. Les 10 acres de pommes de terre Montagne Verte sont l'objet d'une attention toute spéciale. Elles font partie d'une rotation de 3 ans: avoine-trèfle-pommes de terre.

Les 26 laitières sont soumises au contrôle postal. A 6,300 lb leur rendement moyen n'est pas très élevé, mais il constitue déjà un progrès sensible sur celui de l'année 1964. Le cheptel ovin comprend un bélier Leicester, 19 brebis et leurs petits. Les agnelles sont vendues au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation qui en fait la distribution en vertu d'une mesure d'assistance dont le but est d'encourager l'élevage du mouton. A la porcherie on trouve un verrat et 5 truies portières. On engraisse chaque année une centaine de porcs de marché. Les 50 pondeuses et une vingtaine de dindonneaux sont destinés à la consommation domestique.

L'outillage de ferme est assez complet. En plus des deux tracteurs et des machines ordinaires, notons une ramasseuse-presse, une arracheuse à pommes de terre et une camionnette. Tracteurs et camionnette sont mis à l'abri dans un garage de construction récente. Les vaches logent dans la grange-étable de la deuxième terre, à quelque 900 pieds de la maison, ce qui s'avère plutôt malcommode. La vacherie est propre, mais son équipement est rudimentaire.

Un luxuriant potager mesurant 100 pieds sur 100 fournit à la famille légumes frais et conserves en abondance. Lors du passage des juges, Mario, le benjamin âgé de 13 ans, y travaillait avec sa mère. Pour joindre les deux bouts avec sa nombreuse maisonnée, madame Fleury a dû et doit encore faire feu de tout bois. Elle coud de façon admirable et montre aux juges quantité de couvertures dont elle a filé elle-même la laine.

27. FLAVIUS TANGUAY, Luceville (Rimouski)
858 points

Que de chemin parcouru depuis que monsieur Flavius Tanguay, de Luceville, prenait part au concours du Mérite agricole pour la première fois en 1954 et obtenait une médaille de bronze. Au cours des quinze dernières années, l'agrandissement et l'aménagement du domaine ont marché de pair, alors que le nombre des laitières passait de 12 à 33.

Des 155 arpents en culture, une trentaine sont en terre noire et autant en terrain sableux. Ailleurs terre organique et sable sont mélangés en proportion variable.

A faible distance derrière les bâtiments on fait servir un coteau de sable à la culture des pommes de terre, qui occupent 6 arpents. Le reste de la ferme suit une rotation de 4 ans, soit une année d'avoine précédant de 3 années de prairies. Une trentaine d'arpents sont réservés aux pâturages fertilisés. Aux endroits où prédomine la terre organique la végétation est abondante. En terrain sableux, la sécheresse de la dernière quinzaine se fait sérieusement sentir le 18 juillet, date de la visite.

La pratique du contrôle laitier a permis d'améliorer le rendement des laitières Holstein, qui s'établit en moyenne à 8,500 lb pour les trois dernières années. On regrette de trouver le taureau au pâturage avec les femelles. Dans un élevage moderne sa place est à la vacherie ou dans un enclos spécial à l'extérieur. Parmi les 25 jeunes d'élevage, certains affichent une excellente conformation. Le cheptel comprend aussi une jument et son poulain, de même qu'un porc qui servira à la consommation domestique. On dénombre à la basse-cour 15 coqs à l'engrais, 60 pondeuses et 75 poulettes de remplacement.

Rien de particulier à signaler en ce qui concerne les bâtiments si ce n'est la construction d'une laiterie qui abrite un bassin réfrigérant moderne de 3,500 lb. L'ancienne porcherie sert au jeune bétail.

Pendant l'été on garde un homme à gages de façon continue. Monsieur et madame Tanguay ont cinq filles et quatre garçons dont les âges s'échelonnent de 24 ans à 11 ans. Durant les vacances et en dehors des heures de classes, ceux qui ne travaillent pas à l'extérieur prêtent volontiers leur concours aux besognes de la ferme. Un garçonnet qui partage la chaude hospitalité de ce foyer, le petit Gilbert Barrette, ne paraît pas le moins intéressé à tout ce qui se passe dans l'exploitation.

Monsieur Tanguay se dévoue au service de ses concitoyens comme président de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs depuis 10 ans.

Madame Flavius Tanguay dans sa laiterie. Les bassins réfrigérants en métal inoxydable gagnent constamment en popularité.

28. CLAUDE JACQUES, Saint-Eugène-de-Guigues (Témiscamingue)

857 points

Diplômé de l'Ecole d'agriculture Moffet, monsieur Claude Jacques prit la succession de son père il y a 14 ans. Depuis qu'il a remporté le titre de chevalier en 1964 il a considérablement développé son exploitation.

Le 9 juillet, jour de la visite, on est déjà en pleine fenaison. Le climat du Témiscamingue étant ce qu'il est, le potager a souffert d'une gelée tardive il y a deux jours.

Réparti sur cinq lots dans les deuxième et septième rang de Guigues, le sol utilisé à des fins agricoles représente 380 acres dont 235 sont proprement en culture. En incluant le grain semé pour la préparation des pâturages, l'avoine Garry couvre plus de cent acres. On a aussi semé une acre de pommes de terre de la variété Sebago. Amendements calcaires et engrais chimiques sont utilisés selon les besoins décelés par l'analyse du sol.

Huit des 42 vaches du troupeau et 11 des 43 jeunes bovins sont de race Holstein. Le concurrent a dû abandonner le contrôle postal l'hiver dernier à cause du transfert de cet organisme de Québec à Saint-Hyacinthe. Il compte le reprendre sous peu. D'après les derniers chiffres, la procuration moyenne des laitières s'établit aux environs de 8,000 lb. Depuis 4 ans il n'y a plus de taureau à la ferme. On ne recourt qu'à l'insémination.

Pour cultiver pareil domaine, le concurrent dispose d'un bon équipement. En plus des machines ordinaires, notons une ramasseuse-presse, un coupe-fourrage et enfin une moisonneuse-batteuse automotrice dont il amortit le coût en l'utilisant chez des voisins.

La robuste grange-étable est flanquée d'un silo de bois mesurant 12 pieds de diamètre sur 24 de hauteur. L'étable est propre. Elle est pourvue de l'écurage automatique et de la ventilation forcée. Une excellente laiterie de 18 pieds sur 18, construite l'an dernier, abrite un bassin réfrigérant de 5,160 lb.

Un sixième garçon est venu s'ajouter en 1968 à une remuante famille qui comptait deja 8 enfants d'âge scolaire. Madame Jacques voit avec beaucoup de dévouement au confort de tout son monde, ce qui ne l'empêche pas de prêter main-forte à son mari à l'occasion ni de s'adonner à la couture et autres travaux d'arts domestiques. De son côté monsieur Jacques accepte de bonne grâce les charges que ses concitoyens lui confient. Il est marguillier, membre de la Commission scolaire, directeur de la Coopérative agricole et directeur du Syndicat des producteurs de lait du Témiscamingue.

Une solide grange-étable flanquée d'une laiterie moderne et d'un silo.
Chez monsieur Claude Jacques, à Saint-Eugène-de-Guigues.

Le monte-balles s'avère l'une des machines les plus utiles à la ferme.

29. ALPHONSE PINARD, Roquemaure (Abitibi)

856 points

Venu à Roquemaure avec son père à l'âge de onze ans en 1934, monsieur Alphonse Pinard prenait charge très jeune du bien paternel. Il l'exploite depuis 1940.

Le domaine comprend aujourd'hui trois lots de cent acres chacun et un autre, cultivé sous location, que le concurrent se propose d'acheter d'ici peu. La terre principale touche au Lac Abitibi qui a servi de voie d'accès aux premiers défricheurs. Deux cent dix acres de ce domaine sont en culture. Malgré les travaux déjà accomplis, l'égouttement n'est pas tout à fait à point.

L'assolement suit une rotation de 4 ans. Cinquante acres ont été semées de grains mêlées, orge-blé-avoine. Aux endroits où le sol est assaini la récolte s'annonce abondante le 13 août, date de la visite. Même remarque en ce qui concerne les prairies, ensemencées de mil, de trèfle rouge et de luzerne. Commencée le 10 juillet, la fenaison se poursuit dans des conditions difficiles. Il reste encore 3,000 balles à rentrer d'un total approximatif de 9,000. Les pâturages fertilisés occupent 35 acres.

Au cours des dernières années on a abandonné l'élevage des porcs et considérablement augmenté le troupeau laitier. Il compte maintenant 30 vaches (dont 10 de race Holstein) et 25 jeunes (dont 6 de race). On garde aussi, au pâturage communautaire, une dizaine de sujet Hereford. Monsieur Pinard ne garde pas

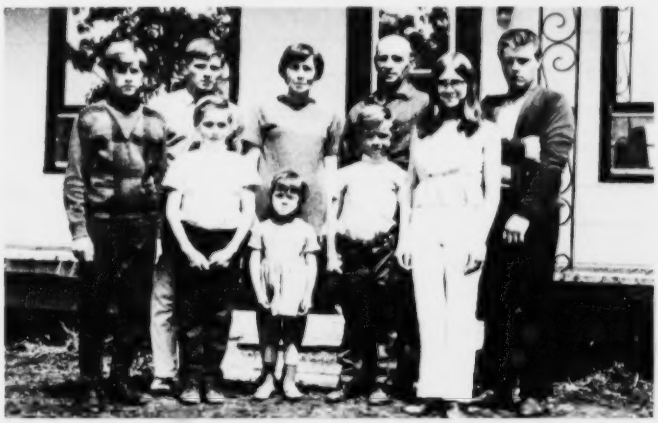

Monsieur et madame Alphonse Pinard avec leurs sept enfants. Les aînés des garçons, Léo, Claude et Gaston, donnent à leur père une aide précieuse.

de taureau. Il se dit très satisfait des services du Centre d'insémination. Les chiffres du contrôle postal établissent aux environs de 8,500 lb le rendement moyen des laitières. Cette production est acheminée vers une usine de transformation à Palmarolle, la localité voisine. A la bergerie on trouve un bélier, 20 brebis croisées et leurs agneaux.

L'outillage de ferme est considérable. En plus des tracteurs et des machines ordinaires, le concurrent possède une presse-ramasseuse, un coupe-fourrage et une moissonneuse-batteuse. Grâce à une boutique bien équipée, on peut entretenir ces machines convenablement et effectuer sur place des réparations d'urgence.

Au bout de la grange-étable entièrement revêtue de tôle, on a érigé en 1964 un silo de bois de 14 pieds de diamètre sur 24 de hauteur. Il est plein de la première récolte de légumineuses. Un bassin refroidisseur moderne est déjà installé dans la laiterie de 18 pieds sur 20 dont la construction s'achève.

Avec son nouveau revêtement de masonite émaillée, la maison prend un air coquet dans son décor de verdure. Elle abrite une famille de sept enfants dont l'aîné a 18 ans et la benjamine, 4 ans. Monsieur Pinard peut déjà compter sur l'aide de trois solides gaillards, Léo, Claude et Gaston.

Madame Pinard, qui s'est déjà consacrée à l'enseignement, est présidente du comité d'étude du Cerce des fermières. Son mari reste, depuis les débuts de cette organisation, secrétaire du Syndicat qui s'occupe du pâturage communautaire d'Hébécourt.

La récolte de l'ensilage, chez monsieur Alphonse Pinard, de Roquemaure.

30. LÉONARD FALARDEAU, Laverlochère (Témiscamingue)

855 points

Lauréat de la médaille de bronze au concours de 1964, monsieur Léonard Falardeau suit de son mieux les recommandations des conseillers agricoles et il s'en trouve bien. Il cultive en tout 240 acres de terrain dont la plus grande partie est de nature argileuse. Quatre-vingt-dix acres sont sous location. Le profil du sol rend encore l'évacuation des eaux difficile par endroits, malgré le travail accompli. La circulation dans la ferme est facilitée par d'excellents chemins d'exploitation. Les clôtures sont droites et solides.

Le concurrent pratique deux rotations distinctes, l'une de 5 ans pour les grains et les prairies et l'autre de 6 ans pour les 50 acres de pâturages fertilisés. L'avoine Garry occupe 38 acres. Là comme dans les prairies la différence entre le terrain

Monsieur Léonard Falardeau, de Laverlochère.

bien assaini et celui qui l'est moins se fait déjà sentir le 9 juillet, date de la visite. Les pâturages reçoivent chaque année 200 lb de 0-20-20 à l'acre. Leur engazonnement est excellent partout où il n'a pas été détruit par la rigueur de l'hiver.

La ferme porte un cheptel nombreux, soit deux taureaux, 38 laitières et autant de jeunes. La moitié de ce bétail est de race Ayrshire. L'indice de production, tiré du contrôle officiel, est de 70 pour le lait et de 80 pour les matières grasses.

Depuis le dernier concours on a construit une excellente laiterie de 18 pieds sur 16 avec bassin réfrigérant de 3,440 lb. A cause de l'augmentation considérable du troupeau on a dû loger les veaux dans l'ancienne maison en pièces équarries.

Monsieur et madame Falardeau ont deux garçons et cinq filles dont les âges s'échelonnent de 21 ans à 10 ans.

Madame Léonard Falardeau est fière de la vaste laiterie construite depuis le dernier concours, du magnifique bassin réfrigérant de 3,400 lb et des accessoires qui l'entourent.

31. RAOUL BÉLANGER, Béarn (Témiscamingue)
854 points

En produisant pratiquement tous les aliments que requièrent son bétail laitier et les porcs qu'il engraisse pour le marché, monsieur Raoul Bélanger, de Béarn, tire de son exploitation un revenu intéressant. Tout en menant une vie confortable, il achève d'élever une famille de quatorze enfants.

Son domaine de 184 acres en culture, réparties sur trois lots, s'étend de part et d'autre de la voie publique. Une route secondaire le longe sur une longueur de 50 acres, ce qui facilite grandement l'accès des champs. Constitué surtout de terre franche, le sol ondule agréablement. Le concurrent cultive en plus des terrains loués.

On récoltera en 1969 quatre-vingt-quinze acres de grains, soit 20 acres d'orge, 30 d'avoine et 45 de blé d'automne. Les prairies sont bonnes. Dans les 45 acres de pâturages fertilisés le trèfle blanc sauvage vient en abondance. On sème aussi une demi-acre de pommes de terre.

Pour cultiver pareille superficie, monsieur Bélanger possède une machinerie considérable présentement évaluée à 15,000 dollars. En plus de l'équipement ordinaire on remarque une moissonneuse-batteuse, une faucheuse-andaineuse automotrice et une moulange. Une boutique bien outillée permet d'effectuer à la ferme les réparations d'urgence.

De type Holstein, le troupeau comprend 46 laitières et 37 jeunes. Les veaux qu'on ne veut pas élever sont vendus au poids de 240 lb. On garde un taureau, tout en recourant occasionnellement à l'insémination. La fiche d'inscription attribue aux laitières un rendement moyen de 6,500 lb. La porcherie abrite un verrat Landrace, 6 truies portières et une cinquantaine de porcs.

Au chapitre des bâtiments on remarque une excellente porcherie et une laiterie moderne dont on achève la construction. Le lait y est acheminé par un lactoduc dit «semi-pipeline». La partie inférieure du vieux silo de bois, coupé en deux, sert à emmagasiner les grains. On installera bientôt la partie supérieure sur une base et on l'utilisera de la même façon. Une entrée de 400 ampères répondra aux besoins de la ferme en électricité pour plusieurs années à venir.

Dix des quatorze enfants sont encore à la maison. La benjamine a sept ans. Michelin, âgé de 18 ans, qui a terminé sa onzième année, est devenu depuis un ans le bras droit de son père. Il désire retourner aux études quand les circonstances le permettront.

Madame Bélanger est une ménagère avertie et fort accueillante. Elle sait inculquer à ses filles les connaissances qui font les véritables maîtresses de maisons.

Monsieur Raoul Bélanger, de Béarn, récoltera 95 acres de grains:
vingt acres d'orge, trente d'avoine et quarante-cinq de blé d'automne.

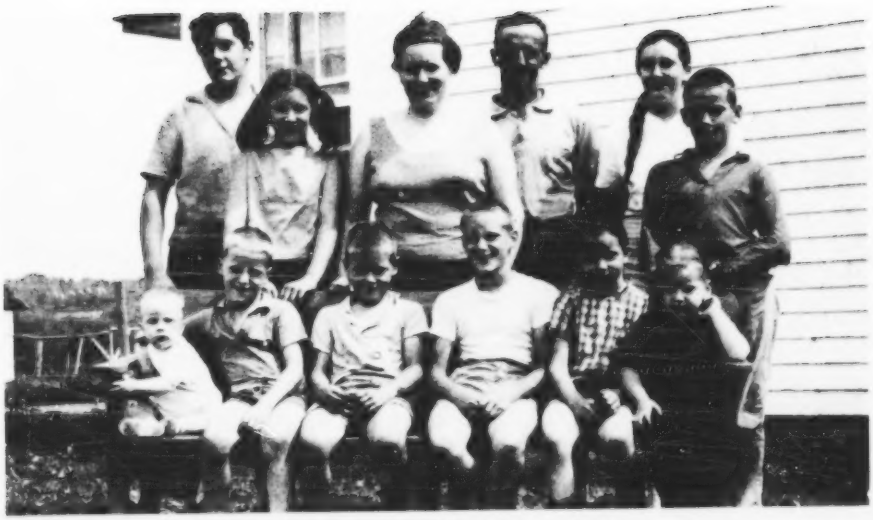

Le nom des Arsenault, déjà très répandu en Gaspésie, n'est pas près de s'éteindre. La famille de monsieur Jean-Eudes Arsenault compte quatre filles et six garçons.

L'établissement de monsieur Jean-Eudes Arsenault, à Bonaventure.

32. JEAN-EUDES ARSENAULT, Bonaventure (Bonaventure)
853 points

Lauréat de la médaille de bronze en 1959, monsieur Jean-Eudes Arsenault, de Bonaventure, a attendu dix ans avant de se présenter au concours pour la décoration d'officier.

Le domaine, transmis de père à fils depuis plusieurs générations, est situé entre le rang Thivierge et la rivière Bonaventure. Il comprend une centaine d'acres en culture. Monsieur Arsenault cultive aussi 45 acres d'une terre qu'il se propose d'acheter.

Chaque printemps on doit faire une récolte de petites pierres qu'on accumule en tas. Nombre de ces tas ont été enfouis. Malgré les travaux déjà effectués, il reste à parfaire l'égouttement dans la partie ouest de la ferme. Le concurrent aimerait bien disposer à cet effet de la machinerie lourde subventionnée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Grains et prairies suivent une rotation de trois ans alors que les pâturages fertilisés sont cultivés selon un cycle de quatre ans. On a semé cette année 12 acres d'avoine Garry, qui devrait rendre une cinquantaine de minots à l'acre et 24 d'un mélange avoine-orge-blé. Le 6 août, date de l'expertise, la fenaison est terminée depuis quatre jours. On produit aussi une demi-acre de pommes de terre, autant de navets et deux acres de fraises sous contrat. On a entrepris cette dernière culture cette année seulement, avec une préparation insuffisante du sol. En conséquence la lutte contre les herbes nuisibles s'y avère plutôt pénible.

Monsieur Arsenault a abandonné l'élevage des moutons depuis le dernier concours pour développer davantage le cheptel bovin. Le nombre des laitières est en effet passé de six à vingt. La moyenne de rendement se situe aux environs de 6,000 lb. On vend la crème à une beurrerie voisine. Le lait écrémé sert dans l'alimentation des veaux et des porcs. On utilise à la ferme un taureau Shorthorn, ce qui permet d'obtenir des veaux d'engraissement plus facile. Le concurrent a l'intention de constituer petit à petit un troupeau Holstein. Le cheptel comprend encore un verrat Yorkshire, 3 truies portières et 11 porcs à l'engrais. Un poulailler abrite une quarantaine de pondeuses et 115 poulettes.

En plus de deux bons tracteurs et de l'outillage ordinaire, monsieur Arsenault possède un conditionneur à fourrage, un camion d'une tonne et une moulange à marteaux servant à la préparation des concentrés alimentaires.

Depuis le dernier concours on a sensiblement modifié et agrandi la vacherie. Dans la laiterie, de construction récente, on voit le congélateur domestique à côté du séparateur centrifuge.

La maison, très vaste, a été construite en 1925 par le père de monsieur Arsenault. Elle loge confortablement une famille qui compte déjà six garçons et quatre filles dont les âges s'échelonnent de 15 ans à 6 mois. Diplômée de l'Ecole ménagère de Rimouski, madame Arsenault dirige sa maisonnée avec une aisance remarquable. Jean-Marc, l'aîné, s'avère pour son père un aide précieux.

33. HENRI McFADDEN, Lorrainville (Témiscamingue)
852 points

Dans le septième rang de Lorrainville monsieur Henri McFadden cultive depuis 1938 une centaine d'acres d'excellente terre argileuse que draine la rivière de la Loutre. Ce domaine lui a valu la décoration de chevalier en 1964.

L'égouttement est généralement bon. On est à installer au fond d'une coulée un tuyau d'acier de trois pieds et demi de diamètre qui, une fois recouvert de terre, servira de ponceau et facilitera l'accès aux champs. Ce qui représente des frais de huit à neuf cents dollars.

Pour les grains et les prairies on pratique une courte rotation de trois ans. L'avoine Garry couvre 22 acres. Le 8 juillet, date de l'expertise, elle est propre, dense et uniforme. Dans les pâturages, fertilisés et cultivés selon un cycle de quatre ans, l'engazonnement est satisfaisant.

En 1968 le concurrent a abandonné l'élevage porcin sans augmenter la population bovine. Le troupeau compte aujourd'hui un taureau Holstein, 18 vaches et une quinzaine de jeunes. Le rendement des laitières s'établit aux environs de 7,500 lb. On vend la crème à une beurrerie. Le lait écrémé sert à l'alimentation des veaux.

Monsieur McFadden, qui jusqu'à ces toutes dernières années cultivait avec des chevaux, s'est défait de ces derniers pour acheter un tracteur équipé d'une charrue et d'une herse.

De l'extérieur les bâtiments ont belle apparence. L'installation de la vacherie est rudimentaire.

Avec son revêtement d'amiante, la maison ne manque pas de coquetterie. Ses abords sont soignés. Monsieur et madame McFadden ont une fille et quatre fils dont l'aîné est instituteur. N'entrevoyant pas qu'aucun de ses fils puisse prendre la relève, le concurrent, âgé de 63 ans, se prépare à vendre un bien qui l'a fait vivre confortablement avec sa famille depuis trente-et-un ans.

N'entrevoyant pas qu'aucun de ses fils prenne la relève, monsieur Henri McFadden se prépare à vendre ce bien d'où il tire la subsistance de sa famille depuis trente-et-un ans.

34. ANDRÉ LEBOEUF Saint-Méthode (Roberval)
851 points

Après avoir obtenu un diplôme de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi monsieur André Leboeuf, de Saint-Méthode, se portait acquéreur du bien paternel en 1957. Au concours de 1964 il remportait la décoration de chevalier.

Le domaine comprend 168 acres cultivées réparties presque également en terre argileuse et en terre franche, d'une grande fertilité naturelle. Il est recoupé par la voie publique et par la Ticouapé.

Depuis le dernier concours on note une amélioration sensible au chapitre de l'égouttement. Les planches ont été élargies et arrondies à la niveleuse. On chaule et l'on fertilise plus généreusement. Ce qui se traduit par de meilleures récoltes.

Monsieur Leboeuf pratique une rotation principale de 4 ans. L'avoine Garry couvre 36 acres. Ces grains sont pratiquement exempts de mauvaises herbes et affichent une croissance uniforme le 24 juillet, date de la visite. Trente-deux acres sont consacrées aux pâturages rotatifs divisés en plusieurs parcelles par des clôtures électriques qu'on déplace facilement au besoin. On fait durer ces pâturages de 6 à 8 ans avant de les renouveler.

Soumises au contrôle postal, les 24 laitières ont un rendement moyen annuel de 7,000 lb. Le cheptel bovin comprend aussi 19 jeunes et un taureau. Monsieur Leboeuf recourt à l'insémination pour les femelles dont il veut élever la progéniture. On trouve à la porcherie cinq truies portières Landrace et une soixantaine de porcs à l'engrais. Le concurrent se dit satisfait du nouveau système de classification des porcs de marché. La moitié des sujets qu'il expédie à l'abattoir lui valent la prime accordée par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Les bâtiments répondent aux besoins de l'exploitation. On aimerait cependant y voir régner un ordre plus rigoureux. La laiterie est vaste et équipée d'un bassin refroidisseur de 2,800 lb. Il faudrait améliorer sa ventilation.

De l'autre côté de la route la grande maison de bois se dissimule sous les liards. Elle abrite une famille de huit enfants dont l'aîné a 13 ans. Née alors que la maisonnée comptait déjà six garçons, l'unique fille fut aussitôt considérée par ses frères comme la «nichouette». C'est le nom qu'on donne dans la région à l'enfant qu'on affectionne un peu plus que les autres.

Monsieur et madame André Leboeuf forment un couple raffiné dont les juges ont eu un grand plaisir à faire la connaissance.

Madame André Leboeuf au potager, avec l'unique fille d'une famille de huit enfants. Née après six garçons, elle fut vite considérée comme la «nichouette» (ou l'enfant gâté) par ses parents et ses frères.

35. JEAN-PAUL LAROUCHE, Bagotville (Dubuc)

850 points

Monsieur Jean-Paul Larouche cultive le sol qu'ont défriché et mis en valeur son grand-père et son père. L'aident de façon continue deux de ses fils, Paul-Eugène, âgé de 20 ans, diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi, et Rosaire, 17 ans. Durant la belle saison il peut aussi compter sur Claude, 19 ans, étudiant au collège de Chicoutimi.

Le domaine agricole comprend 89 acres en culture et 46 en pâturages. Monsieur Larouche l'agrandit petit à petit en poursuivant le défrichement. Il vient aussi de se porter acquéreur d'un lopin de 44 acres.

Des travaux récents au bulldozer affecteront sérieusement la récolte de l'avoine, qui couvre 30 acres. Les prairies sont ensemencées de mil, de trèfle rouge, d'alsike et de luzerne. Les pâturages sont relevés au besoin. La curiosité des juges a été piquée par un pâturage de 13 acres où ne se voyait aucune trace de façons culturales récentes et qui présentait un succulent tapis de trèfle blanc sauvage. «J'ai 52 ans, de dire monsieur Larouche, et je ne me souviens pas d'avoir vu ce champs-là en guérêt.» Les cultures sarclées, pratiquées en terrain léger ou sableux, occupent une place importante dans l'exploitation. On a semé cette année une acre et demie de pommes de terre et quatre de différents légumes pour le marché local. Malheureusement ces cultures manquent d'uniformité.

Le revenu principal de l'exploitation provient d'un troupeau de type Holstein comptant 20 laitières et 14 jeunes. Ces bêtes sont d'une assez bonne conformation. Le rendement moyen des laitières pour les trois dernières années se maintient aux environs de 8,800 lb. On garde aussi à la ferme un millier de pondeuses Leghorn.

Monsieur Larouche dispose d'une machinerie de ferme assez complète. On note en particulier un conditionneur à fourrage et un pulvérisateur de modèle très récent. Les membres de la famille peuvent exercer à l'aise leur talents pour le travail du bois ou des métaux grâce à une boutique équipée de nombreux outils: forge, perceuse, corroyeur, scie à refendre, etc. Le garage est même pourvu d'une excellente fosse de lubrification.

Les bâtiments sont spectaculaires et fort bien tenus. On ne voit même pas de fumier à l'extérieur. L'écureur le déverse dans une remorque dissimulée à l'intérieur de la très longue grange-étable, d'où on le transportera aux champs. On conserve le lait en bidons dans une bonne laiterie pourvue d'un refroidisseur à jets.

Construite en 1966, la maison est abondamment décorée et luxueusement meublée. On y trouve trois chambres de bains et tous les accessoires ménagers que puisse désirer une ménagère.

En plus des trois déjà mentionnés, la famille compte un garçon de 10 ans, Julien, et une fille de 16 ans, mademoiselle Lucie.

On achève un joli cottage pour Paul-Eugène, qui doit se marier bientôt. Dès qu'il aura atteint sa majorité son père compte faire de lui son associé.

Les bâtiments de monsieur Jean-Paul Larouche, à Bagotville, forment un ensemble impressionnant.

36. RICHARD SIROIS, Val-Brillant (Matapédia)

FERME DU LAC MATAPÉDIA

848 points

Située au bord du magnifique lac Matapédia, qui a donné son nom à la ferme, l'exploitation de monsieur Richard Sirois attire l'attention des voyageurs par l'importance de ses bâtiments, leur tenue soignée et l'ordre rigoureux qui règne aux abords.

Le domaine représente au total 176 acres d'un sol généralement argileux, souvent difficile à travailler à cause de son profil accidenté. On y pratique une rotation de 4 ans. L'avoine à récolter, de la variété Garry, couvre 36 acres. A la date de la visite, le 31 juillet, ce grain est épié. Il est uniforme et propre. Les prairies de première année offrent une abondante récolte de trèfle. Une quarantaine d'acres sont en pâturages fertilisés. Dans les 5 acres rajeunies cette année les vaches broutent l'avoine semée comme plante-abri. Une marnière, située à Sainte-Irène, la localité voisine, fournit les amendements nécessaires au sol. On a épandu en plus 8 tonnes d'engrais chimiques, des formules 10-10-10, 0-20-20 et 5-20-20.

Lors du passage des juges le troupeau compte deux taureaux Holstein âgés respectivement d'un an et de 4 ans, 38 laitières dont 18 de race et 23 jeunes de différents âges. On n'élève que la progéniture des bêtes de race. La moyenne de rendement des laitières pour l'année 1968 s'établit à 7,605 lb. Ce lait est vendu pour consommation en nature. Pour apporter du sang nouveau dans le troupeau, monsieur Sirois recourt à l'insémination.

Rien ne gâte l'apparence des bâtiments. Le fumier est recueilli dans une allonge pavée de béton qui fait corps avec la grange-étable. La vacherie est l'une des plus propres qu'il ait été donné aux juges de visiter. Les bêtes y disposent d'une abondante litière de paille. Elle est équipée à la moderne. Un pipeline d'acier inoxydable achemine le lait vers la laiterie, pourvue d'un bassin réfrigérant de 3,500 lb. Pour peu que la production augmente il faudra remplacer ce bassin par un plus grand.

Madame Sirois est une jeune personne fort accueillante. Son foyer est doté de toutes les facilités ordinaires. Elle est mère de deux fillettes et deux garçonnets dont l'aîné a 7 ans et le bébé quatorze mois.

Monsieur Sirois est un homme calme, prudent et d'une robustesse supérieure à la moyenne. Il participe actuellement à un concours d'exploitation rationnelle, ce qui le met en contact étroit avec ses conseillers. A 36 ans il tient déjà en mains tous les atouts pour décrocher un jour les plus hauts honneurs de l'Ordre du Mérite agricole.

Dominant la route qui va de Mont-Joli à Matapédia, les bâtiments de monsieur Richard Sirois attirent l'attention par leur tenue impeccable.

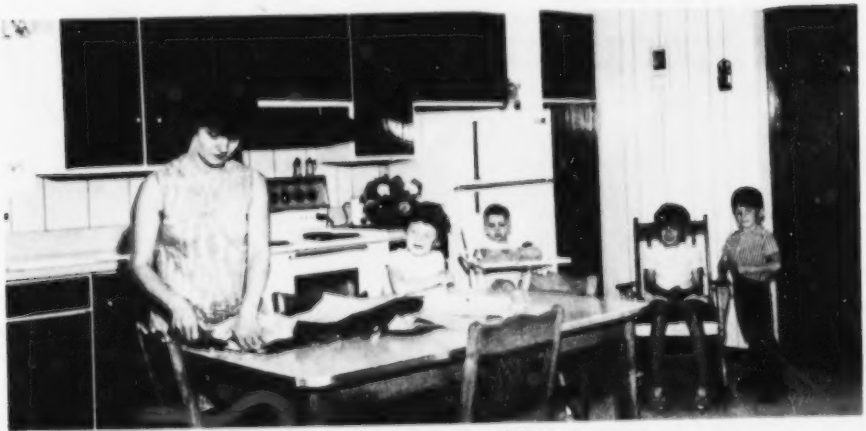

Madame Richard Sirois et ses quatre enfants, dans une cuisine éminemment pratique.

37. LÉONCE BOIVIN, Alma (Lac-Saint-Jean)
847 points

En l'absence de monsieur Léonce Boivin, en voyage avec sa famille, c'est le frère du concurrent, monsieur Arthur Boivin, qui a servi de guide aux juges. Cultivateur lui-même et, au surplus, président de la Socité coopérative du Lac-Saint-Jean, monsieur Arthur Boivin connaît dans le détail l'exploitation de son frère puisqu'il travaille en étroite collaboration avec lui. Un étudiant, employé à la ferme durant l'été, a aussi répondu de bonne grâce aux questions des visiteurs.

Située dans le septième rang d'Alma, l'exploitation touche aux limites de la ville. On y trouve 148 acres en culture et une quarantaine en pâturage naturel. Le sol, sensiblement raviné par endroits, est généralement de nature argileuse et très fertile. De récents travaux d'aplanissement ont laissé leurs traces. Au fond d'un cours d'eau approfondi l'an dernier on vient de disposer un réservoir désaffecté, en acier, dont on a enlevé les bouts. Mesurant 10 pieds de diamètre, il permet de rehausser sensiblement un chemin d'exploitation tout en laissant libre cours aux eaux des crues.

L'avoine Garry, qui occupe la première sole d'une rotation de 4 ans, couvre 29 acres. Le mélange à prairies est constitué de mil, de trèfle rouge et d'alsike. Les pâturages occupent une quarantaine d'acres. On les fauche au besoin pour assurer une paissance uniforme et éviter la propagation des mauvaises herbes.

En 1965 quinze laitières du troupeau de type Holstein ont été abattues pour cause de brucellose. On dénombre aujourd'hui un taureau de race, 27 vaches d'une bonne conformation et une vingtaine de jeunes de différents âges. Le rendement moyen des laitières s'établit à 9,100 lb. Au chapitre des productions animales on note aussi deux truies portières, dont on engraisse les porcelets, et 25 pondeuses Leghorn.

Les bâtiments blancs, à décors rouges, ont belle apparence. La vacherie est pourvue de la ventilation forcée et de l'écurage automatique. L'écureur déverse le fumier sur une plate-forme de béton, ce qui réduit les pertes de purin et facilite le chargement dans l'épandeur. La laiterie, séparée de la grange-étable, est équipée d'un bassin réfrigérant de 2,800 lb. Pour souligner la propreté des locaux et les soins qu'on prend lors de la traite, rappelons que monsieur Boivin a remporté le trophée décerné par la laiterie d'Alma au producteur qui livre le lait de la meilleure qualité.

On a refait avec goût l'intérieur de la maison. Après avoir eu cinq filles, monsieur et madame Boivin ont vu leur famille s'augmenter de trois garçons. L'aînée a 17 ans et le benjamin 4 ans.

Le concurrent est membre d'un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole) depuis 1965.

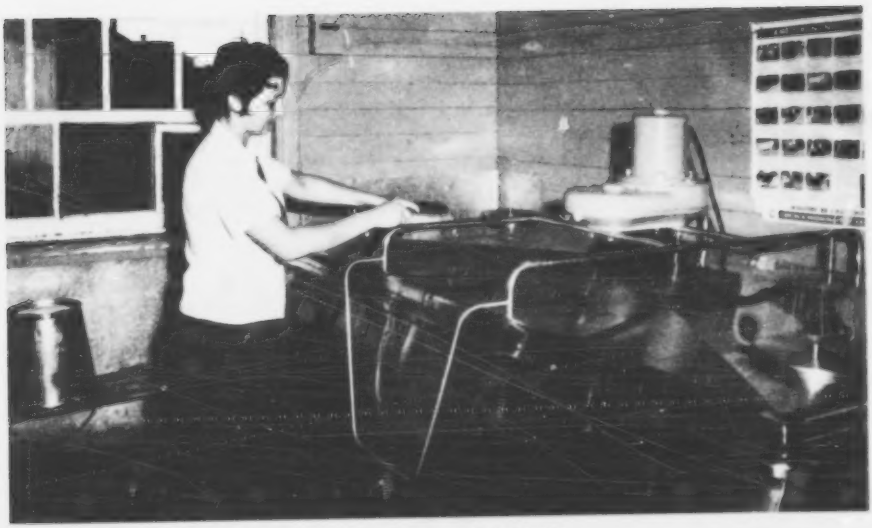

L'entretien des bassins réfrigérants modernes est une tâche facile.

Membre d'un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole), monsieur Léonce Boivin tient une comptabilité détaillée concernant la ferme. Madame Boivin l'aide volontiers.

38. VICTORIEN FORTIN, Saint-Jérôme (Lac-Saint-Jean)
846 points

Fils de monsieur Georges-Omer Fortin, qui se classait premier parmi les nouveaux officiers du Mérite agricole en 1964, monsieur Victorien Fortin est âgé de 37 ans. Depuis 1955 il exploite dans le rang Sainte-Anne un petit domaine de 78 acres en culture.

L'installation de 8,000 pieds de drains aux endroits stratégiques a pratiquement résolu le problème de l'égouttement.

Vingt-deux acres sont en avoine Garry. Grâce à l'application d'un traitement sélectif, ce grain est exempt d'herbes nuisibles. Le mélange fourrager se compose de mil, de trèfle rouge à deux coupes, de luzerne et de brome. Lors de la visite, le 19 août, la fenaison est terminée depuis trois semaines. On fait passer les vaches chaque jour, pour un temps limité, dans une prairie de première année, fauchée le 15 juillet, où la luzerne est particulièrement abondante. En plus des généreux épandages de fumier de vaches et de porcs, les champs ont reçu cette année deux tonnes d'engrais chimiques des formules 10-10-10 et 0-15-30.

Les 16 laitières croisées manquent généralement de poids. Leur production s'établit annuellement entre 6,000 et 6,400 lb. Grâce au contrôle laitier auquel il vient de s'inscrire, monsieur Fortin pourra effectuer une sélection profitable.

Le concurrent tire un revenu supplémentaire appréciable de son élevage de porcs. Il garde deux verrats et 12 truies de race Yorkshire. Depuis 5 ans il s'intéresse à l'enregistrement supérieur, ce qui lui permet de vendre les jeunes femelles au prix fort. Les deux porcheries sont des bâtiments modernes et fort bien tenus. Les mises-bas ont lieu dans des cages spéciales qui assurent aux petits le maximum de confort et de protection.

La vacherie est un plain-pied. On y trouve un ventilateur électrique. Le lait, en bidons, refroidit dans un bassin de béton.

Les abords de la ferme s'embellissent d'une très vaste pelouse fraîchement tondue. Au repos forcé depuis cinq semaines à la suite d'une douloureuse opération chirurgicale, madame Fortin n'a pu prendre tout le soin voulu de son potager, qui mesure 150 pieds sur 75. Cette femme dévouée s'est toujours avérée une aide précieuse pour son mari à toutes les besognes de la ferme. Sa famille compte deux filles et quatre garçons dont l'aîné a 13 ans et le plus jeune, deux ans.

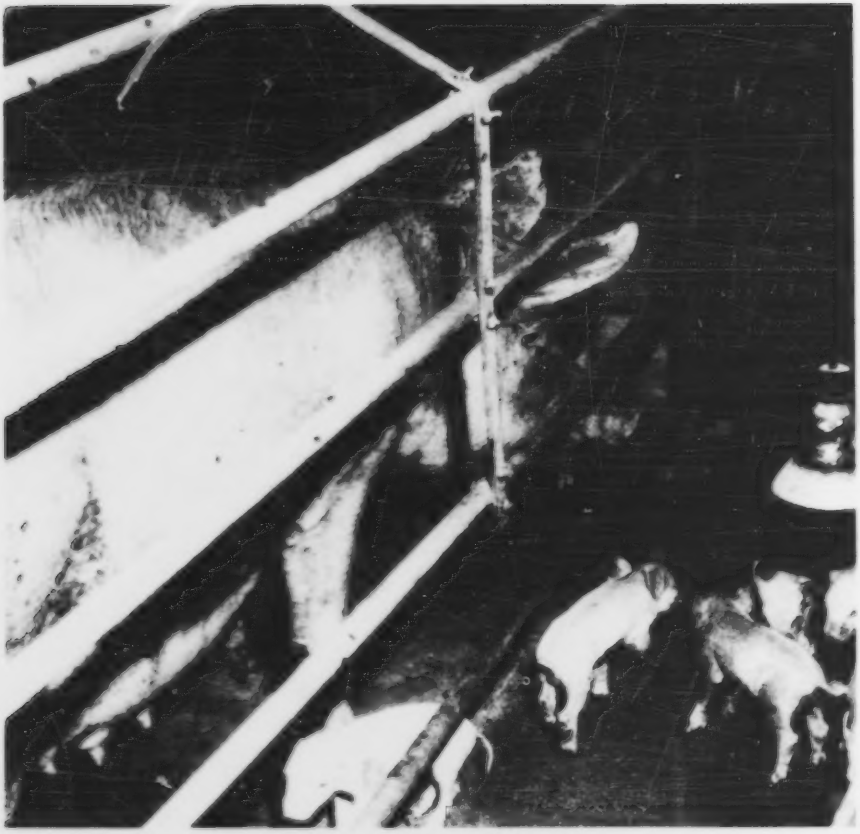

La vente des porcs pour la reproduction constitue un revenu intéressant pour monsieur Victorien Fortin. Les mises-bas s'effectuent dans des cages qui assurent le maximum de confort et de protection aux petits.

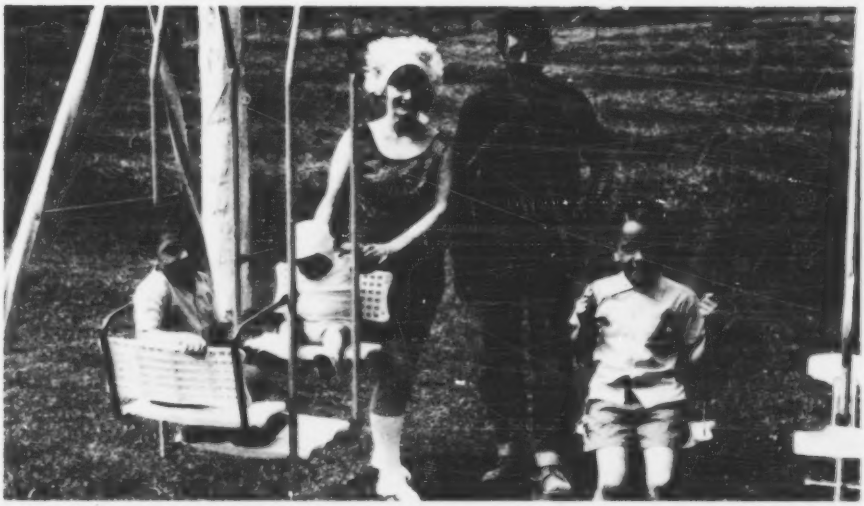

Monsieur et madame Léo Sarrazin avec leur trois garçonnets.

39. LÉO SARRAZIN, Ville-Marie (Témiscamingue)
844 points

Depuis 1961 monsieur Léo Sarrazin exploite un lot de cent acres situé entre le premier rang de Ville-Marie et le lac Témiscamingue. Les 80 acres en culture sont constituées de terre franche, d'une bonne fertilité naturelle. Le sol ondule agréablement et ne présente nulle part de difficulté insurmontable quant à l'égouttement.

Le concurrent a pourvu son petit domaine d'un chemin d'exploitation solide et bien aplani. Faits de tuyaux de béton, les ponceaux permettent de franchir les cours d'eau sans encombre. Grains et prairies suivent une rotation de 5 ans. On a semé cette année 16 acres d'avoine Garry dont la pousse est vigoureuse et uniforme le 10 juillet, jour de la visite. Les prairies sont florissantes. Trente-quatre acres, dont 18 en terrain loué, sont utilisées en pâturages.

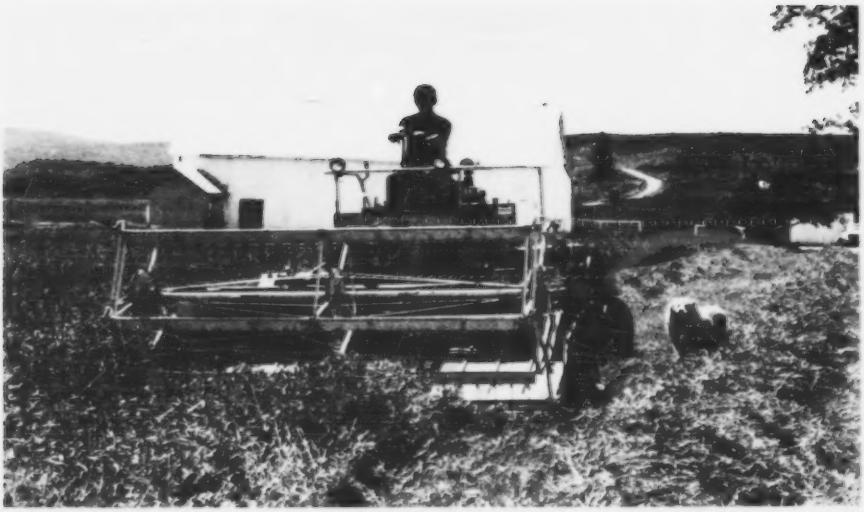

Soucieux d'investir le moins possible au poste de la machinerie, monsieur Léo Sarrazin en partage le coût avec un de ses frères qui cultive une terre voisine. On le voit ici au volant d'une machine qui fauche, conditionne et andaine le fourrage.

Soumises au contrôle laitier, les 22 vaches croisées ont donné, pour les trois dernières années, une production moyenne de 8,500 lb. Le cheptel bovin comprend aussi un taureau de race Holstein et une douzaine de jeunes d'élevage. Le poulailler abrite 80 pondeuses.

Soucieux d'investir le moins possible au poste de la machinerie, monsieur Sarrazin en partage le coût avec un de ses frères qui cultive une terre voisine.

La grange-étable répond aux besoins actuels de l'exploitation. En prévision d'un accroissement du troupeau, le concurrent se propose d'agrandir la vacherie et d'y installer un écureur.

Dans son décor de merisiers, d'aubépines et d'ormes, la maison, entourée de pelouses, a fort bel air. Monsieur Sarrazin l'a construite de ses mains. On trouve au sous-sol un compartiment à légumes bien isolé. Madame Sarrazin sait faire de cette habitation un foyer des plus agréables. Malgré la présence de trois garçonnets âgés respectivement de 7 ans, 4 ans et 7 mois, tout y reluit de propreté.

Monsieur et madame Sarrazin forment un des jeunes couples les plus intéressants qu'il ait été donné aux juges de rencontrer au cours de l'expertise des fermes.

40. LOUIS-PHILIPPE RIVERIN, Chicoutimi (Chicoutimi)
FERME DES RIVERINS
841 points

Le nom des Riverin est assez connu chez les vieux éleveurs de chevaux du Québec. Monsieur Louis-Philippe Riverin, aujourd'hui âgé de 48 ans, a même aidé son père pendant quelques années à l'élevage et au commerce des Percherons. Cependant, chez lui comme ailleurs, les tracteurs ont pris la place de ces nobles bêtes.

Le concurrent est établi à son compte dans une petite ferme du boulevard Saint-Paul, aux limites de Chicoutimi. Comme à cet endroit c'est plus facile de vendre du terrain que d'en acheter, il possède à Laterrière, la localité voisine, une deuxième terre plus grande que la première, qui ne porte aucune construction. Le fait qu'elle soit située à quatre milles et demi de distance oblige à des déplacements onéreux.

Au total 157 acres sont utilisées à des fins agricoles. A la ferme du boulevard Saint-Paul l'épierrement a demandé un travail considérable. On trouve encore des pierres accumulées le long des clôtures. A Laterrière, le sol est plutôt sableux. On pratique une rotation de 4 ans, soit une année de grains et deux de foin, la sole de quatrième année étant mise en pâturage soit au début de la saison, soit après une coupe de foin. Vingt-huit acres ont été ensemencées d'avoine des variétés Garry et Dorval vers le 20 mai. Le premier juillet, date de l'expertise,

A voir la grange-étable de monsieur Riverin, on a peine à croire que sa construction remonte à 1915.

ces grains atteignent une hauteur de 8 à 10 pouces. Dans les prairies le mélange de mil, de trèfle rouge et d'alsike vient admirablement. En face de la maison, 18 acres divisées en 5 clos sont réservées aux pâturages rotatifs.

Le cheptel laitier comprend un jeune taureau de race Ayrshire, 33 laitières, dont 14 de race, et une vingtaine de génisses issues de vaches enregistrées. La moyenne de rendement du troupeau se maintient entre 8,000 et 8,500 lb. Après avoir abandonné cette pratique pendant quelques années, le concurrent recourt de nouveau à l'insémination depuis 1968.

Construite en 1915, la grange-étable ne paraît pas son âge. C'est un robuste bâtiment de 40 pieds sur 100 qu'on a pourvu au cours des années d'appareils modernes, comme l'écureur automatique et les ventilateurs électriques. A la laiterie on remplacera sous peu le refroidisseur à bidons par un bassin réfrigérant de métal inoxydable.

La vaste maison en blocs de béton abrite facilement une famille qui compte 5 garçons et 3 filles. Les deux aînés vont à l'université. Les autres sont d'âge scolaire.

Tout en voyant au confort de sa maisonnée, madame Riverin trouve le temps d'entretenir un luxuriant potager. Comme son mari, cette excellente ménagère montre un curieux mélange de sérénité et d'ambition que les juges n'ont pas manqué d'admirer.

Depuis deux ans monsieur Riverin fait partie d'un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole).

Il faut retourner une dernière fois ce foin si on veut le rentrer cette après-midi. Chez monsieur Louis-Philippe Riverin.

41. LOUIS-MARIE LAPOINTE, Jonquière (Jonquière)
839 points

Depuis six ans qu'il s'est porté acquéreur du bien paternel, dans le sixième rang de Jonquière, monsieur Louis-Marie Lapointe ne cesse d'y apporter des améliorations. C'est un domaine de 105 acres en culture, au sol argileux, qui ondule fortement par endroits. On a dû dépenser des sommes considérables en travaux d'aplanissement et en redressement de cours d'eau. On a terminé l'exécution d'un programme de drainage qui prévoyait la mise en place de 35,000 pieds de tuyaux. Dans les pâturages les juges ont noté la présence d'abreuvoirs alimentés par des conduites en polythène et un excellent usage des clôtures électriques, économiques et faciles à déplacer.

L'assainissement du sol et une fertilisation généreuse se reflètent dans la luxuriance de la végétation. Monsieur Lapointe pratique une rotation de 4 ans tant pour les grains et les prairies que pour les pâturages. L'avoine Garry, qui couvre 18 acres, a déjà pris un très bon départ le 2 juillet, date de la visite.

La plupart des 26 laitières sont de race Ayrshire. Elles forment l'un des meilleurs troupeaux de la région. Soumises au contrôle officiel (ROP) depuis 3 ans, elles ont donné, d'après le dernier rapport, une moyenne de 10,983 lb de lait et de 436 lb de matières grasses en 305 jours, ce qui établit leur indice de production à 137-133. Toujours ramenés à 305 jours, voici quelques chiffres tirés du rapport pour l'année se terminant le 29 février 1969.

NOM	NUMÉRO	ÂGE AU VÊLAGE	PRODUCTION (305 J.)		INDICE (B.C.A.)	
			LAIT	MAT. GR.	LAIT	MAT. GR.
Levisienne Comment Civette	479854	6 ans 075 j.	11,969 lb	502 lb	136	141
Burnside Revlon	510571	3 ans 325 j.	12,314	419	138	129
Jonquière Pauline	508832	4 ans 166 j.	13,397	447	163	132
Jonquière Bergère	509301	4 ans 039 j.	12,884	461	161	140
Trudel Linda	439951	10 ans 058 j.	12,095	526	145	155
Wil-Shire Betty S Cathy	550101	2 ans 135 j.	10,340	430	148	148
Burnside Supreme Primrose	510576	3 ans 325 j.	10,345	484	131	148

Les juges ont aussi admiré à la ferme un taureau de bonne lignée, Melody Lane Charmer 62158, âgé de trois ans, et une douzaine de taures ou génisses.

La machinerie répond aux besoins de l'exploitation. Pour la protéger contre les intempéries, monsieur Lapointe a construit il y a trois ans une solide remise à plancher de béton mesurant 26 pieds sur 56. L'entretien de la vacherie, pourvue de deux ventilateurs électriques et d'un écureur mécanique, ne laisse rien à désirer. Elle est flanquée d'une laiterie moderne où trône un bassin réfrigérant de 3,600 lb.

Mariés depuis 12 ans, monsieur et madame Lapointe habitent, avec leurs deux fils adoptifs, un cottage de brique fort bien aménagé. Madame Lapointe aide son mari de bonne grâce. Elle tient la comptabilité et exerce son habileté aux travaux d'artisanat domestique, catalogne, tapis crochetés, nappes tissées, etc.

La ferme est inscrite à un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole). De l'avis unanime des juges, monsieur Lapointe devrait se classer dans les tout premiers lauréats s'il se présente au concours pour la décoration d'officier de l'Ordre du Mérite agricole en 1974.

Madame Louis-Marie Lapointe s'occupe de la comptabilité. Derrière elle différents trophées rappellent les mérites de son mari comme éleveur.

D'après le dernier rapport du contrôle officiel, l'indice de production des 26 vaches du troupeau de monsieur Louis-Marie Lapointe s'établit à 137 pour le lait et 133 pour les matières grasses.

Après le décès de son père en 1961, monsieur Michel McFadden a racheté le bien paternel, d'une superficie de 200 acres.

42. MICHEL McFADDEN, Laverlochère (Témiscamingue)

836 points

L'Ecole d'agriculture Moffet, de Ville-Marie, a joué un grand rôle dans la vie de monsieur Michel McFadden. Non seulement y a-t-il suivi un cours de deux ans, il y a aussi connu celle qui allait devenir sa femme, alors qu'elle prenait des leçons d'arts ménagers.

A 19 ans le jeune Michel s'établissait à son compte dans une ferme de Laverlochère. Il la revendait un an après, en 1961, au décès de son père, pour se porter acquéreur du bien paternel. C'est un domaine de 200 acres formé de deux lots situés respectivement dans les huitième et neuvième rangs de Laverlochère. Une cinquantaine d'acres sont en boisé. Le sol arable comprend 25 acres de terrain sableux. Le reste est de nature argileuse. L'égouttement est généralement bon, sauf sur quelques acres à la terre du neuvième rang où l'on attend le creusage d'un fossé de voirie.

On récoltera cette année 37 acres d'avoine Garry. Ces grains avaient déjà pris un bon départ le 8 juillet, date de la visite. Ensemencées de mil, de trèfle rouge et de luzerne, les prairies sont florissantes. Trente-quatre acres de pâturages, autour des bâtiments, sont cultivées selon un cycle de 5 ou 6 ans. Six acres d'avoine, semée comme plante-abri dans la pièce rajeunie cette année, serviront de pâturage d'urgence. Dans les autres pièces un jeune employé s'affaire à faucher le

Monsieur Michel McFadden, un jeune cultivateur qui promet.

surplus d'herbe. Les pommes de terre, de la variété Chippawa, occupent 3 acres de terrain sableux. Soucieux de maintenir dans le sol un degré d'acidité optimum et de lui rendre les éléments enlevés par les récoltes, le concurrent l'amende et le fertilise généreusement. Depuis cinq ans il a épandu 500 tonnes de calcaire et 45 tonnes d'engrais chimiques des formules 5-20-20, 0-20-20 et 8-16-16.

Le principal revenu de l'exploitation provient d'un troupeau laitier comprenant un taureau de race Holstein, 37 laitières, dont 5 de race, et 25 jeunes. D'après les chiffres du contrôle postal, le rendement moyen des laitières s'établit à 8,500 lb pour l'année écoulée. On livre cette production à une usine locale spécialisée dans l'extraction de la caséine.

Une boutique convenable, pourvue d'une forge, permet de donner les soins voulus à la machinerie de ferme, qui comprend, en plus des instruments ordinaires, une ramasseuse-presse, une andaineuse et une moulange mobile.

Comme cela se voit fréquemment au Témiscamingue, le bâtiment principal est constitué de deux granges à pignons jumelés. Lors du passage des juges, monsieur McFadden termine l'installation d'un système de séchage du fourrage à l'air ambiant.

Inscrit à un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole) depuis deux ans, le concurrent pourra, grâce aux conseils des spécialistes en gestion, améliorer une exploitation qui lui assure un revenu confortable.

43. DOMINIQUE LAPOINTE, Jonquière (Jonquière)
834 points

Le sixième rang de Jonquière a fourni cette année plusieurs candidats qui se sont classés avec honneur aux diverses sections du concours. Lors du passage des juges, le 2 juillet, monsieur Dominique Lapointe s'affairait à l'ensilage chez son frère Charles-Edouard avec André, un autre de ses frères. Ces trois cultivateurs mettent en commun leur équipement afin de limiter le plus possible l'investissement au poste de la machinerie.

Monsieur Dominique Lapointe est le premier à habiter cette ferme que lui a laissée son père.

Monsieur Dominique Lapointe cultive une terre de 105 acres dont le défrichement a débuté il y a cent ans. Il est le premier à y résider. Elle lui a été donnée par son père en 1960. Ce bien est recoupé de coteaux rocheux et boisés qui laissent 77 acres en culture. On y a effectué d'importants travaux d'aplanissements et enfoui 25,000 pieds de drains. Ainsi assaini, le sol argileux, d'une bonne fertilité naturelle, répond généreusement aux amendements et aux engrais.

Il est tout naturel que le concurrent consacre son domaine aux pâturages et à la production de fourrages pour l'alimentation de son cheptel laitier. On ne récoltera que 5 acres d'avoine. Les 29 acres de pâturages rotatifs sont cultivées d'après un cycle de 4 ans.

Monsieur Dominique Lapointe, Jocelyn et Odette.

L'exploitation porte 22 vaches croisées de type Holstein, d'un bon développement, et une douzaine de jeunes d'élevage. D'après les chiffres du Service d'analyse des troupeaux (DHAS), le rendement des laitières s'établirait à 12,343 lb pour l'année écoulée. Vendu à une laiterie de Jonquière, cette production a rapporté un prix moyen de $5.34 les 100 lb. Monsieur Lapointe est un adepte de l'insémination dont il se dit très satisfait.

Au chapitre des bâtiments notons un silo neuf de 14 pieds de diamètre sur 30 de hauteur et une plate-forme de béton pour recueillir le fumier à la sortie de l'écureur. La laiterie abrite un bassin réfrigérant de 2,800 lb. La maison, de dimensions modestes, répond amplement aux besoins de la petite famille. N'ayant pas eu d'enfants, monsieur et madame Lapointe ont adopté un garçonnet et une fillette qui ont aujourd'hui respectivement 5 ans et 2 ans.

Monsieur Lapointe est directeur de la Coopérative agricole locale. Il est inscrit à un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole).

44. ADRIEN CORRIVEAU, Saint-Marc (Abitibi)
832 points

Etabli à son compte dans la localité de Saint-Marc depuis 1944, monsieur Adrien Corriveau cultive deux lots de cent acres chacun, à deux milles et demi de distance l'un de l'autre.

Cent soixante acres sont utilisées à des fins agricoles, dont 35 en pâturage. L'égouttement est généralement satisfaisant. L'assolement suit un cycle de 4 ans. On récoltera cette année 30 acres de grains mêlés (orge-avoine) dont le rendement s'annonce très bon le 12 août, date de l'expertise. Les prairies de première année sont particulièrement luxuriantes.

Grains et fourrages servent à l'alimentation d'un troupeau de type Holstein comptant 25 laitières et 23 jeunes d'élevage. Le lait est acheminé vers une laiterie de Rouyn. Pour augmenter son contingentement et de ce fait relever le prix moyen qu'il reçoit pour son lait, monsieur Corriveau s'efforce de produire le plus possible de lait d'hiver en prévoyant des mises-bas pour l'automne. Le cheptel comprend aussi un cheval Belge.

Les bâtiments blancs, à décors verts, produisent le meilleur effet. On y accède en contournant une pelouse en demi-lune bordée de magnifiques dahlias. La vacherie, pourvue de la ventilation forcée, est confortable. L'écureur dépose le fumier directement dans l'épandeur dissimulé sous un appentis. La laiterie est assez grande et bien tenue. Avant d'être embidonné le lait passe sur un refroidisseur à plaques.

Monsieur et madame Corriveau ont deux enfants, André et Jean-Yves, âgés respectivement de 17 ans et 13 ans.

Le concurrent est membre du conseil municipal et de la commission scolaire.

Monsieur Adrien Corriveau cultive, à Saint-Marc (Abitibi), deux lots de cent acres chacun. L'embellissement des abords de la ferme témoigne du raffinement des gens de la maison.

45. ARMAND BABIN, Caplan (Bonaventure)

830 points

Agé de trente-neuf ans, monsieur Armand Babin exploite depuis 1954 un domaine de 250 acres dans la localité de Caplan, joliment situé sur la Baie des Chaleurs. Les 125 acres en culture offrent un sol généralement argileux. Le concurrent prend aussi à moitié un lopin de trente-deux acres.

Monsieur Babin pratique deux systèmes de rotation de 4 ans, l'un pour les grains à récolter et les fourrages, l'autre pour les pâturages. A cause de difficultés particulières rencontrées en début de saison, on n'a pu faire traiter à temps les grains contre les mauvaises herbes. Le 5 août, date de la visite, l'orge Parkland semée en mélange avec l'avoine Garry, commence à jaunir. Les prairies sont beaucoup plus riches en mil qu'en trèfle. Les 24 acres de pâturages rotatifs sont divisées en quatre champs par des clôtures électriques.

Les 23 vaches croisées du troupeau étaient soumises au contrôle postal jusqu'à l'arrêt provoqué l'an dernier par le déménagement de cet organisme provincial à Saint-Hyacinthe. Leur production s'établit pour les trois dernières année à 7,000 lb. On dénombre aussi à la ferme 16 jeunes d'élevage et 10 bovins croisés (Hereford) à l'engrais. Chaque année on livre à l'abattoir quelques porcs. Les ventes de lard se sont montées à 1,200 lb en 1968.

Soucieux d'investir le moins possible au poste de la machinerie, monsieur Babin mène les travaux des champs en société avec d'autres cultivateurs, chacun fournissant ses propres instruments.

Au chapitre des bâtiments on remarque une vacherie de construction récente, qui s'aboute à l'ancienne grange-étable, et une vaste laiterie datant de l'an dernier.

Pour les gens de la baie des Chaleurs, la mer n'est jamais bien loin.

L'excellente maison à deux étages occupe le centre d'un parc semi-circulaire où la pelouse est agrémentée de fleurs et d'arbres. C'est la mère du concurrent qui s'occupe des fleurs, sa jeune femme ayant fort à faire avec 9 enfants dont les âges s'échelonnent de 16 ans à 6 mois et un neveu de 13 ans dont la mère est décédée. Malgré la besogne qu'entraîne pareille maisonnée, madame Armand Babin prend charge de la traite au temps de la fenaison.

Monsieur Armand Babin a construit récemment une vacherie sans colonnes, d'un entretien facile.

46. LÉO PÉPIN, Cloutier (Rouyn-Noranda)

826 points

En arrivant chez monsieur Léo Pépin, dans le troisième rang de Cloutier, on a peine à croire que les premiers défrichements de la paroisse datent d'à peine 35 ans. Les bâtiments, aux dimensions impressionnantes, sont disposés derrière des pelouses soigneusement tondues au milieu desquelles on a aménagé une piscine de béton. Les fleurs, les haies de saules brillants et les arbustes donnent à l'ensemble un aspect raffiné. On n'est pas surpris d'apprendre que les propriétaires ont remporté le premier prix au concours d'embellissement en 1968.

Jusqu'à l'an dernier monsieur Pépin, qui cultive cette terre depuis 14 ans, en possédait une deuxième située à deux milles et demi de la ferme principale. Il l'a revendue pour en acheter une autre située beaucoup plus près. Au total, le domaine couvre 183 acres dont 170 sont en culture. On y trouve 95 acres de terrain sableux, le reste étant constitué surtout de sol argileux. Le rang et un chemin de ligne donnent accès à presque tous les champs, ce qui dispense de sacrifier du terrain et des énergies pour établir des chemins d'exploitation.

Cultivés selon une rotation de 5 ans, les champs produisent des grains et des fourrages pour l'alimentation d'un troupeau de type Holstein qui compte 28 laitières et 15 jeunes d'élevage. La production des laitières pourrait dépasser la moyenne actuelle de 7,600 lb si l'on en juge par leur poids et leur conformation.

A voir l'établissement de monsieur Léo Pépin, à Cloutier, on a peine à croire que les premiers défrichements dans la localité datent d'à peine trente-cinq ans.

Un troupeau de type Holstein dans un bon pâturage. Chez monsieur Léo Pépin.

Tout en élevant une famille de douze enfants, madame Léo Pépin a toujours trouvé le temps de cuire son pain.

Monsieur Pépin ne garde pas de taureau, s'en remettant seulement à l'insémination pour l'amélioration des caractères héréditaires dans le troupeau.

La machinerie est assez considérable. En plus des deux tracteurs et de l'équipement ordinaire, notons une presse-ramasseuse, une moissonneuse-batteuse et un camion. Les réparations s'effectuent dans une excellente boutique située juste en face de la ferme, chez le frère du concurrent.

Bien que la grange-étable soit du type conventionnel, on fait la traite dans une salle spéciale pourvue de trois stalles. De là le lait s'achemine par un court pipeline de verre vers une laiterie où les murs, le prafond et les appareils (chauffe-eau, adoucisseur et bassin réfrigérant) sont d'un blanc immaculé. Notons aussi un silo intérieur, de construction domestique, qu'on emplit au moyen du convoyeur à balles.

Monsieur Pépin tire un certain revenu de la cueillette du lait dans Cloutier et Beaudry pour une usine de Rouyn. Il était absent lors de la visite. Les juges n'en ont pas moins été reçus fort aimablement par madame Pépin. Cette femme jeune et gaie est mère de six garçons et six filles. Ce qui ne l'empêche pas de fort bien tenir son foyer, de cuire son pain, de s'adonner avec habileté au tissage et au tricotage et même d'aller aux champs ou aux bâtiments. Au besoin Guylaine, 18 ans, remplace gracieusement sa mère à la maison. Les deux aînés des garçons demeurent et travaillent à Rouyn.

Les juges ont apprécié la débrouillardise de Richard et de Robert, qui les ont guidés pendant l'expertise de la ferme.

47. RICHARD SIMARD, Saint-Méthode (Roberval)
825 points

Amputé d'une jambe en 1958, à l'âge de 24 ans, monsieur Richard Simard n'en est pas moins demeuré cultivateur. Plein de débrouillardise et d'une vitalité peu commune, il a fabriqué lui-même divers appareils simples et robustes qui lui permettent de marcher et de vaquer aux travaux ordinaires. Il a même défriché depuis son opération une soixantaine d'acres, ce qui porte à 150 acres l'étendue de son domaine agricole situé dans le troisième rang de Saint-Méthode.

Monsieur Simard pratique deux rotations distinctes de 4 ans, l'une pour les grains et les prairies, l'autre pour les 45 acres de pâturages cultivés. L'avoine semée comme plante-abri dans la sole de pâturage rajeunie cette année est donnée à brouter par petites parcelles aux animaux. Grâce aux épandages généreux de calcaire et d'engrais chimiques, les champs rendent bien. On note en particulier une abondance de ladino et de brome dans les pâturages. Ces derniers sont fauchés au besoin au cours de la saison, ce qui uniformise le broutement.

De type Ayrshire, le troupeau se compose de 33 laitières croisées et d'une vingtaine de jeunes. Soumises au contrôle postal, les vaches ont produit en moyenne 6,955 lb de lait au cours de 1968, ce qui marque progrès sensible sur les années précédentes. On ne garde pas de taureau à la ferme. Les femelles dont on veut élever la progéniture reçoivent la semence des taureaux Ayrshire du

Monsieur et madame Richard Simard, de Saint-Méthode.

centre d'insémination de Saint-Hyacinthe. Pour les autres on utilise la semence de taureaux Charolais. Les sujets à l'engrais sont vendus à l'âge de 18 mois environ. Le concurrent a abandonné l'élevage des porcs, mais il a augmenté la population du poulailler, où l'on compte aujourd'hui 400 pondeuses.

Construite en 1958 pour remplacer l'ancien bâtiment détruit par un incendie, la grange-étable est solide et confortable. A la vacherie, on peut attacher en stalles 36 vaches. Elle est flanquée d'une spacieuse laiterie qui abrite un bassin réfrigérant de 3,600 lb.

La maison est plantée au milieu d'une grande pelouse agrémentée de jeunes épinettes blanches. Madame Simard y jouit des appareils ménagers courants.

Comme main-d'oeuvre familiale, le concurrent ne peut compter que sur madame Simard qui, élevée au village de Saint-Félicien, se plaît beaucoup à la ferme, et sur un fils de onze ans, Serge. Conscient des bienfaits de l'instruction et soucieux de faire face à ses obligations familiales si la santé venait à lui faire défaut, il est à terminer sa neuvième année grâce aux cours offerts aux adultes. Monsieur Simard trouve aussi le temps d'aider ses concitoyens comme directeur de l'Union catholique des cultivateurs et comme animateur de la Société coopérative de Normandin.

Bien qu'il soit amputé d'une jambe depuis onze ans, monsieur Richard Simard vaque à ses occupations avec une énergie et une célérité qui ferait envie à plus d'un.

Monsieur Richard Simard et Serge dans un champ de mil de fort belle venue.

48. MAURICE LAGACÉ, Matapédia (Bonaventure)
823 points

Depuis 1953 monsieur Maurice Lagacé exploite dans le rang Lagacé, à Matapédia, un bien de 200 acres. En incluant quelques acres de terre neuve, le terrain en culture représente une centaine d'acres. Terre franche, qui ondule agréablement, d'un égouttement facile.

Le concurrent aime le travail bien fait. Ce qui se reflète dans les façons culturales et dans la tenue des clôtures, droites et solides. D'après les plus récentes analyses, le sol ne requiert plus d'amendement calcaire. On a épandu cette année 5 tonnes d'engrais chimiques des formules 5-10-20 et 5-20-20.

Soixante-huit acres sont en grains et prairies. On a ensemencé 17 acres d'un mélange d'avoine Garry et d'orge Montcalm. Cette dernière graminée est atteinte de charbon en maints endroits. La fenaison est à peine amorcée. On n'a pas encore commencé la rentrée du fourrage le 31 juillet, jour de la visite. Les pâturages rotatifs divisés en six champs, couvrent 32 acres. Ils sont particulièrement riches en ladino.

Les 24 laitières, de type Holstein, affichent un développement satisfaisant. Leur production, qui s'établit à 7,700 lb en moyenne, est dirigée vers une laiterie pour consommation en nature. Monsieur Lagacé ne garde pas de veaux. Il les vend à son frère, qui cultive une terre voisine et qui fait une spécialité des bovins de boucherie. Le concurrent se réserve cependant le droit de racheter les génisses issues de ses meilleures vaches si, d'après leur croissance, elles promettent d'être de bonnes laitières. Un petit poulailler abrite une centaine de pondeuses.

Monsieur Lagacé possède deux tracteurs et bon nombre de machines aratoires. Désireux d'immobiliser le moins de capital possible à ce poste, il utilise en copropriété certains instruments comme le distributeur d'engrais chimiques et la ramasseuse-presse.

La grange-étable est un bâtiment solide et bien entretenu. On l'a judicieusement située dans une côte de façon à atteindre le fenil par un pont à pente très douce. De la vacherie un chariot suspendu sur rail mène le fumier vers un abri mesurant 20 pieds sur 30.

Presque centenaire, la maison vient d'être exhaussée, pour rendre le sous-sol utilisable, et entièrement refaite tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Mère de quatre garçons et de quatre filles dont les âges s'échelonnent de 15 ans à 4 ans, madame Lagacé contribue directement au revenu familial en travaillant dans une usine d'électronique située à quelques milles de la ferme. Elle trouve quand même le temps d'entretenir un luxuriant potager disposé autour d'un superbe massif de rosiers. Monsieur Lagacé tire aussi un certain revenu de l'extérieur en conduisant une déneigeuse durant l'hiver et en agissant à la fois (exceptionnellement) comme vendeur et comme inspecteur des dommages pour la Régie de l'assurance-récolte. Ce qui ne l'empêche pas de se dévouer gratuitement pour ses concitoyens. Il est en effet administrateur de la Caisse populaire locale et de l'Union catholique des cultivateurs.

Presque centenaire, la maison de monsieur Maurice Lagacé vient d'être exhaussée et entièrement refaite, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Les laitières au pâturage. Monsieur Maurice Lagacé vend tous les veaux à son frère pour l'engraissement. Il se réserve cependant le droit de racheter les génisses qui affichent un bon développement.

49. LAURENT GIRARD, Saint-Méthode (Roberval)
822 points

Agé de 32 ans et célibataire, monsieur Laurent Girard demeure avec sa mère dans le quatrième rang de Saint-Méthode. Son père est décédé en 1944. Jusqu'en 1960, ce sont ses frères aînés qui ont pris soin de l'exploitation.

Lorsque le concurrent le prit à son compte le domaine comptait une centaine d'acres en culture réparties sur deux fermes situées dans le même rang. En arrachant chaque année quelques acres à la forêt, il a porté cette superficie à 148 acres. Il pourrait récupérer une acre ou deux de plus en égouttant des bas-fonds.

La ferme de monsieur Laurent Girard, à Saint-Méthode. Construite en 1964, la grange à toit cintré mesure 104 pieds de longueur sur 32 de largeur.

Le système de culture prévoit une rotation de quatre ans pour les grains et les prairies et une autre de cinq ans pour les 37 acres de pâturages. L'avoine Glen couvre une trentaine d'acres. Elle est généralement propre et uniforme. Elle semble toutefois avoir souffert d'une gelée tardive dans le champ ensemencé en bordure de la rivière Ticouapé. Les pâturages présentait, le 22 juillet, un des meilleurs engazonnements que les juges aient pu voir au cours de leurs visites. Tans qu'elles sont au pâturage les vaches ont à leur disposition du foin sec. Ceci dit, on peut se demander pourquoi la moyenne annuelle de rendement des 26 laitières ne dépasse guère 6,000 lb. Faut-il en attribuer la cause au manque d'aptitudes laitières ou à une lacune dans l'usage de concentrés alimentaires? Il est vrai qu'au cours des toutes dernières années le troupeau a subi des pertes considérables dues à l'avortement et à la mammite.

Un bassin réfrigérant de 2,600 lb installé en avril 1969.

Monsieur Girard dispose de deux tracteurs et d'un équipement assez complet. Pour protéger ces machines contre les intempéries, il vient de construire une excellente remise, à plancher de béton, mesurant 50 pieds sur 34. Il trouve cependant plus pratique de donner à forfait certains travaux comme les labours et les hersages.

La grange-étable, érigée en 1964, est un bâtiment moderne, à toit de plein cintre, de 104 pieds de longueur sur 32 de largeur. On peut y attacher 36 laitières. En avril dernier on installait dans la vaste laiterie un bassin réfrigérant de 2,600 lb.

Le concurrent tire un revenu supplémentaire de la cueillette des bleuets. Il possède à cet effet un lopin dans la bleuetière de Saint-Méthode.

50. ARMAND VEILLETTE, Amos (Abitibi)
819 points

Lors du passage des juges, le 12 août, monsieur et madame Armand Veillette, d'Amos, étaient en voyage avec Jacques, leur unique fils, âgé de 14 ans, l'aîné de quatre enfants, laissant la besogne à un employé. Madame Patrice Vandal, soeur du concurrent, reçut les visiteurs aimablement. Un jeune neveu, Yves Lanoix, Liliane et Mireille se chargèrent de les guider.

Le domaine est constitué de trois terres, toutes situées dans le septième rang d'Amos, qui représentent au total 230 acres en culture. Les juges ont noté un excellent chemin de ferme. Le terrain, plutôt plat, pose des problèmes d'égouttement que le concurrent n'a pas encore entièrement résolus.

L'assolement suit un cycle de 4 ans. On a semé cette année une douzaine d'acres en orge Parkland et 35 en avoine Glen. Neuf mille balles de foin ont été engrangées. Il en reste approximativement deux mille à faucher. Monsieur Veillette fait bon usage des amendements et des engrais chimiques. Il épand annuellement une centaine de tonnes de calcaire et cinq tonnes d'engrais des formules 5-20-20, 10-10-10, 16-8-8 en plus du nitrate d'ammoniac.

Toute la production des champs sert à l'alimentation du cheptel bovin qui compte 30 laitières croisées, une vingtaine de jeunes d'élevage et 15 bouvillons Hereford destinés à la boucherie. Le rendement des laitières s'établit à 7,900 lb. Ce lait est dirigé vers une laiterie de Rouyn.

La grange-étable n'a pas reçu de toilette particulière en vue du concours. L'intérieur de la vacherie est cependant blanchi et très propre. Elle est pourvue de l'écurage automatique et de la ventilation forcée. L'entretien en serait simplifié si les bêtes n'avaient à passer dans la boue avant d'y pénétrer. Bien que la laiterie soit pourvue d'un bassin réfrigérant moderne, on doit encore embidonner le lait, la cueillette ne s'effectuant pas encore en camion-citerne.

Construite en 1966, la maison est éminemment confortable. Malgré l'absence des propriétaires, les juges ont pu admirer les couvertures de lit tissées par madame Veillette. Ils ont aussi appris que monsieur Armand Veillette est secrétaire de l'Union catholique des cultivateurs, section locale.

En 1966 monsieur Armand Veillette a remplacé son ancienne maison par ce cottage moderne.

51. CLAUDE GARNEAU, Roquemaure (Abitibi)
817 points

En visitant l'exploitation de monsieur Claude Garneau, à Roquemaure, on ne peut s'empêcher d'évoquer l'arrivée des premiers colons dans cette paroisse en 1934. Ces courageux pionniers, avec leurs familles et leurs possessions, partaient de Lasarre par la rivière de ce nom, naviguaient quelques milles sur le magnifique lac Abitibi, pour débarquer dans une petite baie qui borne le domaine de monsieur Garneau.

La famille de monsieur et madame Claude Garneau, de Roquemaure.

Si l'on compte une terre louée et une autre achetée de son beau-père, le concurrent possède 144 acres en culture. Terre franche d'une grande fertilité naturelle, difficile à égoutter à cause du manque de dénivellation.

Monsieur Garneau a semé cette année 38 acres d'un mélange orge-blé-avoine. Les prairies sont luxuriantes partout où l'égouttement est satisfaisant. Une coupe hâtive de trèfle et de luzerne dans une prairie de première année a servi à faire le plein d'un silo mesurant 14 pieds de diamètre sur 24 de hauteur. Les pâturages rotatifs occupent 24 acres. L'avoine semée comme plante-abri dans la sole rajeunie cette année est donnée en vert au bétail. Bien qu'il le cultive à son compte depuis 17 ans, monsieur Garneau n'amende et ne fertilise sérieusement le sol que depuis 8 ans. Il se dit très satisfait des résultats obtenus.

Le troupeau laitier se compose de 30 vaches Holstein (dont vingt de race) et de 35 jeunes dont une vingtaine sont au pâturage communautaire d'Hébécourt à quelques milles de la ferme. Ce pâturage, créé sous les auspices de la loi ARDA, couvre au total 400 acres de terrain. On y a ensemencé cette année 96 acres en avoine destinée à être broutée. Les propriétaires qui y mènent des animaux pour la saison versent de $6.50 à $12 par tête, selon l'âge des sujets. Disons en passant que monsieur Garneau préside l'organisme qui administre ce pâturage.

En plus des machines ordinaires, le concurrent possède une moissonneuse-batteuse dont il amortit le coût en l'utilisant à forfait chez d'autres cultivateurs.

La grange-étable, entièrement revêtue de tôle, est aussi propre à l'intérieur qu'à l'extérieur. La vacherie est pourvue d'un écureur. En 1968 on a reconstruit la laiterie qui loge, depuis deux mois, un bassin réfrigérant de 4,340 lb.

Dissimulée derrière les arbres et embellie de haies de saules, la maison forme avec les autres bâtiments un ensemble des plus agréables. Monsieur et madame Garneau possèdent aussi au bord du lac Abitibi un chalet confortable où ils prennent quelques moments de détente durant la belle saison. Leur famille compte trois filles et un garçon dont les âges s'échelonnent de 17 ans à 8 ans.

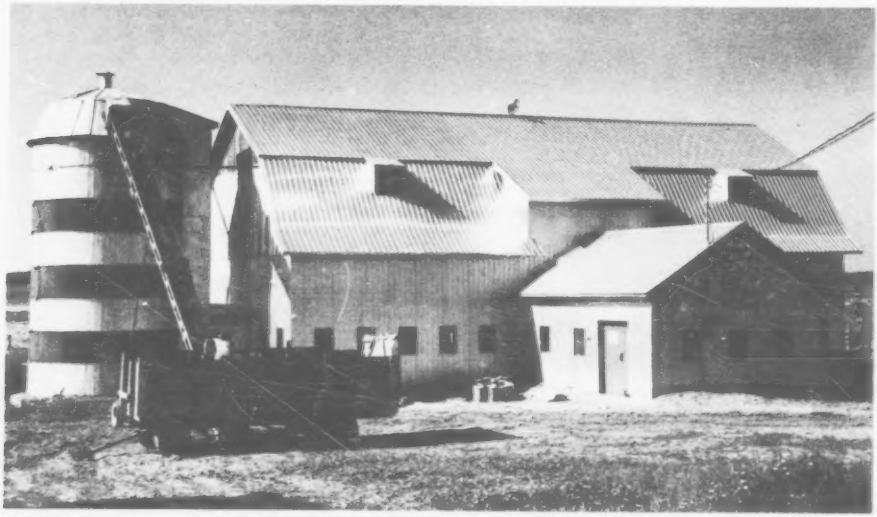

Une solide grange-étable, entièrement revêtue de tôle. Monsieur Garneau a construit la laiterie en 1968. Elle abrite un bassin réfrigérant de 4,300 lb.

52. JEAN-MARIE FRIGON, Albanel (Roberval)

815 points

Monsieur Jean-Marie Frigon, d'Albanel, a pris la relève de son père en 1963. L'acquisition, en 1968, de la terre située en face de la sienne a porté la surface de son domaine utilisable à des fins agricoles à 186 acres. Un quart de cette superficie est constitué d'un sol argileux, le reste est de terre plutôt légère.

Le concurrent récolte de l'avoine Glen et des fourrages selon une rotation de quatre ans, les soles de dernière année étant occupées par les pâturages.

Amateur de bovins Ayrshire, monsieur Frigon a jeté les bases d'un troupeau de race en achetant des femelles chez de bons éleveurs. Six des 29 laitières proviennent de l'élevage de monsieur Ulysse Bernier, lauréat de la médaille d'or au concours de 1966. Soumises d'abord au contrôle provincial, les laitières ont été inscrites au service d'analyse (DHAS) de Macdonald College en 1968. Monsieur Frigon attribue en grande partie aux recommandations de cet organisme (alimentation mieux équilibrée et individualisée) l'augmentation de la moyenne de rendement, qui serait passée de 7,000 à 9,300 lb au cours de l'an dernier. Le troupeau comprend aussi une vingtaine de jeunes descendant des meilleurs reproducteurs du centre d'Insémination provincial (Saint-Hyacinthe).

On trouve à la ferme deux tracteurs et les instruments aratoires nécessaires à son exploitation.

Six laitières de ce troupeau d'Ayrshire viennent de l'élevage de monsieur Ulysse Bernier, de Frelighsburg, qui a décroché le titre de commandeur du Mérite agricole en 1966.

La grange-étable a subi des agrandissements pour répondre aux besoins du troupeau. La seule touche de modernisme qu'on y trouve, outre bien sûr le système de trayeuses, est un téléphone qui permet de communiquer avec la maison.

Sous son revêtement de bardeaux d'amiante, la maison est coquette. Elle est plantée au milieu de vastes pelouses qui, à l'arrière, forment un parc agrémenté de sapins, de saules brillants, de peupliers lombards, de pétunias et de rosiers.

Madame Frigon, une élégante brunette au sourire aimable, s'est consacrée à l'enseignement pendant cinq ans avant de connaître l'homme de sa vie. Elle est aujourd'hui mère de quatre gentils bambins dont l'aîné a 4 ans. Elle tient fort bien son foyer, s'occupe de la comptabilité de ferme et seconde son mari avec dévouement.

Monsieur Frigon est secrétaire de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs.

53. JEAN D'AVILA DRAINVILLE, La Reine (Abitibi)
814 points

A trente-trois ans monsieur Jean d'Avila Drainville quittait la gérance de la Société coopérative agricole de Saint-Gabriel-de-Brandon pour s'établir dans une ferme à La Reine, sur la frontière qui sépare le Québec de l'Ontario. C'était en 1963. Il dit ne pas avoir regretté cette décision un seul instant. Pas plus d'ailleurs que madame Drainville, une jeune femme évoluée, vive et courageuse, qui ne ménage pas ses peines pour aider son mari.

Le domaine couvre en tout 380 acres dont 200 sont en forêt, si l'on compte un lot de 120 acres acheté à bon compte en 1967, où une quarantaine d'acres ont été défrichées. On atteint pratiquement tous les champs grâce à la voie publique et à des chemins verbalisés plus ou moins désaffectés. Le terrain est généralement plat et d'un égouttement difficile. Il reste du travail à faire pour évacuer de façon satisfaisante les eaux de surplus.

Monsieur Drainville pratique une rotation de six ans où seule la sole de première année est en grains, suivie de prairies et de pâturages. On a semé cette année une trentaine d'acres en grains mêlés, avoine-orge-blé. Au mélange à prairies composé de mil, trèfle rouge et alsike, on ajoute du lotier et du ladino.

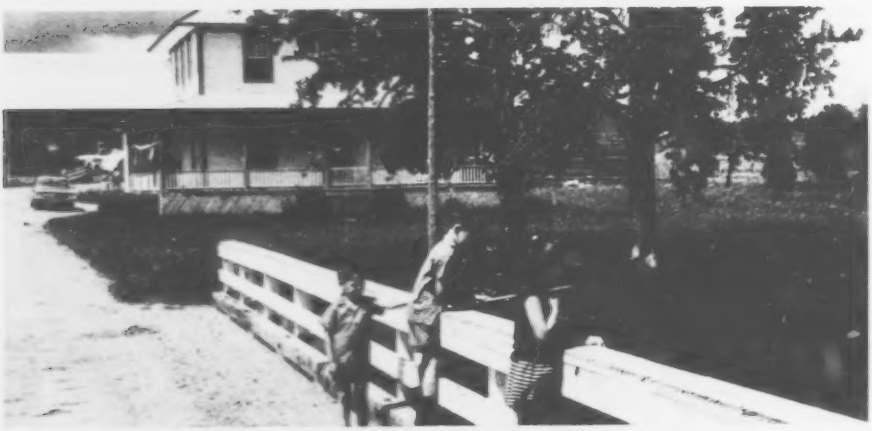

Au temps où les scieries bourdonnaient sur les rives de la rivière Okiko, cette vaste maison de bois logeait les travailleurs.

Toute la production des champs et quelques tonnes de fourrage récolté à l'extérieur servent à l'alimentation d'un troupeau composé de 30 laitières de type Holstein et d'une vingtaine de jeunes. D'après le contrôle postal, la production moyenne des dernières années se situe aux environs de 7,200 lb. Le lait est dirigé vers une laiterie de Rouyn. Monsieur Drainville ne garde pas de taureau, ne recourant qu'à l'insémination pour la fécondation des femelles.

Malgré une famille qui compte déjà sept enfants, madame Jean d'Avila Drainville se dévoue comme vice-présidente de la Fédération des Fermières de l'Abitibi. De son côté monsieur Drainville s'occupe du mouvement coopératif et remplit aussi la charge de secrétaire de sa municipalité.

Il faudra se hâter si l'on veut démolir l'ancienne grange avant qu'elle ne s'écrase d'elle-même. On l'a d'ailleurs remplacée depuis longtemps par un bâtiment solide et confortable, qu'on vient d'améliorer sensiblement. On a fait un plancher de béton neuf, d'un entretien très facile, et installé un écureur ainsi que des ventilateurs électriques. Le silo de 13 pieds de diamètre sur 30 de hauteur était vide le 13 août, date de la visite. La laiterie, vaste et très propre, abrite un bassin réfrigérant de 3,500 lb. On doit encore pour quelques semaines embidonner le lait jusqu'à ce que la cueillette s'effectue par camion-citerne.

La très grande habitation a servi de maison de pension à l'époque où les scieries bourdonnaient sur les rives de la rivières Okiko. Madame Drainville s'y sent fort à l'aise avec sa famille qui compte déjà cinq garçons et deux filles dont les âges s'échelonnent de 13 ans à 10 mois. Notons que cette excellente ménagère ne borne pas ses activités aux murs de son foyer. Elle est vice-présidente de la fédération des cercles de fermières de l'Abitibi.

De son côté monsieur Drainville trouve encore à s'occuper dans le mouvement coopératif comme directeur de l'Association coopérative de Dupuy (la localité voisine) et du Syndicat des producteurs de lait nature du nord-ouest québécois. Il est aussi secrétaire de la Commission scolaire locale.

54. BENOÎT BRIAND, Saint-Octave (Matane)

813 points

Monsieur Benoît Briand cultive à son compte depuis vingt ans, mais il a longtemps mené de front l'agriculture et le travail en forêt. Depuis 1960 il se consacre entièrement à son exploitation.

Le domaine mesure cinq arpents et demi sur vingt-deux, soit 121 arpents carrés dont 90 sont cultivables. Terre généralement franche, au profil ondulant. L'enfouissement des pierres qui encombraient les champs et l'aplanissement des buttes ont exigé une dépense considérable d'énergie et d'argent.

L'assolement suit une rotation de 5 ans. On a semé cette année 14 arpents de grains mêlés. Les juges ont noté l'absence quasi complète de mauvaises herbes dans ce champ. Les prairies sont ensemencées de mil et de trèfle rouge avec luzerne ou trèfle alsike. Le 29 juillet, date de la visite, prairies et pâturages souffrent sérieusement de sécheresse depuis 15 jours. Même dans les années normales le concurrent doit acheter de 15 à 25 tonnes de foin pour satisfaire aux besoins d'une trentaine de bovins adultes.

Le troupeau, de type Holstein, compte 29 laitières d'une assez bonne conformation. D'après les recettes de la vacherie, ces bêtes auraient une production moyenne d'environ 8,500 lb. Ce lait est acheminé vers Sept-Iles, une localité de la côte nord du Saint-Laurent. Disposant de peu de terrain cultivable, monsieur Briand ne fait pas d'élevage. Il vend les veaux à l'âge de sept ou huit semaines. Il cherche aussi à améliorer son troupeau en y introduisant des taures de qualité. Après avoir pratiqué l'insémination pendant quelque temps, il est revenu à l'usage d'un taureau. A la basse-cour on trouve une cinquantaine de pondeuses.

Depuis qu'il en est propriétaire, monsieur Briand a refait tous les bâtiments de la ferme. La grande-étable, revêtue de tôle, est pourvue d'un ventilateur électrique et d'un écureur automatique. En 1966 on l'a flanquée d'une laiterie moderne qui abrite un bassin réfrigérant de 2,800 lb. Une école désaffectée, qu'on a dotée d'un plancher de béton, sert à la fois de boutique et de remise pour le tracteur.

La famille compte quatre enfants, deux garçons et deux filles. Jacques, l'aîné, est un jeune gaillard de plus de six pieds. Le benjamin a trois ans. Madame Briand tient son foyer admirablement et trouve le temps d'exécuter de jolis travaux d'art domestique.

Chez monsieur Benoît Briand, à Saint-Octave. Ce n'est pas l'habitation qu'on voit devant la grange-étable, mais une école désaffectée qui sert aujourdhui de remise pour le tracteur et de boutique.

La famille de monsieur et madame Paul-Emile Béland, de Beaudry (Rouyn-Noranda).

55. PAUL-ÉMILE BÉLAND, Beaudry (Rouyn-Noranda)
812 points

De 1948 à 1963 monsieur Paul-Emile Béland a aidé son père à la ferme. Depuis six ans il la cultive à son compte. Il a 39 ans.

Le domaine comprend 180 acres en culture où se retrouvent plusieurs types de sol: terre argileuse, sableuse, de texture moyenne et même organique (terre noire). Il est constitué de deux terres placées bout à bout. Pour atteindre les champs les plus éloignés, on doit parcourir jusqu'à deux milles dans un chemin de ferme recoupé de pentes souvent abruptes, ce qui rend onéreux et pénible le transport du fumier et du calcaire vers certaines soles. On se contente donc de les fertiliser à l'engrais chimique. Utilisant à bon escient la machinerie lourde mise à la disposition des agriculteurs par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, le concurrent poursuit l'aplanissement et l'égouttement du sol. Un petit cours d'eau qui traverse la ferme est endigué par les castors, ce qui noie sans recours quelques acres de terrain. Monsieur Béland a beau détruire la chaussée pour permettre l'écoulement des eaux, ces industrieux rongeurs reconstruisent en un rien de temps. Il a donc abandonné la partie.

La culture des champs se pratique suivant une rotation de 5 ans. On a semé cette année 5 acres de blé Selkirk, 10 d'orge Parkland et 25 d'avoine des variétés Garry et Rodney. Le 11 juillet, jour de la visite, les prairies annoncent une assez bonne récolte. Une soixantaine d'acres de pâturages suivent une rotation spéciale de 4 ans. Dans les champs de quatrième année le trèfle blanc sauvage abonde.

Le cheptel a augmenté considérablement depuis 6 ans, passant de treize à 30 laitières de type Holstein. D'après les ventes de lait, leur production moyenne pour 1968 s'établit à 7,869 lb. On trouve chez les jeunes sujets une amélioration de la conformation due à l'apport dans le troupeau des caractères génétiques des taureaux du Centre d'insémination (Saint-Hyacinthe).

Monsieur Béland possède en propre un outillage assez complet. Il est aussi copropriétaire d'une moissonneuse-batteuse. Cet ancien élève de l'école d'agriculture Moffet (Ville-Marie) a concentré ses investissements dans l'amélioration des champs et du troupeau, de façon à assurer la rentabilité de son entreprise. Les bâtiments en ont quelque peu souffert. On trouve néanmoins au fenil de la grange-étable un système de séchage du foin à l'air ambiant. La vacherie est aussi pourvue de la ventilation forcée et de l'écurage automatique. La laiterie est du type conventionnel.

Mariés depuis 1959, monsieur et madame Paul-Emile Béland ont trois filles et un garçon dont les âges s'échelonnent de 9 ans à 4 ans. Madame Béland est une jeune personne vive et accueillante. Elle a enseigné pendant quelques années avant son mariage et prête encore ses services à la Commission scolaire locale comme suppléante. Il serait impardonnable de ne pas mentionner à quel point les juges ont admiré son luxuriant potager, un des plus beaux de tout le concours malgré la brièveté de la saison au Témiscamingue.

56. JEAN-PAUL LÉVESQUE, Saint-Félix (Abitibi)
811 points

Monsieur Jean-Paul Lévesque possède dans le cinquième rang de Dalquier, au nord d'Amos, un domaine de 800 acres dont la moitié est en forêt. Le reste se partage en superficies incultes, souvent utilisées comme pâturages, et en terrain cultivé, où prédominent les sols argileux.

A l'exception d'un quart d'acre de laitue pommée destinée au marché d'Amos, toute la production des champs sert à l'alimentation d'un troupeau croisé, de type Holstein, dont le lait est acheminé vers une usine de transformation. Les 34 laitières, soumises au contrôle postal, ont une moyenne de rendement qui se maintient aux environs de 6,500 lb. On garde aussi une vingtaine de jeunes, issus de taureaux gardés au Centre provincial d'insémination (Saint-Hyacinthe).

L'assolement suit un cycle de 4 ans, une récolte de grains étant suivie de deux années de prairies et d'une année de pâturage. Une quarantaine d'acres sont en pâturages rotatifs. On a semé cette année 35 acres en avoine Glen. Une récolte hâtive de trèfle a servi à faire le plein de deux petits silos de bois et d'un silo-fosse de 50 pieds de longueur sur 16 de largeur. Le 11 août il reste encore une quinzaine d'acres de fourrage à engranger.

Monsieur Lévesque dispose d'un équipement qui satisfait aux exigences de l'exploitation. Désireux de restreindre les investissements à ce poste le plus possible, il tâche d'utiliser certaines machines à plus d'une fin. C'est ainsi qu'il emploie son convoyeur à foin (monte-balles) pour emplir les silos verticaux. La machinerie est bien entretenue. Le concurrent dispose à cet effet d'une excellente boutique qui lui permet d'exercer son habileté au travail des métaux. Les autres bâtiments sont confortables. Lors du passage des juges on était à élargir les allées de la vacherie et à préparer son plancher en vue de l'installation d'un écureur mécanique. La laiterie, de construction plutôt récente, est assez grande pour loger un bassin réfrigérant moderne.

La maison, en blocs de béton, date de 17 ans. On l'a agrandie considérablement en 1967 afin qu'elle puisse répondre aux exigences d'une famille qui compte quatre garçons et sept filles. Le benjamin a deux ans. Yvan, l'aîné, âgé de 18 ans, se prépare à prendre la relève.

Monsieur Lévesque tire chaque année un certain revenu de la vente d'environ 200 cordes de bois de pulpe et s'occupe aussi depuis deux ans de la vente d'assurance-récolte. Il s'est inscrit récemment à un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole).

Monsieur Jean-Paul Lévesque, qui aime fort à blaguer, redevient sérieux quand il travaille dans sa boutique.

La machinerie servant à l'ensilage. Pour emplir le silo monsieur Lévesque se sert d'un convoyeur à tablier au lieu d'une soufflerie.

57. JOSEPH PROULX, Saint-Anaclet (Rimouski)
810 points

En 1959 monsieur Joseph Proulx, de Saint-Anaclet, prit la succession de son père. Ce dernier, toujours vert et plein d'esprit à 83 ans, habite encore la maison familiale. Le domaine comprend 88 acres en culture réparties presque également en sol sableux et en terre franche. On loue aussi une quarantaine d'acres de terre à foin.

Le concurrent a consacré beaucoup de soins à l'aménagement de la ferme principale. Travaux d'aplanissement, creusage de fossés, adoucissement des rigoles ont fait l'admiration des juges, de même que les façons culturales. Des conduites de nylon amènent l'eau aux pâturages fertilisés, divisés en cinq champs et cultivés en rotation spéciale près des bâtiments.

Grains et prairies suivent aussi une rotation de 5 ans. On a ensemencé cette année 12 acres en avoine Garry et autant en orge Montcalm. Traités aux herbicides, ces grains sont uniformément propres. Lors de la visite, le 15 juillet, la fenaison était commencée depuis une dizaine de jours. Les premières rentrées d'un fourrage riche en luzerne, en ladino et en trèfle rouge achevaient de sécher au fenil grâce à un puissant ventilateur. Monsieur Proulx chaule et fertilise géné-

reusement ses champs. Il a épandu au cours de la présente saison une douzaine de tonnes d'engrais chimiques des formules 5-20-20, 10-10-10 et 0-20-20.

Le rendement des 23 laitières, soumises au contrôle postal, progresse d'une année à l'autre. Il atteint pour le dernier exercice les 8,900 lb. L'insémination étant pratique courante à la ferme, on s'explique l'excellente conformation d'une dizaine de génisses que monsieur Proulx élève comme sujets de remplacement. Le cheptel comprend aussi 3 truies portières de race Yorkshire dont on engraisse les porcelets et une centaine de poules et poulettes.

Les bâtiments de ferme sont particulièrement bien tenus. La vacherie est pourvue d'un écureur mécanique et de ventilateurs électriques. Une laiterie de construction récente abrite un bassin réfrigérant de 2,600 lb.

La maison, ombragée de peupliers de Lombardie et d'érables «à Giguère», est vaste et confortable. Petit à petit on y introduit les appareils ménagers et les accessoires courants. Ils deviendront de plus en plus indispensables à mesure que grandiront les enfants, quatre filles et deux garçons dont l'aîné a onze ans. Madame Proulx est une personne vive et d'un contact très agréable. Malgré la besogne qu'entraîne sa remuante maisonnée, elle ne résiste jamais à la tentation de cuire elle-même son pain.

Agé de 83 ans, le père de monsieur Joseph Proulx, de Saint-Anaclet, démontre comment on semait le trèfle et le mil au bon vieux temps.

58. LÉOPOLD PARADIS, Saint-Méthode (Roberval)

809 points

Monsieur Léopold Paradis, de Saint-Méthode, ignorait presque tout de l'agriculture lorsqu'il épousa une fille de cultivateur en 1943. Deux ans plus tard il se portait acquéreur de son domaine actuel, dans le quatrième rang.

Dès 1948 monsieur Paradis devait rebâtir la grange-étable et, en 1955, la maison. Ce qui ne l'empêchait pas de poursuivre le défrichement, l'aplanissement et l'égouttement de son domaine qui compte aujourd'hui 150 acres en culture, soit 120 à la terre principale et une trentaine dans une ferme d'acquisition plus récente.

Le concurrent a semé cette année 36 acres en avoine Garry. Le 22 juillet, jour de la visite, ce grain est propre et croît vigoureusement. Les prairies, ensemencées de mil, de trèfle rouge et d'alsike, sont satisfaisantes. Les pâturages fertilisés, occupent 33 acres derrière les bâtiments. Depuis qu'il s'est inscrit à un concours quinquennal d'exploitation rationnelle, monsieur Paradis utilise davantage d'amendements et d'engrais. Il a épandu depuis cinq ans environ 400 tonnes de calcaire. Les récoltes actuelles ont bénéficié de 5 tonnes d'engrais chimiques de la formule 5-20-20.

C'est au chapitre du cheptel laitier qu'il reste le plus à accomplir. Les 25 vaches de type Ayrshire sont peu développées. Leur rendement s'établit à 6,636 lb en moyenne pour l'année 1968. En inscrivant le troupeau à l'un des différents systèmes de contrôle laitier et en pratiquant une sélection sévère, on pourrait améliorer sensiblement ces rendements. En recourant à l'insémination on introduirait rapidement dans le troupeau les caractères héréditaires de reproducteurs mâles de qualité. On trouve aussi à la ferme une truie dont on engraisse les porcelets, et une centaine de pondeuses.

Monsieur Paradis possède deux tracteurs et d'excellents instruments aratoires. Cette machinerie a été gagnée à «faire du bois», dit-il. L'étable est pourvue d'un écureur mécanique. Au moment de la traite un lactoduc simple mène le lait vers un bassin réfrigérant de 2,600 lb, ce qui dispense d'entrer à la laiterie pour vider chaque seau.

Madame Léopold Paradis occupée à la mise en conserves. Cette excellente ménagère, mère de six filles et de deux garçons, tient sa maison comme «un sou frotté».

Madame Paradis tient sa maison comme un «sou frotté», pour employer une expression bien de chez nous. Cette femme de mérite a élevé une magnifique famille de 8 enfants, qui demeurent encore tous à la maison. Diane, l'aînée de six filles, termine pendant ses vacances les études donnant droit au brevet «A» d'institutrice. Martial, le deuxième des garçons, a 18 ans et s'intéresse de façon particulière à la ferme.

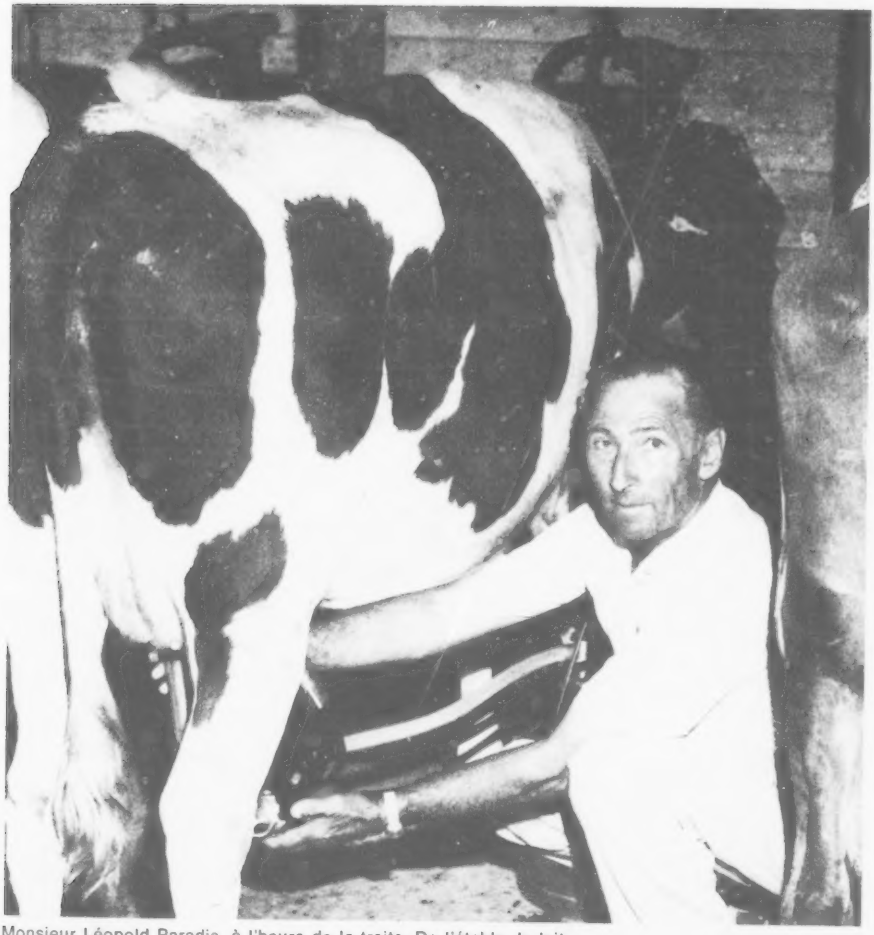

Monsieur Léopold Paradis, à l'heure de la traite. De l'étable, le lait s'achemine par lactoduc vers le bassin réfrigérant disposé dans la laiterie.

59. ALEXIS BOURDAGES, Saint-Siméon (Bonaventure)
808 points

Des 225 familles qui habitent Saint-Siméon, sur la baie des Chaleurs, on n'en compte que trois qui possèdent douze vaches laitières ou plus et tirent la majorité de leurs revenus de leur exploitation agricole.

Monsieur Alexis Bourdages s'est porté acquéreur de la terre paternelle, située sur la route nationale, en 1940. A ce petit bien de 60 acres sont venues s'ajouter deux autres terres dans le deuxième et le troisième rang, formant en tout un domaine de 145 acres en culture. Le sol est argileux sur un tiers de cette superficie et plus léger pour le reste.Le gros des améliorations ont été effectuées à la terre paternelle où l'on a empierré le chemin d'exploitation et enfoui au bulldozer les pierres qu'on ne pouvait utiliser de cette façon. L'égouttement est généralement bon à l'exception d'un petit fond de terre noire qui présente des difficultés particulières.

Le concurrent a semé cette année 7 acres de blé Coronation, 6 d'orge Montcalm et 55 d'avoine Garry si l'on compte l'avoine à brouter semée comme plante-abri dans la partie de pâturage renouvelée au cours de la présente saison. Les conditions climatiques qui ont prévalu au début de l'été n'ont permis de faire traiter qu'une dizaine d'acres de ces grains contre les mauvaises herbes. Ce champ

La ferme de monsieur Alexis Bourdages, à Saint-Siméon, sur les bords de la baie des Chaleurs.

est propre. Ailleurs on note la présence de laiteron, surtout à la terre du troisième rang. Les 30 acres de pâturages cultivés en rotation sont bien engazonnées. On y passe la faucheuse au besoin pour uniformiser le broutement et retarder la propagation des herbes nuisibles.

Madame Alexis Bourdages trouve à son foyer tous les accessoires susceptibles d'alléger les tâches de la ménagère.

Les 18 vaches laitières sont métissées de Holstein et d'Ayrshire. D'après les ventes de lait, on estime leur production moyenne à 6,500 lb. Les génisses au pâturage affichent un meilleur développement que leurs mères. Le concurrent engraisse aussi quelques bouvillons. Lors du passage des juges, le 7 août, on trouvait à la porcherie 3 truies portières et 16 porcs. Les ventes de lard se sont élevées à 4,500 lb en 1968. Un petit poulailler abrite 130 pondeuses hybrides et autant de poulettes.

La grange-étable est un solide bâtiment à toiture de tôle galvanisée. La vacherie, pourvue d'un écureur mécanique et de ventilateurs électriques, est particulièrement bien tenue. Les grains, que la ferme produit en abondance, sont emmaganisés dans un réservoir suspendu au-dessus de la batterie.

Très vaste, la maison a subi récemment, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, des modifications importantes. Madame Bourdages y trouve la plupart des accessoires modernes que peut désirer une ménagère.

Monsieur et madame Bourdages ont eu trois enfants. Roger, l'aîné, âgé de 29 ans, travaille pour une compagnie d'exploitation forestière. Il habite, un joli bungalow érigé tout à côté de la maison paternelle. Il aide son père à l'occasion. Louis-Yves vit au Manitoba. Maryse est employée au magasin du village. C'est elle qui tient la comptabilité de ferme. Veuf depuis trente ans, le père de monsieur Bourdages partage la vie de la famille.

60. RÉAL DELISLE, Saint-Prime (Roberval)

807 points

En 1962 monsieur Réal Delisle prenait la relève de son père dans une ferme de 94 acres, constituée de deux demi-lots situés de part et d'autre du troisième rang, à Saint-Prime. Il loue en plus une cinquantaine d'acres dans le rang double de Saint-Félicien. Le sol se divise également en terre argileuse et en terre franche.

Les juges ont visité cette exploitation le 19 août. Malgré une pluie torrentielle qui avait duré toute la nuit on pouvait circuler à l'aise un peu partout grâce à un excellent chemin de ferme, aux planches de 108 pieds de largeur suffisamment bombées et à un réseau d'égouttement à ciel ouvert efficace. Cependant, soucieux d'assainir le sol le mieux possible, monsieur Delisle a fait préparer par la division de l'Hydraulique agricole (ministère de l'Agriculture et de la Colonisation) un plan de drainage dont l'exécution a débuté l'an dernier avec l'enfouissement de 300 pieds de tuyaux.

On n'a semé cette année qu'une douzaine d'acres d'avoine des variétés Garry et Roxton. Ce grain est quelque peu sali de laiteron des champs et de charbon. Les prairies et les regains sont luxuriants. Le concurrent utilise un semis composé de mil, de luzerne et de brome auquel il ajoute un peu de trèfle rouge pour le cas où la luzerne viendrait mal. En bordure du troisième rang une prairie de première année, fauchée il y a six semaines, donne un regain d'une vitalité exceptionnelle. Bien que la fenaison ne soit pas terminée, la grange est pleine d'un fourrage d'excellente qualité et 700 balles sont déjà soigneusement entassées à proximité.

Les 26 laitières affichent soit le type de la race Ayrshire soit celui de la race Canadienne. Elles manquent généralement de poids. Leur rendement moyen annuel n'atteint pas les 6,000 lb d'après les chiffres du contrôle laitier postal. Monsieur Delisle garde aussi une vingtaine de bouvillons, qu'il vend au marché local, et quelques femelles d'élevage. Il recourt à l'insémination depuis deux ans. La production laitière est acheminée vers un poste de la Chaîne coopérative du Saguenay.

Ayant abandonné l'élevage des porcs cette année, le concurrent tire un revenu d'appoint de la vente de quelques centaines de poulettes qu'il achète à un jour et revend au moment où elles sont prêtes à pondre, soit à neuf ou dix semaines.

Au poste de la machinerie l'inventaire s'est accrû cette année d'une faucheuse-andaineuse automotrice et d'un conditionneur dont monsieur Delisle se dit très satisfait.

Les bâtiments sont modestes. La vacherie n'en est pas moins pourvue d'un écureur mécanique et de deux ventilateurs électriques.

La famille ne compte que deux enfants, Danny et Marcot, ce qui permet à madame Delisle d'entretenir un superbe potager d'un quart d'acre bordé de dahlias.

Monsieur Delisle est président de la Section locale de l'Union catholique des cultivateurs et responsable du recrutement pour le secteur.

La grange étant déjà pleine d'un fourrage d'excellente qualité, monsieur Réal Delisle entassera ces balles à proximité des bâtiments.

61. ALBERT BOUCHARD, Saint-Méthode (Roberval)

806 points

Monsieur Albert Bouchard cultive depuis six ans, dans le quatrième rang de Saint-Méthode, une terre située en bordure de la rivière Ticouapé. Avec une deuxième terre à deux milles de la première, à proximité du village, son domaine agricole couvre une superficie de 223 acres. Le sol, généralement sableux, recouvre un sous-sol d'argile. Le concurrent a essayé, sur une dizaine d'acres, une charrue défonceuse tirée par un bulldozer, mise à la disposition des agriculteurs par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Le rôle de cette machine est de ramener en surface quelques pouces d'argile que les façons culturales mélangeront ensuite avec le sable.

Les semis de 1969 comprennent 76 acres d'avoine et une acre de pommes de terre. Semée assez tard, soit à partir de la deuxième semaine de juin, l'avoine affiche une croissance uniforme et vigoureuse le 22 juillet, date de la visite. Les pommes de terre n'ont pratiquement pas levé. Le chiendent fait une compétition très sérieuse au semis fourrager dans les prairies de deuxième année. Les pâturages fertilisés couvrent 28 acres. Dans les pièces fraîchement renouvelées on remarque une abondance de ladino. Dans les vieux pâturages, le trèfle blanc sauvage se répand à son aise.

Le troupeau de bovins comprend deux taureaux, 28 vaches laitières, une douzaine de jeunes d'élevage et 10 bouvillons à l'engrais. Le développement des laitières laisse à désirer. Il n'est pas surprenant que leur production moyenne annuelle atteigne difficilement les 6,000 lb. Ce lait est acheminé vers une usine de transformation appartenant au Syndicat coopératif de Normandin.

Les bâtiments de ferme sont simples. Notons seulement la construction récente d'une remise à machinerie avec plancher de béton mesurant 45 pieds sur 35 et l'installation d'un bassin réfrigérant moderne de 2,600 lb dans la laiterie.

Grande, propre et confortable, la maison prend un air coquet sous son revêtement neuf en déclin de masonite. Madame Bouchard tient admirablement son foyer. Cette excellente ménagère a fort à faire avec six garçons et trois filles dont les âges s'échelonnent de 17 ans à 11 mois. Les parents du concurrent, monsieur et madame Patrick Bouchard, vivent avec la famille.

Comme bien des gens de la région monsieur Albert Bouchard tire un revenu d'appoint intéressant de la récolte des bleuets, qu'il effectue chez lui dans une superficie de 24 acres réservée à cette culture. Comme les bleuets ne viennent bien qu'en terrain découvert, il a acheté une puissante faucheuse rotative servant à détruire les broussailles. Chaque automne la famille trouve là de quoi s'occuper durant quelques semaines.

Les balles tombent dru derrière la presse mobile. Chez monsieur Albert Bouchard, à Saint-Méthode.

62. NAPOLÉON PELLETIER, Luceville (Rimouski)
805 points

Avec leurs sept enfants, monsieur et madame Napoléon Pelletier forment l'une des familles les plus intéressantes que les juges aient rencontrées au cours de l'expertise des fermes.

Agé de 43 ans, monsieur Pelletier cultive depuis 1950 une terre mesurant trois arpents et demi de largeur sur 33 de longueur. En comptant pour une moitié

Monsieur Napoléon Pelletier a construit lui-même sa grange-étable et donné à la maison le fini qu'on lui voit aujourd'hui.

une terre qu'il possède en copropriété avec ses frères à Saint-Donat et une autre à Saint-Anaclet, l'étendue de son domaine agricole s'élève à 232 acres.

En 1969 l'avoine Garry couvre 48 acres et les grains mêlés (avoine et orge), une douzaine. On plante aussi annuellement environ 4 acres de pommes de terre de la variété Montagne Verte qui donnent, bon an mal an, 200 minots de tubercules à l'acre. A la mi-juillet grains, prairies et pâturages souffrent sérieusement de la sécheresse qui prévaut depuis trois semaines.

Le troupeau comprend deux taureaux, 25 laitières, chez lesquelles prédomine le type Holstein, et une dizaine de jeunes d'élevage. La production moyenne se situe aux environs de 8,000 lb. Monsieur Pelletier tâche de répartir ses ventes de lait sur toute l'année en prévoyant des vêlages d'automne. Ce lait est vendu à la Coopérative agricole du bas Saint-Laurent. On garde aussi une cinquantaine de pondeuses dont les oeufs vont en grande partie à la consommation domestique.

Le concurrent possède en propre les machines les plus courantes. Quand il s'agit d'équipement coûteux qui sert moins souvent, il en partage les frais d'achat avec son frère Marcel, qui cultive une ferme non loin de la sienne.

Les bâtiments forment un ensemble agréable. A l'exception de la maison, qu'il a toutefois finie lui-même, monsieur Pelletier les a tous construits de ses mains. La grange-étable est entièrement revêtue de tôle. La vacherie, pourvue d'un écureur mécanique et de ventilateurs électriques, est entretenue avec le plus grand soin. Depuis qu'on a abandonné l'engraissement des porcs la porcherie sert

à la fois de poulailler et de remise à grains. La remise à machinerie est séparée des autres bâtiments par la voie publique. La laiterie, de construction très récente étincelle de propreté. Elle abrite un bassin réfrigérant de 2,600 lb.

L'aînée de la famille, âgée de 18 ans, est employée de bureau. Les deux autres filles et les quatre garçons sont d'âge scolaire, sauf le benjamin, âgé de 4 ans.

Les juges ont trouvé la comptabilité à point. Monsieur Pelletier se dévoue pour ses concitoyens depuis 14 ans à la fois comme conseiller municipal et comme pro-maire.

Monsieur et madame Napoléon Pelletier collaborent pour tenir leur comptabilité à jour.

63. ARTHUR ROBICHAUD, Saint-Damase (Matapédia)
804 points

L'exploitation de monsieur Arthur Robichaud, de Saint-Damase, a connu des progrès spectaculaires depuis quelques années. Sa production veut augmenter au rythme d'une famille qui compte sept filles et trois garçons dont l'aîné à 18 ans et le benjamin, 2 ans. Le concurrent a pris la succession de son père dans cette ferme en 1958. Inscrit à un concours d'exploitation rationnelle, il travaille en contact étroit avec ses conseillers agricoles. Pour peu qu'il persévère, il devrait se classer parmi les tout premiers lauréats de la médaille d'argent en 1974.

Baigné de lacs et de rivières, le domaine couvre au total 372 acres dont 208 sont utilisées à des fins agricoles. Le sol, de nature généralement argileuse, ondule agréablement et présente peu de difficultés quant à l'égouttement. L'épierrement a exigé une dépense considérable d'énergie et d'argent.

Les cultures suivent un cycle de 5 ans. On a ensemencé cette année 14 acres en avoine Garry et 12 acres d'un mélange blé-orge-avoine. Ces grains sont très propres. Les enfants extirpent les pieds de moutarde dès qu'ils font leur apparition. Dans les prairies la luzerne, qu'on a commencé à implanter il y a six ans, se retrouve un peu partout. Le premier août, date de la visite, on est en pleine fenaison. Le silo, de 14 pieds de diamètre sur 30 de hauteur, est déjà rempli d'un excellent foin.

Amateur de bétail de race Canadienne, monsieur Robichaud garde 35 laitières, dont 31 sont inscrites aux livres de la Société, et 26 jeunes d'élevage. L'indice officiel de production BCA pour l'année 1968 s'établit à 116 pour le lait et 110 pour les matières grasses. Il convient de consigner ici les six meilleurs records du dernier exercice.

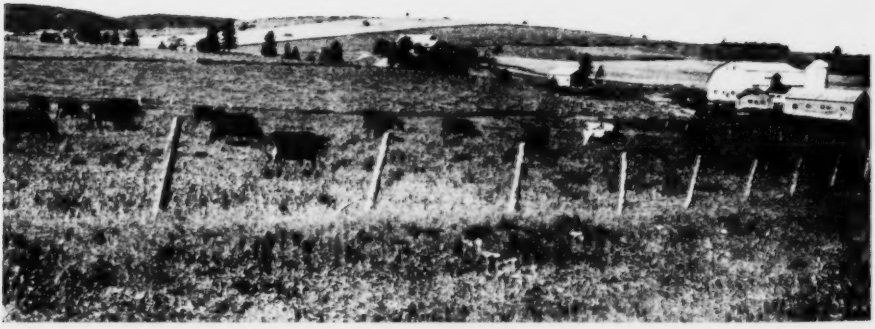

Dans les collines de Saint-Damase, le troupeau de race Canadienne appartenant à monsieur Arthur Robichaud.

NOM	NUMÉRO	ÂGE AU VÊLAGE	PRODUCTION (305 J.)		INDICE (B.C.A.)	
			LAIT	MAT. GR.	LAIT	MAT. GR.
Rivière Blanche Brillant Princesse	41799	8 ans 299 j.	9,641 lb	403 lb	137	128
Seigneurie Brillant Variole 4V	47855	3 ans 218 j.	8,232	330	127	113
Seigneurie Francis Therese 16W	47856	2 ans 289 j.	7,580	330	126	121
Mcnider Taupin Vanille 4V	46312	3 ans 253 j.	8,895	379	136	129
Mcnider Taupin Vita 6V	46314	3 ans 198 j.	9,149	379	142	131
Erables Taupin Warene 1W	46984	2 ans 193 j.	7,471	336	127	127

En plus du bétail déjà mentionné, la ferme porte un taureau adulte et un cheval de trait.

Les bâtiments sont tenus avec le plus grand soin. La vacherie sera pourvue sous peu d'un écureur mécanique dont on a déjà fait l'acquisition. La laiterie toute neuve abrite un bassin réfrigérant de 4,800 lb qui devrait suffire aux besoins de l'exploitation pour plusieurs années à venir. La propreté exemplaire qu'on observe tant à la vacherie qu'à la laiterie est tout à l'honneur de mesdemoiselles Micheline et Denise qui en ont la charge.

La maison à pignon dissimule son âge sous un revêtement de bardeaux d'amiante. On l'a aussi modernisée à l'intérieur et dotée d'appareils ménagers très à la page.

Monsieur et madame Robichaud savent donner à leur nombreuse famille une vie confortable dans un décor des plus agréables.

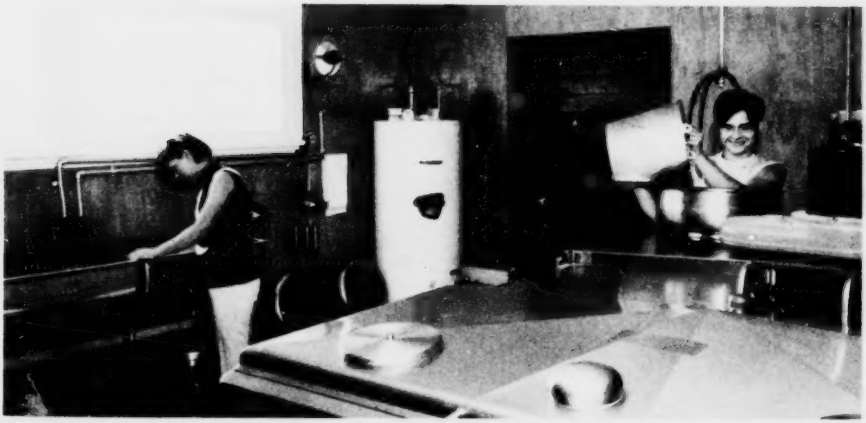

L'atmosphère de la laiterie est rendue encore plus agréable par le sourire de mesdemoiselles Denise et Monique Robichaud.

64. FÉLIX et GILLES GALLANT, Saint-Alexis (Bonaventure)
803 points

En 1964 messieurs Félix et Gilles Gallant ont pris à leur compte la ferme paternelle, à Saint-Alexis, presque à la frontière du Nouveau-Brunswick. C'est un vaste domaine de 426 acres dont 183 sont en culture. A cette superficie viennent s'ajouter 52 acres de terre louée.

En l'absence de Gilles, c'est Félix qui a guidé les juges dans leur visite. L'assolement est basé sur une rotation de 5 ans qu'on prolonge si l'engazonnement se maintient mieux qu'à l'ordinaire. On a semé cette année 36 acres d'un mélange d'avoine Garry, de blé Marquis et d'orge Montcalm. Ces grains sont uniformes et propres. Lors de l'expertise, le 31 juillet, les regains, dans les champs fauchés depuis trois semaines, sont denses et vigoureux. En plus du mil et du trèfle, le semis fourrager comprend du brome, de la luzerne et du lotier. Les juges ont admiré une prairie de septième année où ces dernières légumineuses venaient encore admirablement. Messieurs Gallant cultivent encore chaque année une acre de pommes de terre de la variété Keswick et quelques rangs de choux de Siam de table.

Les 40 vaches croisées du troupeau ont un rendement moyen annuel de 6,500 lb, d'après les ventes de lait. On garde aussi un verrat Yorkshire et 5 truies portières dont on engraisse les porcelets. Leur ration comprend le lait de beurre qu'on rapporte de l'usine.

Construite en 1950, la grange-étable, très haute, est un robuste bâtiment mesurant 75 pieds sur 42. Au fenil ronronnent deux puissants ventilateurs qui achèvent le séchage du foin en balles. L'étable est pourvue d'un écureur. Le lait est conservé dans une laiterie conventionnelle à cabinet refroidisseur.

Monsieur et madame Félix Gallant occupent la très vaste maison paternelle. Gilles, sa femme et leurs trois enfants, dont l'aîné a cinq ans, ont pris possession à Noël, d'un joli cottage construit dans la ferme.

Les deux frères visitent occasionnellement la station de recherches agricoles de Caplan, située sur la Baie des Chaleurs, à environ 75 milles de Saint-Alexis, et s'inspirent des travaux qui s'y poursuivent. Les agronomes ont admis leur exploitation parmi les fermes-normes. Un certain nombre de ces fermes, grâce à une comptabilité détaillée et très suivie, permettront de connaître le degré de rentabilité possible des fermes du bas Saint-Laurent et de la Gaspésie.

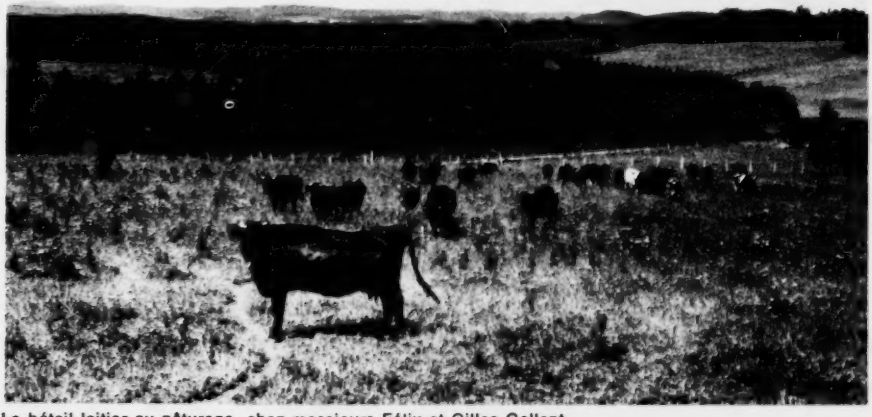

Le bétail laitier au pâturage, chez messieurs Félix et Gilles Gallant. A Saint-Alexis, en bordure du Nouveau-Brunswick, on n'est jamais très loin de la forêt.

65. ALBÉRIC BABIN, Caplan (Bonaventure)
802 points

Monsieur Albéric Babin avait 23 ans quand son père remporta, en 1959, la décoration d'officier de l'Ordre. Devenu gérant de la Coopérative locale et retenu par des nombreuses charges publiques, monsieur Adrien Babin cédait en 1963 les rènes de l'exploitation à son fils.

Le domaine, de 145 acres en culture, est constitué de trois terres. La terre principale est située en bordure de la route nationale, dans le village de Caplan. Les autres sont respectivement au deuxième et au cinquième rang. Il faudrait recreuser un fossé à la terre de la maison pour y parfaire l'égouttement. Il reste aussi quelques tas de pierraille à enfouir.

Basé sur une rotation de 5 ans, le cycle des cultures peu s'étendre sur 6 ou 7 ans quand les prairies tiennent bien. Les grains mêlés occupent cette année une vingtaine d'acres. Traités aux herbicides sélectifs, ils sont pratiquement exempts d'herbes nuisibles. Les prairies sont satisfaisantes, mais la fenaison, commencée il y a un mois, se poursuit dans des conditions difficiles. Le 7 août, date de la visite, le foin d'une quinzaine d'acres, fauché depuis plusieurs jours, est en train de se gâter, le temps humide rendant le pressage impossible. Trente-deux acres de pâturage, à proximité des bâtiments, sont cultivées en rotation spéciale de 4 ans. Les autres récoltes comprennent une acre de maïs, un quart d'acre de pommes de terre et une superficie égale semée en choux fourragers sous la surveillance de la station de recherche du gouvernement fédéral.

Le troupeau laitier se compose d'un taureau Holstein, de 24 laitières croisées et d'une vingtaine de jeunes. Monsieur Babin ne pratique pas de contrôle laitier. Une bonne partie de la production est détaillée sous forme de lait de consommation ou de crème. On trouve aussi à la ferme une jument Quarter-horse avec son poulain et 14 porcs à l'engrais.

L'équipement aratoire suffit amplement aux besoins de l'exploitation. Les machines qui ont fini leur travail pour la saison sont entreposées dans une solide remise mesurant 45 pieds sur 30. Un garage double, à plancher de béton, sert de boutique pour leur entretien et les réparations d'urgence.

La grange-étable à toit de plein cintre, érigée en 1965, est un superbe bâtiment de 38 pieds sur 92, haut d'une trentaine de pieds. La laiterie, équipée d'un centri-

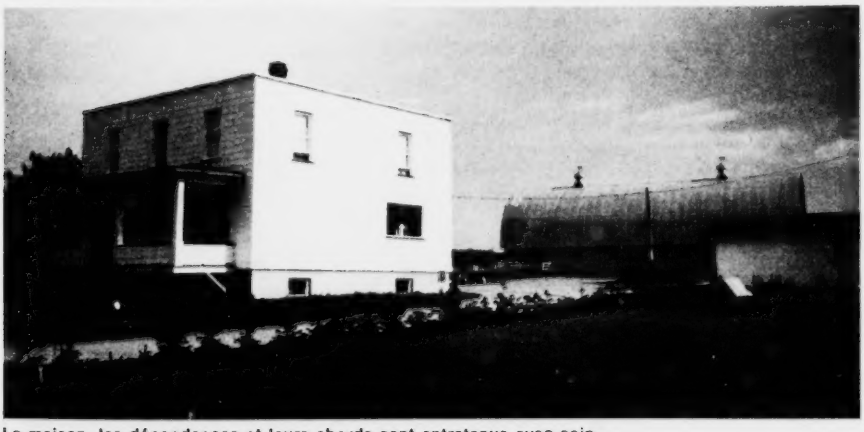

La maison, les dépendances et leurs abords sont entretenus avec soin chez monsieur Albéric Babin, à Caplan.

fuge, est attenante à l'étable. Elle est reliée à la maison par téléphone. L'embouteillage du lait et de la crème s'effectue dans une petite bâtisse spéciale où les produits sont conservés grâce à la neige qu'on a accumulée au cours de l'hiver.

Construite en 1946, la très vaste maison vient d'être rajeunie et modernisée tant à l'intérieur qu'à l'extérieur. La famille compte un garçon de 7 ans et une fillette de 5 ans. Madame Babin s'intéresse de très près à la ferme et à la laiterie. Cette jeune femme très active est présidente du comité d'éducation de la Fédération des fermières (région numéro 1). De son côté, monsieur Albéric Babin suit les traces de son père en se dévouant pour ses concitoyens. Il est directeur de l'Union catholique des cultivateurs et administrateur de la Fédération provinciale des producteurs de lait industriel du Québec.

Mille quatre-vingt-quinze repas par an, à part des réveillons. Et toujours avec le sourire. Madame Albéric Babin, de Caplan.

Monsieur Albéric Babin a pris à son compte l'exploitation du domaine familial en 1963.

66. GHISLAIN DUCHESNE, Jonquière (Jonquière)
FERME FLEURDELYS
801 points

Monsieur Ghislain Duchesne n'avait que 21 ans quand il se porta acquéreur, en 1957, du bien paternel situé dans le rang Saint-Jean-Baptiste, à Jonquière. On y trouve 84 acres en culture. Sol argileux que l'érosion a labouré de façon capricieuse. Les champs alternent avec des coteaux boisés. Utilisant tant qu'il lui est permis la machinerie lourde mise à la disposition des agriculteurs par le ministère

La ferme FLEURDELYS, propriété de monsieur Ghislain Duchesne, de Jonquière.

de l'Agriculture et de la Colonisation, le concurrent adoucit les buttes et comble des bas-fonds tout en poursuivant le drainage. On vient de terminer l'installation de 4,000 pieds de drains, ce qui porte à 25,000 pieds le total des tuyaux enfouis.

Bien que le sol soit consacré surtout aux pâturages et aux prairies, on doit acheter chaque année quelques tonnes de foin pour subvenir aux besoins d'un troupeau laitier d'une quarantaine de têtes.

Plus de la moitié des 23 Holstein sont enregistrées. Le troupeau n'est inscrit au contrôle officiel (ROP) que depuis 2 ans, mais les résultats obtenus sont déjà plus qu'encourageants. Au cours de l'exercice terminé le 28 février 1969 six laitières inscrites au ROP ont terminé leur lactation. Sans en éliminer aucune, il est intéressant de consigner ici les principaux chiffres concernant leur production. Comme il est d'usage ces chiffres sont ramenés à 305 jours.

NOM	NUMÉRO	ÂGE AU VÊLAGE	PRODUCTION (305 J.)		INDICE (B.C.A.)	
			LAIT	MAT. GR.	LAIT	MAT. GR.
Kerrholm Kixie	1850183	4 ans 202 j.	14,446 lb	498 lb	128	121
Maplea Terese Leader Grace	1985110	2 ans 289 j.	15,335	538	160	153
Vimy Anna Fond Hope	1963870	2 ans 325 j.	11,440	444	118	125
Cootenathen Wanda May	1884930	4 ans 153 j.	13,511	619	122	152
Frech Lad Corrina	1940631	3 ans 190 j.	11,745	427	114	113
Comtoise Musette Jocelin	2044632	2 ans 094 j.	12,615	482	138	143

On notera que ces records sont établis par de jeunes bêtes dont la plus vieille n'avait pas 5 ans lors du vêlage. C'est un excellent départ pour un troupeau de race. Deux bêtes croisées, Finette et Noirette, ont établi des BCA de 143-155 et de 152-147, avec des productions respectives de 15,246 et 17,717 lb de lait. Il n'est donc pas surprenant que le rendement moyen des laitières se maintienne au-dessus de 12,000 lb.

Si monsieur Duchesne investit largement dans le drainage et l'amélioration du bétail, il n'aime pas immobiliser son capital en machineries. Aussi a-t-til adopté la formule de la copropriété pour certains instruments: semoir à disques, lieuse à grains et ramasseuse-presse. Quand elles ne servent pas, les machines sont mises à l'abri dans une excellente remise de 50 pieds sur 24.

La grange-étable a subi des agrandissements au cours des années selon l'importance du cheptel. A la laiterie, un bassin réfrigérant moderne de 2,800 lb a remplacé l'ancien refroidisseur à bidons.

Madame Duchesne est une excellente ménagère. Elle tient fort bien son foyer, aide son mari au besoin et se charge de la comptabilité. Habile couturière, elle habille avec goût ses deux fillettes, Lucie et Louise. Avec leur fille Julienne, monsieur et madame Osias Duchesne, les parents du lauréat, partagent la maison familiale.

Désireux de faire progresser son exploitation le plus possible, monsieur Ghislain Duchesne l'a inscrite à un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole.

Madame Ghislain Duchesne (à droite) s'entend aussi bien avec belle-maman qu'avec sa petite belle-soeur Julienne.

Grâce à son petit tracteur à chenilles monsieur Duchesne peut aplanir des buttes, nettoyer des cours d'eau, combler les tranchées de drainage et accomplir une foule d'autres besognes.

67. ANTONIO COMEAU, Authier (Abitibi)

800 points

Après avoir obtenu le titre de chevalier du Mérite agricole en 1964, monsieur Antonio Comeau aspirait cette année à la décoration d'officier de l'Ordre. Les quelques points supplémentaires que lui ont valus les progrès réalisés depuis cinq ans n'ont pas suffi à lui mériter cette dernière décoration. Il a toujours droit de reprise.

Des 95 familles que compte la localité d'Authier, une dizaine seulement tirent une partie appréciable de leurs revenus de la culture du sol. La famille de

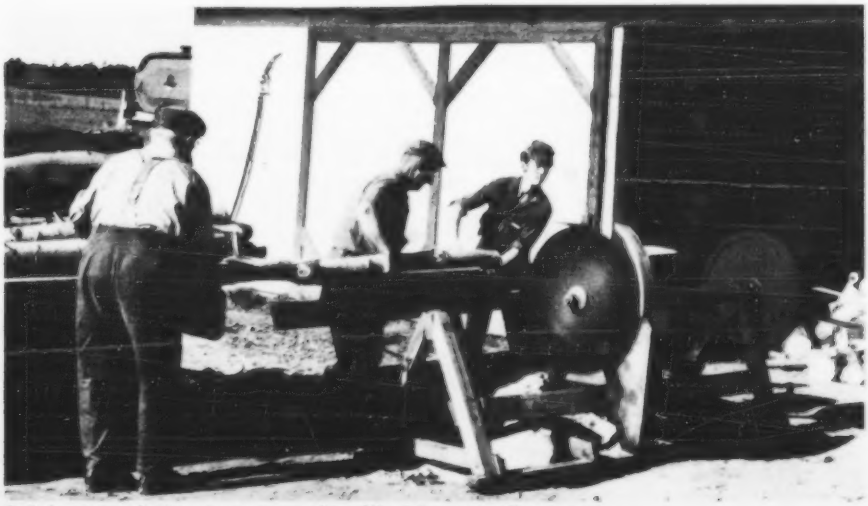

Agé de quatre-vingt-quatre ans, monsieur Alfred Comeau sait encore se montrer utile. On le voit ici en compagnie de son fils Antonio et de son petits-fils Réjean, diplômé de l'Ecole d'agriculture de La Ferme.

monsieur Comeau est de celles-là. Des 200 acres qui constituent son domaine, 128 sont en culture. Terre argileuse, à l'exception d'une dizaine d'acres de terre organique.

Les juges ont visité la ferme le 11 août. Les pluies abondantes des jours précédents avaient mis en évidence l'insuffisance du réseau superficiel d'égouttement, insuffisance déjà notée dans le rapport du concours de 1964.

Les grains mêlés, blé, orge et avoine, couvrent 18 acres. Ils sont propres et d'une assez belle venue. On cultive 24 acres de pâturages en rotation spéciale de 4 ans.

Le cheptel bovin a sensiblement la même importance qu'il y a cinq ans. Il comprend 22 laitières croisées, une vingtaine de jeunes et un taureau de type Holstein. On garde aussi un verrat, 4 truies dont on engraisse les porcelets et 75 pondeuses.

Rien de nouveau à signaler en ce qui concerne les bâtiments si ce n'est la construction d'une porcherie en 1967.

Monsieur et madame Antonio Comeau ont trois enfants, Réjean, Cécile et Irène. Réjean est diplômé de l'Ecole d'agriculture de la Ferme, dirigée par les Clercs de Saint-Viateur.

Les parents du concurrent ont leur propre maison tout près de l'habitation principale. Agé de 84 ans, monsieur Alfred Comeau sait encore aider son fils à l'occasion.

L'exploitation de monsieur Fernand Bourdages a été choisie comme ferme-norme par les agronomes de la région. Ce qui signifie qu'avec d'autres elle servira à établir le potentiel de rentabilité des unités agricoles de la Gaspésie et de la Baie-des-Chaleurs.

68. FERNAND BOURDAGES, Bonaventure (Bonaventure)

799 points

Monsieur Fernand Bourdages est un jeune homme de 32 ans. Il avait 24 ans quand il se porta acquéreur de la ferme de son père, dans le quatrième rang de Bonaventure. Cette ferme est constituée de deux terres séparées par une largeur d'une acre. Elle comprend de plus aujourd'hui différents lopins qui portent à 150 acres la surface utilisée à des fins agricoles. La visite eut lieu le 7 août. Pour atteindre tous les champs, les juges durent parcourir 18 milles en automobile.

Le sol est généralement sableux et d'un égouttement relativement facile. Le concurrent emploie le bull-dozer mis à la disposition des agriculteurs par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation pour faire de la terre neuve.

Désireux de restreindre au possible les dépenses d'alimentation pour les bovins, les porcs et les volailles, monsieur Bourdages produit des récoltes variées. Il a semé en 1969 trois acres de blé Garnet, 4 d'orge Montcalm, 35 de grains mêlés (avoine Garry, orge Montcalm, blé Garnet) et 5 acres de pommes de terre. Ces cultures sont propres, à l'exception du blé où l'on n'a pu se débarasser du laiteron des champs. Après une année de grains on garde les prairies en production pendant 3 ans. Cinq acres sont réservées à la récolte de graine de mil. Les pâturages fertilisés occupent 25 acres. Le concurrent trouverait avantage à les

faucher au cours de la saison pour uniformiser le broutement et retarder la propagation des herbes nuisibles. Le champ de pommes de terre est bien tenu et annonce une récolte abondante.

Le cheptel bovin, chez lequel prédomine le type Ayrshire, comprend un taureau, 17 laitières, deux bouvillons et une douzaine de jeunes d'élevage. Les laitières ne sont pas soumises au contrôle. Leur production est vendue sous forme de crème à Bonaventure. Dix cultivateurs de la localité se sont associés pour le transport de la crème au village, chacun d'eux se chargeant de cette besogne à tour de rôle. C'est un bel exemple de coopération. Lors du passage des juges on dénombrait aussi à la ferme deux truies Yorkshire, 14 porcs à l'engrais, 30 coqs, une cinquantaine de pondeuses et autant de poulettes de remplacement.

En plus des deux tracteurs et de la machinerie la plus courante, on note au poste de l'équipement un conditionneur à fourrage et une moisonneuse-batteuse. Le garage double constitue une boutique facile à chauffer où l'on peut effectuer l'entretien et la réparation de ces machines en toute saison. Bien qu'on n'y trouve pas toutes les améliorations modernes, les autres bâtiments suffisent aux besoins de l'exploitation et ils sont bien entretenus.

Monsieur Fernand Bourdages, sa jeune femme et leurs quatre enfants vivent dans une vaste caravane dans laquelle madame Bourdages jouit des accessoires ménagers susceptibles d'alléger ses tâches. Les parents du concurrent, monsieur et madame Déodatus Bourdages, habitent la maison de ferme. Caravane et maison sont entourées d'arbres, de haies et de pelouses qui leur forment un décor enchanteur.

Choisie comme ferme-norme, l'exploitation servira, avec d'autres, à déterminer le potentiel de rentabilité des fermes de la région.

69. ALEXIS CHAMBERLAND, Saint-Joseph-de-Lepage (Matane)
798 points

Bien qu'il soit âgé de 47 ans, ce n'est qu'en 1961 que monsieur Alexis Chamberland a pris la direction de l'exploitation paternelle à Saint-Joseph-de-Lepage, sur la route nationale 6 qui relie le Saint-Laurent à la baie des Chaleurs.

Les juges ont visité ce domaine le 18 juillet, d'abord en compagnie d'Yvan, le troisième des garçons, qui travaille à la ferme, puis en compagnie du concurrent lui-même, venu les rejoindre un peu plus tard. Les 175 acres en culture se répartissent en trois terres. La rivière Métis, qui borne la terre de la maison, lui donne une forme très capricieuse. Les deux autres, situées à l'angle du sixième rang et de la route nationale, ont une forme plutôt rectangulaire. Généralement vallonneux, les champs offrent parfois des pentes assez abruptes. On a utilisé des bulldozers pour abaisser des buttes, combler des bas-fonds et créer d'excellents chemins d'exploitation. L'installation de drains au pied des pentes a résolu les problèmes d'égouttement.

Les grandes cultures suivent un cycle de 4 ans. Les 30 acres d'avoine Garry sont particulièrement propres. Ce grain a été traité aux herbicides sélectifs la veille de la visite. Les prairies et les pâturages ont sérieusement souffert de la sécheresse. Monsieur Chamberland réserve chaque année environ 8 acres de sol exposé au soleil du midi à la culture des pommes de terre, des haricots et du maïs. Ces récoltes viennent bien.

La principale source de revenus demeure cependant le troupeau de type Holstein où l'on dénombre un taureau de race, 27 laitières et 16 sujets d'élevage de différents âges. La production des laitières n'est pas contrôlée. Si l'on se fie au lait vendu durant la première quinzaine de juin, elle s'établit aux environs de 7,000 lb par vache et par année. Ce lait est dirigé vers une petite laiterie qui compte en tout 22 producteurs. Le concurrent garde aussi une paire de chevaux

Le troupeau de monsieur Alexis Chamberland paissant en bordure de la rivière Métis, encore engorgée de bois à la mi-juillet.

de trait qui servent surtout aux travaux d'hiver. Il a abandonné l'engraissement des porcs en 1966 pour consacrer plus de temps aux bovins laitiers.

Bellement situés au flanc d'une colline, les robustes bâtiments de ferme respirent le confort et l'aisance. On les entretient avec soin. La porcherie subit actuellement des transformations qui en feront un abri d'hiver pour le jeune bétail.

La maison de bois, à trois étages, est l'une des plus impressionnantes que les juges aient visitées au cours de l'été. Monsieur et madame Chamberland ont quatre garçons et deux filles. L'aîné des fils est marié. L'une des filles doit se marier en août.

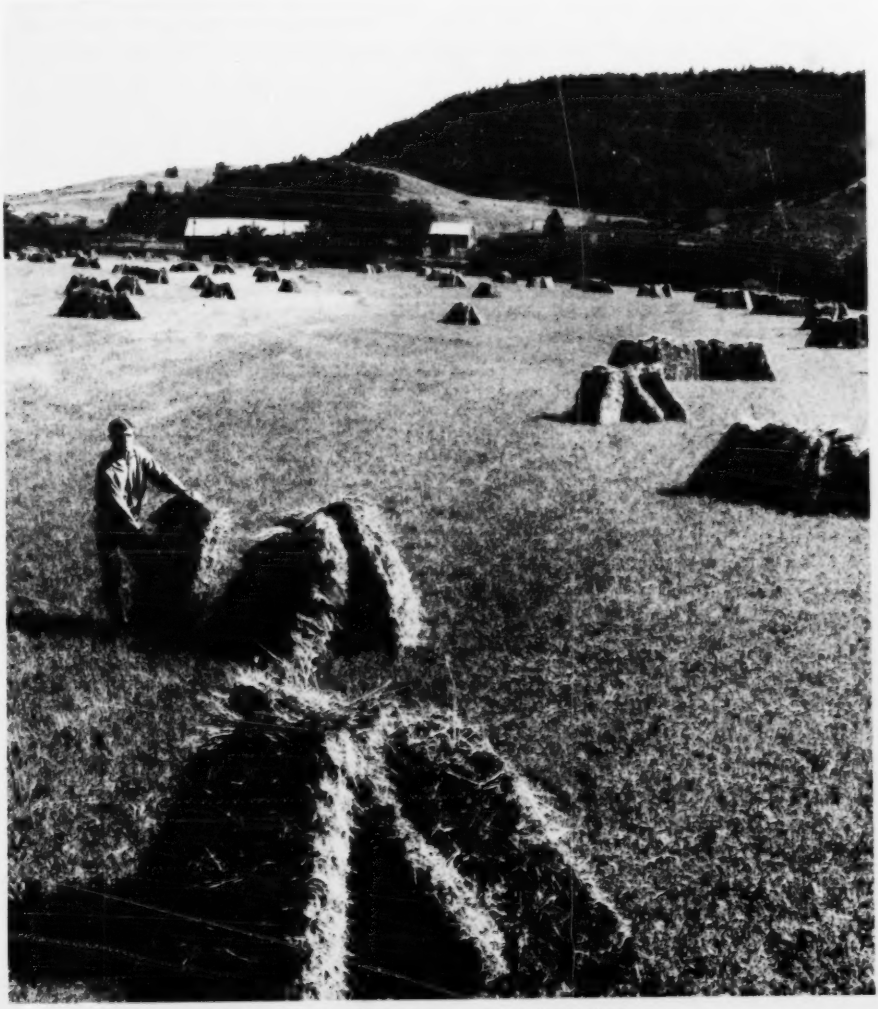

On laisse les balles de foin exposées quelques jours avant de les rentrer.
Chez monsieur Alexis Chamberland.

Monsieur et madame Bernard Baril, Mario et Daniel.

70. BERNARD BARIL, Albanel (Roberval)
797 points

Etabli à son compte depuis 1964, monsieur Bernard Baril exploite à Albanel un domaine de 150 acres dont 135 sont en culture. C'est un terrain vallonné, qu'on parcourt facilement en automobile grâce à un bon chemin de ferme.

Le concurrent pratique une rotation de 4 ans, trois années d'herbages succédant à une année de grains. On a semé cette année 25 acres d'avoine Garry. La saison humide a favorisé la végétation dans les prairies et dans les pâturages. Ces derniers occupent 45 acres. On gagnerait à les cultiver en parcelles plus petites, ce qui éviterait le gaspillage et retarderait la propagation des herbes nuisibles; herbe-à-dindes, chardons, boutons d'or et chiendent.

Le troupeau compte 26 laitières de type Ayrshire et 8 jeunes d'élevage. La moyenne de production des vaches, qui se situait aux environs de 5,000 lb, est passée rapidement à 7,500 lb après l'inscription du troupeau au service d'analyse de Macdonald College (DHAS). Ce service comporte un guide individuel d'alimen-

Monsieur Bernard Baril sait mettre à profit ses dons pour le travail du bois, comme en font foi ces armoires de cuisine.

tation pour chaque productrice, ce qui permet de mettre en valeur son potentiel laitier. Monsieur Baril ne garde pas de taureau. L'insémination lui permet d'utiliser à peu de frais les excellents reproducteurs du Centre d'insémination provincial (Saint-Hyacinthe). On trouve à la basse-cour 25 pondeuses et autant de poulettes de remplacement.

Rien de particulier à signaler au chapitre des bâtiments si ce n'est qu'on est à construire une laiterie qui abritera un bassin réfrigérant moderne. Monsieur Baril installera en même temps une entrée de 200 ampères (220 volts).

La maison, d'aspect modeste, surprend par la finition soignée qu'on trouve à l'intérieur. Le concurrent possède un véritable don pour le travail du bois et sait s'en servir. Madame Baril est une jeune personne élégante et aimable qui s'exprime facilement. Elle élève fort bien ses robustes garçonnets, âgés respectivement de trois et deux ans.

Monsieur Baril est directeur de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs et secrétaire de son groupe d'étude en rentabilité, de formation récente.

Tout le nouveau foin étant rentré, monsieur Roméo Savoie s'attaque aux prairies de deuxième et de troisième année.

71. ROMÉO SAVOIE, Nouvelle (Bonaventure)
796 points

Monsieur Roméo Savoie a 48 ans. Il a acheté une terre à Nouvelle en 1945. Tout en la cultivant, il poursuivit son travail en forêt pendant une quinzaine d'années. En 1959, il décidait de se consacrer entièrement au développement de son domaine agricole. Ce domaine comprend aujourd'hui la terre de la maison, d'une soixantaine d'acres, et deux terres louées, ce qui représente au total 250 acres de terrain en culture. Le sol, de nature graveleuse, ondule agréablement presque partout.

L'assolement suit un cycle de 5 ans, trois années d'herbages succédant à deux années de grains. On a semé cette année 90 acres d'un mélange d'avoine Garry, d'orge Montcalm et de blé Marquis. Cette récolte a subi un traitement d'herbicide sélectif contre la moutarde, qui a tendance à l'envahir surtout dans les terrains les plus bas. On utilise pour les prairies un mélange de mil, de trèfle rouge, d'alsike et de ladino. Le 5 août, date de la visite, le foin de première année

est rentré et l'on s'est attaqué depuis quelques jours aux prairies de deuxième année. Le concurrent apprécie encore davantage cette année le système de séchage par ventilation forcée qu'il a essayé pour la première fois en 1968.

A partir des grains qu'il récolte monsieur Savoie fabrique les moulées servant à l'alimentation de son cheptel, en les additionnant des suppléments protéiques, des minéraux et des produits vitaminés appropriés. Le troupeau compte deux taureaux Holstein, 40 vaches et une trentaine de jeunes d'élevage. Le lait est vendu à une laiterie de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, et rapporte, en tenant compte des surplus, environ 5 dollars les cent livres. La production s'est élevée à 320,000 livres pour l'année écoulée. On a engraissé jusqu'ici 7 ou 8 porcs par année. On en engraissera davantage au cours des années à venir afin de faire consommer sur place tous les grains produits. Le concurrent a déjà amorcé la construction d'une nouvelle porcherie. On trouve actuellement à la ferme un cheval de trait et une vingtaine de pondeuses.

L'équipement de ferme représente un investissement considérable. En plus des deux tracteurs et des machines ordinaires, mentionnons seulement un conditionneur à fourrage, une ramasseuse-presse et une moisonneuse-batteuse. La grange-étable est un bâtiment imposant. Les ventilateurs destinés au séchage du foin en balles sont disposés dans sa façade. La vaste laiterie, à cabinet refroidisseur, abrite aussi les panneaux de distribution de l'électricité, d'une capacité de 400 ampères.

Madame Savoie, qui n'a que vingt-cinq ans, ne connaissait rien de la ferme lors de son mariage. Elle s'initie graduellement à ce genre de vie. Elle est mère de deux fillettes âgées respectivement de deux ans et quatre ans.

On ne tient de comptabilité détaillée que depuis un an. Les juges ont trouvé les livres en bon ordre et à jour.

Monsieur Savoie emploie un aide durant toute la saison active.

72. RENÉ JULIEN, Saint-Anaclet (Rimouski)

795 points

Monsieur René Julien avait 24 ans quand il acheta le bien paternel, en 1949. C'est un domaine de 203 acres dont 136 sont en culture et 38 en pâturages plus ou moins améliorés. Les deux terres qui en forment la partie principale sont séparées dans le sens de la longueur par celle de monsieur Ernest Saint-Laurent, inscrit au présent concours pour la décoration de commandeur. Ces terres sont traversées par un cours d'eau récemment creusé sous l'égide du service de l'Hydraulique du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation. Elles sont bornées par des clôtures de «perches» entretenues avec soin, qui ont vu plus d'une génération. On utilise le bulldozer pour le nivellement et aussi pour gagner chaque année quelques acres sur la forêt. Grâce à d'excellents chemins d'exploitation la machinerie peut atteindre tous les champs sans trop de heurts.

Le 15 juillet, jour de la visite, l'avoine Roxton, qui couvre une vingtaine d'acres, montrait déjà une pousse vigoureuse et uniforme. On a aussi semé 8 acres d'un mélange d'avoine Glen et d'orge Montcalm. Ensemencées de mil, de trèfle rouge, d'alsike et d'un peu de luzerne, les prairies de première année sont florissantes. Les juges ont noté l'excellente gestion des pâturages. Au lieu du calcaire, monsieur Julien utilise de la marne, qu'on trouve en abondance dans la région.

Le cheptel laitier est constitué de 16 vaches, dont la production moyenne annuelle s'établit aux environs de 7,000 lb, et d'une douzaine de jeunes d'élevage. Monsieur Julien ne garde pas de taureau. Il utilise un reproducteur Holstein, mis à la disposition des éleveurs de la localité par le ministère fédéral de l'Agriculture, actuellement logé chez son voisin, monsieur Saint-Laurent. On trouve à la porcherie un verrat Landrance et 6 truies portières dont on engraisse les porcelets; ce qui permet de vendre chaque année plus de 4,000 lb de lard.

Francine, Carmelle, Andrée, Clémence, Hélène et Yves Julien dans le verger familial où abondent les pommes, les cerises et les prunes.

La machinerie de ferme est en excellent état. Le concurrent dispose pour son entretien d'une boutique bien équipée.

Les bâtiments principaux, grange-étable et porcherie, sont entièrement revêtus de tôle et tous deux pourvus de l'écurage mécanique et de la ventilation électrique.

Un jardin d'une acre et un verger où abondent les pommes, les cerises et les prunes apportent de la variété à la table familiale. La famille compte sept filles et deux garçons dont l'aînée a 16 ans et la benjamine, 4 ans. Diplômée de l'Ecole normale de Rimouski, madame Julien s'est consacrée à l'enseignement pendant deux ans. Elle a aussi suivi des cours de premiers soins, ce qui s'avère fort pratique avec une pareille maisonnée. Le signataire de ce rapport, blessé à une oreille, a bénéficié de ses connaissances et de son adresse. Il lui en exprime ici sa reconnaissance.

Monsieur René Julien est membre d'un groupe d'étude en rentabilité agricole (GERA). S'il continue dans la même voie, il devrait se classer très honorablement au concours pour le titre d'officier du Mérite agricole en 1974.

73. DONAT E. BABIN, Bonaventure (Bonaventure)
795 points

Propriétaire d'un domaine de 360 acres dont 232 sont en bois, monsieur Donat E. Babin, de Bonaventure, tire une partie importante de ses revenus de la forêt.

Les 126 acres de terrain utilisé à des fins agricoles sont réparties en six lopins, ce qui oblige à des déplacements onéreux. L'assolement suit un cycle de 4 ans. Les semis de cette année comprennent 8 acres d'avoine Garry, 16 acres d'un mélange avoine-orge-blé et une acre de pommes de terre.

Les productions animales sont variées. Monsieur Babin pratique l'élevage des bovins, des moutons et des porcs. Le troupeau laitier compte un taureau de race

Monsieur Donat E. Babin et l'un de ses cinq garçons. Le gaspésien devenu agriculteur n'en conserve pas moins le goût de la pêche. Et la baie des Chaleurs contient de la si belle morue.

Ayrshire, 18 laitières, une quinzaine de jeunes de remplacement et 5 bouvillons. Les vaches ne sont pas soumises au contrôle. Leur production moyenne s'établit aux environs de 5,500 lb par année. On trouve à la bergerie un bélier Leicester, 15 brebis et leurs agneaux. A la porcherie, une truie et ses porcelets, qu'on porte au poids du marché. Le concurrent garde aussi un cheval de trait, une jument avec son poulain, une quarantaine de pondeuses et 75 poulettes.

La machinerie satisfait aux besoins de l'exploitation. En plus des deux tracteurs et des machines ordinaires, on remarque une ramasseuse-presse et une batteuse à grains. Les bâtiments de ferme accusent leur âge. Par contre la maison, retirée du chemin public et joliment encadrée d'arbres, a été rajeunie d'un revêtement de pierre et de déclin d'aluminium.

Monsieur et madame Babin ont trois filles et cinq garçons. Une fille et un garçon sont mariés. Guy, âgé de 22 ans, prendra la relève dès qu'il aura obtenu les crédits nécessaires.

74. ROLAND BOUCHARD, Saint-Méthode (Roberval)
793 points

Monsieur Roland Bouchard est un jeune homme de 29 ans. Il s'est porté acquéreur du bien paternel à Saint-Méthode en 1964. Il s'agit de deux terres situées dans le troisième rang, séparées l'une de l'autre par l'espace de deux lots et d'une superficie totale de 300 acres. Deux cent cinq acres sont en culture et une quinzaine en pâturage quelque peu amélioré.

Le terrain, de texture sableuse, est d'un égouttement facile. Il faudrait refaire certains ponceaux et aplanir les chemins d'exploitation.

Monsieur Bouchard est à établir pour les grains et les prairies une rotation de 4 ans et une autre de 5 ans pour les pâturages. Il a semé cette année une cinquantaine d'acres en avoine Glen. Lors de la visite, le 23 juillet, la fenaison va bon train. On a déjà engrangé 1,600 balles d'un excellent fourrage.

De 14 qu'il était en 1964, le nombre de laitières est passé à 35. La moyenne de production de ces bêtes augmente d'une année à l'autre. En 1968 elle a dépassé les 7,000 lb. Monsieur Bouchard recourt à l'insémination pour toutes les vaches. Il garde aussi 4 truies portières, dont il engraisse les porcelets, et une trentaine de pondeuses.

L'équipement est moderne et bien entretenu. Pour les réparations d'urgence le concurrent dispose d'une boutique assez bien outillée. Le haut de cette boutique sert à l'entreposage des grains. En prévision de l'augmentation du cheptel, on a allongé la grange-étable de 60 pieds il y a 5 ans. Les bâtiments n'ont pas reçu de toilette spéciale en vue du concours. La laiterie est très à la page avec son bassin réfrigérant et ses accessoires en acier inoxydable.

Les abords de la propriété s'agrémentent de liards, de saules brillants et d'une haie de pois de Sibérie.

Madame Bouchard vient de la ville de Dolbeau. Cette jeune ménagère est heureuse d'élever à la campagne sa petite famille qui compte aujourd'hui trois enfants dont l'aîné a quatre ans. Elle entretient un vaste potager et sait aider son mari à l'occasion.

Après avoir été directeur de la section locale de l'Union Catholique des cultivateurs durant trois ans, monsieur Bouchard consacre aujourd'hui beaucoup de son temps à régler les problèmes que soulève la commercialisation du lait dans sa région.

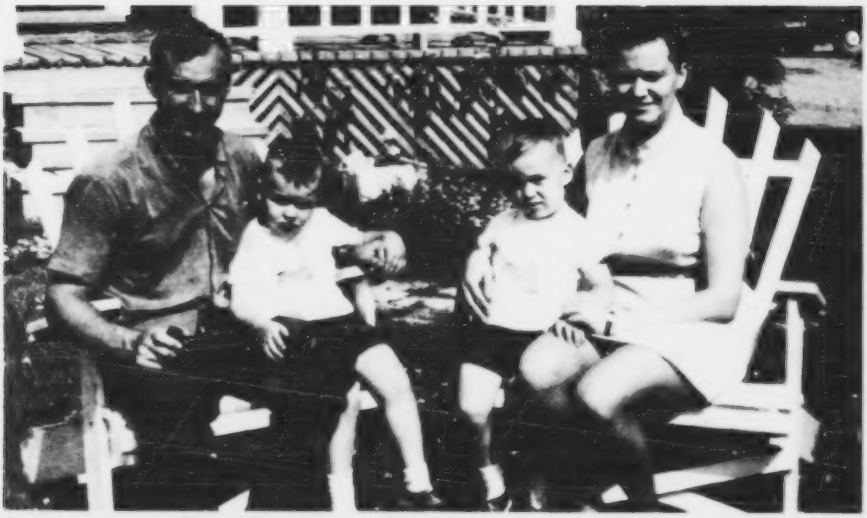

Monsieur et madame Roland Bouchard avec Eric et Martin.

Liards, saules brillants et pois de Sibérie embellissent la propriété de monsieur Roland Bouchard.

75. LÉO TREMBLAY, Jonquière (Jonquière)
791 points

Installé dans une ferme du rang Saint-Benoît, à Jonquière, depuis 1957, monsieur Léo Tremblay cultive au total 157 acres réparties en trois lots. Dans l'un de ces lots se trouve un dépôt de sable grossier utilisable pour la construction des route. Le concurrent en tire un certain revenu.

Le terrain en culture comprend 177 acres de sol argileux et 40 de terre sableuse. Le drainage a nécessité la mise en place de 52,000 pieds de tuyaux. Pour faciliter les façons culturales et récupérer le plus de terrain possible on poursuit l'aplanissement des buttes avec énergie.

Les récoltes de grande culture se suivent selon un cycle de 4 ans. On récoltera cette année 18 acres d'avoine Garry. Le 4 juillet, date de la visite, ce grain affichait une croissance uniforme et vigoureuse. Les prairies sont satisfaisantes. Les 38 acres de pâturages fertilisés sont en bonne condition. On regrette que les vaches doivent marcher un demi-mille pour aller boire près des bâtiments alors qu'on aurait pu aménager à leur intention et à peu de frais un petit cours d'eau avantageusement placé. Le concurrent cultive aussi une acre et demie de légumes divers: pommes de terre, carottes, laitue, radis, oignons, gourganes et fèves.

Monsieur Tremblay a perdu 25 vaches pour cause de brucellose depuis 2 ans. Il a donc dû reconstituer en grande partie son troupeau où l'on dénombre aujourd'hui 32 laitières, dont onze de race Holstein, et une vingtaine de jeunes, dont 5 de race. L'intérêt pour le bétail Holstein enregistré date de 1966. L'an dernier commençait le contrôle officiel (ROP). Le premier rapport établit l'indice de production des laitières (BCA) à 94 pour le lait et 88 pour les matières grasses.

Construite il y a 19 ans, la grange-étable est située à 300 pieds de la maison. Pour faire face à l'accroissement du cheptel laitier, on devra l'agrandir sous peu. Au chapitre des bâtiments, notons encore une laiterie vaste et propre, qui abrite un bassin réfrigérant de 2,700 lb, de même qu'un garage double, à plancher de béton, construit l'an dernier.

La maison à pignon, de style canadien, abrite une intéressante et remuante famille de onze enfants. L'aînée a vingt ans et le benjamin, 18 mois. L'aîné des garçons Sylvain, âgé de 18 ans, travaille avec son père.

La famille de monsieur Léo Tremblay au grand complet, six filles et cinq garçons. Il n'est pas étonnant qu'on augmente graduellement la production de la ferme.

76. JEAN-PAUL PERREAULT, Notre-Dame-du-Nord (Témiscamingue)

790 points

Diplômé de l'Ecole d'agriculture Moffet, monsieur Jean-Paul Perreault prenait à son compte en 1962 un bien situé dans le sixième rang de Notre-Dame-du-Nord. En achetant différents lopins, il a fini par constituer un domaine d'un seul tenant, mesurant 366 acres, dont 275 sont utilisées à des fins agricoles.

Les champs suivent une rotation de 5 ans. On a ensemencé cette année 75 acres en avoine Garry. Le 10 juillet, date de la visite, on est à faire le plein d'un silo tout neuf, en douves de béton, mesurant 18 pieds de diamètre sur 60 de hauteur. Les prairies, surtout celles de première année, sont généralement belles. Dans les plus vieux pâturages, le petit trèfle blanc sauvage vient à merveille.

Le troupeau est considérable pour la région. Il comprend 35 laitières, 25 jeunes d'élevage et quelques bouvillons à l'engrais. Une quinzaine des vaches sont de race Holstein et inscrites aux livres de la Société. Soumises au contrôle officiel, elles ont produit en moyenne 9,977 lb de lait au cours de l'exercice qui se terminait le 28 février 1969.

Ne disposant d'aucune main-d'oeuvre familiale, monsieur Perreault compte sur un équipement considérable et moderne pour effectuer seul la plupart de ses travaux. Les machines aratoires et l'équipement fixe figurent à l'inventaire pour la moitié de la valeur totale de l'exploitation, soit 25,000 dollars. En plus des tracteurs et de l'outillage ordinaire, mentionnons seulement le matériel servant à l'ensilage, une andaineuse automotrice, un semoir à disques combiné et une moissonneuse-batteuse.

La grange-étable est satisfaisante. Elle est cependant entourée de petites bâtisses en moins bon état et dont l'utilité est discutable. Les juges ont remarqué l'excellente laiterie, de construction récente, qui abrite un bassin réfrigérant de 3,500 lb alimenté par une conduite dite «semi-pipeline».

Le concurrent tire un revenu appréciable du transport d'employés de l'Hydro-Québec vers un barrage situé à une vingtaine de milles de chez lui. Il utilise ce revenu à la consolidation de son exploitation.

Monsieur et madame Perreault ont deux charmantes filles, Diane et Francine.

Malgré ses occupations, monsieur Perreault accepte de bonne grâce les charges que ses concitoyens lui demandent de remplir. Il est actuellement membre de la Commission scolaire et secrétaire du Club d'éleveurs de bétail Holstein.

Les sommes qu'il gagne à l'extérieur, monsieur Jean-Paul Perrault les investit dans son exploitation. Il vient d'ériger ce magnifique silo en douves de béton qui mesure 18 pieds de diamètre et 60 de hauteur.

77. AUGUSTE SIMARD, Saint-Edmond (Roberval)
789 points

A Saint-Edmond-les-Plaines, au nord-ouest du lac Saint-Jean, on est déjà en pleines Laurentides. Monsieur Auguste Simard exploite depuis 8 ans, dans cette localité, un domaine de 575 acres, souvent très valonneux, entrecoupé de bois et de crans rocheux qui laissent à la culture environ 205 acres de terre généralement franche.

Pour en tirer la subsistance d'une famille de 15 enfants, monsieur Simard agrandit son bien chaque année par le défrichement et en améliore la productivité. A cet effet il sait mettre à contribution tous ceux de ses onze garçons qui sont en âge de l'aider. Ce qui ne l'empêche pas de songer en même temps au côté agréable de la vie. Lors du passage des juges, le 25 juillet, on était à nettoyer le terrain, près d'un lac formé par un barrage, pour l'érection d'un chalet où les membres de la famille prendraient quelques moments de détente.

Malgré le relief accidenté du terrain et son étendue, les juges ont été surpris de la facilité avec laquelle on peut atteindre tous les champs, grâce à des chemins d'exploitation en excellent état.

A l'exception d'une demi-acre de pommes de terre, tout le domaine agricole est consacré à l'alimentation d'un troupeau formé de 41 laitières et d'une trentaine de jeunes d'élevage. Les laitières n'ont été inscrites au contrôle que cette année. Elles donnent en moyenne 6,500 lb de lait. D'après leur conformation, on s'attendrait à une production plus élevée. En recourant à l'insémination, comme il a commencé de le faire récemment, le concurrent introduira dans le troupeau les caractères héréditaires des excellents géniteurs mâles gardés au Centre provincial d'insémination (Saint-Hyacinthe). On trouve aussi à la basse-cour quelques dindons, 80 pondeuses et autant de poulettes de remplacement dont les oeufs et la chair servent surtout à la consommation domestique.

Agrandie à deux reprises selon les besoins de la ferme, la grange-étable ne mesure pas moins de 186 pieds de longueur. Elle est flanquée d'une laiterie qui abrite un bassin réfrigérant d'une capacité de 44 bidons.

La grande maison de bois est disposée parmi de vastes pelouses agrémentées de fleurs et d'arbres d'ornement. Non contents d'assurer à leurs enfants une vie confortable, monsieur et madame Simard ont aussi voulu créer pour eux un cadre agréable. Ils y ont réussi.

Monsieur Simard occupe le poste de secrétaire de sa municipalité.

Le troupeau de monsieur Auguste Simard compte 41 laitières dont le rendement moyen annuel est d'environ 6,500 lb. La conformation et le développement de ces bêtes permettraient d'espérer mieux.

Un petit coin du potager chez monsieur Auguste Simard. Avec une famille de quinze enfants, ce n'est pas un luxe de produire à la ferme tous les légumes possibles.

78. GILBERT BEAULIEU, Baie-des-Sables (Matane)

788 points

Monsieur Gilbert Beaulieu habite au bord du Saint-Laurent, à un mille et demi en aval du village de Baie-des-Sables. Son domaine couvre au total 414 acres. Des 248 acres utilisées à des fins agricoles, les deux tiers sont de terre franche, le reste comprenant du terrain plutôt sableux.

Depuis 1952, alors qu'il prenait cette propriété à son compte, monsieur Beaulieu s'est efforcé d'améliorer d'abord le fonds de terre. Pour se tenir en contact plus étroit avec ses agronomes, il s'est inscrit à un concours quinquennal d'exploitation rationnelle terminé récemment. L'épierrement des champs et l'enfouissement des anciennes «digues» permettent aujourd'hui à la machinerie de circuler partout dans la ferme. Les juges ont noté l'installation de drains aux endroits difficiles à égoutter (environ 2,000 pieds) et l'abondant usage que fait le concurrent des clôtures électriques.

Le système de culture prévoit trois rotations distinctes: l'une de 4 ans pour les grains et les prairies, une deuxième de même durée pour les pâturages fertilisés qui occupent 44 acres et enfin une rotation de 3 ans permettant de récolter annuellement 5 acres de pommes de terre. En 1969 on a semé 50 acres d'avoine Garry, 4 de blé Selkirk et autant d'orge Parkland. Mis en terre en fin de mai, ces grains sont propres et déjà fort avancés le 30 juillet, jour de la visite. Les pâturages sont satisfaisants. Par contre les pommes de terre sont manquées à 80 p. cent, dommage que monsieur Beaulieu attribue à la faible germination des plantons. Aux endroits où elles ont levé, elles sont exemptes de mauvaises herbes et très vigoureuses. Le concurrent fertilise généreusement son sol. En plus du fumier de ferme, il emploie chaque année de 10 à 15 tonnes d'engrais chimiques des formules 6-12-12, 5-10-10 et 5-10-15.

De type Ayrshire, le troupeau comprend un taureau de race, 27 laitières, 7 taures de deux ans et une quinzaine de jeunes génisses et de veaux à l'engrais.

Monsieur et madame Gilbert Beaulieu tiennent fort bien leur comptabilité. Avec onze enfants à nourrir, il faut savoir où l'on va.

Le lait est vendu à une usine de transformation installée à Mont-Joli. D'après les payes de lait, la production moyenne s'établirait à 7,000 lb. Après avoir pratiqué le contrôle laitier pendant quelque temps, le concurrent l'a abandonné il y a trois ans. Il doit inscrire bientôt ses laitières au service d'analyse du Macdonald College (DHAS). On trouve aussi à la ferme un verrat Yorkshire, 5 truies portières avec leurs porcelets et un cheval belge.

Monsieur Beaulieu possède 3 tracteurs et un outillage assez considérable. Doué pour la mécanique, il garde cet équipement en excellent état. Rien de particulier à signaler en ce qui concerne les bâtiments de ferme, si ce n'est qu'on est à préparer les fondations d'une laiterie qui abritera un bassin réfrigérant moderne dont on a déjà fait l'acquisition.

Madame Beaulieu s'est consacrée à l'enseignement pendant 3 ans avant son mariage. Cette courageuse ménagère a aujourd'hui fort à faire avec une famille qui comprend quatre filles et sept garçons. Elle trouve quand même le temps d'entretenir un potager qui ne mesure pas moins de 100 pieds sur 150, de créer de fort jolies robes pour ses filles et même de tricoter à l'occasion.

L'exploitation de monsieur Gilbert Beaulieu fait partie des fermes-normes du bas Saint-Laurent. En analysant les ressources et la productivité d'un certain nombre de ces fermes, les spécialistes en gestion espèrent connaître le degré de rentabilité que peuvent atteindre les établissements agricoles de la région.

Sylvio, Lise, Diane, Gilberte et Rénald Beaulieu arrivent des bleuets. Maman fera des tartes et des conserves délicieuses.

79. GUY LÉVESQUE, Normandin (Roberval)

786 points

Après ses études à l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi, monsieur Guy Lévesque, de Normandin, a pris à son compte en 1952 une exploitation formée de deux terres représentant au total 141 acres en culture, réparties également en sol argileux, en terre franche et en terre sableuse. Il s'est attaqué d'abord à l'assainissement du sol par l'égouttement. Les juges ont noté l'adoucissement des rigoles pour permettre à la machinerie de circuler librement et le soin apporté à la confection des ponceaux, dont la plupart sont constitués de tuyaux de 20 pouces de diamètre recouverts de terre. Un pont de béton qui enjambe un cours d'eau plus important, a exigé à lui seul 150 voyages de pierres qu'on a prises chez un voisin.

Grains et prairies suivent une rotation de 4 ans. On cultive les 42 acres de pâturages selon un cycle de même durée. Les semis de 1969 comprennent 10 acres d'avoine Dorval et 20 acres d'un mélange orge-avoine. Les pommes de terre de la variété Montagne Verte occupent une acre. Les récoltes sont satisfaisantes. Pour restituer au sol les éléments qu'elles en tirent, monsieur Lévesque utilise le fumier produit à la ferme, achète chaque année une cinquantaine de tonnes de fumier de vaches ou de porcs, et épand de quatre à cinq tonnes d'engrais chimiques: 5-20-20, 10-10-10 et nitrate d'ammoniac.

De type Holstein, le troupeau est formé de 27 vaches et 7 jeunes d'élevage. Depuis qu'il a cessé de travailler à l'extérieur monsieur Lévesque s'efforce de maintenir la production laitière tout au long de l'année. C'est ce qui explique que la moyenne de rendement ait augmenté de 2,000 lb depuis 1966, pour atteindre aujourd'hui les 8,500 lb. On trouve aussi à la ferme une truie, deux porcs à l'engrais, une cinquantaine de pondeuses et autant de poulettes de remplacement.

Les bâtiments n'ont en général rien de luxueux, mais ils satisfont aux besoins actuels de l'exploitation. La laiterie abrite un bassin réfrigérant moderne de 2,600 lb. On est à construire un garage pour abriter les tracteurs. Le reste de la machinerie est rangé dans une remise à distance respectueuse des autres constructions.

Monsieur et madame Lévesque ont quatre filles et deux garçons dont les âges s'échelonnent de 11 ans à 10 mois.

Monsieur Guy Lévesque est à construire un garage qui abritera les tracteurs.

80. FLAVIUS GENDREAU, Sacré-Coeur (Rimouski)

785 points

Monsieur Flavius Gendreau cultive en société avec son fils Viateur, marié depuis un an, qui habite un joli cottage face à la maison paternelle. Les juges ont visité l'exploitation le 17 juillet. En l'absence des parents, c'est Langis, âgé de 12 ans, qui leur a servi de guide en attendant que Viateur vienne prendre la relève.

Constitué de deux terres dans le deuxième rang de Sacré-Coeur, le domaine couvre au total 265 acres dont 210 sont en culture. Le terrain est vallonneux et formé dans sa plus grande partie de terre franche avec environ 25 acres de terre noire (organique). Des chemins de ferme bien aplanis et de solides ponceaux y rendent la circulation facile. L'égouttement superficiel, qu'on a complété par des drains dans le bas des côtes, est généralement satisfaisant. Les juges ont noté l'excellent usage que l'on fait des clôtures électriques.

Le plan de culture prévoit une rotation principale de 4 ans. L'avoine Garry occupe 18 acres et le maïs Pride, 2 acres. Ce dernier, tout comme les prairies, a souffert sérieusement de la sécheresse qui persiste depuis trois semaines. On observe moins de dommages dans les 57 acres de pâturage, cultivées selon un cycle de 5 ans. Les bêtes y reçoivent une ration quotidienne de maïs.

Le troupeau laitier comprend un taureau de race Holstein, 36 vaches croisées et une vingtaine de jeunes. La moyenne de rendement des laitières, qui était de 7,200 lb en 1967, a baissé sensiblement avec l'achat d'un petit troupeau d'une douzaine de têtes, achat dont le but principal était d'augmenter le contingentement de lait subventionné. L'an prochain on s'attend de produire 365,000 lb de lait avec 55 laitières. On trouve à la basse-cour quelques pondeuses dont les oeufs et la chair vont à la consommation domestique.

Rien de particulier à signaler en ce qui concerne les constructions, si ce n'est l'installation assez récente dans la laiterie d'un bassin réfrigérant moderne, d'une capacité de 4,700 lb.

C'est mademoiselle Agathe, institutrice, qui a fait les honneurs de la maison. La demeure est vaste, bien aménagée et d'une tenue impeccable.

Monsieur et madame Flavius Gendreau ont dix enfants, cinq filles et cinq garçons, âgés de 26 à 7 ans. Trois d'entre eux sont mariés.

Monsieur Gendreau s'est inscrit récemment à un groupe d'étude en rentabilité (GERA).

La maison et les dépendances, chez monsieur Flavius Gendreau, à Sacré-Coeur.

81. JEAN-BAPTISTE JEAN, Padoue (Matapédia)
784 points

Pour accéder à l'établissement de monsieur Jean-Baptiste Jean, à Padoue, on franchit un chemin de fer qui longe la voie publique. Le concurrent s'est porté acquéreur de ce domaine en 1947. Il couvre en tout 225 acres dont 175 sont utilisées à des fins agricoles. Le sol arable est constitué de terre franche sur 138 acres. Le reste est en terre noire organique.

Le domaine, d'un seul tenant, est divisé dans toute sa longueur par un ruisseau d'une certaine importance qui en draine les eaux de surplus. L'épierrement des champs a exigé et exige encore un travail considérable. Monsieur Jean achève d'enfouir au bulldozer les derniers tas de pierres qui encombraient les champs.

Grains et prairies suivent un cycle de 4 ans. En 1969 on a semé 45 acres d'un mélange d'orge et d'avoine. Cette récolte, additionnée des suppléments nécessaires, servira à la préparation de moulées. Les pâturages fertilisés couvrent 38 acres.

La ferme porte un cheptel varié: un taureau, 19 laitières, 9 jeunes bovins d'élevage, 15 brebis avec leurs agneaux, un cheval de trait, 45 pondeuses, 200 poulettes et quelques dindons. Les vaches ne sont pas soumises au contrôle. Leur production moyenne pour les trois dernières années se situe aux environs de 6,800 lb d'après les payes de l'usine. Les porcelets sont vendus pour l'engraissement à l'âge de 7 ou 8 semaines.

Monsieur Jean a renouvelé toutes les bâtisses de l'exploitation. La grange-étable a eu son tour en 1960. C'est un solide bâtiment entièrement revêtu de tôle. La vacherie est pourvue de l'écurage mécanique et de la ventilation électrique. Il reste à construire une laiterie. Le bassin réfrigérant moderne est actuellement installé dans la cave de la maison. Cette dernière est plantée dans un des plus jolis décors que les juges aient vus au cours de leurs visites. Les pelouses soigneusement tondues, les plates-bandes de fleurs, les liards et les autres arbres d'ornement sont dignes de mention. Un verger de quelques pommiers et un vaste potager procurent à la table familiale une variété de fruits et légumes dont madame Jean sait faire, pour la morte saison, de délicieuses con-

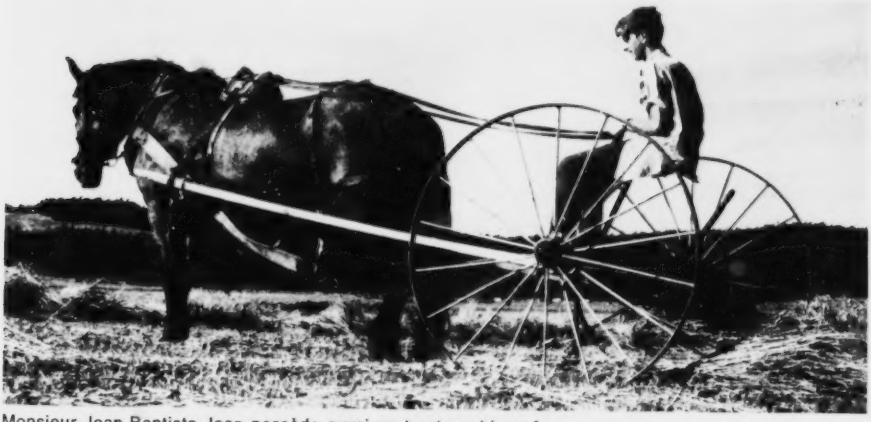

Monsieur Jean-Baptiste Jean possède aussi un tracteur, bien sûr.
Mais il est bon de montrer au moins un cheval dans ce rapport, pour que nos descendants sachent ce que c'était.

serves. Cette ménagère des plus accueillantes s'est consacrée à l'enseignement pendant 7 ans avant son mariage. Tout en élevant une famille qui compte trois filles et cinq garçons, elle s'est constamment intéressée aux travaux d'artisanat, particulièrement au tissage. Les prix qu'elle remporte aux expositions locales et à l'exposition provinciale de Québec soulignent ses talents dans ce domaine. Elle est aussi, depuis quelques années, vice-présidente du Cercle de fermières.

Monsieur Jean-Baptiste Jean, de son côté, a été maire de sa paroisse durant 14 ans. Il siège aujourd'hui à la Commission scolaire.

Le fait d'entretenir une famille de huit enfants n'empêche pas madame Jean-Baptiste Jean de s'intéresser aux arts domestiques et particulièrement au tissage.

82. PAUL BOIVIN, Saint-Prime (Roberval)
783 points

Monsieur Paul Boivin cultiva d'abord à Saint-Jérôme, dans le rang du Poste, en société avec son frère Arthur. Devant l'impossibilité d'agrandir ce premier domaine à cause de la rareté des terres, il vendit sa part à son frère et vint s'établir dans la Grande ligne de Saint-Prime en 1963. Il avait alors 35 ans. En plus de la

Une moissonneuse-andaineuse en action, chez monsieur Paul Boivin, à Saint-Prime.

terre de la maison, le concurrent en possède deux autres: l'une située entre le deuxième rang et la rivière Ashouamouchaouane, la dernière, achetée en 1968, dans la Grande ligne comme la terre de la maison.

Au total le concurrent dispose de 170 acres de terre en culture et de 80 en pâturages plus ou moins améliorés. La majeure partie offre un sol de texture moyenne avec une trentaine d'acres de sol argileux et une quinzaine de terre noire organique. Il y a beaucoup à faire pour tirer de ce domaine un rendement optimum.

On a semé cette année 12 acres d'orge Conquest et 16 d'un mélange orge-avoine. Si les grains sont propres, leur croissance ne laisse pas d'être très irrégulière. La même remarque s'impose en ce qui concerne les prairies et les pâturages.

Le troupeau, où domine le type Ayrshire, compte 22 laitières, dont 10 de race, et une vingtaine de jeunes d'élevage issus des taureaux gardés au Centre d'insémination (Saint-Hyacinthe). Pour utiliser un surplus de pâturages, monsieur Boivin y garde de jeunes mâles qu'il anticipe vendre vers deux ans et demi. Il faudrait castrer ces sujets avant qu'ils ne fassent des dégâts. La production des laitières se situe aux environs de 6,000 lb en moyenne par année. Une partie de ce lait est vendu à une laiterie de Saint-Félicien, la localité voisine; le reste va à une usine de transformation.

Au poste de la machinerie, on trouve un investissement de 16,000 dollars. En plus de deux tracteurs et de l'équipement ordinaire, monsieur Boivin possède une andaineuse automotrice qu'il utilise chez un voisin. En compensation ce voisin, qui possède une ramasseuse-presse, vient presser le foin chez monsieur Boivin.

Rien de remarquable en ce qui concerne les bâtiments si ce n'est une construction genre «Quonset» de plein cintre, en tôle, qui sert à la fois de garage et de remise à machinerie. Elle est pourvue de portes à ses deux extrémités.

La famille compte quatre enfants, trois garçons et une fille dont les âges s'échelonnent de 13 ans à 8 ans. Madame Boivin tient bien son foyer, prête son concours aux travaux de la ferme et s'intéresse au tissage et à la céramique.

Inscrit depuis peu à un GERA (groupe d'étude en rentabilité agricole), monsieur Boivin pourra toucher du doigt les principales faiblesses de son exploitation et y remédier, grâce aux conseils de ses agronomes.

83. MAURICE TREMBLAY, Hébertville (Lac-Saint-Jean)
782 points

Diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi en 1949, monsieur Maurice Tremblay aida son père à cultiver le bien familial pendant quatorze ans avant de s'en porter acquéreur en 1963.

Le domaine mesure trois arpents et demi de largeur. Il est borné au sud par la rivière des Aulnaies, voie d'accès naturelle des colons partis de l'est pour s'établir en bordure du lac Saint-Jean. Il s'étend sur une longueur de 40 arpents jusqu'au rang Saint-Charles. Toute sa superficie, soit 107 acres, est en culture.

Un excellent chemin d'exploitation arrondi à la niveleuse permet d'atteindre facilement tous les champs. Le terrain est très raviné par endroits. Pour franchir une coulée, près des bâtisses, il a fallu investir pas moins de 1,000 dollars dans la construction d'un pont de béton. Pour aplanir les buttes et combler les dépressions, le concurrent utilise au maximum la machinerie lourde subventionnée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Les cultures suivent un cycle de 4 ans. L'avoine Garry couvre 20 acres. Semée du 20 au 25 mai, elle est propre et très uniforme le 5 juillet, date de la visite. On n'est pas surpris d'apprendre que M. Tremblay a remporté le premier prix pour la région au concours d'avoine de 1964. Le concurrent emploie un mélange à prairie constitué de mil, de trèfle rouge et de luzerne. Cette dernière légumineuse s'implante difficilement, bien que le sol présente à l'analyse le degré d'acidité optimum. Les pâturages rotatifs sont ensemencés de mil, de trèfle rouge, d'alsike et de ladino.

Le troupeau comprend 33 vaches de type Ayrshire, une trentaine de jeunes et 7 bovins croisés de Charolais. La production de lait s'est élevée à 202,000 lb en 1968. Ce lait est acheminé vers l'usine de transformation de l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Monsieur Tremblay garde aussi un verrat et 6 truies dont il engraisse les porcelets, ainsi que 200 pondeuses Corvette.

Satisfaisant pour les besoins de l'exploitation, l'équipement est évalué à 10,000 dollars. En plus des machines les plus courantes, on note une batteuse à grains achetée en société avec un voisin.

Construite en 1955, la grange-étable a été pourvue d'un écureur automatique en 1967. Dès cet automne un bassin réfrigérant moderne remplacera à la laiterie le système conventionnel actuel. Il faudrait démolir certaines constructions secondaires avant qu'elles ne s'écroulent d'elles-mêmes.

Un maison de 10 pièces, toute neuve, abrite confortablement la famille qui compte 7 filles dont les âges s'échelonnent de 16 ans à 4 ans. On compte y introduire le chauffage central automatique avant la fin de l'année. Madame Tremblay y jouit déjà de tous les accessoires qu'une ménagère puisse désirer. Les juges ont pris bonne note du magnifique potager mesurant 85 pieds sur 100, où abondent des légumes variés et en particulier les «gourganes», si estimées des connaisseurs.

Diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi, monsieur Maurice Tremblay a pris charge du bien familial en 1963.

84. JEAN-PAUL RUEST, Saint-Anaclet (Rimouski)
781 points

Les juges ont visité l'exploitation de monsieur Jean-Paul Ruest, de Saint-Anaclet, le 15 juillet, au début de la fenaison. Ce bien, que le concurrent a acquis de son père en 1960, est constitué de deux fermes, l'une de 9 arpents de largeur, l'autre de 4 arpents, s'étendant toutes deux de chaque côté du cinquième rang (Neigette) et séparées par la ferme de monsieur Joseph Lavoie. Elles représentent une superficie de 285 acres dont 5 sont incultes et une centaine en forêt.

Sableux sur les deux tiers de sa surface et formé de terre franche pour le reste, le terrain, généralement en pente, est facile à égoutter. On utilise la machinerie lourde pour aplanir des buttes et combler certaines dépressions. Les clôtures de perches, témoins d'un autre âge, sont entretenues avec soin.

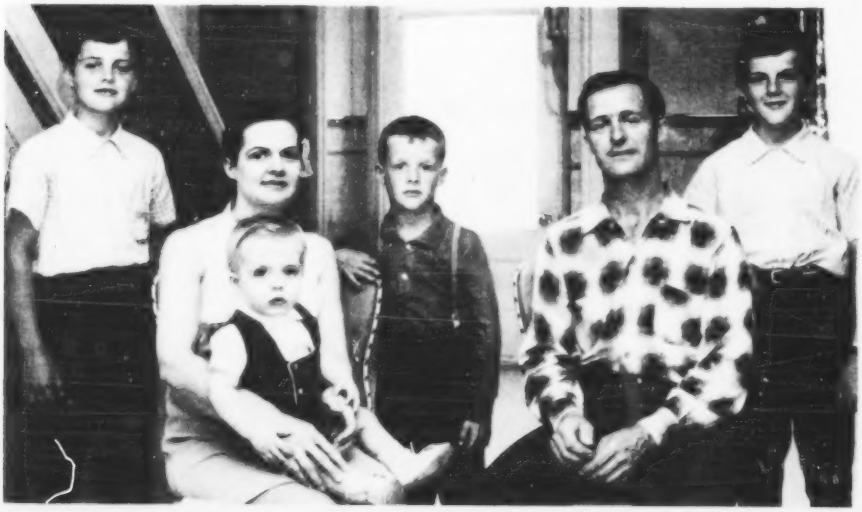

Monsieur et madame Jean-Paul Ruest avec leurs quatre garçons:
Pierre, Claude, Serge et Robert.

Monsieur Ruest pratique une rotation de 4 ans. Les 32 acres d'avoine Glen et les 6 acres de grains mêlés (avoine-orge) sont remarquablement propres. Par contre, la marguerite se retrouve partout dans les prairies et dans les pâturages. Ces derniers, qui occupent 46 acres, sont divisés en champs trop grands, ce qui provoque le gaspillage. Il faudrait les faucher, tant pour uniformiser le broutement que pour restreindre la propagation des herbes nuisibles. La luzerne, que le concurrent utilise dans ses mélanges à prairies, commence à s'implanter.

On a abandonné l'engraissement des porcs pour se consacrer davantage à la production du lait. Le troupeau comprend un taureau de race Holstein, 22 laitières croisées et une vingtaine de jeunes d'élevage. L'an dernier on a livré à l'usine 151,000 lb de lait. Les vaches manquent de poids. On aurait avantage à les inscrire au contrôle laitier, ce qui permettrait d'éliminer les plus faibles productrices.

Les bâtiments sont généralement solides et confortables. La grange-étable principale a subi des modifications importantes en 1964. On l'a pourvue à cette occasion d'un écureur automatique. La laiterie, de construction récente, mesure 18 pieds sur 15 et abrite un bassin réfrigérant moderne de 2,600 lb.

La vaste maison, à deux étages et à pignon, loge très à l'aise une famille de quatre garçons dont l'aîné a 11 ans et le benjamin, un an.

Madame Ruest est une personne jeune, vive et élégante, qui sait aider son mari avec beaucoup d'entrain.

Monsieur Ruest fait partie depuis peu d'un groupe d'étude en rentabilité agricole (GERA).

85. GÉRARD GILBERT, Saint-Méthode (Roberval)

780 points

Etabli depuis vingt ans dans le troisième rang de Saint-Méthode, monsieur Gérard Gilbert possède deux terres qui représentent une superficie en culture de 150 acres. Lors de la visite, il était à presser du foin chez son gendre, monsieur André Goudreau, le mari de sa fille Judith. Cette dernière, habile chauffeur, a conduit les juges en camionnette à travers champs, à la rencontre de son père.

Le concurrent fait chaque année un peu de terre neuve pour agrandir son domaine. Récemment une dizaine d'acres ont été retournées avec une charrue qui laboure à une profondeur de vingt pouces, de manière à ramener de la glaise sur le sable de surface. Dans le vieux terrain il reste beaucoup de travail à faire pour élargir les planches, leur donner un bombage convenable et adoucir les rigoles qui présentent un obstacle à la circulation des machines.

L'assolement suit un cycle de 4 ans. L'avoine, des variétés Glen et Garry, occupe 32 acres. Si elle laisse espérer une récolte intéressante à la terre de la maison, elle a levé de façon très inégale à l'autre terre. Les prairies de première année sont particulièrement luxuriantes. Les pâturages, qui couvrent 40 acres, suivent aussi une rotation de 4 ans. On les fauche au besoin. Notons ici que les bêtes au pacage reçoivent une ration quotidienne de foin sec.

Le cheptel comprend 22 laitières croisées de type Ayrshire, 8 truies portières et leurs porcelets, un cheval de trait et une centaine de pondeuses. Le rendement des laitières, qui augmente d'une année à l'autre, n'atteint pas encore les 6,000 lb. Les porcelets nés à la ferme sont engraissés jusqu'à ce qu'ils atteignent le poids du marché. Les ventes de l'an dernier se sont élevées à 17,000 lb. On a aussi vendu 1,700 douzaines d'oeufs.

Lors de l'expertise, des ouvriers étaient à refaire le solage de la grange-étable.

Monsieur et madame Gilbert ont pris possession il y a deux ans d'un joli cottage où ils trouvent tout le confort moderne. Judith partie, il reste au foyer 5 enfants âgés de 21 ans à 3 ans. Bertrand, l'aîné des garçons, travaille à la ferme avec son père.

Monsieur Gilbert est président de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs.

Monsieur Gérard Gilbert avec le mari de sa fille Judith, monsieur André Goudreau. Le beau-père et le gendre mènent beaucoup de leurs travaux en commun.

86. ADRIEN GIRARD, Les Éboulements (Charlevoix)

779 points

Seul cultivateur de la circonscription de Charlevoix inscrit au présent concours, monsieur Adrien Girard est établi à son compte aux Eboulements depuis 1953. Presque chaque hiver, jusqu'en 1966, il allait gagner au dehors, comme menuisier, des argents qu'il investissait dans son exploitation. Il possède aujourd'hui, face à l'Ile-aux-Coudres, deux terres séparées par celle de monsieur Arthur Tremblay et représentant au total 125 acres en culture. Le sol arable, de nature sableuse, est entrecoupé d'affleurements rocheux.

L'égouttement est satisfaisant sauf dans deux des quatre clos de pacage où l'on trouve des fondrières dont il est impossible d'évacuer les eaux. L'épierrement constitue un travail majeur dans presque totalité des fermes de Charlevoix. Celles de monsieur Girard n'y échappent pas. Disons seulement que 18,000 tonnes de pierres arrachées aux champs du concurrent ont servi dans la construction du quai des Eboulements en 1963.

L'assolement suit un cycle de 5 ans pour les grains et les prairies. On a semé cette année 35 acres d'avoine Glen. Le 14 juillet ce grain est d'une fort belle venue à la terre de la maison. Il est moins uniforme à l'autre ferme. Les pommes de terre, de la variété Montagne Verte, occupent une demi-acre. Dix-huit acres de pâturages sont divisées en 4 champs qu'on relève à tour de rôle.

Le cheptel bovin comprend un taureau, 16 laitières et autant de jeunes d'élevage. La production est vendue sous forme de crème. Monsieur Girard garde aussi une truie dont il vend les porcelets pour l'engraissement à l'âge de 7 ou 8 semaines, un cheval, 75 pondeuses Light Sussex et une centaine de poulettes.

Monsieur Girard est venu tard à la mécanisation. Il a acheté son premier tracteur en 1965, à l'âge de 51 ans. Cela explique peut-être les soins minutieux qu'il donne à ses machines. Il dispose à cet effet d'une excellente boutique chauffée.

Un chemin d'asphalte mène aux bâtiments, situés à 400 pieds de la route, qui forment un ensemble des plus agréables avec leurs murs blancs rehaussés de décors rouges. La maison à pignons, de style canadien et plus que centenaire, loge confortablement la famille qui compte neuf enfants dont les âges s'échelonnent de 21 ans à 5 ans. Malgré le travail qu'impose pareille maisonnée, madame Girard trouve le temps d'entretenir un luxuriant potager.

La ferme de monsieur Adrien Girard, coincée entre le Saint-Laurent et les Laurentides.

87. CARL L. HAYES Shigawake (Bonaventure)

778 points

La famille Hayes vint s'établir à Shigawake, sur la baie des Chaleurs, après un incendie qui détruisit leur village de Miramichi, au Nouveau-Brunswick, en 1825. Carl fait partie de la cinquième génération à habiter le Québec. Il cultive, en société avec son père Edward, qui tient magasin le soir, tout en demeurant agriculteur le jour. Chacun est propriétaire d'une terre. Ils louent en plus deux lopins, ce qui porte à 174 acres l'étendue en culture. Terrain ondulant, constitué pour une moitié de sol sableux et pour l'autre de terre franche.

Les juges ont visité le domaine le 6 août. On y pratique un assolement de 5 ans, soit deux années de grains et trois années de prairie ou de pâturage selon que les champs sont plus ou moins éloignés des bâtisses et pourvus d'eau. L'orge Parkland, qui couvre 7 acres, est particulièrement propre et luxuriante. On a aussi semé 33 acres d'avoine des variétés Garry et Rodney. En temps normal, ces ensemencements permettent de satisfaire aux besoins de l'exploitation et laissent 200 ou 300 minots de grains à vendre.

Les 18 laitières du troupeau, de type Holstein, affichent un développement satisfaisant. Leur production est vendue sous forme de crème. Les bovins comprennent aussi 5 sujets de race Angus et une trentaine de jeunes dont une bonne partie sont destinés à l'abattoir. Les juges ont remarqué à la vacherie un taureau de race

En août on dénombrait à la bergerie de monsieur Carl Hayes un bélier Leicester, 19 brebis Leicester-Oxford et leurs agneaux.

Holstein provenant de l'élevage de monsieur Saint-Pierre, un excellent éleveur de Rimouski. La bergerie est une source de profits non négligeable. On y dénombrait au début d'août un bélier Leicester, 19 brebis croisées Leicester-Oxford et une trentaine d'agneaux. Bovins et moutons figurent chaque année à l'exposition locale, dont les terrains sont pris à même la ferme Hayes.

Les bâtiments accusent leur âge. La plus vieille partie de la grange-étable remonte à 70 ans. L'équipement de ferme comprend, en plus des machines les plus ordinaires, une moulange et une andaineuse. Il est évalué à 15,000 dollars.

Pendant 13 ans le jeune ménage a habité avec les parents de Carl. Depuis 18 mois monsieur et madame Carl Hayes ont pris possession d'une maison située à quelques arpents de la demeure paternelle. Cela s'imposait avec une famille qui compte aujourd'hui trois filles et deux garçons dont l'aîné, Bert, a 13 ans.

Monsieur Carl Hayes. Ses ancêtres vinrent à Shigawake en 1825, après un incendie qui avait détruit leur village de Miramichi, au Nouveau-Brunswick.

Mr. Carl Hayes. His ancestors came to Shigawake in 1825 after a fire that destroyed their village at Mirachimi, New Brunswick.

87. CARL L. HAYES Shigawake (Bonaventure)

778 points

The Hayes family came to settle at Shigawake on the Baie des Chaleurs after a fire that destroyed their village at Miramichi, New Brunswick, in 1825. Carl is a member of the fifth generation to live in Quebec. He is farming in partnership with his father Edward, who runs a store in the evening and farms during the day. Each of them owns a farm. These farms, with two pieces of land that they rent, give them 174 acres under cultivation. The land is rolling and half of the soil is sandy and the rest loam.

The judges visited the enterprise on the sixth of August. The cropping system is based on a five-year rotation — two years of grain, and three years of hay or pasture depending on how far the fields are from the buildings and whether they have a water supply. The seven acres of Parkland barley was particularly clean and thriving. Another 33 acres had been sown to Garry and Rodney oats. In a normal season these seedings yield enough to supply the needs of the farm and two or three hundred bushels of grain for sale.

The 18 Holstein-type dairy cows show satisfactory development. Their production is sold in the form of cream. The cattle also include five Aberdeen Angus and about 30 young stock, a good number of which will go for slaughter. The judges also noticed in the barn a purebred Holstein bull that had come from the herd of Mr. Lucien Saint-Pierre, an outstanding breeder in Rimouski.

The sheep flock is a source of not inconsiderable profit. At the beginning of August it consisted of a Leicester ram, 19 half-bred Leicester-Oxford ewes and about 30 lambs. The Hayes show cattle and sheep every year at the local fair, whose grounds are on their farm.

The buildings are showing their age. The oldest part of the barn was built seventy years ago. The equipment, which is valued at $15,000, includes a feed-mill and a swather in addition to the more usual implements.

Carl and his wife and family lived with his parents for thirteen years, but eighteen months ago they took over a house situated a few arpents from the old home — a necessary move for a young family with three girls and two boys, the elder of whom, Bert, is thirteen.

In August, Mr. Carl Hayes' sheep flock consisted of a Leicester ram and 19 Leicester x Oxford ewes with their lambs.

88. LÉOPOLD VIGNOLA, Sainte-Angèle (Rimouski)
777 points

Agé de 28 ans et célibataire, Léopold est le fils de monsieur et madame Wilfrid Vignola. Il vit avec ses parents. En 1964 il est devenu propriétaire du bien paternel, constitué de deux terres, l'une de quatre arpents de largeur, l'autre de deux arpents. Sol ondulant, formé surtout de terre franche.

Le concurrent pratique une rotation de 5 ans, une récolte d'avoine ou d'orge étant suivie d'une récolte de grains mêlés (avoine-orge) et de trois années d'herbage.

L'établissement de monsieur Léopold Vignola, à Saint-Angèle. L'ondulation des champs est caractéristique de la région.

La production des champs sert à l'alimentation d'un troupeau comprenant un taureau de race Holstein et 22 laitières. Les jeunes qu'on ne garde pas en élevage sont vendus à l'âge de deux mois comme veaux de lait. On écrème le lait à la ferme. En l'absence de contrôle, on peut évaluer le rendement moyen des laitières entre 5,000 et 6,000 lb d'après les payes de la crèmerie. Le concurrent garde aussi 5 truies, dont il porte les porcelets au poids du marché, et quelques pondeuses dont les oeufs et la chair servent à la consommation domestique.

Les bâtiments forment un ensemble impressionnant. L'ancienne grange-étable a subi des modifications importantes. De l'extérieur, on dirait une construction moderne, à toit de plein cintre. A l'intérieur, elle accuse son âge. Ses allées transversales se prêtent mal à l'installation d'un écureur. La remise à machinerie est une bâtisse toute neuve, à toit cintré et à plancher de béton, mesurant 70 pieds sur 40. On y trouve une excellente machinerie. Monsieur Vignola dispose en plus d'une boutique généreusement pourvue d'outils pour le travail du bois et des métaux.

Les juges ont pris bonne note du luxuriant potager, entouré d'une palissade.

89. GILBERT DESROCHERS, Fabre (Témiscamingue)
776 points

Avec l'aide de son fils Roméo, âgé de 20 ans, monsieur Gilbert Desrochers exploite à Fabre un domaine de 415 acres dont 240 sont utilisées à des fins agricoles. Constitué de terre franche, le sol présente presque partout une inclinaison naturelle qui en facilite l'égouttement.

Grains et prairies occupent 140 acres. On a semé cette année une quarantaine d'acres d'avoine Garry, réparties en deux champs. Ensemencées de mil, de trèfle

Les juges n'ont pu voir les Hereford de monsieur Gilbert Desrochers, réfugiés dans le bois à cause de la chaleur. Ils sont sortis pour le photographe.

rouge et de luzerne les prairies rendent de façon inégale. Soixante-dix acres sont en pacages naturels et une trentaine en pâturages fertilisés, cultivés selon une rotation de 6 ans.

La plus grande partie des revenus proviennent de l'exploitation d'un troupeau laitier comprenant un taureau Holstein, 24 laitières et 8 jeunes de remplacement. Les laitières sont soumises au contrôle. Leur production s'établit en moyenne à 7,000 lb pour les trois dernières années. On achemine ce lait vers une usine de Saint-Isidore (Laverlochère), où il est réduit en poudre. Monsieur Desrochers garde aussi une cinquantaine de bovins de boucherie (croisés Hereford). Malgré la bonne volonté du propriétaire, les juges n'ont pu voir ces bêtes, réfugiées dans les bois pour échapper à un soleil impitoyable, en ce huitième jour de juillet. Le cheptel se complète d'un cheval de trait qui sert surtout aux travaux d'hiver, d'une centaine de pondeuses et de 200 poulettes.

Deux tracteurs et l'outillage ordinaire satisfont aux besoins de l'exploitation. La grange-étable, dont l'extérieur a été blanchi, est bien entretenue. On envisage d'y installer un écureur à l'automne. Construite en 1968, la laiterie abrite un bassin réfrigérant moderne de 2,200 lb.

Monsieur et madame Desrochers ont 10 enfants dont la benjamine a 14 ans. L'aîné des quatre garçons et deux filles sont mariés. Une autre doit se marier dans quelques jours. Une tante de monsieur Desrochers demeure avec la famille.

90. LOUIS CIMON, Saint-Eugène-de-Ladrière (Rimouski)
775 points

Dans le quatrième rang de Saint-Eugène, monsieur Louis Cimon continue de développer depuis 28 ans un domaine où son père a effectué les premiers défrichements. Ce bien couvre 152 acres dont 66 sont en forêt. Des 86 acres en culture, 30 offrent un sol argileux. 44 un terrain sableux et 12, une terre noire organique. Le domaine est traversé par la rivière du Bic, qui en draine une bonne partie.

L'épierrement des champs exige un travail considérable. On met les pierres en tas ou on les transporte sur les affleurements rocheux. A travers ce terrain accidenté, le concurrent a eu beaucoup de mérite à tracer un chemin d'exploitation carrossable. Les juges ont aussi noté un excellent ponceau qui enjambe un cours d'eau derrière les bâtiments.

Le système de culture prévoit une rotation générale de 4 ans. Les grains mêlés occupent 24 acres. Une prairie de première année inondée au printemps par la rivière, donnera une récolte plutôt faible. On note par contre d'excellentes prairies de deuxième année. Monsieur Cimon cultive aussi deux acres de fraisière et un quart d'acre de pommes de terre.

De type Holstein, le troupeau comprend un taureau de race, 23 laitières et 18 jeunes. D'après la fiche d'inscription au concours, le rendement moyen des laitières atteindrait les 9,000 lb. Ce lait est expédié pour transformation à la Coopérative laitière du bas Saint-Laurent. On trouve aussi à la ferme une cinquantaine de porcs, qu'on portera au poids du marché, et 70 pondeuses.

La grange-étable, érigée en 1956, est un bâtiment vaste et solide. Le fait qu'on l'ait située du côté sud, alors que les autres constructions sont au nord de la voie publique ne présente aucun inconvénient, la circulation dans le quatrième rang étant très faible. On profite ainsi de la surélévation de la route qui permet aux charges d'entrer directement au fenil par une pente très douce. La vacherie est pourvue d'un écureur automatique et d'un ventilateur électrique.

Monsieur et madame Cimon ont neuf filles et trois garçons dont les âges s'échelonnent de 22 ans à 2 ans.

Monsieur Cimon ne borne pas ses activités à ses clôtures de lignes. Il siège à la commission scolaire depuis onze ans. Il est aussi président de la Coopérative locale.

La grange-étable de monsieur Louis Cimon est disposée de façon ingénieuse. La surélévation de la route permet aux charges d'entrer au fénil par une pente très douce.

91. MAURICE LECHASSEUR, Sainte-Luce (Rimouski)
774 points

Monsieur Maurice Lechasseur exploite depuis 1942, dans le troisième rang de Sainte-Luce, un domaine que son grand-père et son père ont cultivé avant lui. Ce bien s'étend de part et d'autre de la voie publique. Il couvre au total 205 acres, dont 190 sont en culture.

Les juges ont visité la ferme le 16 juillet. Ils ont noté la bonne tenue des clôtures et les travaux de nivellement effectués ce printemps. Il y a une dizaine d'années, monsieur Lechasseur a transporté les pierres qui encombraient les champs. Il les a disposées en barrage, élevant le niveau d'un cours d'eau qui coule derrière les bâtiments, créant ainsi un lac artificiel assez considérable. Une turbine transforme l'énergie accumulée, soit en électricité, soit en puissance mécanique, pour les besoins d'une boutique où l'on travaille le bois et les métaux.

Les cultures suivent une rotation générale de 5 ans. On a semé cette année 30 acres d'avoine Garry. Lors de la visite ces grains sont particulièrement exempts de mauvaises herbes. On ensemence les prairies de mil, de trèfle rouge et de luzerne. La sécheresse qui sévit depuis trois semaines dans la région affecte très sérieusement leur rendement.

Le troupeau laitier comprend 20 vaches et une douzaine de jeunes d'élevage. Les laitières manquent de développement. Leur rendement moyen annuel s'établit aux environs de 6,400 lb. La porcherie abrite 2 truies portières Yorkshire et 24 porcs à l'engrais. On garde aussi une trentaine de pondeuses dont les oeufs et la chair vont à la consommation domestique.

On a construit en 1966 une vacherie moderne disposant de 40 stalles. On y a ajouté l'an dernier une laiterie de 16 pieds sur 18 qui abrite un bassin réfrigérant de 3,000 lb.

La sécheresse n'a guère affecté le magnifique potager familial, que madame Lechasseur doit arroser chaque jour. Cette vaillante ménagère a fort à faire avec une maisonnée de trois filles et 5 garçons, dont les âges vont de 21 ans à 7 ans.

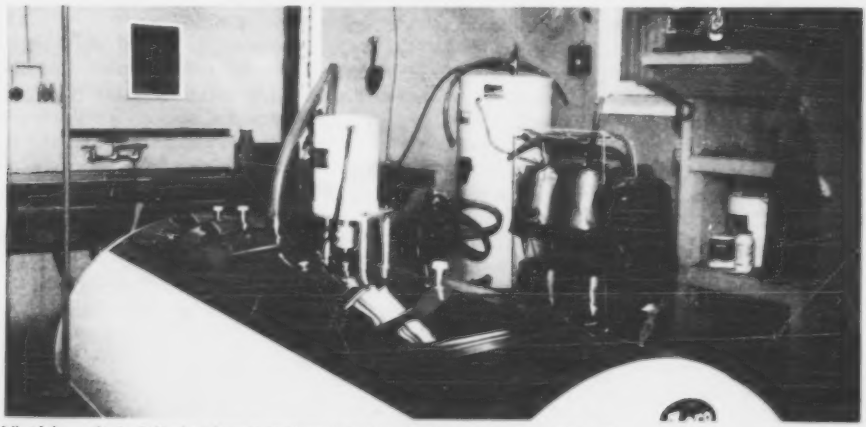

L'intérieur de la laiterie chez monsieur Maurice Lechasseur. On estime à environ 15,000 le nombre de bassins réfrigérants actuellement installés dans les fermes du Québec.

92. JEAN-MARC BOUTIN, Saint-Méthode (Roberval)

772 points

Monsieur Jean-Marc Boutin a 28 ans. Il dirigeait depuis quelques années la ferme paternelle, dans le deuxième rang de Saint-Méthode, quand il s'en porta acquéreur en 1964. Formé de deux terres, le domaine couvre au total 200 acres dont 155 sont en culture. La moitié de cette superficie est en terre franche. Le reste se partage en terrain sableux et en sol organique.

Les récoltes sont consacrées à l'alimentation d'un troupeau laitier de 45 têtes. Le système de culture prévoit deux rotations de 4 ans, l'une pour les grains et

C'est le début de la fenaison chez monsieur Jean-Marc Boutin.
La faucheuse abat une excellente pousse de trèfle et de mil.

les prairies, l'autre pour les pâturages rotatifs. La première comprend 110 acres, dont 30 sont semées en avoine Garry. On note l'emploi, dans les pâturages, de clôtures électriques peu coûteuses et faciles à déplacer.

Le troupeau comprend 30 vaches croisées chez lesquelles prédomine le type Ayrshire, et 14 jeunes. La production de lait s'établissait à 160,000 lb en 1968. Le taureau de race Ayrshire, ne sert que les taures. Pour les autres femelles on recourt à l'insémination. Le concurrent garde aussi une truie portière, dont il engraisse les porcelets, et 70 pondeuses.

Les bâtiments conviennent aux besoins de l'exploitation. Les porcs occupent un bout de la vacherie, pourvue d'un écureur et de ventilateurs électriques. On refroidit actuellement le lait en bidons dans un bassin de béton. La laiterie est assez vaste pour recevoir, sans trop de modification, un bassin réfrigérant moderne.

Monsieur et madame Jean-Marc Boutin habitent avec leurs deux charmantes fillettes une maison simple mais confortable.

Monsieur Boutin est directeur de l'Union catholique des cultivateurs et du Syndicat d'achat et de vente.

93. JOSAPHAT BOUTIN, Saint-Méthode (Roberval)
771 points

Monsieur Josaphat Boutin a su développer son exploitation à mesure qu'augmentaient ses obligations familiales. Ni la besogne qu'entraîne une ferme aux productions multiples, ni les responsabilités qu'impose une famille de 14 enfants n'ont pu faire perdre à ce solide terrien de 51 ans son sourire amusé et sa verve gouailleuse.

Le concurrent s'est installé à son compte en 1943. En incluant une terre achetée cette année, le domaine en culture s'étend sur 217 acres, dont 195 de terre

Une faucheuse-andaineuse d'acquisition très récente, chez monsieur Josaphat Boutin, de Saint-Méthode.

franche. Monsieur Boutin pratique une rotation de 4 ans pour les grains et les prairies. Il a semé cette année 75 acres d'avoine Garry, 4 acres de sarrasin et 2 acres de pommes de terre.

Le troupeau laitier, qui ne comptait que 3 vaches en 1948, comprend aujourd'hui deux taureaux et 38 laitières, malgré des pertes considérables dues à la brucellose, subies en 1967. La production moyenne s'établit à 6,500 lb. A la bergerie on trouve un bélier Shropshire, 16 brebis Suffolk et leurs agneaux. Monsieur Boutin garde aussi 3 truies dont il engraisse les porcelets, 300 pondeuses et 250 poulettes de remplacement. La récolte des bleuets à laquelle participe toute la main-d'oeuvre, arrondit chaque année le budget domestique.

La machinerie de ferme représente un investissement important. Elle figure aux livres pour une somme de 20,000 dollars. En plus des tracteurs et des machines ordinaires, mentionnons seulement une ramasseuse-presse, une moissonneuse-batteuse et une faucheuse-andaineuse d'acquisition toute récente. Les bâtiments sont satisfaisants. Il convient de signaler la laiterie qui abrite un bassin réfrigérant de 2,600 lb et des ustensiles modernes.

Madame Boutin tient fort bien son foyer. Autant par goût que par économie, on cuit tout le pain nécessaire à une maisonnée où l'on dénombre encore 13 personnes, trois seulement des 14 enfants étant mariés. Un coup d'oeil aux livres révèle que les seules dettes de l'exploitation ont été encourues pour l'achat de la dernière terre en 1969.

94. MARC-AURELE PINEAULT, Sacré-Coeur (Rimouski)

770 points

Monsieur Marc-Aurèle Pineault, de Sacré-Coeur, cultive à son compte depuis une quinzaine d'années. Formé de deux terres, le domaine couvre au total 200 acres dont 92 sont utilisées à des fins agricoles. La terre principale, située sur le boulevard Saint-Germain, en banlieue de Rimouski, est atteinte par l'expansion urbaine. Quelques acres ont déjà été vendues pour des lotissements. Le sol cultivé, de texture variable, est recoupé d'affleurements rocheux qu'on a laissés en bois.

On poursuit d'une année à l'autre l'amélioration des champs. L'enfouissement des pierres au moyen du bulldozer reste une des préoccupations du concurrent. Le 17 juillet, jour de la visite, on pouvait observer une tranchée de 300 pieds qui attendait les drains destinés à égoutter un bas-fond.

Monsieur Pineault a semé cette année 23 acres d'avoine Garry et 4 acres de maïs Pride. L'avoine est assez uniforme et particulièrement propre. Le maïs, par contre, a pris un mauvais départ et donnera à peine une demi-récolte. On n'aura guère plus de succès avec certaines prairies.

On trouve à la ferme 20 vaches de race Holstein et autant de jeunes d'élevage. Inscrites au contrôle officiel (ROP), les laitières ont enregistré un indice de production de 100 pour le lait et de 104 pour les matières grasses en 1968. Monsieur Pineault détaille la plus grande partie de cette production sous forme de lait ou de crème. Il était en tournée lors de l'expertise. Michel, âgé de 19 ans, qui travaille avec son père depuis deux ans, a servi de guide aux juges.

Le concurrent dispose d'une machinerie assez complète, dont plusieurs pièces sont en copropriété. C'est une formule qu'on ne saurait trop conseiller pour maintenir dans des limites raisonnables le capital investi à ce poste.

Les bâtiments ont belle apparence. La vacherie est très propre. L'écureur dépose le fumier dans un bassin creusé à même le tuf de la colline. On vient de remonter un silo en bois, de 12 pieds de diamètre sur 24 de hauteur, acheté d'occasion. On en érigera bientôt un deuxième. Les produits laitiers sont mis en bouteilles dans une salle spéciale, située tout près de la maison.

Plus que centenaire, la maison paraît toute neuve sous son revêtement en déclin d'aluminium. L'intérieur a été modernisé avec beaucoup de goût pour lui conserver son air d'antiquité. Madame Pineault en est très fière. Cette ménagère raffinée, mère de six filles et de deux garçons, trouve le temps de se livrer à certains travaux d'artisanat et d'entretenir deux luxuriants potagers, situés de chaque côté de l'habitation. La famille profite aussi d'un petit verger où l'on dénombre une trentaine de pommiers et de pruniers.

Monsieur Pineault est directeur de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs.

Avec ses filles madame Marc-Aurèle Pineault entretient deux luxuriants potagers. Elle prépare ici une délicieuse soupe aux fèves en compagnie de Martine et Pierrette.

L'installation d'un bassin réfrigérant dans une laiterie toute neuve intéresse les hommes de la maison, chez monsieur Léonce Tremblay.

95. LÉONCE TREMBLAY, Causapscal (Matapédia)

769 points

Deux terres, l'une située dans le deuxième rang, l'autre dans le troisième, forment le domaine de monsieur Léonce Tremblay. Toutes deux sont bornées par la rivière Causapscal, renommée pour la pêche au saumon. Les 110 acres en culture sont constituées de terre franche. On n'y trouve aucune pierre en surface. S'il en faut pour les constructions, on doit les acheter.

Trente-deux acres, près des bâtiments, sont réservées aux pâturages rotatifs divisés en 4 champs, qu'on relève à tour de rôle. On y trouve une abondance de ladino et de trèfle blanc sauvage. Grains et prairies suivent aussi une rotation de 4 ans. On a semé cette année 19 acres d'un mélange orge-avoine. Les prairies sont riches en légumineuses, mais elles sont sérieusement envahies de marguerites.

Le troupeau comprend un taureau de race Holstein, 26 laitières croisées et une quinzaine de jeunes d'élevage. Le concurrent ne pratique pas de contrôle laitier. D'après la comptabilité, la production moyenne dépasserait quelque peu les 6,000 lb. Cette production est vendue sous forme de crème à une usine de Causapscal. Le lait écrémé sert dans l'alimentation des porcs. On garde actuellement un verrat Yorkshire, 5 truies portières, dont on engraisse les porcelets, et un cheval de trait. Les produits forestiers ajoutent quelques centaines de dollars aux revenus de l'exploitation.

L'équipement de ferme est satisfaisant. En plus des deux tracteurs et des machines les plus courantes, on note une ramasseuse-presse, une camionnette et une jeep. Pour l'entretien de sa machinerie, monsieur Tremblay dispose d'une boutique bien pourvue d'outils où l'on remarque une forge.

Les bâtiments répondent aux besoins de l'exploitation. On est à construire une vaste laiterie qui abrite un bassin réfrigérant de 4,000 lb.

Monsieur et madame Léonce Tremblay ont deux filles et cinq garçons dont les âges s'échelonnent de 24 ans à 5 ans. L'aînée de la famille est mariée. Deux garçons exercent le métier d'électricien. Gilles a terminé sa neuvième année et travaille à la ferme avec son père.

Monsieur Tremblay est directeur du Syndicat des producteurs laitiers de la région.

96. ÉLIE LESSARD, Villemontel (Abitibi)

768 points

Quinzième d'une famille de 17 enfants, monsieur Elie Lessard avait dix ans quand son père quitta Saint-Samuel (Frontenac) pour aller s'établir à Villemontel, en 1931. Après avoir cultivé d'autres terres pendant plusieurs années, Elie rachetait le bien paternel en 1967. C'est là qu'il habite actuellement.

Le domaine actuel couvre 700 acres, dont 410 sont en forêt et 95 considérées comme incultes. On peut labourer environ 195 acres.

Madame Elie Lessard, dans sa cuisine modernisée. On peut presque sentir l'arôme d'un excellent gâteau.

Membre d'un groupe d'étude en rentabilité agricole (GERA), monsieur Lessard est à établir, sur les conseils de ses agronomes, un programme de culture basé sur une rotation de 4 ans. Il récoltera cette année 5 acres d'orge et 15 acres d'avoine Garry. Ces grains sont généralement beaux le 12 août, jour de la visite. Le rendement des prairies est beaucoup moins uniforme. Une vingtaine d'acres sont réservées aux pâturages rotatifs, divisés en 4 champs qu'on relève à tour de rôle, près des bâtiments.

Le cheptel bovin comprend 25 laitières et une dizaine de génisses d'élevage. On a abandonné le contrôle laitier il y a 5 ans. D'après les payes de lait, le rendement s'établit aux environs de 8,000 lb en moyenne. Cette production est acheminée vers l'usine de la Coopérative d'Amos, ville située à une dizaine de milles de Villemontel.

Pour l'entretien d'une machinerie qui figure à l'inventaire pour une somme de 10,000 dollars, le concurrent dispose d'une excellente boutique abondamment pourvue d'outils. Les autres bâtiments répondent aux besoins de l'exploitation.

Monsieur et madame Lessard ont trois filles et quatre garçons. L'aîné de la famille a 13 ans et le benjamin, un an.

Monsieur Lessard est conseiller municipal et président de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs.

97. RAYMOND RAINVILLE, Saint-Méthode (Roberval)

767 points

Diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi, monsieur Raymond Rainville est établi à son compte depuis 8 ans. Ce jeune homme de 37 ans exploite un bien d'un seul tenant, formé de deux terres contiguës s'étendant sur une largeur de 1,800 pieds en bordure du sixième rang (rang nord) de Saint-Méthode. Le domaine couvre au total 215 acres dont 168 sont en culture. On y trouve 92 acres de sol sableux, 61 de terre franche et 15 de sol organique.

Des travaux d'égouttement récents devraient améliorer considérablement le rendement des champs. On note un excellent fossé longitudinal, qui sépare les deux terres et se déverse dans un cours d'eau coulant derrière les bâtiments, qu'on vient d'approfondir. Ces travaux ont été exécutés par le machinerie lourde subventionnée par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

On a semé cette année 16 acres d'avoine à récolter et 8 acres servant de plante-abri au semis fourrager dans l'un des 4 champs de pâturages rotatifs. Ce dernier champ était déjà brouté trop ras le 24 juillet, date de la visite.

Toute la production des champs sert à l'alimentation d'un troupeau laitier qui compte un taureau Holstein, 48 laitières croisées et une quinzaine de jeunes. Le rendement moyen des laitières est légèrement supérieur à 6,000 lb par année.

Monsieur et madame Raymond Rainville, Lucie et André. Monsieur Rainville est diplômé de l'Ecole d'agriculture de Chicoutimi.

Monsieur Rainville effectue la plupart des travaux de culture en société avec son frère Armand, cultivateur dans la même localité. Les deux frères possèdent des machineries de valeur sensiblement égale et viennent d'acheter en commun une faucheuse-andaineuse. C'est une façon pratique de réduire les investissements sans nuire à la bonne marche des exploitations.

On pourrait apporter plus de soins à la tenue des bâtiments. Une laiterie, de construction toute récente, abrite un bassin réfrigérant de 3,600 lb. Lors de la visite, il y faisait une chaleur torride, due au fait qu'on n'a pas prévu d'autre ventilation que la porte-moustiquaire. En plus de retarder le refroidissement du lait, le manque de ventilation force le système de réfrigération à fonctionner plus longtemps, ce qui provoque une dépense inutile de courant électrique et l'usure prématurée des pièces mobiles.

Les juges ont remarqué l'excellent potager, entouré d'un brise-vent d'épinettes qui atteignent une hauteur moyenne de douze pieds.

Monsieur et madame Rainville ont une fillette et un garçonnet, âgé respectivement de trois ans et d'un an et demi.

98. J.-EDMOND LAUZIER, Sacré-Coeur (Rimouski)
764 points

Etabli depuis 30 ans dans le deuxième rang de Sacré-Coeur, monsieur J.-Edmond Lauzier exploite deux terres formant au total 137 acres en culture. Le sol, généralement ondulant, présente par endroits des pentes abruptes qui rendent pénibles les travaux aratoires de même que le transport des engrais et des récoltes. L'épierrement des champs a exigé encore un temps considérable.

Qutre-vingt-huit acres sont cultivées d'après une rotation de 4 ans. Les récoltes de 1969 comprennent 16 acres d'avoine Garry, 4 acres de maïs Pride, dont on sert une ration quotidienne aux vaches pendant la belle saison, et une acre de navets de la variété Laurentien. Les pâturages rotatifs couvrent 39 acres. Ils sont divisés en 5 champs qu'on relève à tour de rôle.

En juillet le troupeau laitier se composait d'un taureau de race Holstein, de 27 vaches et d'une douzaine de jeunes bovins croisés. Les laitières ont produit 225,000 lb de lait en 1968. On tâche de répartir cette production sur les douze mois de l'année en prévoyant des vêlages d'automne. Monsieur Lauzier garde aussi un cheval de trait.

La grange-étable date de 1960. On vient de pourvoir la vacherie d'un écureur automatique. La laiterie, de construction récente, abrite depuis un mois un bassin réfrigérant de 3,500 lb. On embidonnera le lait quand même jusqu'en mai 1970, alors que la cueillette se fera en camion-citerne.

Monsieur et madame Lauzier ont 12 enfants. L'aîné a 27 ans et le benjamin, 8 ans. Sept d'entre eux demeurent encore à la maison. Jean-Paul, âgé de 20 ans, travaille à la ferme avec son père. Ce courageux jeune homme, sentant le besoin de poursuivre des études qu'il avait interrompues à la septième année, est retourné à l'école par les soirs. Il a pu terminer ainsi sa dixième année.

La ferme de monsieur J.-Edmond Lauzier, dans le deuxième rang de Sacré-Coeur.

99. RAYMOND BOULANGER, Saint-Méthode (Roberval)
762 points

Comme les dix autres cultivateurs de Saint-Méthode inscrits au mérite agricole cette année, monsieur Raymond Boulanger vient de terminer un concours quinquennal d'exploitation rationnelle. Il exploite un domaine de 155 acres en culture, dont 75 font partie d'une ferme achetée en 1968. On y trouve 140 acres de sol plutôt sableux. Le reste est constitué de terre noire.

Les juges ont visité l'exploitation le 24 juillet. Ils ont pris bonne note d'un chemin de ferme soigneusement aplani, bordé de clôtures électriques. Certains fossés, creusés tout récemment par un bulldozer subventionné par le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, présentent des parois trop abruptes, susceptibles de s'effrondrer et de nuire à l'écoulement des eaux.

Cent dix-huit acres suivent une rotation de 4 ans, soit une année de grains, une année de fourrage vert et deux de foin. Les 37 acres de pâturages rotatifs suivent une rotation distincte, aussi de 4 ans. Il faudrait diviser chacun des 4 champs en parcelles de moindres dimensions afin d'éviter le gaspillage quand la saison est bonne, comme c'est le cas cette année.

Le troupeau se compose d'un taureau, de 30 laitières et de 17 jeunes. En surveillant de plus près la sélection et l'alimentation, on devrait facilement obtenir un rendement supérieur aux 6,000 lb de moyenne qu'on constate pour les trois dernières années.

Monsieur Boulanger investit avec prudence au poste de la machinerie. Habile mécanicien, il effectue lui-même presque toutes les réparations nécessaires à l'équipement. Il dispose à cet effet d'un excellent garage pourvu d'une fosse.

Sans luxe, les bâtiments ne donnent pas moins une bonne impression d'ensemble avec leurs murs fraîchement blanchis. On est à poser les fondations d'une laiterie nouvelle.

Monsieur Boulanger n'avait que 12 ans quand il perdit son père. Il contribua donc très jeune à la subsistance de la famille et se dévoua longtemps pour ses frères et soeurs. Il avait 36 ans quand il épousa, en 1965, une fille de monsieur Thomas Larouche, excellent agriculteur de Normandin. Cette jeune et jolie brunette lui a donné un garçon et une fille, âgés respectivement de deux ans et de deux mois.

Les bassins de béton refroidis à l'eau courante ont été longtemps en vogue. Dans sa laiterie neuve qu'il est à ériger, monsieur Raymond Boulanger installera un bassin réfrigérant de métal inoxydable.

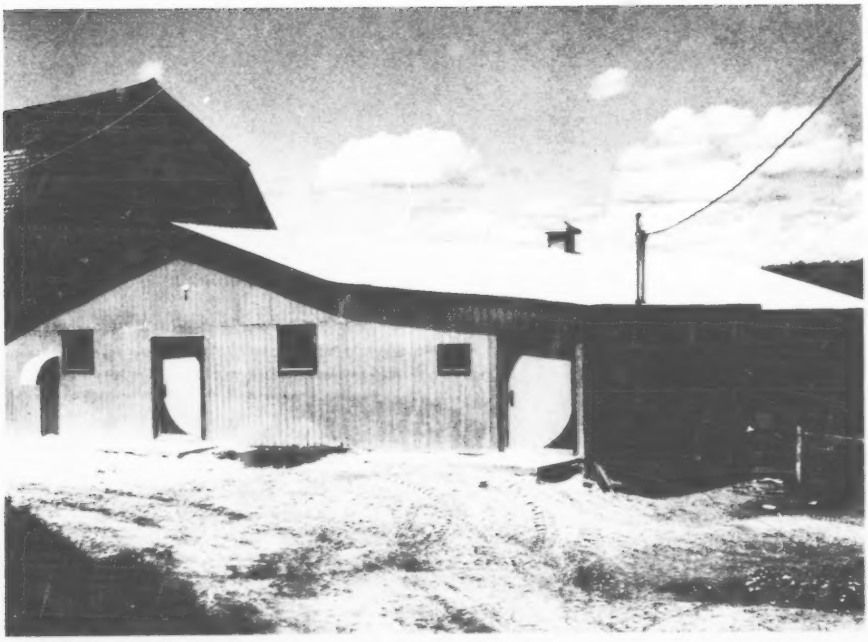

Pour faire face à l'augmentation du troupeau, monsieur Jean-Marie Duchesne a construit cette vacherie en 1968.

100. JEAN-MARIE DUCHESNE, Saint-Ambroise (Dubuc)

756 points

Fils d'un agriculteur de Jonquière, monsieur Jean-Marie Duchesne s'est établi à Saint-Ambroise en 1953. Il y possède au total 544 acres de terrain, dont 100 en culture et autant en pâturages naturels. La terre principale s'étend de part et d'autre du septième rang. Elle est entrecoupée de crans et de pentes abruptes.

Le concurrent tire un certain revenu de l'extérieur et en consacre une partie à l'amélioration de son domaine. Depuis 4 ans il y a installé environ 10,000 pieds de drains. Son revenu principal provient d'un troupeau laitier qui compte 25 vaches croisées et une douzaine de jeunes. C'est un progrès sensible, considérant qu'il a débuté avec trois vaches seulement. Le développement des bêtes, tant des adultes que des jeunes, laisse cependant beaucoup à désirer.

Dans leur état actuel, les champs ne répondent pas aux besoins de ce bétail en aliments grossiers. Il faudrait surveiller davantage l'amendement du sol et sa fertilisation.

Pour faire face à l'augmentation du troupeau, on a construit une vacherie nouvelle en 1968. On y installera bientôt un écureur. Cet appareil est déjà acheté. L'ancienne étable abrite le jeune bétail. La laiterie loge un bassin réfrigérant moderne de 2,800 lb.

Monsieur et madame Jean-Marie Duchesne ont six filles et six garçons. L'aînée de la famille doit se marier au cours de juillet. Jean-Marc, âgé de 22 ans, a terminé son cours d'agriculture à Chicoutimi en 1966. Depuis ce temps il aide son père à la ferme.

Monsieur Duchesne est président du Cercle d'insémination des bovins et vice-président de la section locale de l'Union catholique des cultivateurs.

LAURÉATS DE LA MÉDAILLE D'OR 1890-1969

1890 CHARLES CHAMPAGNE, Saint-Eustache, Deux-Montagnes
1895 J. DRUMMOND, Petite Côte, Hochelaga
1896 JAMES COTTINGHAM, Ormstown, Châteauguay
1897 CHARLES BOUTET, Victoriaville, Arthabaska
1898 F.-O. LACHAPELLE, Saint-Paul-l'Ermite, l'Assomption
1899 JEAN et LOUIS MALTAIS, Jonquière, Chicoutimi
1900 W. W. O'GILVIE, Rapides-de-Lachine, Jacques-Cartier
1901 JOHN MUIR, Hinchinbrook, Huntingdon
1902 DÉSIRÉ BÉGIN, Notre-Dame-du-Sacré-Coeur, Rimouski
1903 MATHIAS O. FERLAND, Berthierville, Berthier
1904 FRANÇOIS COUTURE, Saint-Augustin, Portneuf
1905 JOHN NESBITT, Petite Côte, Hochelaga
1906 R. R. NESS, Howick, Châteauguay
1907 HYACINTHE LAUZÉ, Lotbinière
PAUL TOURIGNY, Victoriavile, Arthabaska, (Classe B)
1908 PIERRE LAVALLÉE, Saint-Norbert, Berthier
1909 WILFRID SIMARD, Saint-Gédéon, Lac Saint-Jean
1910 WILLIAM OSWALD, Petit-Brûlé, Deux-Montagnes
1911 ALEX. YOUNIE, Brysonville, Châteauguay
1912 FORTUNAT BÉLANGER, Montmagny
1913 THÉOPHILE TRUDEL, Saint-Prosper, Champlain
SÉNATEUR W. OWENS, Montebello, Papineau, (Classe B)
1914 JOSEPH COUTURE, Jeune-Lorette, Québec
1915 BENJ. BERTRAND, Saint-Hermas, Deux-Montagnes
1916 W.-J. LOGAN, Howick, Châteauguay
1917 JOS.-F. DESCÔTEAUX, Sainte-Monique, Nicolet
1918 ANSELME CABANA, Saint-Cuthbert, Berthier
1919 PHILIPPE DUFOUR, La Malbaie, Charlevoix
1920 JAMES RITCHIE & SON, Dewittville, Huntingdon
DR. D. McEACHRAN, Ormstown, Châteauguay, (Classe B)
1921 MÉDÉRIC STE-MARIE, Moe's River, Compton
1922 HILDEBERT LÉTOURNEAU, Saint-Pierre, Montmagny
1923 HYACINTHE MOUSSEAU, Berthierville, Berthier
1924 ARTHUR LÉGARÉ, Petite-Rivière, Québec
FRANK BYRNE, Charlesbourg, Québec, (Classe B)
1925 AWILDAS HÊTU, Saint-Sulpice, L'Assomption

1926 HENRI BOULAIS, Marieville, Rouville
F.-R. CROMWELL, Cookshire, Compton, (Classe B)
1927 ROMÉO LEBLANC, Victoriaville, Arthabaska, (Ferme de démonstration)
PHILIPPE COULOMBE, Arthabaska
ALCIDE SAVOIE, Manseau, Nicolet, (Classe B)
1928 HENRI MAJEAU, Joliette
1929 ALFRED DUBÉ, Beauséjour, Rimouski
1930 ADÉLARD BÉLISLE, Saint-Eustache, Deux-Montagnes
DAMASE LAFORTUNE, L'Assomption, (Ferme de démonstration)
SÉNATEUR D. RAYMOND, Vaudreuil, (Classe B)
1931 FRÉDÉRIC POULIN, Saint-Valentin, Saint-Jean
1932 EUGÈNE DUMAS, Saint-Michel, Bellechasse, (Ferme de démonstration)
GEORGES-ED. HOULE, Nicolet
1933 WILLY BIGUÉ, La Pérade, Champlain, (Ferme de démonstration)
PAPHNUCE BONIN, Lourdes, Joliette
1934 FRANÇOIS TREMBLAY, Hébertville, Lac Saint-Jean
1935 J.-ÉMILIEN TOUPIN, Saint-Isidore, Laprairie, (Ferme de démonstration)
JOHN EARLE NESS, Howick, Châteauguay
THE MONTREAL COTTON LTD., Valleyfield, Beauharnois, (Classe B)
1936 DONAT GIARD, Sainte-Rosalie, Bagot
JAMES GEMMILL WILSON, Lacolle, Saint-Jean, (Classe B)
1937 SÉVÈRE TARDIF, Saint-Valère, Arthabaska
WILFRID ROBERGE, Charny, Lévis, (Ferme de démonstration)
SÉMINAIRE DE QUÉBEC, Ferme des Graves, Saint-Joachim, (Classe B)
1938 J.-H. BETTEZ, Sainte-Marguerite, Trois-Rivières
CYRILLE CANTIN, Saint-Raymond, Portneuf (Ferme de démonstration)
RR. SS. DE LA PROVIDENCE, Sainte-Ursule, Maskinongé, (Classe B)
1939 ELZÉAR VALLÉE, Saint-Félicien, Roberval
ÉCOLE D'AGRICULTURE DE RIMOUSKI, Rimouski, (Classe B)
1940 EUSÈBE LANDRY, Saint-Lin, L'Assomption
EDOUARD LANDRY, L'Assomption, (Ferme de démonstration)
FERME SAINT-CHARLES, Côte-de-Liesse, Saint-Laurent, Jacques-Cartier, (Classe B)
1941 GEORGES-B. BEAULIEU, Lennoxville, Sherbrooke
GEO.-H. MONTGOMERY, Philipsburg, Missisquoi, (Classe B)

1942 PIERRE TURGEON, Saint-Anselme, Dorchester
HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC, Pierre Lizotte, fermier, (Classe B)
1943 PIERRE TELLIER, Sainte-Elisabeth, Joliette
RR. SS. DE STE-ANNE, Saint-Jacques, Montcalm, (Classe B)
1944 LOUIS- PHILIPPE LABERGE, La Malbaie, Charlevoix
1945 LÉON SÉDILLOT, Saint-Rémi, Napierville
FERME-ÉCOLE DE SAINT-RÉMI, Napierville
1946 PHILIBERT AUDET, Compton
JAMES ALBERT ECCLES, Sweetsburg, Missisquoi, (Classe B)
1947 J.-A. RHEAULT, Deschaillons, Lotbinière
ALCIDE NADEAU, Saint-Patrice, Rivière-du-Loup, (Classe B)
1948 PIERRE COUTURE, Saint-Augustin, Portneuf
LES RÉVÉRENDS PÈRES OBLATS, Maniwaki, Gatineau, (Classe B)
1949 LOUIS TREMBLAY, Normandin, Roberval
1950 FRANÇOIS-XAVIER RIVEST, L'Assomption
1951 ERNEST-RAPHAËL BOURGEOIS, Saint-Ours, Richelieu
MÉTAIRIE SAINT-JOSEPH, La Providence, Saint-Hyacinthe, (Classe B)
1952 JOSEPH-LOUIS PAQUET, Saint-Côme, Beauce
INSTITUTION CHANOINE BEAUDET, Saint-Pascal, Kamouraska, (Classe B)
1953 S.-WYMAN MACKECHNIE, Wyman, Pontiac
1954 ABEL VERREAULT, Saint-Jean-Vianney, Chicoutimi
JOSEPH TRUDEL, Saint-Irénée, Charlevoix, (Classe B)

1955	ROMÉO SÉDILLOT, Saint-Mathieu, Laprairie
	H.-J. O'CONNELL, Sainte-Geneviève-de-Pierrefonds, Jacques-Cartier, (Classe B)
1956	PAUL-ABEL ARÈS, Saint-Césaire, Rouville
	FRÈRES DE SAINT-GABRIEL, Saint-Bruno, Chambly, (Classe B)
1957	PHILIPPE PÉPIN, Warwick, Arthabaska
1958	WILFRID LEBEAU, Maskinongé, Maskinongé
	SÉMINAIRE DES MONTFORTAINS, Papineauville, Papineau, (Classe B)
1959	ERNEST-A. DUGAS, Saint-Jean l'Évangeliste, Bonaventure
	HÔTEL-DIEU SAINT-VALLIER, Chicoutimi, Chicoutimi, (Classe B)
1960	EDGAR LAROSE, Grenville, Argenteuil
1961	LAURENT GAUTHIER, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Hyacinthe
1962	MAURICE LALIBERTÉ, Honfleur, Bellechasse
	WILLIAM KENNETH MacLEOD, Lac Aylmer, Wolfe, (Classe B)
1963	ADRIEN ALLARD, Saint-Alexis, Montcalm
1964	JOHNNY BERGERON, Saint-Prime, Roberval
1965	FERNAND PERRAS, Saint-Isidore, Laprairie
	HUBERT SOUCIE, Saint-Basile-le-Grand, Chambly, (Classe B)
1966	ULYSSE BERNIER, Frelighsburg, Missisquoi
1967	MAURICE VÉZINA, Saint-Michel, Bellechasse
1968	CHARLES-HENRI LECLERC, Pont-Rouge, Portneuf
	HENRI CAYER, Saint-Raymond, Portneuf, (Classe B)
1969	LÉO GOSSELIN, Sainte-Félicité, Matane

MÉRITE DU DÉFRICHEUR 1969

Texte: Armand OUELLETTE
Photographies: André READMAN
Office du Film du Québec

LE VINGTIÈME CONCOURS DU MÉRITE DU DÉFRICHEUR 1969

Le concours avait lieu cette année dans la région du Nord-Ouest du Québec comprenant les comtés d'Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda et Témiscamingue. Les caractéristiques d'ensemble de ces quatre comtés, sol, climat, milieu économique et social, ont été décrites en long et en large dans plusieurs des rapports précédents. Il paraît donc inutile d'y revenir une fois de plus.

Sur l'agriculture de la région, il convient toutefois de mentionner une observation constante des juges dans toutes les paroisses visitées: la plus grande partie des terres qui furent occupées à un certain moment sont abandonnées. Ce fait en lui-même décevant à plusieurs égards présente cependant au moins un aspect favorable. Les défricheurs sérieux qui ont persévéré et sont devenus de bons cultivateurs peuvent aisément agrandir leur domaine et consolider leur entreprise.

Ce phénomène d'abandon explique en partie que le nombre de défricheurs qui ont voulu participer au concours ait grandement diminué en 1969 par rapport à 1966, alors qu'il y avait 53 concurrents. Il faut dire aussi que la principale cause de diminution se rattache à des circonstances parfaitement normales: la plupart des défricheurs de mérite ont déjà pris part à des concours antérieurs et le règlement leur interdit avec raison de se présenter de nouveau; d'autre part, il n'y a pas eu d'établissements nouveaux en nombre appréciable depuis plus de vingt-cinq ans. Cet état de choses fera que d'ici quelques années le concours n'aura plus sa raison d'être. D'ailleurs la faible inscription de seulement cinq concurrents dans la section de la médaille de bronze cette année illustre bien cette conclusion surtout si l'on songe qu'il s'agit de la région de colonisation par excellence dans la province.

Les 27 concurrents de 1969 étaient ainsi répartis selon la section à laquelle ils étaient inscrits et le comté de leur résidence:

COMTÉS	MÉDAILLE D'OR	D'ARGENT	DE BRONZE	TOTAL
Abitibi-Est	1	6	—	7
Abitibi-Ouest	5	1	—	6
Rouyn-Noranda	2	2	2	6
Témiscamingue	1	4	3	8
Total	9	13	5	27

En général les défricheurs inscrits étaient tout à fait dignes de participer à un concours de ce genre. La plupart sont en réalité devenus des agriculteurs professionnels et même, pour quelques-uns d'entre eux, des agriculteurs relativement prospères qui vivent bien avec les seuls revenus de leurs fermes. Seulement 10 des 27 ont atteint ou dépassent la cinquantaine. La moyenne d'âge s'établit à 46 ans. Six concurrents n'avaient pas encore 40 ans. On peut noter aussi que la superficie totale de terre possédée par chacun de même que la superficie en culture s'accordent avec la tendance qui s'impose de plus en plus un peu partout dans le monde vers l'agrandissement des unités d'exploitation agricole. En moyenne, les concurrents possèdent 271 acres de terre dont 135 en culture.

D'autre part, on a constaté que la mécanisation des fermes est au moins aussi avancée chez les défricheurs que chez les bons cultivateurs des meilleures régions agricoles du Québec. Le cheval de ferme n'existe plus chez eux. Par contre ils possèdent au moins un tracteur, souvent deux et parfois même trois. Sans vouloir bouder le progrès, on peut se demander si cette mécanisation ne conduit pas souvent à une capitalisation trop lourde pour la rentabilité de l'entreprise. Il vaudrait sûrement mieux qu'une partie de cet engouement pour la mécanisation soit reporté sur l'amélioration du bétail et de la grande culture.

Autre constatation à signaler: c'est encore l'industrie laitière qui domine largement chez les concurrents. Sur 27 défricheurs, 25 ont comme source principale de revenu agricole leurs troupeaux laitiers. Un seul garde des bovins de type à boucherie comme entreprise principale. Un autre élève des moutons à temps partiel.

Partout les juges du concours ont été accueillis avec une parfaite bienveillance. Chez la plupart des concurrents ils ont même été dans l'obligation de résister aux invitations d'une hospitalité sans doute désintéressée mais vraiment séduisante.

L'EXPERTISE

Le jury était composé de deux commandeurs du Mérite du Défricheur, MM. Albert Daigle, d'Albertville, comté de Matapédia, et Benoît Tremblay, de Ste-Marguerite-Marie, comté de Roberval, détenteurs de la médaille d'or en 1964 et en 1968 et d'un agronome, Armand Ouellet, du Service de l'Economie et de la Programmation, qui agissait comme secrétaire et président du jury.

Le rédacteur de ce rapport tient ici à exprimer son entière satisfaction du travail de MM. Daigle et Tremblay. Ils l'ont accompli avec beaucoup de dévouement, une compétence remarquable et une impartialité totale.

Dans l'interprétation de l'échelle des points, plusieurs postes d'appréciation ont été en pratique annulés en accordant à tous les concurrents le maximum des points, parce que pour ces facteurs tous sont en fait à peu près sur le même pied pour fin de comparaison. C'est le cas de l'approvisionnement d'eau, de la situation et de l'orientation des bâtisses, de l'épierrement, de la mise en conserve. Dans d'autres cas, la différence a été grandement atténuée, particulièrement en ce qui regarde l'étendue relative et la qualité du défrichement, et la valeur du potager. En agissant ainsi, le jury a la conviction d'avoir pris le meilleur moyen de parvenir au classement le plus juste possible.

Il paraît opportun de souligner enfin que les pointages accordés à chaque concurrent ne sont en aucune façon comparables d'une section à l'autre, chacune ayant été jugée séparément. De même, il n'y a aucune conclusion à tirer du fait que le pointage absolu d'un concurrent soit supérieur ou inférieur à ce qu'il avait été au concours précédent. Les concurrents ont été comparés entre eux à l'intérieur de chaque section comme ils étaient en 1969 sans tenir compte du pointage qu'ils avaient mérité en 1966 ou avant.

Les photographies qui illustrent et agrémentent ce rapport sont de M. André Readman, de l'Office du Film du Québec.

Armand Ouellet

Québec, le 20 février 1970.

ÉCHELLE DES POINTS

CONSTRUCTIONS:	**160 pts.**
Situation et orientation	10
Maison:— Valeur	25
Etat d'entretien extérieur et intérieur, hygiène	20
Arbres, parterres, gazon, fleurs, embellissement	15
Aménagement de la cave et du caveau à légumes	10
Grange-étable et autres constructions:	
Nombre et valeur	25
Entretien extérieur et intérieur	25
Propreté des alenteurs	10
Commodités	10
Approvisionnement d'eau	10
OUTILLAGE:	**50 pts.**
Nécessaire à l'exploitation	30
Etat d'entretien, bien remisé, outils de réparation	20
CHEPTEL:	**200 pts.**
Chevaux, vaches, porcs, moutons, volailles, etc.	
SYSTÈME D'EXPLOITATION:	**300 pts.**
Plan de ferme et de culture	20
Etats d'égouttement de la partie cultivée	50
Clôtures bien faites, économiques et bien placées	15
Epierrement (digues ou clôtures dans le sens de la longeur	15
Absence de mauvaises herbes	30
Qualité, variété, valeur des récoltes	70
Qualité et bonne proportion des pâturages	40
Conservation et bon emploi des engrais de ferme	50
Amendements et fertilisants	10

DÉFRICHEMENT:	**90 pts.**
Superficie défrichée depuis l'établissement	50
Défrichement rationnel (conservation de la matière organique)	30
Condition des abattis, utilisation du bois de chauffage et de construction	10
POTAGER:	**100 pts.**
Site	10
Grandeur appropriée à la famille	20
Préparation du terrain, égouttement	10
Protection et entretien	15
Valeur et variété des produits	35
Approvisionnement d'eau, couche-chaude et caissettes	10
MÉRITE PERSONNEL:	**25 pts.**
Améliorations effectives réalisées annuellement	15
Application à suivre le programme convenu	10
DIVERS:	**75 pts.**
Travaux d'art ménagers	20
Mise en conserve	15
Comptabilité	25
Contrôle laitier	15
TOTAL:	**1,000 pts.**

TABLEAU DU JUGEMENT

MAXIMUM	160	50	200	300	90	100	25	75	1000
	CONSTRUCTIONS	OUTILLAGE	CHEPTEL	SYSTÈME D'EXPLOITATION	DÉFRICHEMENT	POTAGER	MÉRITE PERSONNEL	DIVERS	TOTAL
POINTS ACCORDÉS AUX CONCURRENTS									
MÉDAILLE D'OR									
1. André GRAVEL	145	46	190	270	83	85	23	67	909
2. Napoléon BÉLAND	139	46	180	271	83	85	22	64	890
3. Paul DESSUREAULT	137	46	183	258	83	85	25	64	881
4. Philibert RICHARD	135	46	168	277	83	80	22	62	873
5. Philippe MERCIER	132	46	172	255	83	85	22	63	858
6. Fernand BÉGIN	137	46	160	257	83	85	22	63	853
7. Alexandre LACHANCE	134	46	163	262	83	80	22	62	852
8. Léo OUELLET	139	46	160	258	83	80	22	62	850
9. Félicien DESCHÊNES	123	45	150	237	83	80	17	54	789
MÉDAILLE D'ARGENT									
1. Odilon ALLEN	145	47	190	274	81	71	22	61	891
2. Albertino DESROSIERS	145	46	175	276	81	71	22	54	870
3. Lionel BRETON	136	46	177	267	81	71	22	58	858
4. Jean-Paul DUFRESNE	139	46	175	248	81	71	22	49	831
5. Gérard ST-PIERRE	127	46	175	255	81	63	21	54	822
6. J.-Guy BÉLIVEAU	128	45	189	236	81	63	21	57	820
7. Laurent BOULET	141	45	168	236	81	71	21	54	817
8. Rosaire MASSE	135	45	168	245	81	71	18	51	814
9. André CHAMPAGNE	144	46	140	251	81	71	20	52	805
10. Conrad ROY	115	48	175	243	81	63	21	49	795
11. Léonide FAY	114	45	165	245	81	71	19	49	789
12. Marius DUGUAY	98	45	155	223	81	63	17	49	731
13. Gérard L'HEUREUX	103	32	135	222	81	63	17	52	705
MÉDAILLE DE BRONZE									
1. Roland et J. M. GRIMARD	136	45	170	268	84	78	23	62	866
2. Mme Josaphat BELLEROSE	140	45	162	261	82	82	23	63	858
3. Aquila BRIEN	129	44	160	239	82	84	23	59	820
4. Adonia LAMONTAGNE	116	43	140	231	83	78	23	56	770
5. Lucien VIGER	100	41	150	232	82	78	23	52	758

RAPPORT DE LA COMMISSION DES JUGES DE L'ORDRE DU MÉRITE DU DÉFRICHEUR 1969

RANG	NOM ET ADRESSE	POINTS CONSERVÉS SUR 1000
A. SECTION DE LA MÉDAILLE D'OR		
1er	ANDRÉ GRAVEL, Roquemaure, Abitibi-Ouest	909
2e	NAPOLÉON BÉLAND, Beaudry, Rouyn-Noranda	890
3e	PAUL DESSUREAULT, Dupuy, Abitibi-Ouest	881
4e	PHILIBERT RICHARD, Vassan, Abitibi-Est	873
5e	PHILIPPE MERCIER, Mont-Brun, Rouyn-Noranda	858
6e	FERNAND BÉGIN, Clerval, Abitibi-Ouest	853
7e	ALEXANDRE LACHANCE, Destor, Abitibi-Ouest	852
8e	LÉO OUELLET, Guyenne, Abitibi-Ouest	850
9e	FÉLICIEN DESCHÊNES, Latulippe, Témiscamingue	789
B. SECTION DE LA MÉDAILLE D'ARGENT		
1er	ODILON ALLEN, Cléricy, Rouyn-Noranda	891
2e	ALBERTINE DESROSIERS, St-Maurice, Abitibi-Est	870
3e	LIONEL BRETON, Ste-Germaine, Abitibi-Ouest	858
4e	JEAN-PAUL DUFRESNE, Rémigny, Rouyn-Noranda	831
5e	GÉRARD ST-PIERRE, Senneterre, Abitibi-Est	822
6e	JEAN-GUY BÉLIVEAU, Rivière-Héva, Abitibi-Est	820
7e	LAURENT BOULET, St-Dominique, Abitibi-Est	817
8e	ROSAIRE MASSE, St-Viateur de La Ferme, Abitibi-Est	814
9e	ANDRÉ CHAMPAGNE, Vassan, Abitibi-Est	805
10e	CONRAD ROY, Moffet, Témiscamingue	795
11e	LÉONIDE FAY, Laforce, Témiscamingue	789
12e	MARIUS DUGUAY, Angliers, Témiscamingue	731
13e	GÉRARD L'HEUREUX, Fugèreville, Témiscamingue	705
C. SECTION DE LA MÉDAILLE DE BRONZE		
1er	ROLAND et JEAN-MARIE GRIMARD, Montbeillard, Rouyn-Noranda	866
2e	MME JOSAPHAT BELLEROSE, Montbeillard, Rouyn-Noranda	858
3e	AQUILA BRIEN, Laforce, Témiscamingue	820
4e	ADONIA LAMONTAGNE, Laforce, Témiscamingue	770
5e	LUCIEN VIGER, Laforce, Témiscamingue	758

REMARQUES:

Monsieur André Gravel devient «Commandeur de l'Ordre»; il remporte l'unique Médaille d'Or avec un diplôme de «Mérite avec très grande distinction». Sept autres concurrents de la même section obtiennent aussi le diplôme de «Mérite avec très grande distinction».

Les neuf premiers concurrents de la deuxième section reçoivent le titre d'Officier de l'Ordre, un diplôme de très grand mérite et une médaille d'argent.

Tous les défricheurs de la «première catégorie» sont honorés d'un diplôme de «Grand Mérite». Ils ont aussi une médaille de bronze et le titre de «Chevalier de l'Ordre».

Le jury a dû annuler les inscriptions de deux concurrents de la deuxième catégorie parce qu'elles n'étaient pas conformes à l'article 8 du règlement, les terres étant «patentées». De plus, un autre défricheur inscrit dans la catégorie de la médaille d'or a annoncé son retrait du concours au moment de la visite du jury.

Les membres du jury

ALBERT DAIGLE
Commandeur de l'Ordre

BENOÎT TREMBLAY
Commandeur de l'Ordre

ARMAND OUELLET
Agronome
Président et secrétaire du jury

Québec, le 28-8-69

CONCURRENTS POUR LA MÉDAILLE D'OR 1969

1. ANDRÉ GRAVEL, Roquemaure (Abitibi-Ouest)

909 points

André Gravel avait été premier de la médaille de bronze au concours de 1963 suivi de très près par plusieurs autres, le sixième n'ayant que sept points de moins que lui. Il était bon troisième à la médaille d'argent trois ans plus tard. Ayant continué avec succès sa marche ascendante depuis 1966, il a bien gagné cette année avec tous les honneurs la Médaille d'Or du Mérite du Défricheur, le titre de «Commandeur de l'Ordre», le diplôme de «Mérite avec très grande distinction» et une reconnaissance de $500 du gouvernement du Québec.

Né à N.-D. des Anges dans le comté de Portneuf il y a 39 ans, André Gravel vint en Abitibi avec ses parents qui s'établissaient en 1939 à St-Laurent, une paroisse voisine de Roquemaure. Après ses études primaires, il a travaillé à l'agrandissement de la terre familiale tout en gagnant en fôrêt un supplément de revenu nécessaire à la famille sans négliger l'accumulation d'un certain capital pour préparer son propre établissement.

Le 28 juillet 1950 il épousait Irène Laprise, elle aussi issue d'une famille de défricheurs venus de Ste-Apoline (Montmagny) pour s'établir à Roquemaure alors qu'elle n'avait que deux ans. De leur union sont nés quatre enfants, deux garçons et deux filles. Les âges vont de quatre à quatorze ans et les trois aînés poursuivent avec succès leurs études primaires et secondaires.

La famille André Gravel.

En 1957 André Gravel faisait l'acquisition du lot 43, rang V, à Roquemaure, sur lequel moins de quatre acres étaient défrichées. Dès l'année suivante il ajouta les deux lots voisins qui comptaient chacun une quarantaine d'acres en culture. Aujourd'hui, à même les 315 acres de ses trois lots il cultive 160 acres de bonne terre en grande partie franche argileuse. auxquelles s'ajoutent 28 acres louées sur une terre appartenant à son frère. De toute cette superficie, il a lui-même défriché 75 acres depuis son établissement.

Naturellement fertile, le sol que cultive M. Gravel est bien traité. Le profil ondulant favorise l'égouttement naturel du terrain sur une bonne partie, mais les travaux d'assainissement du sol n'ont pas fait défaut. Ainsi dépuis plusieurs années les champs sont prêts à recevoir avec profit tous les amendements et engrais selon les indications des analyses de sols. En 1965, 80 tonnes de pierre à chaux et 70 tonnes en 1967. Pour la fertilisation, les engrais de ferme sont répartis sur tous les champs et on y a ajouté régulièrement depuis 1963 de deux à trois tonnes d'engrais chimiques chaque année. Il n'est pas surprenant que les récoltes soient abondantes. Les 28 acres de grain promettent un rendement dépassant les 60 minots à l'acre. Les prairies portent surtout les légumineuses: du beau trèfle à travers lequel la luzerne paraît bien s'être implantée pour de bon. Elles donneront sûrement au-delà de deux tonnes de foin sur chacune des 55 acres qu'elles couvrent. Les pâturages, largement suffisants en temps ordinaire, sont surabondants cette année. Il faut en faucher une bonne partie.

Il arrive que M. et Mme Gravel aient des loisirs.

Pour bien cultiver, André Gravel a constitué au cours des années un équipement complet de machines aratoires modernes. Grâce à des talents naturels de mécanicien qu'il a perfectionnés par des cours de machinisme agricole, il entretient en parfait état tous ses instruments et les moins récents ont toujours l'apparence du presque neuf. Tout est mécanisé. Il n'y a plus de chevaux sur la ferme et les machines sont tirées par l'un ou l'autre des deux tracteurs: deux charrues, à 2 et à 3 versoirs, herses à disques et à ressorts, deux faucheuses, chargeur à fumier, moissonneuse-batteuse, pelle niveleuse et wagon de ferme permettent

Une partie de l'intérieur de la vacherie.

d'accomplir tous les travaux avec un minimum de main-d'oeuvre. Deux monte-balles facilitent l'engrangement des fourrages. Pour l'entretien des bâtisses et les besoins éventuels de construction il y a aussi un malaxeur à ciment et tout l'outillage requis pour travailler le bois.

Pour abriter l'outillage M. Gravel dispose d'une excellente remise métallique qui sert en même temps d'atelier d'entretien. A l'étage une bonne grainerie a été aménagée. Il y a un autre hangar plus petit pour compléter. En deux parties de dimensions à peu près égales et disposées à angle droit, la grange-étable est tout à fait moderne. A la suite d'un agrandissement qui date de 1967, sa longueur totale est de 120 pieds. La réalisation de cet agrandissement mérite une mention spéciale. Toujours à l'affût des améliorations possibles, M. Gravel a fait transporter chez lui d'une distance de sept milles une grange toute construite mesurant 40′ sur 60′ et 38′ de hauteur et s'ajustant parfaitement à celle qu'il avait déjà. Grâce à un prix d'occasion, le coût de son agrandissement s'est limité à une fraction de ce qu'il aurait été normalement, permettant ainsi l'installation sans problème financier d'un écureur automatique double évalué aux environs de $3,000. Aujourd'hui on dirait que tout l'édifice a été construit d'un seul bloc avec le plan le mieux agencé. La toiture et les trois quarts du lambris extérieur sont en métal, le reste étant en planches blanches. L'intérieur de l'étable est revêtu de peinture à base d'aluminium. Il en est de même de tout l'aménagement métallique de la vacherie que le propriétaire a lui-même construit. Trayeuse à quatre unités, abreuvoirs automatiques, ventilation contrôlée, laiterie pourvue d'un refroidisseur électrique, il y a tout ce qu'il faut pour une production laitière hygiénique.

Après avoir exploité une petite porcherie il y a quelques années, M. Gravel en est venu à concentrer son exploitation uniquement sur la production laitière. Il y a six ans, il ne gardait que quatorze vaches. Il possède maintenant un troupeau laitier de type Holstein dont les 45 vaches donnent une production moyenne dépassant les 10,000 lb de lait par année. D'après le contrôle laitier postal, plusieurs d'entre elles produisent plus de 12,000 livres annuellement avec au-delà de 425 livres de matière grasse. Ces vaches sont en général de bonne conformation et assez bien développées. Le cheptel laitier se complète de 6 taures de 2 ans, 10

Chez André Gravel, un troupeau laitier de type Holstein d'une qualité dépassant la moyenne.

d'un an, 9 génisses de l'année et un taureau reproducteur de bonne qualité. Ce dernier n'est utilisé que pour une partie du troupeau, les meilleures vaches étant toujours accouplées à des reproducteurs de haute valeur héréditaire du Centre d'Insémination artificielle.

Le volume de la production laitière, environ 450,000 livres, représente la grande source de revenu de cette ferme spécialisée. Les ventes de vaches réformées et de jeunes bovins arrondissent les recettes de telle sorte que la famille Gravel n'a pas trop à s'inquiéter de l'avenir. Pour une bonne mesure, le maître de l'exploitation réussit à trouver en forêt un supplément fort appréciable.

Madame Gravel connaît tous les secrets des arts ménagers.

Les Gravel habitent une maison confortable rénovée presque entièrement ces dernières années. Il n'y manque aucune des commodités que peut souhaiter l'accueillante maîtresse de maison qu'est Mme Gravel. Elle mérite bien ce confort, car en plus d'être l'âme du foyer dans toute la force de l'expression elle s'intéresse activement à tous les aspects de l'entreprise. Elle tient à la perfection une comptabilité complète. Son potager est digne d'éloges et elle connaît tous les secrets des arts ménagers, tissage, mise en conserve, tressage de tapis, etc... Très bonne couturière, elle confectionne des robes dont le dessin et le fini ne sont pas loin de ceux des bonnes maisons de couture.

André et Irène Gravel ne s'occupent pas seulement de leurs propres intérêts. Il font preuve aussi d'un sens communautaire fort louable: il est directeur de la coopérative de consommation, membre de la caisse populaire, du cercle de l'U.C.C. et du comité d'aménagement régional; elle est vice-présidente du cercle des fermières et membre de l'exécutif féminin du comité d'aménagement régional. Partis de presque rien en agriculture il y a à peine une douzaine d'années, ils ont accompli ensemble une tâche immense. Il méritent largement l'honneur qui leur échoit.

2. NAPOLÉON BÉLAND, Beaudry (Rouyn-Noranda)
890 points

Depuis le premier cycle du concours Napoléon Béland est demeuré un aspirant très sérieux à la médaille d'Or. En 1963 comme en 1966, ce n'est que par un seul point qu'il était dépassé par le lauréat de 1969. Il a maintenu son progrès à un rythme enviable depuis trois ans et si l'écart s'est élargi quelque peu ce n'est aucunement parce que sa ferme aurait perdu une partie de sa productivité. Au contraire, il a sensiblement augmenté la superficie en culture, le volume et la qualité des récoltes de même que la production d'un troupeau laitier plus important.

La paroisse de Beaudry où se trouve la ferme Béland est l'une des nombreuses paroisses de la région qui furent ouvertes à l'agriculture après 1930 en vertu du plan Gordon de retour à la terre suivi quelques années plus tard du plan Vautrin, un peu plus généreux pour les nouveaux arrivants en pays neuf. De Périgord, en Saskatchewan, où il était né, Napoléon Béland vint d'abord à Trois-Rivières où il a passé son adolescence et une partie de sa jeunesse avant de venir en 1936 chercher fortune sur un lot du rang VIII du canton Montbeillard. Deux ans plus tard, il épousait Marie-Rose Bergeron arrivée vers le même temps à Montbeillard avec un groupe d'une quarantaine de familles de la Mauricie. Ils ont élevé neuf enfants, 5 garçons et 4 filles qui ont maintenant entre 19 et 29 ans d'âge. Les quatre filles et trois des fils sont mariés. Léo, 28 ans, possède sa terre et donne le plus clair de son temps au service de l'insémination artificielle des bovins dans le territoire environnant. Une fille est institutrice et une autre infirmière. Un garçon a fait un cours d'arts et métiers, deux autres ont suivi le cours moyen d'agriculture à Ville-Marie. Tous ont complété au moins la neuvième année du cours ordinaire. Une famille bien élevée, ce n'est pas la fortune, mais M. et Mme Béland ont sûrement sur ce point la satisfaction du devoir accompli.

La ferme ne vaut peut-être pas une fortune mais après plus de trente ans de labeur persévérant elle représente un actif imposant. Les cent acres de terre vierge du début sont devenues 190 acres de terre en culture sur une superficie totale de 250 acres. A l'exception des quelques acres les plus récemment défrichées, tous les champs sont bien égouttés. Sans qu'on puisse déceler un plan de ferme très bien déterminé, la succession des cultures est assez rationnelle. Partout les clôtures sont en bon état et bien placées. Nulle part on ne voit de mauvaises herbes en quantité appréciable. M. Béland n'épargne rien pour s'assurer chaque année une bonne récolte de grain de façon à réduire au minimum les achats de concentrés pour son troupeau. L'année 1969 ne fait pas exception et les quelque 30 acres de grain promettent un rendement approchant les 60 minots à l'acre. Les prairies, sur le point d'être fauchées au moment de notre visite, font voir une surabondance de trèfle et pour peu que la fenaison puisse se faire en bonne condition la provision de fourrages fournira une grande part de la protéine nécessaire à l'hivernement des bêtes. Fort heureusement, un bon silo de 12′ sur 24′ permet d'en conserver une cinquantaine de tonnes dans le meilleur état possible

Chez Napoléon Béland. Sans luxe, la résidence est propre et confortable.

quel que soit le comportement de la saison. Aux pâturages, la végétation est luxuriante dans toute leur étendue et particulièrement dans une pièce de 20 acres où le trèfle blanc abonde à travers une excellente pousse de graminées. L'herbe tendre ne fera sûrement pas défaut cette année. Ses bonnes récoltes, M. Béland les doit bien sûr à la fertilité naturelle de son sol. Il les doit aussi aux travaux d'égouttement qu'il a accomplis, à l'application judicieuse des engrais de ferme et aux amendements calcaires qu'il a soin d'apporter au rythme de 90 tonnes par année ces derniers temps. Aux grandes cultures, Madame Béland ajoute un bon potager qu'elle cultive dans un morceau de terre noire situé près de la résidence et qu'on a réussi à bien égoutter. Elle y récolte en pleine terre tous les légumes que permet le climat de Beaudry et dans une couche chaude de 6′ sur 20′ des tomates, des concombres et des fèves.

Au concours de 1966 M. Béland exploitait encore une porcherie de 3 truies d'élevage qui apportait un revenu d'appoint appréciable. Depuis, il a choisi de concentrer son travail sur la seule exploitation d'un troupeau laitier dont il a augmenté l'effectif tout en améliorant la qualité et le rendement. Les trente vaches laitières, de type Holstein, montrent en général une assez bonne conformation et un développement satisfaisant. Pour des raisons qui ne dépandent pas du propriétaire, le contrôle laitier a été discontinué à la fin de 1968, mais il est quand même possible de vérifier que la production moyenne s'est accrue de quelque 1,000 lb de lait par vache ces dernières années: elle est maintenant aux environs

L'ensilage d'herbes chez M. Béland. Une pratique qu'on ne voudra pas abandonner.

de 9,000 lb et les jeunes vaches, issues d'insémination artificielle, contribueront certainement à rehausser les rendements futurs car M. Béland a le souci de bien développer ses taures en leur procurant toujours l'alimentation qui convient. Le troupeau est assuré d'un bon renouvellement avec onze taures et sept veaux de l'année. Quatre bouvillons d'un an seront bientôt prêts pour le marché.

Les Béland n'ont pas négligé leurs bâtisses de ferme. La grange-étable, 34′ sur 96′ avec une rallonge de 20′ sur 20′, loge le troupeau très confortablement. Elle est tout à fait propre et pourvue des principales commodités: abreuvoirs automatiques, trayeuse mécanique, nettoyeur électrique. Garage, remise à machineries, boutique pour réparations, il y a tout ce qu'il faut pour conserver en bon état un équipement complet de machines aratoires y compris tracteur et camion, sans oublier l'automobile familiale. M. Béland possède en plus en société avec son frère une moissonneuse-batteuse qui se paie assez bien grâce aux moissons qu'ils font chez des cultivateurs des alentours. En somme, sans excès trop coûteux, l'organisation est à peu près complète.

Madame Béland tient fort proprement une maison sans luxe, mais confortable et spacieuse. Elle a à sa disposition les principales comodités d'un intérieur moderne. Elle tient à jour depuis une dizaine d'années le «livre de comptes du cultivateur». Son dévouement ne se limite pas à leur seule entreprise: elle a toujours été très active au sein du cercle local des fermières dont elle est membre depuis le début, en 1939, alors qu'elle avait répondu avec enthousiasme à l'invi-

La saison tardive n'a pas beaucoup favorisé Madame Béland dans son jardinage cette année.

Les arts domestiques sont à l'honneur.

Le congélateur, source d'économie et de bonne chère.

tation de l'agronome fondateur du cercle, Alphonse Brassard, aujourd'hui disparu mais dont les bons cultivateurs de Rollet et des environs se souviennent avec émotion et reconnaissance.

Napoléon Béland a toujours été mêlé lui aussi à la vie communautaire. Il est de la commission de crédit de la caisse populaire depuis 27 ans, il fut longtemps membre ou président de la commission scolaire locale de même que président de la beurrerie de Beaudry disparue depuis quelques années.

Avec la vente regulière de près de 300,000 livres de lait, la ferme Béland est bien assise. Elle survivra aux difficultés présentes de l'agriculture du Québec.

3. PAUL DESSUREAULT, Dupuy (Abitibi-Ouest)

881 points

La profession agricole a donné au Québec dans le passé beaucoup de belles grandes familles qui on largement contribué à la force de la nation canadienne-française. Les temps ont changé et les familles de 17 enfants ayant reçu une bonne éducation et une instruction supérieure sont devenues extrêmement rares. C'est une famille de cette qualité qu'on trouve chez Paul et Monique Dessureault: douze fils et cinq filles dont les âges vont de 5 à 27 ans. Tous ceux et celles qui ont atteint l'âge requis ont complété de bonnes études ou sont en train de le faire. L'aîné est diplômé de l'Université Laval en génie mécanique, un autre poursuit des études en génie électronique à l'Université de Sherbrooke, deux sont des techniciens diplômés, un autre a terminé à La Ferme le cours d'agriculture en vue de succéder à son père et une fille est infirmière licenciée. Tous les autres fréquentent les institutions d'enseignement aux années correspondant à leur âge. Avant même d'avoir vu la ferme, on est déjà fortement impressionné par les mérites d'un tel couple.

La mère de cette famille est encore bien en deçà de la cinquantaine. A vivre avec des jeunes, elle est demeurée une jeune femme. Enfant de l'Abitibi, Monique Bordeleau est née à Dupuy où ses parents étaient venus parmi les tout premiers colons en 1917. Il n'est pas nécessaire de préciser ce que fut sa carrière depuis son mariage en 1940.

Le père, Paul Dessureault, originaire de St-Tite de Laviolette, vit à Dupuy depuis l'âge de 4 ans. Elevé sur la terre familiale, il a dû limiter ses études au cours primaire qu'il a eu cependant le mérite de couronner par un cours moyen d'agriculture à La Ferme. Après son mariage, il dut pendant une quinzaine d'années accepter un emploi d'inspecteur de colonisation, les faibles ressources d'un colon débutant ne suffisant pas aux besoins d'une famille croissante. Paul Dessureault s'est toujours intéressé au progrès général de son milieu: président de la coopérative locale, directeur de la caisse populaire et membre du comité de surveillance, secrétaire de la Société d'Agriculture et de l'Association des éleveurs de bovins de boucherie du Nord-Ouest québécois, marguillier de sa paroisse, il a été et demeure très actif dans tous les mouvements qui peuvent contribuer au bien-être de son entourage au niveau de la paroisse et de la région.

Toutes ces occupations ne l'ont pas empêché de perfectionner sans cesse depuis 1935 une ferme commencée avec un lot de 100 acres où il n'y avait aucune bâtisse et seulement 20 acres de défrichées. Deux agrandissements successifs ont permis de rendre viable l'établissement primitif: 100 acres en 1956 et deux autres lots sis en face en 1961. La superficie totale est maintenant de 380 acres dont 200 en culture, le reste étant en bois et en savane.

La terre labourable est partout en bon état de production. Un bon égouttement de surface à été complété depuis longtemps sur les deux premiers lots et entretenu par les labours successifs. Sur les lots acquis en 1961, les 39 et 40 du rang X, M. Dessureault n'a pas agrandi la surface en culture, mais il a réalisé tout un programme de travaux d'égouttement et il a érigé les clôtures nécessaires. Si les

Propre et bien tenue, la résidence ne suffirait quand même pas à loger toute la famille si les aînés n'avaient déjà pris leur envol.

mauvaises herbes ne sont pas totalement absentes, nulle part dans les champs elles ne représentent un problème de quelque importance.

La ferme est spécialisée dans l'élevage de bovins de boucherie et la rotation des cultures a été conçue en conséquence en vue d'une production herbagère abondante. Les pâturages s'étendent sur au delà de 80 acres. De qualité variable selon les champs dans la rotation, l'herbe est partout dense et verdoyante et cette année, il y aura un surplus considérable que les animaux n'arriveront pas à brouter. Dans les prairies la fenaison est avancée. Avec 75 acres donnant en moyenne pas loin de deux tonnes d'un foin à forte proportion de trèfle, l'essentiel de l'alimentation du troupeau est assuré pour le prochain hivernement. La superficie en grain, 35 acres, a reçu une bonne fertilisation et le rendement s'annonce très satisfaisant.

Paul Dessureault est un adepte convaincu de l'élevage des bovins de boucherie. Il en a fait chez lui une production commerciale intéressante qui constitue la grande source de revenu de sa ferme. Ayant un bon noyau de vaches enregistrées, il ajoute aux ventes de bovins de marché celles de plusieurs sujets d'élevage pour lesquels la demande se maintient régulièrement dans la région. Son troupeau de base se compose d'un bon taureau Hereford enregistré, 45 vaches de bon type Hereford dont 7 enregistrées, et 8 taures d'élevage enregistrées. Une vingtaine de bouvillons et taures d'un an, un jeune mâle enregistré et 32 veaux sont en préparation pour le marché régional de la viande. En général, la conformation des

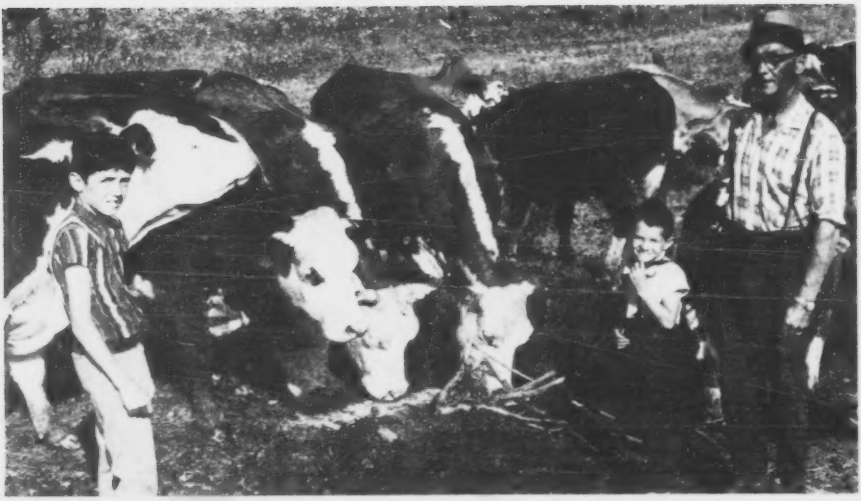

Quelques-unes des «Hereford» de Paul Dessureault.

bêtes se rapproche passablement du vrai type Hereford et leur développement est normal. Sur ces deux points, il faut dire que les photographies reproduites dans ce rapport ne rendent pas justice à un troupeau qui est sûrement l'un des meilleurs du Nord-Ouest québecois et qui contribue efficacement à la diversification tant recherchée des productions animales.

Pour un cheptel bovin d'au delà de cent têtes, il va sans dire que M. Dessureault possède des bâtisses de ferme proportionnées à l'importance de l'entreprise. La grange principale construite à neuf en 1963 à la suite d'un terrible ouragan, mesurant 102′ sur 36′. Le toit et les murs couverts de métal lui donnent fort belle apparence. Comme il convient pour des bovins de boucherie l'intérieur est aménagé en stabulation libre et tout a été prévu pour réduire au minimum les frais de main-d'oeuvre tout en assurant le confort à des animaux naturellement très rustiques. Sur le lot d'en face une autre grange de 34′ sur 55′ prend soin de l'excédent de fourrages. Deux grandes remises abritent la machinerie de ferme et il y a enfin un petit poulailler tout juste suffisant pour les besoins de la famille en volaille et en oeufs. L'outillage de ferme est à peu près complet: deux tracteurs et tous les instruments pour la culture et les récoltes, y compris presse-ramasseuse et deux monte-balles.

Si les aînés de la famille séjournaient en permanence, la résidence ne suffirait pas à loger tout le monde car elle ne mesure que 26′ sur 36′. L'extérieur lambrissé en planche d'aluminium blanche et rouge paraît fort bien. L'intérieur, pourvu de

Les bovins de boucherie, la production qui apporte les revenus chez Paul Dessureault.

M. et Mme Dessureault et les cinq derniers. Il y en a douze autres.

toutes les commodités modernes et joliment meublé, réflète les qualités d'une femme industrieuse qui n'épargne aucun effort pour garder sa maison toujours accueillante. Et Mme Dessureault trouve quand même le moyen de tisser la catalogne et de s'adonner à plusieurs travaux d'art domestiques, sans négliger les mouvements d'action féminine rurale.

M. et Mme Dessureault tiennent au complet depuis 7 ou 8 ans le carnet de comptes du cultivateur. Le dernier livre révèle des recettes globales assez importantes pour qu'on puisse en conclure que leur entreprise est maintenant bien assise. De plus les secrétariats de M. Dessureault rapportent un supplément confortable à la famille. Ils ont bien mérité cette relative aisance qui paraît bien être installée chez eux pour longtemps.

4. PHILIBERT RICHARD, Vassan (Abitibi-Est)

873 points

A 37 ans, Philibert Richard nous est apparu comme un bel exemple d'un jeune homme travailleur et économe qui, ayant foi en l'agriculture, à réussi à ériger en moins d'une quinzaine d'années une entreprise agricole solide et bien à lui. Il a fait cela avec son seul désir de vivre sans autre capital que le fruit de son travail quotidien.

A 17 ans, il était venu de Ste-Gertrude de Nicolet en promenade à Vassan chez son oncle le curé Richard. Pendant quelques années il fut l'engagé sur la ferme du curé durant les mois d'été, travaillant l'hiver pour son compte en forêt. En 1952, il faisait l'acquisition du lot 24 du rang VII, sur lequel il défricha quelques acres chaque année pour ajouter aux 27 acres déjà en culture au moment de son achat. Ce n'est qu'en 1958, après avoir épousé Florette Allard, une toute jeune fille de Vassan, qu'il prenait résidence sur son lot afin de le mettre en valeur pour de bon. Depuis lors, il n'a pas chômé. Tout en gagnant en forêt et dans les mines des environs la subsistance de sa famille et le capital de développement dont il avait besoin, il a poursuivi le défrichement de sa terre et il a érigé de ses propres mains pour la plus grande part les bâtiments de ferme solides et fonctionnels qu'on voit aujourd'hui. En 1963, il ajoutait à son domaine un lot voisin ayant 75 acres en culture. Il possède donc maintenant une superficie totale

Les prairies poussent fort bien. M. Richard ne regrette pas d'y avoir introduit le brome il y a quelques années.

M. et Mme Philibert Richard et leurs cinq enfants.

de 197 acres dont 140 sont en culture et 15 en abattis ensemencé. Au crédit de son propre travail de défricheur, 38 acres plus les 15 acres d'abattis.

Philibert Richard cultive ses champs avec un soin remarquable. Sur 30 acres de foin mélangé, mil et trèfle, le rendement doit atteindre trois tonnes à l'acre. Un champ de 22 acres en mil «Climax» pur, d'une pousse vigoureuse, parfaitement uniforme et exempte de toutes mauvaises herbes, donnera sûrement une excellente récolte de graine de mil qui n'aura presque pas besoin de nettoyage. Le grain est moins bon. Seulement la moitié des 31 acres annoncent une récolte satisfaisante. Le reste a été semé trop tard et devra être utilisé en fourrage vert. Les pâturages sont broutés en rotation: cinq clos de 7 acres chacun. L'herbe est si abondante qu'au moins un des clos sera en surplus. Il va sans dire que, pour obtenir de si bonnes récoltes, l'égouttement et la fertilisation n'ont pas été négligés.

Pour les travaux des champs M. Richard possède, en plus d'un bon tracteur, toutes les machines aratoires utiles. Ses constructions sont en bon état et de belle apparence: une bonne remise à machines de 25′ sur 50′, grange-étable de 35′ sur 100′ pourvue des principales commodités à l'exception d'un bon dispositif de nettoyage. La laiterie, spacieuse et propre, est pourvue d'un refroidisseur à lait d'une capacité de 8 bidons.

Le principal revenu de la ferme provient de la vente du lait pour fin de transformation à l'usine d'Amos. Il y a pour cela 21 vaches croisées Holstein d'assez bonne

La maison et la cour de ferme.

conformation qui produisent annuellement environ 8,000 livres de lait. La relève du troupeau se compose de 8 bonnes taures d'un an et deux ans et 11 veaux d'élevage. M. Richard garde aussi une truie d'élevage et 7 porcs de marché.

Depuis le début de leur installation, les Richard ont toujours tenu assez bien le «carnet de comptes du cultivateur». Ils ont donc suivi de près les progrès de leur entreprise et si la ferme ne permet pas encore à la famille de se priver du supplément que rapporte le travail de mineur durant la morte saison, le temps n'est pas loin où elle fera vivre fort honorablement les parents et les cinq enfants, et celà même si le nombre des héritiers allait augmenter.

Le troupeau laitier ne manque pas de bon pâturage chez Philibert Richard.

M. Richard reconnaît volontiers le grand mérite de son épouse dans leur succès. C'est une véritable femme terrienne qui, sans négliger ses enfants, accepte joyeusement de partager les travaux de son mari et qui consent même à sacrifier un certain superflu à la maison afin que la ferme progresse plus rapidement. Si son intérieur n'a rien de luxueux, son mari lui a quand même procuré les principales commodités modernes. Elle est directrice du cercle local des fermières.

Lui, il est président de la caisse populaire et du cercle agricole, directeur du syndicat local de l'U.C.C., marguillier de sa paroisse et il a été à son tour commissaire d'écoles. C'est dire que déjà ses concitoyens reconnaissent ses mérites et son aptitude à bien servir la communauté.

Sa ferme représente un actif considérable en regard duquel le passif est à peu près négligeable. Son travail opiniâtre lui aura bientôt rapporté une honnête aisance à la tête d'une belle entreprise agricole dont il saura sans doute continuer le perfectionnement.

5. PHILIPPE MERCIER, Mont-Brun (Rouyn-Noranda)
858 points

La famille de M. et Mme Philippe Mercier. Des enfants bien élevés.

Né à N.-D. du Rosaire, dans Montmagny, Philippe Mercier avait onze ans quand il arriva à Mont-Brun avec ses parents. Son épouse depuis 1952, Marie-Rose Saindon avait deux ans quand sa famille vint de St-André de Kamouraska s'établir à Cléricy parmi les premiers colons de l'endroit. Ils ont aujourd'hui une belle famille de 5 fils et 3 filles dont les âges vont de 1 à 15 ans. Une famille qui sera sans doute dans quelques années plus belle encore quant au nombre, car ils sont jeunes. Des enfants bien élevés: l'aîné est en 9e scientifique, le 2e en 8e classique et les autres suivent aux études, selon les âges. Déjà, c'est un grand mérite.

Tous les deux élevés dans le défrichement de terres nouvelles, Philippe et Marie-Rose ont suivi les traces de leurs parents. Dès 1950 il prenait possession de trois lots des rangs VII et VIII du Canton Cléricy sur lesquels il y avait un camp en bois rond et une quinzaine d'acres de terre défrichée. Depuis ce temps, la mise en valeur du sol a rapidement progressé: on trouve aujourd'hui sur ces lots 145 acres de bonne terre en état de produire d'excellentes récoltes. A cela s'est ajouté il

Une vacherie propre, claire et bien aménagée sans trop de frais.

y a quelques années un autre lot de 100 acres dont 35 en culture et enfin en 1968, la terre parternelle, à un mille de distance dans le même rang, avec 70 acres de sol labourable. En tout 460 acres de superficie totale et 250 acres en culture.

En général, le sol est bien égoutté si ce n'est dans les parties plus récemment défrichées et les applications d'amendements calcaires, d'engrais de ferme et d'engrais chimiques n'ont pas fait défaut. Dans les quelque 70 acres en pâturages l'herbe est abondante et suffit amplement pour tout le troupeau. Ayant en vue principalement l'alimentation de ses porcs, M. Mercier s'arrange pour obtenir une bonne récolte de grain mélangé. Il a semé pour cela sur une vaste étendue un mélange d'orge «Parkland» et d'avoine «Garry» dans les proportions respectives de 1 à 3. Au milieu de juillet, la récolte s'annonce à peu près normale, chose qui n'est pas très fréquente dans la région en 1969. Du côté des prairies le champ de première année qui avait reçu une bonne couche d'engrais de ferme un peu plus tôt est particulièrement riche en trèfle comme il se doit, alors que les autres soles portent une très bonne pousse de graminées avec encore une excellente proportion de légumineuses. S'il ne pleut pas trop d'ici la fin de juillet les bons fourrages ne manqueront pas pour le prochain hivernement.

Avec la grande superficie qu'il cultive, M. Mercier est en mesure d'exploiter économiquement un cheptel important. Son troupeau laitier de type Holstein compte 38 vaches, 17 taures, 10 veaux de l'année et pour la boucherie 9 taurillons d'un an. De plus la porcherie est un élément important de l'entreprise: 7 truies d'élevage et un verrat reproducteur, 20 porcs d'engrais et 55 porcelets. La dimension actuelle du troupeau représente une augmentation considérable par rapport aux 24 vaches d'il y a trois ans. Et la qualité des bêtes n'a pas diminué. Si leur conformation laisse à désirer sur plusieurs points, leur capacité de production s'est maintenue à un niveau relativement élevé d'environ 8,000 livres de lait par année. C'est encore loin de ce que donnent les bonnes Holsteins bien alimentées, mais il suffirait d'une sélection un peu plus rigoureuse en continuant de pratiquer l'insémination artificielle et en surveillant le développement des taures pour parvenir dans quelques années à des rendements moyens de trois ou quatre milliers de livres de plus. M. Mercier a l'habileté et les connaissances qu'il faut pour réussir un tel progrès. Les truies d'élevage et le verrat sont d'assez bonne qualité et, avec deux portées par année, elles sont la source d'un revenu brut additionnel dépassant $3,000 par année. En somme, les productions animales de la ferme, appuyées sur une grande culture bien conduite, en font une entreprise intéressante.

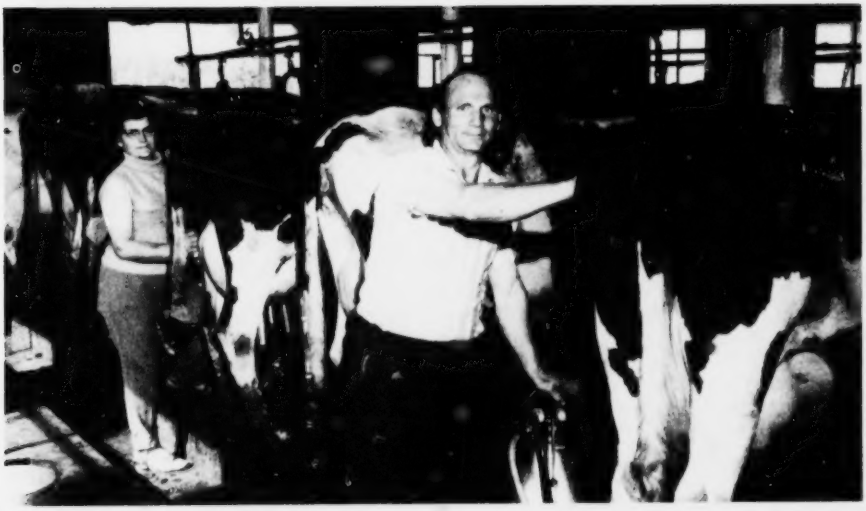

Madame et monsieur Mercier font la traite.

Madame Mercier est en mesure de montrer de beaux travaux d'arts domestiques.

La maison des Mercier et la grange-étable. A l'extrême gauche, une extrémité de la porcherie moderne.

M. Mercier a érigé des bâtisses en proportion de son cheptel. La grange-étable a 35′ sur 90′ avec une addition de 50′ sur 20′ pour la vacherie. En fait d'équipement d'étable, il manque peu de choses et le plancher est préparé pour recevoir un écureur automatique On souhaiterait que la laiterie soit un peu plus grande, mais elle est propre et fonctionnelle. La porcherie, bien ventilée, loge confortablement le nombre maximum de porcs qu'on peut garder. Un bon poulailler et les hangars requis complètent les dépendances.

Sans dépasser ses moyens, M. Mercier possède en plus de deux bons tracteurs, tous les instruments aratoires utiles y compris un crible à grains. Les alentours de la maison et la cour de ferme sont proprement tenus. On voit que le propriétaire a participé avec succès à des concours d'embellissement en 1967 et 1968.

Le troupeau laitier est depuis longtemps inscrit au contrôle laitier postal. Bien tenue dans le «Carnet de comptes du cultivateur», la comptabilité révèle un actif imposant et des recettes brutes permettant de conclure que l'entreprise est solide. Avec l'appui constant qu'il reçoit d'une épouse industrieuse et économe, avec l'esprit d'initiative qu'il manifeste lui-même, Philippe Mercier peut avoir confiance en son avenir d'agriculteur progressif.

6. FERNAND BÉGIN, Clerval (Abitibi-Ouest)

853 points

Fernand Bégin et Paulette Riopel sont mariés depuis 1951. Tous les deux nés à Clerval, ils y ont toujours vécu. Ils dépassent tout juste la quarantaine et leur famille compte 5 enfants: 4 filles de 7 à 16 ans et un fils de 9 ans.

En 1952, Fernand prenait possession de 200 acres de terre jusqu'alors détenues par son père. Il y avait à ce moment une trentaine d'acres de défrichées. Aujourd'hui, il en cultive 150 et une dizaine d'autres, en abattis ensemencé, sont en préparation. Il a donc largement mérité son titre de défricheur. Le sol est assez bien égoutté sauf sur une surface d'environ 35 acres qui n'a encore connu qu'un seul gros labour. Ce sera sans doute corrigé en bonne partie au prochain labour ordinaire. Dans les 45 acres en pâturages, il y a cette année plus d'herbe que les animaux n'en pourront brouter. Il en manquerait peut-être cependant si le printemps avait été plus sec. Les prairies couvrent 65 acres dont le rendement en foin s'annonce assez bon. Quant au grain, la pousse a été quelque peu retardée et il est difficile de prévoir ce que sera la récolte. Il semble bien qu'un apport plus généreux d'amendements calcaires de même qu'un supplément de fertilisation chimique apporteraient des rendements beaucoup plus satisfaisants.

Il serait alors plus facile de mieux alimenter un troupeau chez qui la conformation révèle la plupart des qualités laitières du type Holstein: 24 vaches en production, 6 taures de remplacement, un taureau croisé et 9 veaux d'élevage. Depuis six ans les vaches sont inscrites au contrôle laitier postal. La production annuelle varie entre 7,000 et 8,000 livres de lait par année et elle constitue le principal revenu de la ferme. Il ne fait pas de doute qu'un bon programme d'élevage basé sur l'utilisation des meilleurs reproducteurs disponibles contribuerait efficacement à augmenter les revenus d'ici quelques années. M. Bégin gagnerait beaucoup en se servant systématiquement de l'insémination artificielle. A part son troupeau laitier, il exploite une petite porcherie de deux truies d'élevage à deux portées par année chacune. Ce n'est pas suffisant pour hausser les recettes brutes au niveau souhaitable que devrait atteindre le concurrent. Il faudrait intensifier considérablement les deux productions et parvenir ainsi graduellement à doubler les revenus actuels.

M. Bégin a construit lui-même ou renové les bâtisses de son exploitation. L'extérieur de la grange-étable, bien blanchi, ne paraît pas très moderne, mais l'intérieur est bien aménagé et pourvu de toutes les commodités propres à l'exploitation d'un troupeau laitier y compris un écureur automatique installé en 1968. Une petite laiterie très propre garde le lait en parfaite condition grâce à un refroidisseur électrique de 12 bidons. Les autres dépendances, porcherie, grainerie et garage, sont bien disposées dans la cour de ferme et de dimensions appropriées aux besoins. M. Bégin a tenu à loger confortablement sa famille:

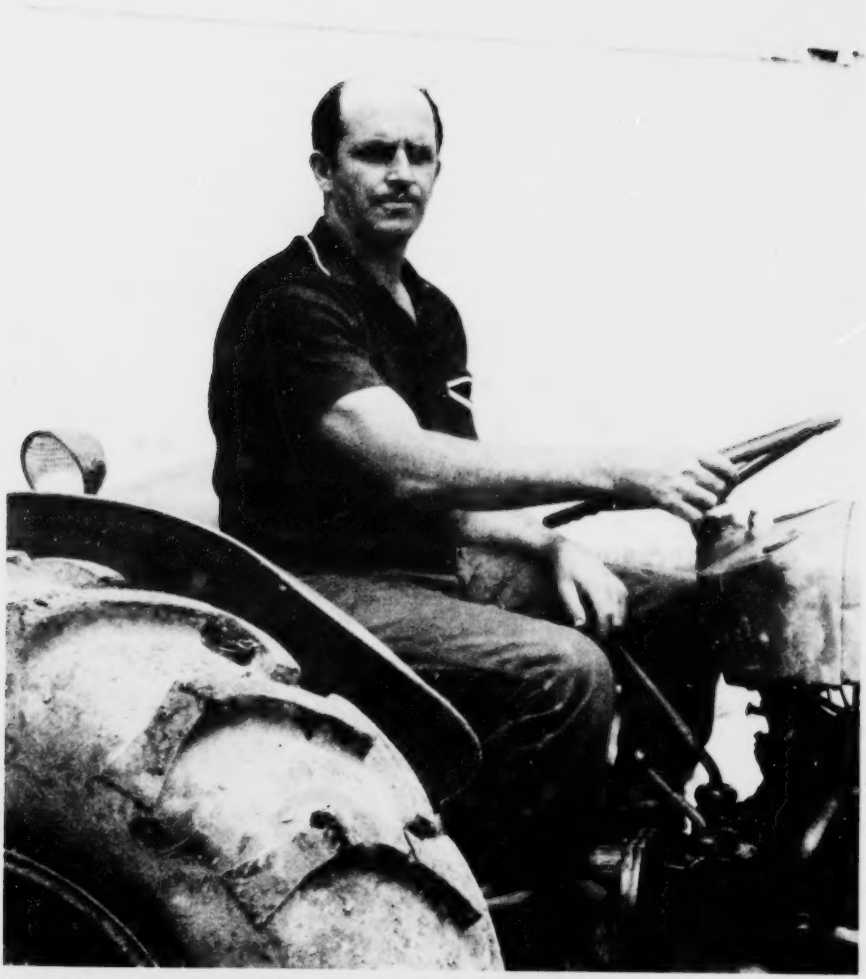

A part son tracteur et quelques instruments peu coûteux qu'il possède seul, Fernand Bégin pratique avec son frère une louable coopération dans l'achat et l'utilisation des principales machines aratoires.

Fernand Bégin, Madame et les enfants.

Chez un défricheur il y a surtout du travail. Il y a aussi de la musique et de belles filles.

La résidence des Bégin est grande et confortable.

une bonne grande maison à deux étages, bien finie à l'intérieur comme à l'extérieur, et dotée de tous les accessoires que peut souhaiter une bonne ménagère. Avec ses filles, Madame Bégin voit à ce que le foyer soit toujours attrayant et d'une propreté exemplaire.

En ce qui regarde l'outillage de ferme, Fernand Bégin ne possède à part entière que le strict minimum: tracteur, charrue, faucheuse et wagon. Pour le reste, les machines les plus coûteuses, il est en société avec son frère. C'est là une formule très heureuse qu'on devrait trouver plus souvent dans la plupart des fermes où la machinerie représente toujours un capital fort lourd et peu productif.

La famille Bégin vit des seuls revenus de la ferme à l'exception de quelques centaines de dollars gagnés dans les fermes des environs avec la moissonneuse-batteuse. Le maître de la maison ne ménage pas ses efforts pour accroître les revenus à mesure que la famille grandit. On comprend que, privé de main-d'oeuvre familiale et seul pour tous les travaux de l'entreprise, il ne parvienne pas aussi rapidement qu'il le voudrait à perfectionner ses moyens de production. Avec l'appui dévoué et constant d'une épouse qui s'y connaît en administration domestique, avec le goût du travail bien fait qui le caractérise, il n'y manquera pas. Il suffit d'y mettre le temps et les précieuses indications de la comptabilité de ferme et du contrôle laitier.

7. ALEXANDRE LACHANCE, Destor (Abitibi-Ouest)

852 points

S'il n'avait que les deux lots qu'il possède en propre et sur lesquels 88 acres sont en culture dont 20 encore seulement en abattis ensemencé, Alexandre Lachance n'aurait pas été un concurrent très sérieux au «Mérite du Défricheur», mais il peut, à 58 ans, revendiquer l'honneur d'avoir établi autour de lui ses cinq fils qui, travaillent tous à des emplois extérieurs à plein temps, ont quand même chacun leur terre où ils résident et où la mise en valeur du sol s'est accomplie au cours des années. Ainsi il se trouve responsable, en pratique, de la culture de 260 acres de terre en plus de la superficie labourable de la ferme qui est officiellement à son nom. Il cultive les lots de ses fils comme s'ils étaient sa propriété. C'est cet état de choses qui rend possible l'exploitation de l'important troupeau qu'il possède.

M. Lachance avait 22 ans quand il vint de Lévis, où son père beauceron était journalier, prendre un lot dans le canton Destor qui s'ouvrait alors à la colonisation. Avant de partir il avait consulter Cyrille Vaillancourt et Mgr Boulet, deux personnages qui exercèrent leur part d'influence sur le mouvement social de l'époque. Un an plus tôt il avait épousé Magella Mariage, élevée à Lévis et petite-fille d'un immigrant français venu au Canada vers 1880. Ensemble ils ont vécu l'aventure des défricheurs en élevant leurs six enfants tous mariés aujourd'hui.

Ils occupent encore la première maison érigée peu après leur arrivée. Elle est propre et bien tenue. Le plus jeune des fils occupe le haut avec son épouse et deux enfants. L'espace fait défaut et on voudrait bien construire le plus tôt possible une nouvelle résidence plus spacieuse et plus confortable.

La principale construction de l'établissement révèle au premier coup d'oeil une ferme résolument orientée vers l'industrie laitière: une imposante grange-étable à toiture et lambris extérieur en métal mesurant 40′ sur 105′. Avec une entrée d'électricité de 200 ampères, elle est pourvue comme il se doit de tout l'équipement mécanique moderne qu'on trouve de nos jours dans une bonne ferme laitière: stalles en métal, trayeuse à deux unités, abreuvoirs et écureur automatiques, bonne ventilation, etc... La laiterie est à l'avenant. Hangar et remises nécessaires sont en bon état et, plus important, un bon silo en bois d'une capacité de 50 tonnes sera rempli d'ensilage d'avoine à l'automne.

La terre faite est naturellement assez fertile. Cependant l'application suivie d'un bon programme d'égouttement améliorerait pour la peine cette fertilité. M. Lachance a le souci d'épandre chaque année une soixantaine de tonnes de pierre à chaux à raison de 3 tonnes à l'acre. Cela donne de bons résultats. Il trouverait sans doute profit à augmenter la fertilisation chimique limitée à 3,000 ou 4,000 livres par année sur 10 à 12 acres de grain. Grâce à des fumures bien réparties il réussit quand même des récoltes satisfaisantes en foin et en grain. Les quelque 50 acres de pâturage cultivé donnent un rendement moyen.

En fait de machines aratoires il y a deux tracteurs et la plupart des instruments utiles aux travaux des champs; tout est bien entretenu et en bon état de fonctionnement.

M. et Mme Lachance, le cadet de leurs cinq fils, son épouse et leurs deux enfants.

La vente du lait et des bovins de marché constitue la presque totalité des revenus de la famille. Le troupeau est composé de 35 vaches, 6 taures et 9 veaux. Soucieux de la qualité de la progéniture, M. Lachance garde un taureau Holstein enregistré dont la taille et la conformation indiquent un potentiel génétique de belle valeur. Sans avoir vu le pédigree, on a lieu de croire toutefois que la pratique de l'insémination artificielle donnerait de meilleurs résultats. En vue de produire des veaux de marché ou des bouvillons qui se vendent mieux il utilise aussi avec les taures et quelques vaches moins bonnes que la moyenne un reproducteur de la race Hereford. Avec des bovins de type Holstein, il n'est pas du tout sûr que cette pratique ajoute assez de valeur aux veaux et aux bouvillons pour justifier les frais d'entretien d'un taureau additionnel. M. Lachance ne contrôlait pas la production de ses vaches en 1968. En 1967, la moyenne était d'environ 7,500 livres de lait.

La grange-étable d'Alexandre Lachance; 40′ x 105′.

Mme Lachance exécute des travaux délicats.

Le troupeau laitier de type Holstein au pâturage.

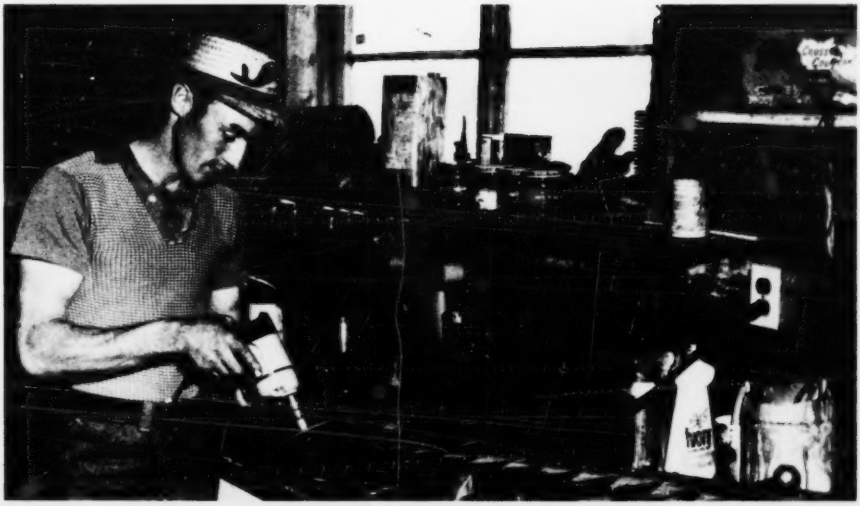

On a ce qu'il faut pour l'entretien de l'équipement.

Agriculteur progressif, M. Lachance est disposé à mettre en oeuvre tous les moyens d'accroître ses rendements afin de grossir ses revenus qui, avec 35 vaches pourraient être augmentés considérablement par rapport au niveau actuel. Il pourrait y arriver dans relativement peu de temps. En attendant il retire un supplément de recettes en effectuant avec son camion le transport de la crème produite à Destor à la laiterie Dallaire de Rouyn. De plus, des travaux occasionnels de voirie lui rapportent environ $1,000 chaque année.

M. et Mme Lachance n'ont pas encore la maison qu'ils désirent, mais ils sont fiers avec raison de la devanture de leur propriété: de beaux arbres, un gazon bien entretenu, protégé par une clôture fraîchement peinte et une propreté parfaite. On voit là un reflet de leur amour de la terre et du bel exemple de coopération familiale qu'ils ont donné avec leurs cinq fils établis autour d'eux.

8. LÉO OUELLET, Guyenne (Abitibi-Ouest)

850 points

La paroisse de Guyenne a été dans l'histoire du Nord-Ouest québecois la dernière à être l'objet d'une tentative organisée de colonisation agricole, à partir de 1947. Située en pleine forêt à une quinzaine de milles au nord de Launay et de la route nationale, elle connut d'abord en dépit de l'isolement un développement assez rapide. Les colons étaient jeunes, on y pratiquait une formule coopérative nouvelle et l'exploitation forestière était payante pour les nouveaux venus. Et Guyenne devint une paroisse où l'avenir semblait prometteur. Mais l'entreprise agricole doit être bien solide de nos jours pour survivre. Celles de Guyenne n'ont pas tenu le coup. Les unes après les autres, les terres s'abandonnent et les rangs ne sont plus qu'une suite de fermes plus ou moins délabrées. Dans la planification régionale la paroisse apparaît comme devant être fermée d'ici peu de temps: sa population en déclin ne justifie plus les frais des services municipaux.

Elevé à St-André de Kamouraska, Léo Ouellet y vécut jusqu'à sa majorité alors qu'il s'engagea dans l'armée pour en sortir en 1944 après trois ans de vie militaire. Un peu plus tard, invité par un missionnaire-colonisateur, il choisit de s'établir à Guyenne dès le début de la colonie. Son épouse de fraîche date, Marguerite Gadoury qui venait de La Reine, l'y suivit. Ils ont maintenant trois filles et deux fils. Les deux aînées ont leur brevet d'enseignement et sont assurées de leur engagement pour l'automne. Les autres poursuivent leurs études.

Installé sur le lot 48 du rang IV depuis le début M. Ouellet a eu la sagesse d'acheter en 1960 le lot voisin sur lequel 30 acres étaient déjà en culture. Il possède maintenant 196 acres de terre dont 120 en culture et 10 en abattis non ensemencé. C'est un sol généralement argileux dont la topographie est concave en plusieurs endroits de sorte que l'égouttement est difficile dans certaines parties. La difficulté a été largement surmontée si l'on en juge par la qualité des pâturages et par l'abondance d'un foin riche en légumineuses sur une prairie d'une vingtaine d'acres. Malheureusement, le grain a été presque entièrement manqué cette année. Pourtant les amendements et les engrais n'ont pas fait défaut: 50 tonnes de pierre à chaux il y a deux ans et, en mai 1969, 2 tonnes de 5-20-20, une demi-tonne de nitrate 33%, une tonne et demie de 16-8-8 et 400 livres de 8-16-16. Léo Ouellet est un homme qui veut que sa terre pousse bien et il prend les moyens nécessaires.

Son troupeau se compose de 14 vaches, 3 taures de deux ans, 4 d'un an et 5 veaux. La qualité des bêtes est fort convenable puisque d'après le contrôle laitier qu'il pratique depuis le commencement, les rendements moyens dépassent 8,000

livres de lait par vache. Le propriétaire voudrait bien augmenter son volume de production, mais l'avenir est incertain et déjà, parce qu'il est en pratique le seul producteur laitier de quelque importance dans la paroisse, le transport régulier du lait à l'usine de transformation d'Amos est devenu un sérieux problème.

Léo Ouellet a érigé sur sa ferme toutes les constructions utiles: une bonne grange-étable solide et propre, bien aménagée et pouvant loger confortablement 28 vaches, silo-tour en bois de 14′ sur 26′, remise à voiture et entrepôt à grains. Sa maison de deux étages a fort belle apparence avec son fini extérieur peint en blanc et vert et son magnifique parterre. On y trouve tout le confort souhaitable et il n'y manque aucune des commodités ménagères.

En fait d'instruments aratoires, M. Ouellet possède tout ce qu'il faut sans avoir engagé trop de capital à ce poste. A part le tracteur et les principales machines dont il est le seul propriétaire, il a acquis en société avec deux confrères un chargeur et un épandeur à fumier modernes.

La vente du lait et des animaux de marché étant les seuls revenus de la ferme, cela ne suffit pas. Aussi a-t-il d'autres revenus importants: tenue du bureau de poste local, distribution du courrier rural et contrat de chauffage au bran de scie de l'école paroissiale.

Au total Léo Ouellet a réussi, après plus de vingt ans de travail ardu, à se créer une situation enviable tout en procurant à sa famille une honnête aisance et à ses enfants une belle éducation. Sa ferme pourrait être bientôt une entreprise prospère. Malheureusement il y a de gros nuages à l'horizon: des personnes en autorité lui ont recommandé récemment de ne plus entreprendre de nouvelles améliorations, car la paroisse va fermer. Pour tout homme de coeur c'est une bien triste éventualité. Pour un défricheur comme Léo Ouellet qui a eu confiance en ceux qui l'on orienté vers Guyenne, et qui avec courage et détermination a consacré au-delà de vingt ans de sa vie à créer pour sa famille et pour lui-même une place honorable au soleil, c'est une tragédie.

9. FÉLICIEN DESCHÊNES, Latulipe (Témiscamingue)
789 points

Fils d'un cultivateur de Latulipe, Félicien Deschênes a complété après ses études primaires le cours moyen d'agriculture à l'école Moffet de Ville-Marie. Il a d'abord travaillé pendant cinq ans comme mécanicien dans un garage avant de prendre possession en 1952 des lots 33 et 34 du rang VI, canton Latulipe, sur lesquels il y avait une trentaine d'acres de terre défrichée et une maison. Il voulait faire de ces lots une ferme à temps partiel qui lui apporterait une certaine sécurité tout en lui permettant de gagner le gros de la subsistance de sa famille par du travail à l'extérieur.

Depuis ce temps il a défriché à peu près 34 acres de terre nouvelle et son établissement est demeuré ce qu'on est convenu d'appeler une ferme «résidentielle». Des 64 acres en culture, il y en a une quinzaine en prairie où le foin est très dense et de belle venue. La surface en pacage est beaucoup plus grande qu'il ne serait nécessaire si la pousse de l'herbe était seulement normale. Les vaches doivent prendre une partie de leur pâture à travers bois. Quant au grain, il a été semé tard dans une partie mal égouttée du terrain. Un peu partout les mauvaises herbes envahissent les champs et l'épervière orangée paraît très florissante. Défrichement, égouttement, chaulage, fertilisation, il y a beaucoup de travail à faire pour rendre cette terre raisonnablement productive.

M. et Mme Félicien Deschênes à leur comptabilité.

Chez les Deschênes, le magnétophone est bien utile aux enfants.

On a ce qu'il faut dans la remise pour l'entretien de l'équipement.

Les instruments aratoires ne manquent pas pour les travaux qui s'imposeraient. Il y en a même plus que la ferme n'en peut supporter. Ils sont bien entretenus par le bon mécanicien qu'est M. Deschênes et par ses fils. Les constructions de ferme comprennent une bonne grange-étable de 34′ sur 60′ avec toiture en métal et lambris en tôle d'aluminium. L'aménagement de l'intérieur est propre mais encore incomplet. La petite laiterie n'est pas encore pourvue d'un refroidisseur. Les machines sont à l'abri dans une très bonne remise de 24′ sur 36′ où l'on trouve entre autres outils de réparation, une soudeuse électrique.

Le cheptel se compose de 15 vaches de qualité moyenne, 16 jeunes bovins, un porc et 14 poules. La production laitière ne peut guère dépasser cinq ou six mille livres de lait par vache. Les ventes d'animaux pour la viande arrondissent un peu les recettes de la crème qu'on expédie à Laverlochère. Du travail à l'extérieur et la coupe de bois de papier pour quelques centaines de dollars complètent le revenu de la famille.

Madame Deschênes, née Rita Lafontaine, sait rendre très agréable l'intérieur de la maison. Pourtant il n'y a pas plus d'espace qu'il n'en faut pour les six garçons et deux filles dont les âges vont de 4 à 19 ans. M. et Mme Deschênes attachent beaucoup d'importance à l'instruction de leurs enfants: les aînés sont aux études secondaires et les plus jeunes suivent. La viabilité de la ferme n'est probablement pas pour demain. Cela n'empêche pas la famille Deschênes d'avoir confiance en l'avenir.

Les plus jeunes savent s'amuser à peu de frais.

LAURÉATS
DE LA MÉDAILLE D'ARGENT

OFFICIERS DE L'ORDRE DU MÉRITE DU DÉFRICHEUR

1. ODILON ALLEN, Cléricy (Rouyn-Noranda)
891 points

Odilon Allen était arrivé bon premier au concours de la médaille de bronze en 1966. Il est encore meilleur premier trois ans plus tard au concours de la médaille d'argent.

Né à St-Anselme de Dorchester il y a 54 ans, Odilon Allen, après une courte fréquentation des écoles, passa sa jeunesse à travailler sur la ferme paternelle et en forêt. En 1939, il épousa Isabelle Allen, institutrice, venue elle-même de St-Zacharie de Beauce à Cléricy avec ses parents, dans la fleur de sa jeunesse, au printemps de 1936. Ils ont neuf enfants, quatre garçons et cinq filles. Trois des filles et deux des garçons sont mariés. L'aîné, après de bonnes études primaires et un cours d'agriculture à la Ferme, est établi sur une ferme non loin de ses parents. Le deuxième, diplômé en technologie, est au service de l'Hydro-Québec à Guigues. A 20 ans, André a fait aussi son cours d'agriculture à la Ferme et se prépare à prendre la succession de son père. Deux des filles sont garde-malades, Diane est diplômée en enseignement ménager et une autre a son brevet «B» de l'Ecole Normale de Rouyn. Les plus jeunes poursuivent leurs études. Les Allen sont une belle famille où l'on n'a pas négligé l'instruction des enfants.

Quelques-uns des 130 moutons de la ferme Allen dans la topographie ondulante de leur habitat.

Premier occupant du lot 40, rang V, en août 1941, Odilon Allen a agrandi son patrimoine d'un autre lot de 100 acres en 1948 pour compléter son établissement avec l'équivalent de deux autres lots en 1965. Aujourd'hui il possède une superficie totale de 380 acres dont 220 en culture. C'est lui avec sa famille, qui a fait tout le défrichement.

Il pratique une rotation de quatre ans prévue dans un bon plan de ferme. La topographie ondulante de ses terres facilite un très bon égouttement. Les amendements calcaires ne font pas défaut ni la fertilisation qu'il fait principalement avec les engrais de ferme. Aussi le sol rend bien les bons traitements qu'il a reçus: le foin, d'excellente qualité, est abondant dans toutes les prairies. L'avoine Glenn, bien que semée en retard comme partout dans la région cette année, annonce un très bon rendement. Les pâturages sont luxuriants et comprennent une pousse remarquable de beau trèfle blanc extrêmement dense. Il y a sûrement beaucoup plus d'herbe que le troupeau n'en pourra consommer. Dans tous les champs du pacage, les animaux trouvent facilement l'eau et l'ombre qu'ils recherchent.

Pour ses travaux de ferme, M. Allen possède un équipement complet de machines aratoires y compris trois tracteurs, conditionneur et presse à foin, moissonneuse-lieuse, deux monte-balles et une batteuse.

Le cheptel se compose de 20 vaches laitières, 12 taures de 2 ans et 9 d'un an, un taureau, 2 bouvillons et une trentaine de veaux. Il y a aussi 130 moutons, une

Des neuf enfants Allen, cinq sont mariés. André se prépare à prendre la relève. Deux beaux gars viendront sûrement bientôt . . . et il ne restera plus que la petite dernière.

Une cuisine ultra-moderne, une maîtresse cuisinière et la petite dernière.

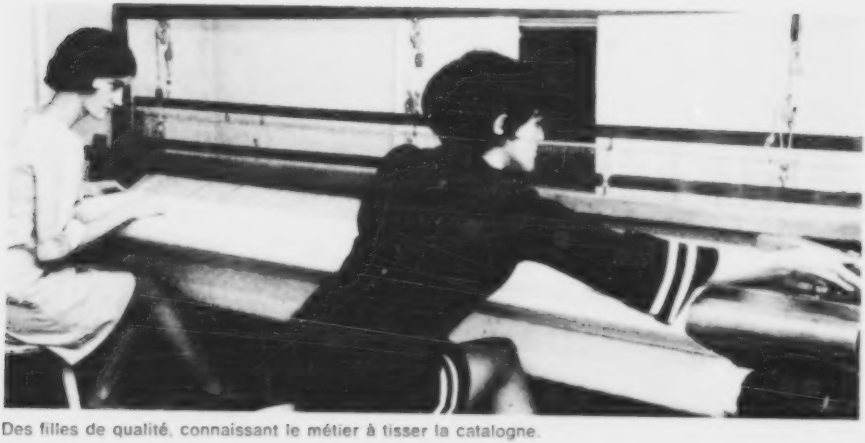

Des filles de qualité, connaissant le métier à tisser la catalogne.

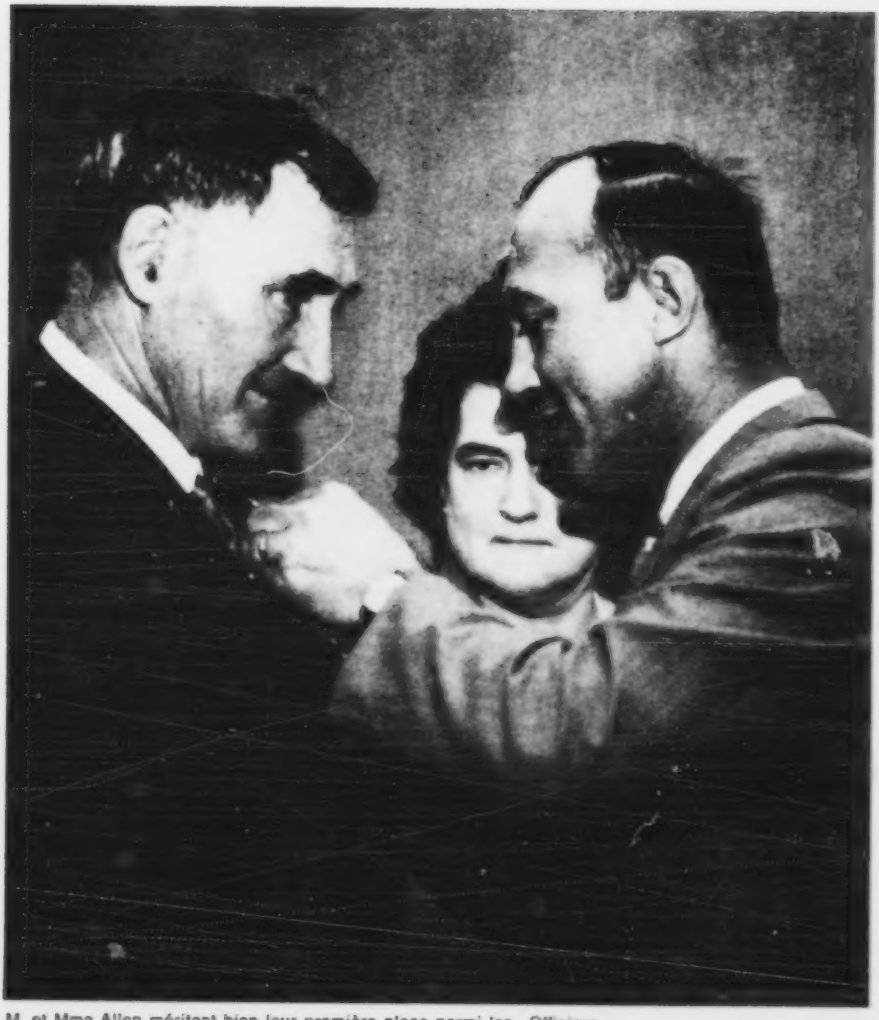

M. et Mme Allen méritent bien leur première place parmi les «Officiers de l'Ordre du Mérite du Défricheur.»

En allant de Rouyn à Cléricy, peu après avoir quitté la grand-route qui va à Macamic, le passant remarque toujours la ferme d'Odilon Allen.

truie portière et 5 jeunes porcs. Il y a même un cheval de travail. Les vaches, de type Holstein, sont d'assez bonne qualité, mais avec une meilleure sélection, leur rendement pourrait être accru considérablement par rapport à la moyenne d'environ 7,000 lb de lait que révèle le contrôle laitier postal.

L'an dernier, avec un effectif plus important, la porcherie a donné un bénéfice net de plus de $1,000. Les moutons rapportent à peu près autant. La terre peut nourrir plus de vaches. En y ajoutant de la qualité, Monsieur Allen réalisera avec avantage son projet de ne plus aller en forêt tous les ans pour gagner le supplément considérable de revenu dont sa famille a besoin.

La grange-étable de 42′ sur 93′ est moderne et pourvue de toutes les commodités y compris trayeuse à trois unités et écureur automatique. La laiterie de 16′ sur 18′, très propre, sera bientôt pourvue d'un réservoir pour livraison du lait en vrac. Les dépendances sont à l'ordre et correspondent à tous les besoins.

La résidence, finie en stucco à l'extérieur, a fort belle apparence avec un beau parterre très bien entretenu. On y trouve toutes les commodités que peut souhaiter l'excellente maîtresse de maison qu'est Mme Allen.

Les Allen peuvent être fiers de leur ferme. Les défricheurs de naguère sont devenus des agriculteurs prospères.

2. ALBERTINO DESROSIERS, St-Maurice (Abitibi-Est)

870 points

Albertino Desrosiers est né en 1918 à Ste-Béatrice de Joliette. En 1930, il est venu avec ses parents dans la région d'Amos et sa jeunesse a surtout été occupée à des travaux sur des fermes et en forêt. Antoinette Labonté, son épouse depuis 1944, garde le secret de son âge. Elle venait de Lévis. Ils ont quatre garçons. L'aîné a 20 ans et le plus jeune en a 10. Deux de leurs trois filles sont mariées. Ils habitent une très bonne maison où le confort, la propreté et l'espace ne font pas défaut et dont l'extérieur bien fini et les alentours agréablement aménagés attirent l'attention de tous ceux qui passent dans le rang VII du canton Dalquier.

C'est à partir de 1943 que M. Desrosiers a commencé le développement de son entreprise agricole en prenant possession du lot 61 où il n'y avait ni terre faite ni bâtisses. Après l'acquisition du lot voisin en 1954, la superficie totale était de 215 acres. En 1967 on a ajouté le lot 60 portant ainsi la superficie à plus de 300 acres dont 140 sont aujourd'hui en culture et 20 en abattis ensemencé.

La topographie ondulante des champs facilite grandement leur égouttement et M. Desrosiers a su tirer profit de cet avantage. Dans la rotation de quatre ans qu'il pratique, on voit une pièce de vingt acres en grain d'une qualité exceptionnelle pour la région. Le rendement dépassera sûrement 60 minots à l'acre. La fenaison est terminée au moment de notre visite et le concurrent nous affirme qu'il a récolté près de deux tonnes à l'acre de bon foin mêlé. En comptant le foin qu'il récolte sur des terres louées aux environs, dont il ne se soucie pas d'améliorer le sol, il a fauché en tout une centaine d'acres. Les pâturages sont encore luxuriants à la fin de juillet et la bonne herbe n'est pas près de manquer.

Nulle part nous n'avons vu de ces mauvaises herbes qui le plus souvent sont florissantes en sol acide. C'est que depuis quatre ou cinq ans le concurrent fait étendre entre 80 et 100 tonnes de pierre à chaux sur ses champs. De plus, il applique régulièrement trois ou quatre tonnes de fertilisants chimiques chaque année. Il est bien payé de retour. Sauf durant les tempêtes de l'hiver, on voit à ce que le fumier soit charroyé dans les champs tous les jours, grâce à un dispositif qui permet le chargement de l'épandeur sous l'étable, de sorte qu'il n'y a jamais accumulation près des bâtisses et que la valeur fertilisante des engrais de ferme se trouve utilisée à peu près dans son entier. Cela aussi, ça paraît dans les récoltes.

Un cheval qui ne travaille pas souvent.

La ferme est spécialisée en production laitière et le cheptel est formé de 28 vaches, 15 taures, 5 veaux et un taureau. A part les bovins, M. Desrosiers ne garde que 85 poules et poulettes pour la ponte, 25 coqs pour la chair et deux porcelets pour les besoins en viande de la famille. Les vaches sont de type Holstein et assez bien conformées. Elles sont inscrites au contrôle laitier postal depuis une dizaine d'années. En 1967, la dernière année pour laquelle les rapports sont disponibles, la production moyenne était de 7,000 lb de lait par vache. Bon éleveur, M. Desrosiers sait que ce rendement n'est pas satisfaisant et en plus d'améliorer son alimentation, il travaille sérieusement la qualité génétique de ses

Madame et M. Desrosiers et les quatre garçons.

L'heure des vaches chez Albertino Desrosiers.

bêtes en utilisant régulièrement l'insémination artificielle dans l'accouplement de ses meilleures vaches et cela depuis les cinq ans que le service du centre de St-Hyacinthe est disponible en Abitibi. Déjà quelques-unes de ses jeunes vaches et toutes ses taures d'élevage sont issues des meilleurs reproducteurs du Centre.

Les bâtisses et l'outillage de ferme sont en accord avec le bel esprit d'initiative et de travail qu'Albertino Desrosiers a manifesté depuis plus de 25 ans. La grange-étable, 60′ sur 90′, est propre et solidement bâtie. On y trouve toutes les commodités modernes et spécialement une entrée d'électricité de 200 ampères,

Fier de sa médaille d'argent, Albertino Desrosiers reçoit les félicitations de l'honorable Clément Vincent. Madame a reçu le prix en argent.

un nettoyeur automatique complété d'un dispositif ingénieux permettant le chargement des engrais de ferme sous l'étable, une laiterie parfaitement aménagée avec refroidisseur électrique pour 12 bidons. A part un poulailler et une porcherie de modestes dimensions, il y a un bon hangar de 20′ sur 32′ avec un grenier bien construit ainsi qu'une vaste remise pour les instruments aratoires.

En plus de trois tracteurs, probablement plus qu'il n'en faut, l'exploitant possède un équipement complet de machines agricoles modernes incluant en particulier une presse-ramasseuse, une pelle à fossés et un épandeur d'engrais de grande capacité.

Madame Desrosiers tient beaucoup à son potager qui procure à la famille une variété compiète de légumes avec sa petite serre. Elle fait des conserves et toute sa couture et, pratique de plus en plus rare chez nos fermières, elle boulange et cuit elle-même le pain de la famille. Son mari n'hésite pas à lui reconnaître une large part de mérite dans l'oeuvre qu'ils ont accomplie ensemble.

Une faiblesse: il n'y a de comptabilité que pour fin d'impôt sur le revenu. Les recettes brutes du troupeau laitier sont intéressantes et il faut y ajouter les revenus nets importants provenant d'un service de transport d'écoliers que M. Desrosiers exploite sous contrat pour la Commission scolaire de l'Harricana avec deux autobus. L'avenir paraît tout de même assez rassurant chez cette belle famille.

3. LIONEL BRETON, Ste-Germaine (Abitibi-Ouest)
858 points

Après avoir été de 1951 à 1965 un défricheur à temps partiel, Lionel Breton a décidé de s'adonner pour de bon à l'agriculture et d'exploiter rationnellement la bonne terre qu'il avait réussi à mettre en valeur depuis qu'il détenait par transport de billet de location les cent acres du lot 61 dans le rang I du canton Palmarolle. Parti d'une vingtaine d'acres à peine défrichées au début, il cultive maintenant 85 acres de bonne terre très bien égouttée. Il recherche avidement les conseils des agronomes et des cultivateurs plus expérimentés que lui.

Soumis à une rotation de quatre ans, les champs sont bien traités: 35 tonnes de pierre à chaux l'an dernier et autant cette année, superphosphate sur les pâturages avec en plus une tonne de nitrate au cours de l'été et les engrais de ferme adéquatement répartis. M. Breton a labouré 40 acres de terre en 1968. Toute cette étendue est en grain. Trente acres donneront les concentrés de base pour le troupeau et dix, semées plus tard, fourniront du fourrage vert. La superficie en pacage, la même qui n'était pas suffisante il y a un an, porte cette année, grâce à une saison beaucoup plus favorable et aussi à la fertilisation, une herbe dense et succulente que les animaux n'arriveront pas à brouter entièrement. La surface réduite des prairies où le bon foin de trèfle est abondant ne suffirait pas aux

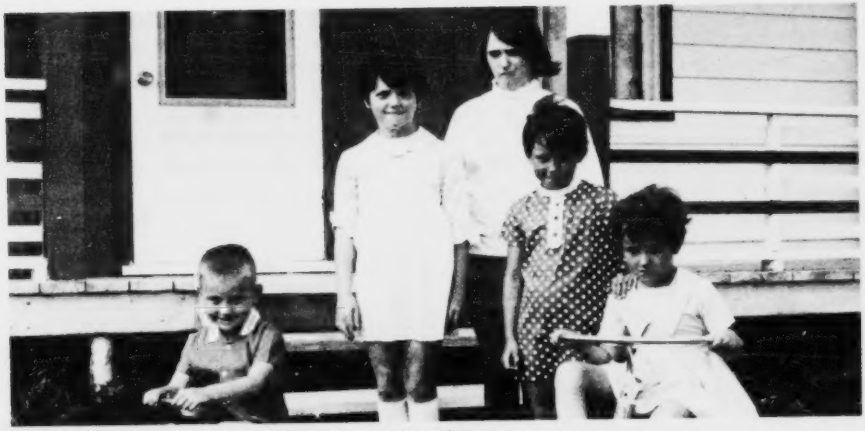

Quatre des cinq filles de M. et Mme Breton et le cadet.

besoins, mais on compte sur les 60 acres du lot d'en face, loué à $50 par année, pour engranger les fourrages nécessaires à l'hivernement du troupeau. En passant, cette terre louée devrait être intégrée dans la ferme pour assurer la viabilité de l'établissement. Lionel le sait, mais ne craignant pas qu'un autre acheteur vienne la lui ravir, il trouve qu'au loyer qu'il paie il vaut mieux attendre.

En fait d'animaux, M. Breton s'en tient aux seuls bovins laitiers. Il garde 23 vaches, 4 veaux et un jeune reproducteur pour les taures. Pour l'accouplement des vaches il préfère l'insémination artificielle, étant convaincu qu'il ne pourrait jamais se payer des taureaux de qualité comparable à ceux du C.I.A.Q. Croisées Holstein, les vaches sont d'assez bonne conformation. L'insémination artificielle améliorera leurs aptitudes laitières. Les rendements obtenus sont tout de même supérieurs à la moyenne: le contrôle laitier postal révèle qu'en 1968 ils ont été de 8,000 lb de lait par vache, pour une durée de 275 jours. C'est la vente du lait, comme on le pense bien, qui donne le plus clair des revenus. Les ventes d'animaux et du travail occasionnel en forêt rapportent le complément nécessaire.

L'outillage de ferme comprend deux tracteurs et un assortiment à peu près complet de machines agricoles modernes à l'exception de la moissonneuse qu'il est préférable de louer quand la superficie à récolter ne saurait justifier un achat aussi important.

Mesurant 36′ sur 52′, la grange-étable devra sûrement être rallongée d'ici quelques années si M. Breton continue son ascension. Elle paraît fort bien avec

Une lettre d'amour? Peut-être que non . . . ça se fait de moins en moins de nos jours.

Le bon foin est abondant et la fenaison sera vite faite.

sa toiture et ses lambris extérieurs en métal. L'intérieur, fraîchement revêtu de peinture d'aluminium, est d'une propreté remarquable. Stalles et abreuvoirs modernes, trayeuse à deux unités, il ne manque pas grand chose dans l'aménagement si ce n'est un bon appareil d'écurage. La laiterie attenante est aussi d'une propreté exemplaire; on y remarque en particulier un bon refroidisseur électrique d'une capacité de huit bidons. Une bonne remise à machines aratoires avec plancher de béton et grainerie dans le haut complète les dépendances.

Les Breton habitent une résidence confortable revêtue de déclin de cèdre peint en blanc. Sans luxe, l'intérieur est parfaitement aménagé. Il n'y manque aucune des commodités que peut désirer une bonne maîtresse de maison et il y a tout l'espace voulu pour la famille. A part un petit jardin entouré d'une belle clôture, il n'y a pas de parterre ni gazon aux abords de la maison. Il y a seulement la propreté et l'ordre.

Venu tout jeune en Abitibi avec ses parents en 1939, Lionel Breton, né à Ste-Germaine de Dorchester, a passé toute sa jeunesse aux travaux de la terre et de la forêt. Il a quand même trouvé le temps, le 17 juillet 1950 à 9 heures du matin, d'épouser Gertrude Bisson qui venait de St-Léon de Standon et vivait à Ste-Germaine où elle avait suivi sa famille quelques années plus tôt. Cinq filles et trois garçons sont nés de leur union.

Agriculteur vivement désireux de perfectionner sans cesse son entreprise, bien appuyé par une femme travailleuse et entreprenante, Lionel Breton devrait réussir.

Une partie du troupeau laitier de la ferme Breton.

4. JEAN-PAUL DUFRESNE, Rémigny, (Rouyn-Noranda)
831 points

La ferme de Jean-Paul Dufresne avait été classée onzième sur 25 au concours de la médaille de bronze il y a trois ans. Elle a fait certains progrès depuis lors. Aux trois cents acres de superficie qu'elle comptait, on a ajouté un lot de cent acres entièrement défriché acquis à l'automne de 1968. C'est donc aujourd'hui une superficie totale de 400 acres que possède la famille Dufresne, comprenant une étendue de 260 acres en culture dont 160 défrichées par M. Dufresne depuis son établissement sur les lots 40, 41 et 42 du rang VII de Rémigny, en 1936. Si l'agrandissement de la superficie en culture signifie quelque chose dans la consolidation d'une entreprise agricole, on peut avoir confiance que Fernand Dufresne, le seul fils d'une famille de sept enfants, qui, à 24 ans, consacre tout son temps aux travaux de la ferme, sera dans quelques années un excellent cultivateur vivant bien de l'agriculture.

En effet, M. Dufresne père, habile dans les métiers de la construction, trouve à gagner à l'extérieur comme menuisier un salaire élevé que la ferme ne pourrait pas lui payer. A part l'éloignement, il peut le faire sans inconvénient, car Fernand aime la terre et il connaît la plupart des secrets de la grande culture et de l'élevage.

Un bon sol franc argileux, une configuration de terrain favorable au bon égouttement, ce sont là des éléments de base pour une grande culture profitable. Ils sont présents ici et l'on s'efforce d'en tirer le meilleur parti. L'égouttement s'est passablement amélioré depuis trois ans, mais le chaulage et la fertilisation laissent à désirer. Aussi les pâturages, près de 85 acres, sont loin de donner la pousse d'herbe qu'on devrait y trouver et il y aurait là une économie considérable de terrain à réaliser. Les prairies à la veille de la fenaison annoncent une récolte d'environ une tonne et demie à l'acre de foin mélangé de bonne qualité. A peu près inexistantes dans les deux premiers tiers, les mauvaises herbes prennent de l'importance dans le haut de la terre faite. Il faudrait corriger au plus tôt cette faiblesse par l'emploi d'herbicides sélectifs et surtout en neutralisant l'excès d'acidité du sol.

M. Dufresne est spécialisé en industrie laitière. Il garde 28 vaches de type Holstein qui pourraient être mieux développées. On ne pratique pas le contrôle laitier, mais d'après les ventes de lait, la production annuelle serait d'environ 5,500 lb par vache. Ce n'est évidemment pas suffisant et, Fernand se propose bien de suivre de plus près la sélection du troupeau afin de hausser à un niveau rémunérateur les rendements laitiers. Le cheptel se complète avec 36 têtes de jeunes bovins, quatre porcs et une douzaine de poules.

En fait de machines aratoires, l'équipement est proportionné aux besoins et en bon état. Il comprend en particulier un tracteur, une moissonneuse et un ensileur.

Jean-Paul Dufresne a un métier rémunérateur qui le retient au loin.
Son fils Fernand consacre tout son temps à la ferme.

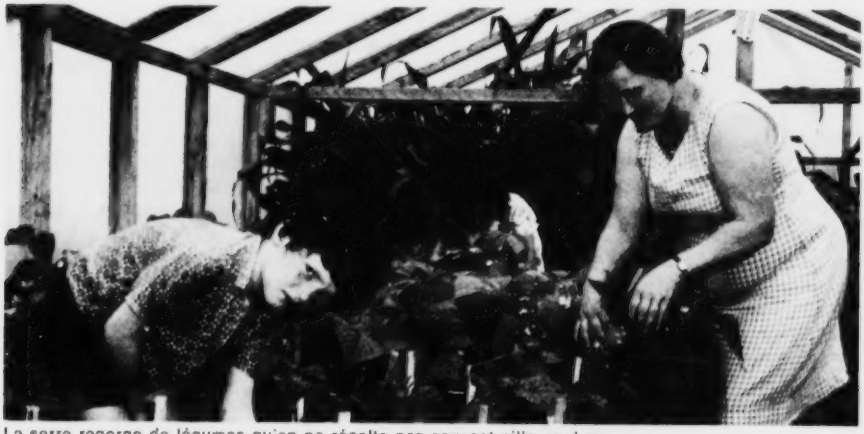

La serre regorge de légumes qu'on ne récolte pas souvent ailleurs dans le comté.

Quand on a six filles, on connaît la couture. Madame Dufresne et Micheline.

De construction assez récente, la grange-étable, 46′ sur 75′, est entièrement recouverte de métal. Elle renferme à l'intérieur un silo de 10′ sur 28′. L'étable est propre, bien ventilée et bien aménagée. Une remise et un hangar abritent les machines aratoires. Il faut aussi mentionner avec éloges une serre de 12′ sur 32′ qu'on utilise au maximum pour récolter à volonté maïs sucré, tomates, concombres, melons, fèves, carottes et betteraves.

La demeure familiale, revêtue de bardeau d'ardoise est confortable et Mme Dufresne tient son intérieur avec le plus grand soin.

Monsieur et Madame Dufresne, venus tous les deux des environs de Joliette, comme la plupart des premiers colons de Rémigny, se sont mariés dans cette paroisse il y a 31 ans avec la bénédiction du curé Majeau, le premier desservant de la colonie qui en fut d'ailleurs le fondateur et, jusqu'à sa mort, l'âme dirigeante. Ils ont élevé sept enfants et c'est le sexe faible qui a prévalu dans la famille: six filles et un garçon. Celui-ci paraît bien vouloir continuer le perfectionnement de la ferme avec l'esprit de travail et le talent voulus.

5. GÉRARD ST-PIERRE, Senneterre (Abitibi-Est)
822 points

Agé de 50 ans, Gérard St-Pierre est maire de la municipalité rurale de Senneterre. Si ses concitoyens lui manifestent leur confiance, c'est qu'il a à son crédit une carrière ardue et fructueuse de défricheur, travailleur de la forêt et agriculteur. De Stanhope, dans le comté de Stanstead, ses parents vinrent à Senneterre au début des années '30. Il avait à peine 20 ans quand il prit possession en 1940 du lot 44 rang X, canton Senneterre, sur lequel quatre ou cinq acres seulement étaient défrichées. Par des acquisitions successives de lots avoisinants il possède maintenant 328 acres de terre avec une superficie de 185 acres en culture dont il a lui-même défriché plus d'une centaine d'acres.

Depuis au delà de 25 ans il a reçu sans limites l'appui d'une épouse qu'on peut comparer sans crainte à la femme forte de l'évangile. Un peu plus jeune que lui, Marcelle Pleau, née dans le village forestier d'Oskelaneo, est venue elle aussi dès son enfance à Senneterre. Si la natalité canadienne-française est en baisse, ils n'en sont pas responsables: seize enfants bien vivants sont nés de leur union, 8 garçons et 8 filles. L'aîné a 26 ans et la cadette en a 2. Les plus vieux ont complété des 10e et 11e années aux écoles de l'endroit et les autres suivent. Normand, l'aîné, est marié et tout en travaillant à l'extérieur est établi sur un lot de 100 acres dans le voisinage. Les travaux de ferme se font en commun.

Sans plan de ferme systématique, Gérard St-Pierre pratique une culture extensive où prairies et pâturages occupent à peu près les trois quarts de la superficie labourée. Les 60 acres de pacage ont assez bien rendu: il a fallu faucher le surplus d'herbe. Avec la récolte sur le lot de Normand, on disposera d'une provision satisfaisante de bon foin. La plupart des champs sont assez bien égouttés grâce à une pente favorable vers la rivière Bell. La fertilisation s'est bornée à l'emploi des engrais de ferme ces dernières années. L'acidité du sol favorise une apparition assez prononcée de mauvaises herbes et l'application généreuse d'amendements calcaires serait certainement profitable.

A part quelques travaux dans le voisinage avec la machinerie de ferme, c'est le troupeau laitier qui rapporte le plus clair des recettes de la ferme. La laiterie de Senneterre achète au prix du lait nature la majeure partie de la production. Il est possible malheureusement pour M. St-Pierre que ce marché avantageux disparaisse à la suite de l'intégration apparamment prochaine de cet établissement à la laiterie Dallaire de Rouyn. Une telle éventualité serait une raison additionnelle de hâter l'amélioration de la qualité du troupeau. Les 20 vaches croisées Holstein n'ont pas été soumises au contrôle laitier. Cependant leur confor-

Le maire de Senneterre et Madame Gérard St-Pierre, leur médaille d'argent et les hommages de l'honorable Clément Vincent.

mation s'éloigne passablement du type désirable et leur rendement moyen n'est sûrement pas au niveau qu'il faudrait. Un bon programme d'élevage centré sur une sélection rigoureuse des génisses s'impose sans retard. Les quatre taures de 2 ans et les 10 autres jeunes sujets ne montrent pas beaucoup que l'orientation est en train de changer pour le mieux.

L'outillage de la ferme représente un investissement assez lourd: deux tracteurs, charrues à 3 et à 2 versoirs, presse à foin, conditionneur, moissonneuse-batteuse, herses, moulange, soudeuse, épandeur d'engrais . . . il ne manque rien.

Construite en appentis à une grange de 30′ sur 50′, l'étable est commodément aménagée et pourvue de stalles modernes et d'un nettoyeur automatique. La laiterie comporte un refroidisseur à lait de huit bidons et satisfait aux exigences imposées pour la vente en nature. Garage et remise sont de dimensions suffisantes pour tout l'outillage de la ferme.

Pour une famille aussi nombreuse la maison est tout juste assez grande pour loger convenablement tout le monde. La peinture rose et blanc à l'extérieur lui donne belle apparence. Mme St-Pierre ne chôme pas, on se l'imagine facilement. Le courage et la bonne humeur semblent bien installés chez elle comme chez son mari. Leur ferme a toutes les chances de continuer son perfectionnement.

6. JEAN-GUY BÉLIVEAU, Rivière-Heva (Abitibi-Est)

820 points

Fils de cultivateur, Jean-Guy Béliveau est originaire de Warwick. Il a fait de bonnes études primaires au collège de Victoriaville. Venu jeune en Abitibi pour travailler d'abord dans les mines, il épousait en 1949 Marthe Lemieux, de St-Nazaire de Berri au nord-est d'Amos. Soldat pendant trois ans, il fit la guerre de Corée après quoi, tout en travaillant dans une mine, il opta pour l'agriculture à temps partiel en faisant l'acquisition d'un lot aboutissant au lac Malartic, en 1954. Il avait en cela l'aide du rétablissement civil des soldats qui lui facilita six ans plus tard l'achat du lot voisin pour former une superficie totale de 185 acres. Etant parti d'une dizaine d'acres en défrichement repoussé, il a maintenant sur ses deux lots 45 acres de terre en culture. C'est évidemment trop peu pour un établissement viable, mais M. Béliveau continue à gagner son principal revenu comme mineur et de plus il sait tirer profit d'un état de choses par ailleurs décevant: il utilise avec un minimum de frais pour lui-même à peu près 150 acres sur des terres plus ou moins abandonnées des environs. C'est là qu'il récolte la plus grande partie des fourrages nécessaires à l'alimentation de ses animaux. En homme clairvoyant, il reconnaît qu'on peut faire mieux pour la stabilité d'une entreprise agricole et à cette fin, il vient de prendre possession d'une grande

Sans luxe, une maison confortable, de beaux arbres, une cour propre.

Une partie du troupeau laitier chez Jean-Guy Béliveau.

Un outillage de ferme moderne.

Le cheval a encore de bons amis à Rivière-Héva.

ferme à La Motte, trop récemment cependant pour qu'on en tienne compte dans le présent concours.

Si les lots dont il est propriétaire ne représentent pas un fonds de terre suffisant aussi longtemps que leur mise en valeur ne sera pas plus avancée, Jean-Guy Béliveau réussit quand même à maintenir un cheptel important: 21 vaches de race Ayrshire non enregistrées et de bonne conformation, 6 génisses et un taureau Hereford enregistré, 16 truies d'élevage, deux verrats Yorkshire enregistrés et bon nombre de porcelets. Le troupeau laitier a été monté en grande partie avec des génisses provenant de l'un des meilleurs élevages d'Ayrshire du Québec. Avec les vaches souches on pratique l'insémination artificielle; les autres sont accouplées à un reproducteur Hereford afin de produire des veaux de type à boucherie pour lesquels il y a une bonne demande dans la région. Il n'y a pas de contrôle laitier pour indiquer le niveau de production.

Dans sa production porcine M. Béliveau applique un système scientifique de croisement en vue de faire naître des porcelets chez qui la vigueur hybride peut donner une croissance plus rapide et une conversion alimentaire plus économique que chez des sujets élevés en race pure. Ainsi ses porcelets trouvent facilement preneurs à des prix intéressants que sont disposés à payer les bons finisseurs de porcs de marché. Cette spécialité étant assez rémunératrice, il y aurait sûrement avantage à mieux sélectionner les truies. Plusieurs d'entre elles n'ont décidément pas la conformation recherchée.

Les bâtiments de ferme sont plus ou moins proportionnés aux dimensions actuelles de l'exploitation, à la fois trop grands par rapport à l'étendue en culture et trop petits par rapport à l'importance du cheptel. La porcherie en particulier devrait être beaucoup mieux aménagée et plus hygiénique si M. Béliveau veut poursuivre avec succès son élevage de porcs. Deux remises abritent un outillage de ferme moderne et complet, trop complet sans doute pour l'étendue à cultiver jusqu'à maintenant.

La résidence paraît bien et la propreté y règne au-dedans aussi bien qu'au-dehors. Ses dimensions modestes suffisent tout juste à loger une famille de huit enfants dont les âges s'échelonnent de 19 ans à 8 ans.

Les Béliveau ont le souci de l'éducation de leurs enfants: l'un après l'autre ces derniers font au moins une onzième année. Leur père leur a donné l'exemple en suivant ces dernières années plusieurs des cours à domicile de l'U.C.C. Quand il décidera de consacrer plus de temps à l'agriculture, il aura ce qu'il faut pour réussir.

7. LAURENT BOULET, St-Dominique-du-Rosaire (Abitibi-Est)
817 points

Aujourd'hui âgé de 47 ans, ce n'est qu'en 1962, après avoir jusque là travaillé avec son père qui possédait la terre d'en face, que Laurent Boulet décida de s'établir à son compte sur les lots 35 et 36, rang I du canton Béarn. En même temps il choisissait d'épouser Georgette Sabourin, jeune veuve déjà gratifiée de neuf enfants. Deux autres sont nés depuis et la famille compte maintenant six filles et cinq garçons. Les trois aînées, des filles de 21, 19 et 18 ans, ont complété leur onzième année. Robert, le fils aîné, est en 10e à 16 ans et les autres suivent. M. et Mme Boulet semblent s'entendre fort bien pour élever cette nombreuse famille.

En sept ans, M. Boulet a réussi à mettre en valeur 40 acres de bonne terre sur ses deux lots. De plus, il cultive entièrement à son profit les 70 acres du bien paternel qui lui sera bientôt cédé en toute propriété en reconnaissance de ses longues années de collaboration avec un père rendu par l'âge incapable de s'adonner aux durs travaux de la ferme. Il a aussi fait l'acquisition en 1968 d'un autre lot de 100 acres dont 55 en culture négligée et qu'il faudra rénover au plus tôt par un bon labour et une fertilisation généreuse. C'est donc une superficie totale de 165 acres qu'il cultive et à laquelle s'ajouteront bientôt 10 acres en abattis ensemencés et cinq autres sur le point de recevoir une première semence.

L'état des cultures, satisfaisant dans les champs de la terre paternelle, laisse beaucoup à désirer ailleurs. C'est surtout l'égouttement qui fait défaut et l'exploitant se propose bien d'exécuter au cours des prochaines années tout un programme de labours et de fossés qui lui permettra d'extraire d'un sol généralement fertile toutes les richesses qu'il contient. Les pâturages sont vieillis et les mauvaises herbes présentes révèlent un fort degré d'acidité du sol. Après l'égouttement, de fortes applications d'amendements calcaires, accompagnées d'une bonne fertilisation permettraient de tripler les rendements. Travailleur avisé et persévérant, Laurent Boulet ne manquera sûrement aucune occasion de réaliser cet objectif.

Les constructions de ferme qu'il a érigées montrent bien qu'il a la ferme intention de devenir bientôt un agriculteur prospère qui n'aura plus à compter sur des travaux à l'extérieur pour boucler son budget. Tout en possédant les machines aratoires indispensables, il n'a pas capitalisé outre mesure sur un outillage trop coûteux.

Comme dans la plupart des fermes de la région, le revenu provient à peu près uniquement de l'exploitation d'un troupeau de bovins laitiers. Après avoir développé jusqu'à récemment un élevage assez important de bovins de boucherie, M. Boulet n'a plus que deux bêtes de type à boeuf. Il garde pour le moment seize laitières qui doivent subir une sélection assez rigoureuse car le contrôle laitier postal de 1968 révèle une production moyenne dépassant à peine 4,000 lb de lait par vache. Avec 10 taures de deux ans et 8 d'un an le programme de remplacement est en marche dans la bonne voie. Les 14 veaux de l'année dont plusieurs sont nés d'insémination artificielle offrent un potentiel appréciable de progrès. Deux jeunes truies, une soixantaine de poulettes et vingt poules complètent la population animale.

M. et Mme Boulet tiennent bien le «Livre de comptes du cultivateur» même si les recettes de la ferme sont encore trop modestes pour que l'exploitant ne soit pas forcé d'aller chercher en forêt le supplément de revenu nécessaire au bien-être de la famille. Ils ont déjà réussi à s'ériger une demeure très confortable, bien finie à l'extérieur avec son revêtement en stucco blanc et pourvue à l'intérieur de toutes les commodités utiles, bien meublée et proprement tenue par une maîtresse de maison bienveillante et active. Leur ambition et leur courage, avec un peu de chance, les conduiront sans doute d'ici peu de temps à la réalisation d'une entreprise agricole prospère et bien à eux.

Une grange-étable récente montre bien que Laurent Boulet a la ferme intention de devenir bientôt un agriculteur prospère.

La maison paraîtra mieux quand la pose du stuc sera terminée.

8. ROSAIRE MASSE, St-Viateur-de-La-Ferme (Abitibi-Est)
814 points

Lot 55, rang IV du canton Trécesson, 100 acres, à mi-chemin entre Amos et Villemontel. C'est la ferme de Rosaire Masse. A l'été de 1949, quand il s'y établit, il était marié depuis deux ans et cherchait à ajouter un élément de stabilité au travail de menuisier et commerçant de bois qui l'occupait plus ou moins régulièrement avec son père. Un premier occupant avait laissé là une maison passablement délabrée et quelques acres défrichées et repoussées en broussailles.

D'année en année, à mesure que ses temps libres le lui ont permis, il a mis en valeur les 60 acres les plus fertiles de son lot. La superficie en culture n'a pas augmenté depuis 1966, alors qu'il participait pour la première fois au concours, mais il a amélioré considérablement la qualité de son sol par des travaux d'égouttement et des applications d'amendements calcaires et d'engrais de ferme. Les 19 acres en prairies ont donné cette année, selon lui, près de soixante tonnes de bon foin. Dans les 28 acres en pâturage il pratique une rotation régulière de la paissance et à la fin de juillet, l'herbe est encore surabondante. La pousse du grain, sur une douzaine d'acres, est un peu inégale mais le champ annonce quand même une assez bonne récolte. Comme supplément, une entente de 5 ans lui permet de prendre sans autres frais que les travaux requis la récolte de 30 acres de bonne terre sur un lot situé à trois milles de chez lui et appartenant à un propriétaire absent. Cette année toute cette superficie est en foin. Enfin, sur une partie sableuse de son lot, un beau champ d'une acre en pommes de terre promet une excellente récolte pour l'automne.

Ayant des récoltes plus abondantes, M. Masse a pu accroître très sensiblement la production de ses animaux de sorte qu'il est de moins en moins dépendant de son travail à l'extérieur pour assurer le bien-être de sa famille. Son troupeu laitier de 13 vaches de type Ayrshire d'une moyenne qualité n'a pas augmenté en nombre mais le rendement par unité a atteint un niveau fort convenable de 8,000 lb de lait d'après le contrôle de 1968. Toute la production est vendue pour transformation à la fabrique coopérative d'Amos. A part les vaches le cheptel se limite à 2 taures de 2 ans, 4 d'un an et 4 génisses de l'année.

Madame Masse, industrieuse et économe, a parfois des loisirs avec ses enfants.

Avec un bon tracteur de ferme M. Masse possède tout l'équipement utile à son exploitation. A l'exception de la presse à foin qu'il a achetée en société avec son frère, il garde son autonomie sur ce point. Les ventes de bois de chauffage représentent pour lui un apport appréciable, il possède aussi un banc de scie et un fendeur de bois.

Les dimensions de la grange-étable, 35′ sur 65′, suffisent aux besoins. L'étable est bien éclairée et pourvue de l'équipement approprié. Une petite laiterie avec refroidisseur de lait électrique de fabrication artisanale assure la bonne conservation du lait. Garage et hangar, bien placés dans l'aménagement de la cour de

Madame Rosaire Masse connaît les secrets de la couture. Son fils les connaîtra peut-être bientôt.

ferme, font que tous les instruments aratoires restent en bon état à l'abri des intempéries. La résidence, à l'extérieur revêtu de stuc blanc, présente un intérieur fort bien tenu par Madame Masse, confortable et commodément meublé.

On ne tient pas de comptabilité chez Rosaire Masse, mais on se fait un point d'honneur d'éviter toute dette et on sait ce que rapportent les ventes de crème, d'animaux et de bois de chauffage. Le total ne suffit pas au train de vie normal d'une famille de sept enfants. Le maître de la maison sait trouver le complément de revenu en conduisant un autobus scolaire et en exerçant à l'occasion son métier de menuisier.

L'âge des enfants va de 2 à 20 ans. La fille aînée termine son cours d'infirmière, Aurèle 16 ans, a passé sa onzième et il continue ses études; les autres poursuivent leur formation selon leur âge.

Né à Clarence Creek, Ontario, Rosaire Masse avait onze ans quand il vint à Amos avec ses parents. Uni dans le mariage à Simone Ross, fille d'un excellent cultivateur de La Motte, il a reçu et il conserve l'appui quotidien d'une épouse industrieuse et économe. Tous les deux, avec leurs enfants, ils peuvent envisager l'avenir avec sérénité.

9. ANDRÉ CHAMPAGNE, Vassan (Abitibi-Est)

805 points

André Champagne, son épouse Thérèse Proulx et leurs quatre enfants forment une jeune famille heureuse et fort sympathique. Elle est née à Vassan et y a toujours vécu. Lui, il avait cinq ans quand ses parent sont venus de Plessisville s'établir en pays neuf. Munie d'un brevet «B», elle poursuit sa carrière d'enseignante au service de la commission scolaire locale. Lui, il n'a pas fréquenté l'école trop longtemps. En dehors de l'agriculture, il connaît bien la chasse, la prospection minière et la coupe du bois en forêt. De ces métiers plus ou moins apparentés il tire un revenu annuel confortable.

Après avoir visité leur ferme et conversé quelques instants avec eux, on oublie un peu qu'ils sont inscrits au concours du Mérite du Défricheur et on pense bien davantage à une espèce moderne de gentilhomme campagnard. On constate en effet que la ferme est pour eux principalement un attrayant lieu de résidence et que les recettes qu'elle peut rapporter sont presque négligeables par rapport à la variété de leurs moyens de subsistance.

L'ensemble des bâtisses impressionne très favorablement le visiteur. Maison, bergerie, remise, garage, ce sont toutes des constructions de belle apparence, bien peinturées de blanc à l'extérieur et tenues dans un état de scrupuleuse propreté. La cour est enjolivée de gazon, de haies et d'arbrisseaux. On n'est pas surpris d'apprendre qu'ils ont gagné un premier prix au concours d'embellissement en 1967.

André a quand même travaillé la terre depuis qu'il a pris possession des lots 24 et 25 des rangs IV et V de Vassan en 1959. A cause de la rivière proche les deux lots n'ont que 80 acres de superficie totale; il en a mis 35 en culture. Il cultive en plus, comme si elle était sa propriété, la ferme de son père où 55 acres sont en état de produire à proximité de chez lui. Enfin, il vient d'acquérir les 100 acres du lot 26 où il rénovera bientôt 60 acres de prairies négligées. Il a donc en tout 150 acres de terre faite à cultiver.

Le colza, une culture industrielle qui s'annonce prometteuse en Abitibi.

La terre de la maison est réservée principalement aux pâturages pour les moutons. A la fin de juillet l'herbe est très dense et d'excellente qualité. Dans les prairies le trèfle domine largement et la récolte de foin doit dépasser deux tonnes à l'acre. L'avoine, semée en plus grande partie sur la terre paternelle, est bien épiée même si la pousse n'est pas très régulière et si la paille est un peu courte, les rendements s'annoncent satisfaisants. Homme entreprenant et désireux d'essayer des cultures nouvelles pour sa région, André Champagne a 10 acres en lin et autant en colza. Sans préparation spéciale du sol, l'an dernier il a réussi, avec une bonne mesure de chance à son avis, à vendre pour au-delà de $800 de graine de lin. Il faut reconnaître toutefois qu'il a l'habitude du chaulage et de la fertilisation de ses champs et que l'égouttement ne fait pas défaut. A raison de trois tonnes à l'acre, il a étendu 130 tonnes de pierre à chaux en 1968 et quatre tonnes de 5-20-20.

Particularité intéressante, en fait d'animaux on ne trouve que des moutons dans la ferme Champagne: quarante brebis croisées Oxford-Leicester et cinquante agneaux et agnelles du printemps. Quant à se spécialiser dans la production d'agneaux de marché, André pourrait garder un bien plus grand nombre de brebis sans compliquer outre mesure son problème de main-d'oeuvre et sans précipiter non plus un agrandissement éventuel de sa bergerie dont la capacité dépasse pour la peine les besoins de l'effectif actuel. Il a l'intention de porter le nombre à 100 dès cet automne et après la rénovation du lot qu'il vient d'acheter, il trouvera probablement avantage à se rendre à plusieurs centaines. Il pourrait ainsi, sans diminuer son revenu, rester plus longtemps dans l'année auprès de ses quatre garçons qui grandissent.

La machinerie de la ferme est récente, en très bon état et proportionnée aux besoins; tracteur, charrue, herses, pelle à tracteur pour les travaux d'égouttement, faucheuse, rateau, wagon de ferme et moissonneuse-batteuse moderne. Tout ce qu'il faut et même un peu plus.

Madame Champagne récolte dans son jardin toute la variété de légumes que permet le climat abitibien. Il ne manque rien dans sa maison pour le confort de sa famille et l'agrément des travaux ménagers. Elle sait tenir fort bien un intérieur accueillant et d'une propreté parfaite.

Cette ferme n'est peut-être pas présentement très rentable. Elle reflète néanmoins un bel esprit d'ordre et de travail et la confiance en l'avenir d'un jeune couple bien sympathique.

Les seuls animaux qu'on peut voir dans la ferme Champagne. André trouverait profit à augmenter jusqu'à plusieurs centaines le nombre de ses brebis.

André et Thérèse Champagne et leurs quatre enfants: une jeune famille heureuse et fort sympathique.

L'ensemble des bâtisses impressionne très favorablement le visiteur.

10. CONRAD ROY, Moffet, (Témiscamingue)
795 points

Une bonne partie des défricheurs de Moffet sont venus du comté de Dorchester dans les années trente. Né à St-Zacharie, Conrad Roy suivait ses parents en 1936 alors que son père prenait possession du lot 4, rang I, canton Latulipe. Il avait 11 ans et depuis ce temps c'est là qu'il a toujours vécu. Devenu propriétaire du bien familial au décès de son père il y a quelques années, il jugea que les 30 acres de terre cultivée qu'il possédait ne suffisaient pas et il fit l'acquisition en 1964 de trois lots contigus situés dans le rang III, à deux milles de chez lui, où il y a 125 acres de bonne terre en culture. Enfin il exploite depuis mai 1969, 150 acres sur les lots 39 et 40 du même rang III. Comme défricheur, il semble bien que Conrad a surtout bénéficié du travail des autres en achetant à bon compte des fermes délaissées. A plusieurs égards, ce n'est pas la moins bonne façon de réussir.

La dernière acquisition est trop récente pour qu'on en tienne compte dans l'appréciation du concurrent. La culture des 155 acres qui restent n'est pas l'objet d'un plan bien défini: les quatre cinquièmes sont en prairies et en pâturages. Dans les prairies, le foin sera assez bon bien que les mauvaises herbes se montrent un peu trop. Dans les pâturages, la saison a favorisé une bonne pousse sur toute l'étendue réservée à cette fin et l'herbe est abondante. On ne peut en dire autant des 20 acres en avoine: à cause d'un printemps tardif et surtout d'un manque d'égouttement, tout indique que le grain ne mûrira pas. Ce n'est donc pas sans raison que M. Roy projette tout un programme de travaux d'égouttement: il sait fort bien que c'est une condition essentielle pour tirer de son sol des récoltes satisfaisantes. Il sait qu'il faut compléter la fertilité naturelle avec l'apport d'engrais chimiques; l'an dernier il en a appliqué trois tonnes. A part son drainage, il doit prévoir aussi de fortes applications d'amendements calcaires car sa terre souffre d'un excès d'acidité assez marqué.

Venu à Moffet à l'âge de 11 ans, Conrad Roy y a toujours vécu depuis.

Le concurrent possède un assortiment complet d'instruments aratoires modernes et en bon ordre et il est en mesure de prendre soin de tous les travaux qui s'imposent même s'il est seul pour les accomplir. Il a des bâtisses sur ses trois terres et n'a pas à s'inquiéter d'ici longtemps pour engranger des récoltes qu'il pourrait doubler en peu d'années. Inconvénient sérieux cependant, la meilleure grange-étable n'est pas sur la terre de la maison et, à mesure que se complétera l'intégration de son entreprise il faudra trouver moyen de réduire les déplacements.

Exploitant un troupeau laitier comme unique source de revenu agricole, M. Roy garde 19 vaches de type Holstein dont la production est vendue à l'usine de transformation de Laverlochère. La qualité des bêtes commanderait une sélection rigoureuse qui ne paraît pas le préoccuper outre-mesure. Son taureau reproducteur actuel n'améliorera pas le troupeau de demain et les 20 taures et veaux ne manifestent guère de signes apparents d'un progrès prochain. Sans travailler plus fort il pourrait augmenter considérablement son revenu en introduisant dans son troupeau les qualités laitières qui ont fait défaut jusqu'ici. A l'exception d'un bon cheval de ferme, il n'y a pas d'autres animaux.

Dans l'ensemble toutefois, Conrad Roy possède tous les éléments d'une entreprise agricole qui fera bien vivre son homme. Il est bien appuyé par une épouse dévouée, Elizabeth Gagnon qui est venue il y a quatre ans de Ste-Florence, (Matapédia) pour partager ses joies et ses peines. En plus de tenir un intérieur propre et accueillant, elle ne dédaigne pas les travaux de la ferme. Ils n'ont pas encore d'héritier. Tous les deux en bonne santé, travailleurs persévérants, ils ont raison d'avoir confiance en l'avenir.

Originaire de Ste-Florence, Matapédia, Madame Conrad Roy, est à Moffet depuis 1965.

11. LÉONIDE FAY, Laforce (Témiscamingue)
789 points

La région de St-Tite, (Laviolette) est l'une de celles qui ont le plus contribué par ses fils et ses filles au développement du Nord-Ouest québecois. C'est de là que partirent les parents de Léonide Fay pour venir s'établir à Laforce il y a 31 ans. Après une 7e année d'école, Léonide fit avec son père l'apprentissage du métier de défricheur et travailleur de la forêt. A sa majorité, en 1949, il prit possession d'un lot dans le rang VI du canton Devlin auquel il ajouta bientôt deux lots voisins de sorte qu'il est aujourd'hui propriétaire de 300 acres de terre dont 125 en culture.

Il n'était pas le premier occupant de ses lots, mais en pratique c'est lui qui a été l'artisan de toutes les améliorations qu'on y voit aujourd'hui. La terre de M. Fay paraît bien être un exemple d'une situation qu'on rencontre très souvent dans la région: il faut beaucoup de temps pour rendre vraiment fertiles des sols argileux ou limono-argileux qui contiennent tous les éléments d'une bonne productivité, mais qui, faute de matière organique en proportion suffisante, sont très lents à libérer leurs richesses. De bons fossés et des labours bien faits indiquent nettement que le concurrent est loin d'avoir négligé l'égouttement depuis trois ou quatre ans et pourtant la faiblesse des récoltes n'a pas permis jusqu'à présent de maintenir un cheptel un peu important. Les céréales ne sont guère avancées et les prairies donneront une récolte passable. Heureusement, les pâturages rendent assez bien.

Les 23 bêtes croisées qui forment le troupeau laitier montrent peu de caractères désirables. Il est évident qu'avec onze vaches de cette qualité la production laitière ne peut pas être intéressante. M. Fay trouverait profit à vendre ses pensionnaires pour les remplacer par deux ou trois bonnes vaches souches qui seraient le point de départ d'un nouveau troupeau. D'autre part, il a raison de se demander si avec la planification de l'agriculture régionale qui s'annonce, l'industrie laitière pourra compter encore bien longtemps comme élément de succès dans les fermes de Laforce. Un petit élevage de porcs comptant trois truies ajoute un peu aux modestes recettes de l'exploitation.

Madame Fay entraîne ses filles au jardinage.

Si le cheptel laisse à désirer en nombre et en qualité, les instruments aratoires ne font pas défaut: deux tracteurs et tout l'équipement utile pour les façons culturales et la fenaison, y compris monte-balles et épandeur d'engrais.

Les dimensions de la grange-étable, 32′ sur 58′, sont proportionnées aux besoins actuels. L'aménagement intérieur se ramène comme il convient au strict minimum en rapport avec le confort des animaux et l'hygiène du lieu.

M. Fay ne tient pas de comptabilité. Il est quand même facile de voir que les recettes de la ferme provenant uniquement de la vente de la crème et de quelques animaux de marché, ne peuvent pas assurer une vie convenable à sa famille. Habile au maniement de diverses machines, il réussit assez bien à trouver à l'extérieur des revenus qui font plus que doubler ceux de l'entreprise agricole.

Madame Fay résidait à Moffet avant leur mariage en 1952. Elle ne ménage pas ses forces pour aider son mari dont la santé fait parfois défaut. Cela ne l'empêche pas de tenir fort bien une maison confortable et accueillante. Bien accueillantes aussi, les six demoiselles Fay dont l'aînée n'a encore que 16 ans. On ne peut s'empêcher de remarquer, avec les traits remarquables de leurs visages, la belle éducation qu'elles ont reçue de leurs parents. La première a passé sa 10e année de scolarité avec honneur et les autres réussissent bien leurs études selon leur âge. Le seul héritier mâle n'a pas deux ans. Il faudra bien que son père attende quelques années pour régler son problème de main-d'oeuvre agricole. La bonne humeur et le courage ne manquent pas chez les Fay. Ils sauront bien se tirer d'affaire.

Avec leurs six charmantes filles, M. et Mme Léonide Fay. Le seul héritier mâle n'est pas prêt à prendre la relève.

Léonide Fay connaît bien le maniement des machines.

12. MARIUS DUGUAY, Angliers (Témiscamingue)
731 points

Le long du chemin secondaire allant de Fugèreville à Angliers par le rang VI du canton Baby, on arrive à localiser les lots que possède Marius Duguay. Originaire du comté de Portneuf, M. Duguay fut d'abord journalier et bûcheron aux environs de Beaupré et de Chicoutimi. Avant d'être colon de bonne foi sur le lot 47 il y fut 3 ans «squatter» et depuis 1933 il y a défriché 40 acres de terre en plus d'ériger les bâtisses. Il cultive en plus 65 acres sur les lots 51 et 52 acquis en 1957. Enfin, il loue depuis 4 ans une trentaine d'acres sur un autre lot éloigné des autres dans le même canton.

Ses 135 acres de terre faite sont exploitées d'une manière très extensive et empirique. Les clôtures rudimentaires auraient besoins d'être mises en ordre et l'égouttement fait défaut un peu partout, même aux environs immédiats des bâtisses. Seules les prairies portent une bonne récolte de foin. Les quelques acres en avoine ne donneront que du fourrage vert et les pâturages sont moyens. Ici et là, les mauvaises herbes prennent de plus en plus de place.

Dans le troupeau qui compte 28 vaches, 12 taures et 18 veaux, la production laitière cesse complètement durant les mois d'hiver. Cette production n'est d'ailleurs pas tellement rémunératrice pendant que durent les lactations. Parlant de l'exploitation de son troupeau, M. Duguay nous a révélé une pratique pour le moins inusitée: moyennant une compensation de $25 par tête, il loue à des cultivateurs des environs de jeunes vaches qu'on lui remet au bout d'un an après avoir pris la première lactation et leur avoir donné un certain développement. Présentement il a six vaches ainsi placées en location. A part les $25 qu'il a reçus, il se trouve au bout d'un an en possession de bêtes ayant pris une valeur accrue alors que sans cette pratique il aurait dû s'en défaire faute de réserves alimentaires suffisantes. Cela arrondit quelque peu les recettes modestes provenant des ventes de crème, de quelques vaches réformées et d'un certain nombre de veaux de marché.

Les fourrages, principale récolte chez Marius Duguay.

Une grange-étable de 32′ sur 82′ de construction assez récente et en bon état abrite adéquatement les animaux, les récoltes et une bonne partie des instruments aratoires. Ces derniers, en commençant par deux tracteurs, l'un usagé et l'autre tout neuf, constituent sûrement une charge de capital trop lourde par rapport aux revenus possibles.

Bien construite, la maison a bonne apparence avec son revêtement en déclin de cèdre fraîchement peint de blanc et de rouge. Aucun luxe à l'intérieur où, à part l'essentiel, l'on doit se priver de plusieurs des commodités courantes dans les maisons rurales de notre temps.

De neuf enfants quatre sont encore à la maison paternelle . . . en attendant.

La maison des Duguay.

Naturellement musicien à ses heures, chantre à l'église paroissiale, un peu philosophe, Marius Duguay envisage l'avenir avec sérénité.

A 62 ans. Marius Duguay voit diminuer sa capacité de travail et il ne peut compter sur l'aide d'aucun de ses quatre fils que l'agriculture vivrière ne saurait retenir. Des cinq filles, trois sont mariées et le temps n'est sans doute pas très loin où les deux autres feront de même. M. et Mme Duguay seront seuls et la relève est improbable. Habitués aux difficultés, ils se semblent pas s'en faire avec l'avenir qu'ils continuent d'envisager avec sérénité.

13. GÉRARD L'HEUREUX, Fugèreville (Témiscamingue)
705 points

Gérard L'Heureux est né à St-Théodore de Chertsey dans le comté de Montcalm il y a 58 ans. Il a été élevé à Fugèreville où il a épousé en 1937 Lucienne Brassard, une fille de Fugèreville. Après le décès récent d'un fils de 25 ans, il leur reste 12 enfants vivants, neuf garçons et trois filles dont les âges vont de 10 à 29 ans. Des cinq enfants mariés, seul celui qui est décédé était établi à Fugèreville, les autres vivent ailleurs et en dehors de l'agriculture. Tous ont fait de bonne études primaires, cinq ont complété le secondaire et deux des fils ont suivi le cours d'agriculture à l'Ecole Moffet de Ville-Marie.

Pour élever une si grande famille comme il l'ont fait, il fallait beaucoup plus que les revenus modestes et incertains d'une terre neuve difficile à égoutter et sur laquelle des affleurements rocheux diminuent beaucoup les possibilités d'agrandissement de la partie cultivable. Aussi, M. L'Heureux a presque toujours exèrcé ses talents de menuisier loin de chez lui, considérant son établissement agricole comme un lieu de résidence peu coûteux en même temps qu'un élément de sécurité pour les mauvais jours.

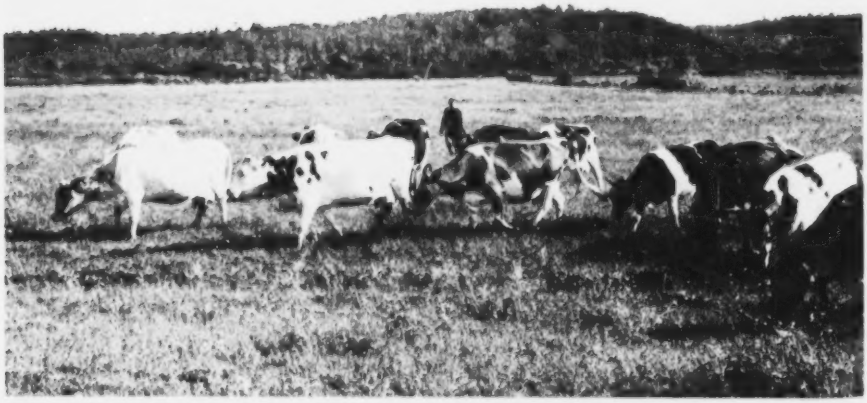

Gérard L'Heureux trouverait profit à rénover graduellement ses champs et son troupeau.

Madame Gérard L'Heureux est fière de sa cuisine.

On ne peut lui reprocher de n'avoir mis en valeur, après 30 ans, que 93 acres de terre sur les 200 qu'il possède dans le rang VIII du canton Baby, ni de ne pas consacrer plus de temps à l'amélioration de ses champs. Cependant, il trouverait profit à mettre en oeuvre un programme modéré d'assainissement du sol et de fertilisation. Sans débourser outre mesure, il augmenterait le volume et la qualité de ses récoltes suffisamment pour bien alimenter un troupeau largement plus productif que les 30 bovins croisés de type médiocre qu'il possède présentement y compris le jeune bétail. Au lieu de 12 vaches donnant à peine 5,000 lb de lait par année chacune, il pourrait avec un nombre égal de meilleures vaches doubler sa production sans modifier sa grange-étable et sans augmenter sensiblement le nombre d'heures de travail. Peut-être que l'un des garçons qui a étudié l'agriculture à l'Ecole Moffet serait intéressé à pareil programme et que du même coup le problème de la relève aurait trouvé sa solution.

Il ne serait même pas nécessaire de capitaliser davantage sur l'équipement de la ferme, car l'outillage actuel et les bâtisses correspondent aux besoins pour plusieurs années encore. Il suffirait de consentir à mesure que l'opportunité apparaîtra l'effort requis pour réaliser les renouvellements et agrandissements appropriés.

Madame L'Heureux n'a jamais ménagé ses efforts pour donner à sa famille bonne éducation, bonne cuisine et bon gite. Elle connaît la ferme presque aussi bien que l'intérieur de sa maison, conséquence heureuse des absences prolongées de son mari. Celui-ci a toujours reconnu les grands mérites de sa compagne et il n'a pas hésité à lui procurer la plupart des commodités modernes afin de lui rendre moins lourd le poids d'une vie de labeur constant et de dévouement exemplaire.

Les garçons travaillent quand leur père est là.

LAURÉATS DE LA MÉDAILLE DE BRONZE

CHEVALIERS DE L'ORDRE DU MÉRITE DU DÉFRICHEUR

1. ROLAND et JEAN-MARIE GRIMARD, Montbeillard (Rouyn-Noranda)

866 points

Au printemps de 1968, Roland et Jean-Marie Grimard succédaient à leur père qui venait de mourir et prenaient possession des lots 14 et 15 du rang IV de Montbeillard. Jean-Marie, célibataire de 39 ans, habite avec sa mère le bas d'une maison propre et confortable. Roland, 24 ans, occupe avec sa jeune épouse, Marie Dugon, le haut de la même résidence. Issue elle aussi d'une famille de défricheurs établis à Rollet, la paroisse voisine, elle est venue, après des études secondaires avancées, vivre avec Roland «pour le meilleur et pour le pire».

Jean-Marie et Roland ont toujours travaillé avec leur père et ils ont leur large part de mérite dans l'édification de la belle entreprise qu'ils possèdent maintenant. La terre a 200 acres de superficie totale et ils en cultivent 100.

Leur système d'exploitation, traditionnel, se résume en trois parts inégales: grain, foin et pâturages. L'égouttement n'est pas parfait mais satisfaisant. Ils ont appliqué en bonnes quantités les amendements calcaires requis. La fertilisation permet de bonnes récoltes même si l'apport plus fréquent d'engrais chimiques aiderait grandement à les améliorer. Le grain, une avoine hâtive, promet bien pour la saison. Le foin, avec une bonne prédominance de trèfle, donne un rendement qui n'est pas loin des deux tonnes à l'acre, une récolte amplement suffisante pour l'hivernement des animaux. Les trente acres de pâturage fournissent une herbe de bonne qualité et se comparent bien avec les pacages des environs.

A la ferme Grimard on garde 25 vaches de type Holstein et d'assez bonne conformation.

La grange-étable, 35′ sur 105′, a fort belle apparence. La toiture est en métal et les murs, moitié planche, moitié métal. L'étable est pourvue d'abreuvoirs et d'un écureur automatiques et d'une trayeuse mécanique à deux unités. La laiterie est très propre et pourvue de tous les accessoires utiles.

L'équipement en machines aratoires est à peu près complet, en bon état et proportionné aux dimensions de l'entreprise.

Les frères Grimard concentrent leur exploitation sur l'industrie laitière. Ils gardent 25 vaches de type Holstein et d'assez bonne conformation. Pour les remplacements il y a quatre taures de deux ans, sept d'un an et quatorze veaux. En l'absence de contrôle laitier il est difficile d'apprécier le rendement du troupeau. D'après les ventes de lait industriel, la moyenne annuelle est proche de 7,000 lb de lait par vache. Ces rendements s'accroîtront certainement au cours des prochaines années car on utilise régulièrement l'insémination artificielle avec les meilleures vaches du troupeaux.

D'ailleurs, depuis deux ans, Roland et Jean-Marie consacrent tout leur temps à leur ferme et ne vont plus chercher de supplément de revenu à l'extérieur. Ils tiennent une bonne comptabilité et ils suivent de près les progrès de leur entreprise. Les revenus vont croissant d'année en année. Pour peu que la Providence les favorise, ils seront des concurrents très sérieux à la médaille d'argent et à la médaille d'or. Ils ont bien mérité le premier rang qui leur revient dans leur section du concours.

Marie et Roland Grimard sont venus à Québec recevoir des mains de l'honorable Clément Vincent les premiers honneurs de la médaille de bronze.

La maison des Grimard.

Madame Roland Grimard est habile dans les travaux d'art domestique.

Jean-Marie et Roland Grimard s'entendent bien.

2. MME JOSAPHAT BELLEROSE, Montbeillard (Rouyn-Noranda)

858 points

Née à St-Magloire de Bellechasse, Madame Bellerose avait d'abord épousé Edouard Gagnon, originaire de St-Evariste, avec qui elle est venue dans la région. Il travailla d'abord dans les mines comme cuisinier puis, après quelques années, voyant sa santé faiblir et ayant besoin du grand air, il jugea bon de s'installer avec sa famille sur une terre de Montbeillard, paroisse ouverte peu après 1930, d'abord avec l'aide du plan Gordon et, par la suite, du plan Vautrin. Ils acquirent par transport en 1942 le lot 15 du rang VI agrandi plus tard de deux autres lots formant une superficie totale de 228 acres. A leur arrivée, il y avait à peine quatre acres de terre défrichée autour des bâtisses, et aujourd'hui la ferme compte 100 acres en culture.

Devenue veuve en 1956 avec sept enfants à charge, Madame Gagnon épousa trois ans plus tard M. Bellerose qui habitait Montbeillard depuis les débuts de la colonie. Ayant vendu sa terre et travaillant occasionnellement pour le compte du Gouvernement dans les environs, M. Bellerose s'occupe de la ferme de son épouse comme si elle lui appartenait.

Des sept enfants, quatre sont aujourd'hui mariés et habitent à l'extérieur de la paroisse. Le seul fils qui reste à la maison, âgé de 18 ans, entre à l'automne au CEGEP de Rouyn où il optera pour l'électronique. Tous ont reçu une instruction équivalant au moins à la neuvième année excepté la plus jeune qui n'a que dix ans.

Couverte en bardeau d'asphalte, la maison de Madame Bellerose est revêtue de masonite blanche. Elle a belle apparence dans un site proprement aménagé. A l'intérieur, propre et bien fini, on trouve les commodités ordinaires y compris un bon système de chauffage à l'huile.

La grange-étable fraîchement blanchie à la chaux, mesure 35′ sur 68′. Les planchers sont en béton et le fini est très propre. Bon approvisionnement d'eau avec abreuvoirs automatiques, nettoyeur mécanique, bonne laiterie pourvue d'un refroidisseur à l'eau, il manque peu de choses dans l'étable, si ce n'est la trayeuse dont on a jugé bon de se défaire il y a quelque temps. La porcherie et le poulailler, de dimensions réduites, ne sont pas utilisés cette année.

Mme Bellerose possède un bon tracteur et les principaux instruments aratoires

La maison de Madame Bellerose a belle apparence dans un site proprement aménagé.

utiles, y compris un monte-balles et un conditionneur à foin. L'exploitation est spécialisée en production laitière et il n'y a pas d'autre source de revenu agricole que le troupeau qui compte 18 vaches laitières croisées de type Holstein. Il faudrait un bon programme de sélection pour en améliorer le rendement et la qualité. En effet, avec la vente d'un volume approximatif de 100,000 livres de lait en 1968, les recettes brutes ne suffisent probablement pas à assurer la stabilité de l'entreprise, même en y ajoutant les ventes de vaches réformées et de veaux pour la boucherie. Le cheptel bovin se complète avec trois taures de deux ans, une quinzaine de veaux et un taureau croisé.

Le plan de culture des cent acres défrichées gagnerait à être mieux agencé pour tirer meilleur parti d'un sol naturellement fertile et en général bien égoutté. Les champs sont presque tout à fait exempts de mauvaises herbes. Grâce principalement à une bonne fertilisation à l'engrais de ferme, les pâturages sont excellents. Les prairies, à la veille d'être fauchées au moment de notre visite, annoncent une bonne récolte de foin à prédominance de trèfle. Le grain, relativement peu avancé à cause du printemps difficile, annonce un rendement plutôt faible en avoine. Pour l'ensemble des cultures, il paraît évident que l'apport généreux d'amendements calcaires de même que l'application régulière d'engrais chimiques, deux pratiques qui ont fait défaut dans le traitement de cette terre, contribueraient fortement à améliorer les récoltes et à procurer une alimentation plus complète au troupeau.

Mme Bellerose cultive un potager bien clos et bien entretenu mais la gelée y a fait de sérieux dommages. Avec le peu de temps que lui laisse la conduite de la ferme elle réussit à effectuer la plupart des travaux d'arts ménagers pour les besoins de sa famille.

Elle trouve le temps aussi de tenir à la perfection le «carnet de comptes du cultivateur». Pour un peu qu'elle continue cette excellente pratique, elle ne pourra s'empêcher de poursuivre le perfectionnement de la belle ferme qu'elle et sa famille ont réussi à bâtir au cours des années. On peut seulement regretter que personne dans la famille ne semble se préparer sérieusement à prendre la relève.

Madame Josaphat Bellerose, heureuse de partager les honneurs avec son mari.

L'attention du petit-fils se porte ailleurs que sur les pensées de grand-maman.

3. AQUILA BRIEN, Laforce (Témiscamingue)
820 points

Elevé à St-Bruno de Guigues, Aquila Brien est venu s'établir à Laforce au printemps de 1954 avec sa jeune famille. Il prenait alors possession des lots 19 et 20 du canton Devlin à quelques milles du village. Il est marié à Reine Bélanger, originaire elle aussi du vieux Témiscamingue. Tous les deux encore assez loin de la quarantaine, ils ont trois garçons et six filles qui, selon leur âge, poursuivent normalement leur éducation dans les écoles locales. Le fils aîné, 18 ans, apprend la mécanique à Drummondville. Tout en étant satisfait de l'orientation qu'il prend, son père pense avec un certain regret qu'il ne reviendra pas pour rester sur la ferme. C'est une belle famille qui avec les responsabilités qu'elle entraîne mérite à ce jeune couple beaucoup d'honneur.

M. Brien n'est pas le premier occupant de ces lots, mais à son arrivée, il y a quinze ans, il n'y avait que neuf acres de terre défrichée et des rudiments de bâtisses. Aujourd'hui, on voit 75 acres de belle terre cultivée, avec au centre un bon chemin de ferme qui permet de circuler facilement en automobile. En grande partie c'est un sol franc argileux naturellement fertile et, à l'exception d'un affleurement rocheux vers le milieu des lots, le terrain est plutôt plat. La pente est cependant suffisante pour rendre l'égouttement rélativement facile, et l'exploitant tire bien parti de cet avantage.

Les clôtures sont bien faites et encadrent une rotation de quatre ans. Les prairies, où les mauvaises herbes paraissent un peu plus qu'il ne faudrait, annoncent quand même une bonne récolte de foin mêlé où le trèfle assurera une teneur satisfaisante en protéine. Au 11 juillet, le pâturage devrait être encore plantureux. Il est au contraire nettement insuffisant et il semble bien que cette partie de la terre a besoin d'un meilleur égouttement et surtout d'une fertilisation plus généreuse. A ce temps-là de la saison l'avoine n'est pas avancée. Elle laisse entrevoir une assez bonne récolte à condition bien sûr que le climat lui soit favorable dans les semaines à venir.

M. Brien a appliqué trois tonnes à l'acre de pierre à chaux moulue sur la superficie qui est en grain cette année. Il sera bon de poursuivre cette pratique

régulièrement. D'autre part le manque d'engrais commence à se faire sentir et il faudra y voir prochainement.

C'est la production laitière qui apporte le revenu principal de l'exploitation. Le troupeau est composé de 13 vaches croisées de type Holstein, 4 taures et 8 veaux. Les vaches sont en bonne condition et leur capacité de production doit approcher les 7,000 lb de lait par année. A part cela, il y a deux truies portières de qualité commune.

Il s'agit évidemment d'un cheptel de transition dont il est impossible présentement de tirer un revenu suffisant pour l'entretien de la famille. Il faudra en augmenter le nombre à mesure que les récoltes le permettront et surtout en améliorer la qualité. On voit déjà à cette dernière partie en pratiquant l'insémination artificielle.

Bien que la ferme n'ait pas encore atteint le développement souhaité, M. Brien possède les principaux instruments aratoires: tracteur, charrues, presse à foin, monte-balles, pelle à fumier et wagon. Il a aussi une moulange et un arrache-patates. Le tout est assez en ordre bien qu'il manque de l'espace pour garder tout l'équipement à l'abri des intempéries.

La grange-étable, 40′ sur 60′, est couverte en métal. Les murs extérieurs sont revêtus de métal excepté à l'arrière où le fini est en planche. L'intérieur est bien éclairé, fini en bois avec solage et plancher en béton. Electricité, abreuvoirs, trayeuse mécanique, il manque peu de choses dans l'équipement de l'étable. A la laiterie, il y a un séparateur car on expédie la crème à Laverlochère mais il

M. et Mme Aquila Brien et leurs enfants. Le fils aîné est absent.

faudrait un bon refroidisseur. Inconvénient sérieux que le propriétaire voudrait bien faire disparaître, la porcherie est à même l'étable.

Aquila Brien est un homme débrouillard et il a trouvé moyen en travaillant à l'extérieur de doter sa famille d'une très bonne résidence. Couverte en bardeaux d'asphalte, finie à l'extérieur en déclin de 10" bien peinturé, la maison a bonne apparence. Solidement assise sur un solage de pierre avec cave finie en béton, elle est confortable et propre. On y trouve toutes les commodités dont ne saurait décemment se passer une mère de neuf enfants. Sans luxe, l'intérieur est parfaitement aménagé et tout est à l'ordre. On reconnaît partout la présence d'une maîtresse de maison qui possède à un haut degré le souci du bien-être de sa famille.

Même si M. Brien ne tient pas de comptabilité, on se rend compte que les revenus de la ferme ne peuvent pas être considérables. En y ajoutant les ventes de porcs, les livraisons de crème à la beurrerie de Laverlochère arrivent à former en recettes brutes un total inférieur à $3,000 par année. Fort heureusement, par des travaux à l'extérieur et en pressant du foin pour les autres aux environs, le maître de l'entreprise réussit à arrondir son revenu à des proportions très respectables.

On parle de changer l'orientation de l'agriculture dans la région immédiate de Laforce et il est probable qu'Aquila Brien devra modifier ses plans en conséquence. Avec l'esprit d'initiative qui le caractérise, il devrait s'en tirer avantageusement.

Chez Aquila Brien. A qui la lettre? A Georgette ou à Lucie?

Gaétan et Paul Brien.

4. ADONIA LAMONTAGNE, Laforce (Témiscamingue)
770 points

En plus de son tracteur, Adonia Lamontagne possède les instruments aratoires qu'il faut pour l'étendue qu'il a à cultiver.

Mariés jeunes et ayant déjà un enfant, Adonia Lamontagne et son épouse, Rose-Anna Lavallée, avaient vingt ans quand ils sont venus s'établir à Laforce en août 1939. Ils venaient de St-Zacharie de Dorchester où ils avaient été élevés sur des terres pauvres. A l'exemple de bon nombre de leurs concitoyens dans ces années-là, ils étaient à la recherche d'un avenir plus prometteur que sur les terres rocailleuses des hauts de la Beauce. Après 30 ans, leur famille a grandi considérablement; douze enfants vivants, huit filles et quatre garçons. L'aîné a 30 ans et le plus jeune 7 ans. Quatre des filles sont mariées, l'une à N.-D. du Nord et les trois autres à Mattawa. Un garçon travaille à Deux-Rivières, du côté ontarien de la rivière Ottawa, un autre est mécanicien à Ville-Marie. Les autres enfants sont encore à la maison pour aussi longtemps que la force des choses ne les entraînera pas à tenter fortune ailleurs.

Les Lamontagne sont un de ces couples courageux dont on se demande comment ils ont pu faire pour élever leurs enfants et survivre avec les maigres ressources dont ils disposaient. Il faut évidemment que le père ait trouvé ailleurs que sur sa terre, en forêt, aux travaux de voirie ou dans les mines, les revenus nécessaires à l'entretien de la famille. En effet, c'est une ferme à temps partiel

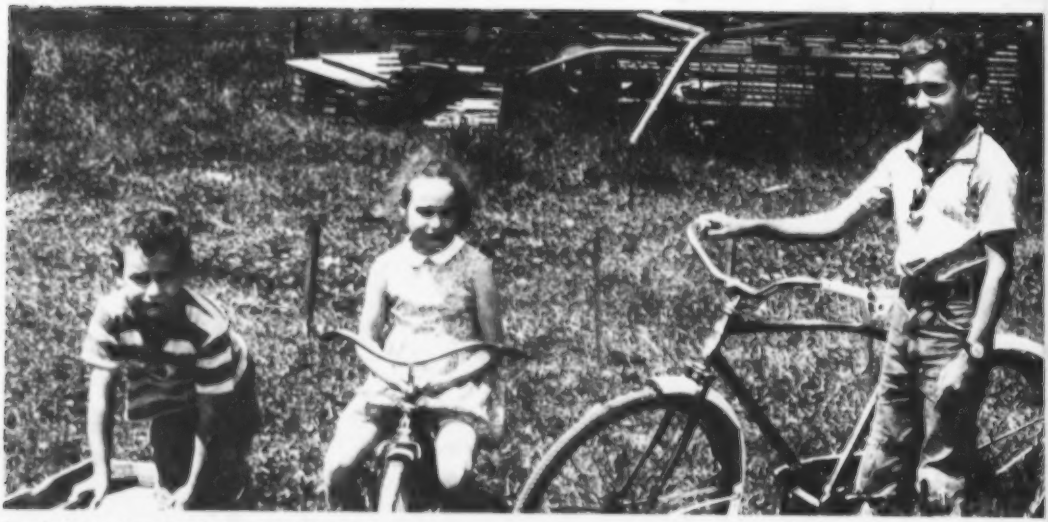

Les trois derniers des douze enfants Lamontagne.

qu'ils exploitent. Ils sont les premiers occupants du lot 46, rang VII canton Brodeur, qui n'a que 96 acres de superficie totale dont seulement 72 sont en culture. C'est une terre où les pentes favorisent un bon égouttement. Les clôtures sont assez bien faites. La rotation comprend environ 35 acres en prairies dont la pousse est moyenne et annonce une récolte d'un peu plus d'une tonne de foin mélangé à l'acre. Les mauvaises herbes ne sont pas encore un danger grave, mais il y aurait sûrement lieu de les surveiller davantage. Les pâturages, une vingtaine d'acres, sont plus que suffisants pour le cheptel réduit de l'exploitation. Ils gagneraient tout de même beaucoup s'ils recevaient une bonne fertilisation. Le reste de la terre faite est en avoine peu avancée parce que, comme ailleurs dans la région, le printemps a été tardif. On ne saurait prédire le rendement qu'elle donnera.

En somme, les champs de M. Lamontagne sont relativement peu productifs et ce n'est pas sans raison qu'il vient d'acquérir du conseil de comté, pour les taxes, le lot 45 voisin du sien où il y a 33 acres de terre faite présentement en foin et en pâturage un peu négligés. La faible dimension du troupeau est proportionnée aux récoltes actuelles: seulement six vaches, une douzaine de taures et veaux, un taureau croisé et un cheval. De type Holstein et de conformation médiocre les

Les enfants ont grandi . . . Madame Lamontagne a trouvé le temps de créer de beaux ouvrages d'art domestique.

vaches, même si elles sont en bonne condition, ne peuvent donner des rendements laitiers supérieurs à 6,000 lb par année. C'est à dire que les ventes de crème qui représentent le seul revenu en argent provenant de la ferme sont très loin d'assurer le minimum vital à la famille.

En plus de son tracteur, M. Lamontagne possède les instruments aratoires qu'il faut pour l'étendue qu'il a à cultiver, y compris une presse à foin et un monte-balles.

La grange-étable de 32′ sur 62′ suffit pour les besoins actuels: toiture en métal, lambris extérieur en planche brute revêtue de bardeaux autour de l'étable proprement dite. L'intérieur est en bois brut avec plancher en béton. Il y a tout juste le nécessaire pour l'éclairage et l'abreuvement des animaux. Une remise à voitures et un hangar de planches brutes attenant à la maison complètent les constructions de ferme.

La maison, recouverte en bardeaux teints en vert il y a plusieurs années, n'a que 22′ sur 24′. Madame Lamontagne tient son intérieur fort proprement bien qu'elle n'ait à sa disposition aucune des commodités qu'on trouve dans la plupart des maisons rurales de nos jours.

Les revenus du troupeau laitier, très modestes, sont heureusement complétés par des ventes de bois de papier et de bois de chauffage provenant d'un lot de support et aussi par des travaux de voirie où M. Lamontagne trouve avec son camion un revenu d'appoint dont sa famille ne saurait se passer.

La famille Lucien Viger.

5. LUCIEN VIGER, Laforce (Témiscamingue)
758 points

La ferme de Lucien Viger, lot 19, Rang IX du canton Devlin, est passablement isolée à trois ou quatre milles au nord-est du village de Laforce, tout près du lac Simard. Elle a une superficie totale de 93 acres dont 65 sont en culture. A la prise de possession, en 1949, six acres seulement étaient labourées et il y en avait cinq ou six autres d'ensemencées à travers souches. En plus du lot 19, M. Viger louait ces dernières années pour $50 annuellement quelque 45 acres sur la demie A du lot 20 pour y prendre foin et pâturage. En 1968, il en a pris possession non officiellement en y ajoutant le lot 18 sur lequel il n'y a pas encore de culture mais un peu de bois. Il attend les formalités finales pour obtenir le billet de location en bonne et due forme.

Les 65 acres cultivées qu'il possède réellement ne sont pas l'objet d'un plan très précis de culture. C'est de la bonne terre, mais il y a beaucoup de travail à faire pour que l'égouttement soit satisfaisant. Les clôtures laissent à désirer et les mauvaises herbes manifestent leur présence un peu plus que de raison. Une trentaine d'acres sont en pacages. L'herbe est abondante grâce à une saison favorable. Il y en a sûrement beaucoup plus que le troupeau n'en a besoin. Les prairies prennent la plus grande partie du reste de la terre faite et les ani-

maux de manqueront pas de bon foin au cours du prochain hivernement. Les quelques acres en avoine ne semblent pas promettre grand-chose.

Les amendements et fertilisants ont été jusqu'à présent réservés au jardin où l'on récolte des pommes de terre pour la famille et une assez bonne variété de légumes.

Un très bon tracteur, charrues et herses, faucheuse, rateau, chargeur à foin et monte-balles, sarcloir et wagon composent un équipement de ferme plus que satisfaisant. On ne peut en dire autant du troupeau qui se limite à 8 vaches de qualité moyenne, 4 taures, 7 veaux et un taureau croisé.

Les dimensions de la grange-étable sont à peu près proportionnées au cheptel actuel: 32′ sur 50′. C'est une bonne construction mais M. Viger souhaiterait bien pouvoir y installer les principales commodités qui manquent faute de capital. Il dispose aussi d'une petite remise pour abriter le tracteur et quelques machines aratoires.

Lucien Viger est né à Montréal où son père était employé dans une brasserie. Pas très heureux en ville, celui-ci décidait à l'automne de 1939 de venir s'établir en pays de colonisation pour exempter ses garçons de la guerre. Lucien avait onze ans, et après des études écourtées, il vécut dans son adolescence la vie de défricheur et de bûcheron. Son épouse, Thérèse Désormeaux, a été élevée à St-Donat de Montcalm. Elle vivait à Laforce avec ses parents lors de leur mariage en 1956. Ils ont 5 enfants, quatre garçons et une fille dont les âges s'échelonnent de 12 à 7 ans. Comme il se doit, les cinq fréquentent les écoles de la région.

Les Viger paraissent heureux malgré leur isolement et la frugalité de leur vie. Ils se demandent pourtant, songeant à l'éducation de leurs enfants et aux difficultés que présente la livraison du lait à l'usine de Laverlochère, s'il pourront tenir bien longtemps. En effet, le zonage rationnel de l'agriculture les forcera prochainement à s'orienter vers la production du boeuf et il faudra alors agrandir considérablement l'exploitation déjà trop petite pour une industrie laitière rentable. Il semble bien que Lucien Viger, travailleur courageux bien appuyé par une épouse entièrement dévouée à sa famille, devra de plus en plus diriger son activité vers des travaux extra-agricoles.

Le bois est une ressource importante chez Lucien Viger.

LES COMMANDEURS DE L'ORDRE

1969

À titre spécial: BERTRAND, l'Honorable JEAN-JACQUES, premier ministre du Québec.

À titre régulier: GRAVEL, ANDRÉ, Roquemaure, Abitibi-Ouest.

1968

À titre régulier: TREMBLAY, BENOÎT, Ste-Marguerite-Marie, Roberval.

1967

À titre régulier: RIOUX, GUSTAVE, Saint-Émile d'Auclair, Témiscouata.

1966

À titre régulier: BOUCHARD, GÉRARD, Villemontel, Abitibi-Est.

1965

À titre régulier: SÉGUIN, JOSEPH, La Minerve, Labelle.

1964

À titre régulier: DAIGLE, ALBERT, Albertville, Matapédia.

1963

À titre régulier: GILBERT, DORILAS, Sainte-Germaine-de-Boulé, Abitibi-Ouest.

1962

À titre régulier: MARCIL, ARMAND, Albanel, Roberval.

1961

À titre régulier: PARADIS, DAMASE, Lejeune, Témiscouata.

1960

À titre régulier: BRIÈRE, HENRI, Saint-Nazaire-de-Berry, Abitibi-Est.

1959

À titre régulier: LAPOINTE, ALMANZOR, Saint-David de Falardeau, Chicoutimi.

1958

À titre régulier: COUILLARD, HONORAT, Saint-Adalbert de L'Islet.

1957

À titre régulier: BÉDARD, ARTHUR, Sainte-Hélène-de-Mancebourg, Abitibi-Ouest.

1956

À titre régulier: GEORGIEFF, STEVEN, La Bostonnais, Laviolette.

1955

À titre régulier: OUELLET, ALFRED, Saint-Omer, L'Islet.

À titre spécial: GIRARD, chanoine LOUIS-ÉMILE, Rochebeaucourt. Abitibi-Est.
CADRIN, madame J.-B., Saint-Anselme de Dorchester.

1954

À titre régulier: ARSENEAULT, HENRI, Saint-Benoît-de-la-Corne, Abitibi-Est.

À titre spécial: LÉONARD, ERNEST, prêtre, missionnaire-colonisateur à Mont-Laurier.

1953

À titre régulier: PERRON, GRÉGOIRE.
SAUVAGEAU, MAURICE, Saint-Ubald, Portneuf.

À titre spécial: COUTURE, chanoine ÉMILE, Taschereau, Abitibi-Est.

1952

À titre régulier: DUMONT, JOSEPH-A., Cabano, Témiscouata.

À titre spécial: BERGERON, chanoine JEAN, missionnaire-colonisateur.
LAFORCE, J.-ERNEST, ancien sous-ministre de la Colonisation.

1951

À titre régulier: PARADIS, LUDGER, Sainte-Germaine-de-Palmarolle, Abitibi-Ouest.

À titre spécial: BÉGIN, l'Honorable J.-D., ministre de la Colonisation et créateur de l'Ordre du Défricheur.

BOULET, Monseigneur AUGUSTE, président-fondateur de la Fédération des Sociétés diocésaines de Colonisation.

AUTHIER, HECTOR, ancien député de l'Abitibi et ancien ministre de la Colonisation.

1950

À titre régulier: DENIS, MICHEL, Saint-Ubald, Portneuf.

À titre spécial: DUPLESSIS, l'Honorable MAURICE-L., premier ministre de la Province.
ROY, Son Exc. Monseigneur MAURICE, archevêque de Québec.

RÈGLEMENTS DU CONCOURS

L'arrêté ministériel (no 734) réglementant le Concours de l'Ordre du Mérite du Défricheur porte la date du 21 juin 1950. La loi créant l'Ordre lui-même avait reçu la sanction officielle en mars précédent. Certaines conditions ayant changé, le 25 mars 1954, l'honorable ministre faisait adopter l'arrêté ministériel no 282 qui modifiait le premier aux trois postes suivants: l'allocation des points, le partage des régions et les dispositions temporaires. La nouvelle échelle de points entra en vigueur à l'occasion du concours 1955; par contre, le partage remanié des régions ne joua qu'à partir du concours 1956, mais seulement pour les défricheurs en lice pour la première fois. On agissait de la sorte pour ne point déranger le cycle pour les concurrents qui avaient obtenu soit la médaille de bronze, soit la médaille d'argent. Voilà le motif des nouvelles dispositions temporaires.
Voici la réglementation dans les articles principaux:

CONDITIONS D'ADMISSION DU CONCOURS

GÉNÉRALITÉS:

1. Les inscriptions à chacune des trois catégories doivent être faites sur les formules fournies par le Ministère, formules conformes à l'annexe A des présentes; elles doivent être remises à l'inspecteur local de la Colonisation ou être adressées au Service de la Propagande du ministère à Québec, avant la date fixée par le Ministre. L'inscription est sans frais.
2. Le concurrent qui a obtenu une décoration ne peut plus participer au concours de la même catégorie.
3. Si un concurrent décède après avoir obtenu la médaille de bronze ou la médaille d'argent, sa femme peut s'inscrire au concours de la catégorie supérieure pourvu qu'elle maintienne l'établissement agricole de son mari et remplisse les conditions auxquelles le premier eut été astreint.

CONCOURS DE LA 1ère CATÉGORIE (médaille de bronze):

4. Pour être admis à ce concours, le candidat doit être défricheur de bonne foi, n'avoir pas encore obtenu le titre de chevalier, être établi sur un lot sous billet de location, y résider en permanence depuis au moins quatre ans et le cultiver lui-même.
5. Il doit, jusque là, s'être conformé à la satisfaction du Ministère, aux conditions de son billet de location.
6. Le lot qu'il met en valeur doit être développé de façon satisfaisante:
   a) dix-huit acres de terre doivent être en culture, dont huit labourées;
   b) l'établissement doit comporter les constructions généralement indispensables, comme la maison et la grange-étable, ainsi que les autres bâtisses que peut requérir son genre d'exploitation; comme le poulailler, la porcherie, etc.;
   c) le cheptel doit être convenable en nombre et en valeur eu égard à l'état d'avancement du lot.

CONCOURS DE LA 2e CATÉGORIE (médaille d'argent):

7. Pour s'inscrire à cette section, le candidat doit avoir obtenu la décoration de chevalier lors du concours de la première catégorie tenu trois ans auparavant dans le même secteur.
8. Il doit être encore défricheur de bonne foi, résider sur le même lot sous billet de location et le cultiver lui-même.

CONCOURS DE LA 3e CATÉGORIE (médaille d'or):

9. Pour être admis comme aspirant à la médaille d'or, le candidat doit avoir obtenu la décoration d'officier lors du concours de la deuxième catégorie tenu trois ans plus tôt dans la même région.
10. Le candidat doit résider sur le même lot et le cultiver lui-même. Il peut concourir même si, depuis le concours précédent, il a obtenu les lettres patentes de son lot.
11. Ce concours ne comporte pas le droit de reprise; celui qui y a déjà pris part n'y est plus admis.

RÉCOMPENSES

12. Le titre de chevalier de l'Ordre du Mérite du Défricheur, un diplôme de Grand Mérite et une médaille de bronze seront attribués au concurrent qui aura conservé 70% des points au concours de la première catégorie.
13. A la même section, les concurrents qui auront conservé de 50% à 70% des points recevront un diplôme de Mérite.
14. Pour cette catégorie, des prix seront accordés aux dix concurrents ayant conservé le plus grand nombre de points, savoir: 1er: $75; 2e: $60; 3e: $50; 4e: $40; 5e: $30; 6e: $25; 7e: $20; 8e: $15; 9e et 10e: $10, respectivement.
15. Le titre d'officier de l'Ordre, un diplôme de Très Grand Mérite et une médaille d'argent seront attribués au concurrent qui aura conservé 80% des points, au concours de la deuxième catégorie.
16. Des prix seront accordés aux neuf premiers des concurrents qui auront conservé 80% des points, comme suit:
    1er: $150; 2e: $125; 3e: $100; 4e: $75; 5e: $50; 6e, 7e, 8e et 9e: $25, respectivement.
17. Le titre de Commandeur de l'Ordre, un diplôme de Mérite avec Très Grande Distinction, la médaille d'or, et un prix de $200 seront attribués à celui qui se classera premier au concours de la troisième catégorie.
18. Un diplôme de Mérite avec Très Grande Distinction sera également attribué aux autres concurrents qui, lors de ce concours, auront conservé 85% des points.
19. Les concurrents qui se seront classés 2e, 3e, 4e et 5e, respectivement, à ce concours recevront aussi, s'ils ont conservé 85% des points, les prix qui suivent:
    2e: $150; 3e: $100; 4e: $75; 5e: $50.

INSTRUCTIONS

20. Les concurrents dûment inscrits recevront gratuitement les bulletins et publications agricoles du Ministère, des livres de comptabilité et des feuilles de contrôle laitier. Les services d'un agronome seront à leur disposition aux fins de les préparer au concours et de leur fournir tous les renseignements nécessaires.

LE JURY

21. Les juges nommés par le Ministre occuperont leur charge durant bon plaisir; l'un d'eux sera nommé président et un autre secrétaire du jury. Toutefois, il sera loisible au Ministre de confier à un seul membre les charges de président et de secrétaire. Les membres du jury recevront les honoraires fixés par le Ministre.
22. Le jury devra, chaque année, faire rapport au Ministre le, ou avant, le 31 août. Ce rapport indiquera le nombre de points conservés par chaque concurrent, conformément à l'échelle mentionnée au début.
23. Le rapport du jury, approuvé par le Ministre, servira de base à l'attribution, par arrêté ministériel, des prix, récompenses et décorations du concours de l'Ordre.

DIVISIONS TERRITORIALES

24. Pour les fins des concours de l'Ordre, la Province est divisée en trois régions comprenant chacune les circonscriptions suivantes:
    a) 1ère région: Section 1 — Lac Saint-Jean, Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Roberval, Saguenay, Charlevoix, Montmorency, Québec, Portneuf, Champlain, Saint-Maurice, Maskinongé, Berthier, Joliette, Montcalm, Laviolette, l'Assomption, Laval, Terrebonne, Deux-Montagnes, Soulanges, Vaudreuil, Argenteuil, Labelle, Gatineau, Hull, Papineau, Pontiac.
    Section 2 — L'Islet, Montmagny, Bellechasse, Dorchester, Lévis, Beauce, Frontenac, Compton, Wolfe, Mégantic, Lotbinière, Nicolet, Arthabaska, Drummond, Richmond, Sherbrooke, Stanstead, Brome, Shefford, Bagot, Yamaska, Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, Missisquoi, Saint-Jean, Iberville, Verchères, Chambly, Laprairie, Napierville, Beauharnois, Huntingdon, Châteauguay.
    b) 2e région: Abitibi-Est, Abitibi-Ouest, Témiscamingue, Rouyn-Noranda.
    c) 3e région: Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure, Matane, Matapédia, Rivière-du-Loup, Kamouraska, Témiscouata, Rimouski.
25. Le concours de l'Ordre aura lieu successivement dans chacune de ces trois régions, soit, en 1950, dans la première, en 1951, dans la seconde, en 1952, dans la troisième, et ainsi de suite d'année en année.

FÊTE AUX DÉCORÉS

26. Il sera loisible au Ministre d'inviter quelques-uns des lauréats des concours à venir recevoir leurs prix et décorations au lieu fixé par lui; il pourra aussi organiser une fête annuelle en l'honneur des décorés; il pourra enfin accorder des prix spéciaux à des concurrents exceptionnellement méritants.

RAPPORT AUX CONCURRENTS

27. Le Ministre fera parvenir à chaque concurrent copie du rapport mentionnant les points attribués aux candidats de sa catégorie.

DIPLÔMES ET DÉCORATIONS

28. Le texte des diplômes attribués pour chaque distinction sera conforme à l'annexe B des présentes pour le concours de la médaille d'or; à l'annexe C pour le concours de la médaille d'argent et aux annexes D et E pour le concours de la médaille de bronze.

29. La décoration de Commandeur consiste en:
Une médaille d'or qui comprend à l'avers (face) une couronne de grains de blé sur laquelle est appliquée une étoile en émail bleu royal à huit rayons bordés d'un filet d'or, dont quatre sont chargés, chacun alternativement, d'une fleur de lis blanche, (argent). Le coeur de l'étoile est chargé des armoiries de la Province et de sa devise: «JE ME SOUVIENS», le tout d'or. Au revers, les inscriptions: «AU MERITE DU DEFRICHEUR» et le millénaire (A.D.) sont ornés, au chef, de deux épis de blé et, au bas, de trois feuilles d'érable franc tigées, le tout d'or. Cette décoration est portée en sautoir avec ruban bleu moiré, comportant deux insertions blanches du sixième de la largeur du ruban. Les commandeurs ont droit de porter la rosette bleue panachée de blanc.

30. La décoration d'Officier consiste en:
Une médaille exactement semblable à celle des commandeurs mais d'un diamètre un peu moindre et entièrement d'argent. Le ruban est de même couleur que celui de la médaille des commandeurs. Les officiers sont autorisés à porter le ruban à la boutonnière, mais non la rosette.

31. La décoration de Chevalier consiste en:
Une médaille exactement semblable à celle des officiers mais entièrement de bronze. Le ruban est de même couleur que celui des officiers. Les chevaliers peuvent porter le ruban à la boutonnière, mais non la rosette.

TABLE DES MATIÈRES

La fête annuelle des agriculteurs 3

LE MÉRITE AGRICOLE

Rapport du concours 13

Le quatre-vingtième concours 15

Échelle des points 18

Rapport sommaire 19

Répartition des points 23

Aspirants au titre de Commandeur 27

Aspirants au titre d'Officier ou de Chevalier 63

Lauréats de la médaille d'or 1890-1969 260

LE MÉRITE DU DÉFRICHEUR

Le vingtième concours 267

Échelle des points 269

Rapport de la Commission des juges 272

Concurrents pour la médaille d'or 274

Lauréats de la médaille d'argent 313

Lauréats de la médaille de bronze 359

Les commandeurs de l'Ordre 374

L'Éditeur officiel du Québec
Roch Lefebvre